CHAMBRE DE LECTURE
LE SÉNAT
OTTAWA ONT
1-1-52 16

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 6 h. p.m. à 8 h. M a.m.) ET LES JOURS DE FETE
Rédacteur en chef 3-5941
Chef de nouvelles 5-6484
Redacteur sportif 5-6813
Nouvellistes 5-7116

84e année — No 256 | QUEBEC, JEUDI 15 MARS 1951 | 5 CENTS LE NUMERO

RESTRICTIONS AUX ACHATS À CRÉDIT

Le service des taxis

D une enquête limitée aux relations de la police avec le service des taxis, il surgira inévitablement la preuve que des ingérences politiques entretiennent une petite rivalité entre serviteurs de l'administration et serviteurs du public. Tout le monde le sachant, personne n'objectera à ce que l'on établisse les faits à l'évidence. Cependant, lorsque le magistrat chargé de présider cette enquête fera son rapport, il sera gênant pour lui de sortir des limites qui lui sont imposées pour censurer les autorités responsables des abus qui ont pu se commettre par leur faute. Quiconque connaît M. le recorder Morin sait qu'il trouvera moyen, avant ou après la tâche qu'on lui impose, de partager le blâme, s'il y a lieu, entre policiers, propriétaires et chauffeurs de taxi, sans ménager les hommes responsables des nominations de policiers et de l'octroi des licences de taxi. Il n'en est pas moins désirable qu'on étende son mandat de façon à ce qu'il ne soit pas possible de limiter le champ de ses informations. Si ce n'était de l'initiative déjà prise par les échevins, les journaux pourraient exprimer un doute quant à la discrétion et à l'opportunité de leur démarche. Pourquoi mettre en doute l'efficacité de tout un corps de policiers ou imputer à tout un commerce les abus commis par quelques-uns de ses agents, à moins que les plaintes ne viennent du public ? Cependant, puisqu'une enquête est demandée, qu'on ait au moins l'équité de l'étendre à l'administration responsable de l'ordre dans la Cité de Québec.

Gazette rimée

Scandale

Lorsqu'une steno a reçu
un manteau de fourrure
ses rivales en ont conçu
un dedain de parure.

Et de Washington les journaux
font savoir à la ronde
qu'un grand scandale aux tribunaux
fera rougir le monde.

Mais la fille est femme et fidele
puisque son mari irrité
n'entend pas que l'on parle d'elle
avec legereté.

Tout de même en la capitale
il y aura procès,
et les gens jérus de scandale
auront ce qu'ils cherchaient.

Un truc trop facile

Lorsqu'on aura tout dit des circonstances qui ont amené le gouvernement fédéral à payer aux producteurs de blé une ristourne qu'ils attendaient de John Bull, il ne restera de cette affaire que des souvenirs désagréables. La morale à tirer de cette opération coûteuse c'est qu'un sage administrateur ne s'engage pas à l'aventure à garantir l'exécution d'un contrat signé par un quidam plus habile que lui. Les faits de cette cause sont connus : Le gouvernement anglais s'était engagé à acheter de grosses quantité de blé canadien, à des prix avantageux; l'office fédéral du blé avait promis de le lui livrer à des conditions de faveur; la durée du contrat s'étendait sur trois années, et les prix s'échelonnaient à la hausse, d'une année à la suivante, tout en restant au-dessous des prix du marché. Préalablement le gouvernement canadien ayant avancé un crédit de $1,250,000 à son client anglais; à même ce fonds, l'acheteur était censé payer ses achats de produits canadiens. A la dernière échéance, Londres a payé moins qu'Ottawa n'en attendait. De là est née l'échange des conversations plus ou moins diplomatiques. Enfin de compte, il est évident que le Canada basait sa réclamation sur l'esprit d'un contrat avantageux pour l'Angleterre, mais que celle-ci n'avait qu'à s'en tenir à la lettre pour refuser de régler sa générosité sur celle de son bailleur de fonds et de provisions. Si cette affaire était à recommencer, on présume que le gouvernement fédéral se montrerait moins généreux et plus prudent. Et personne n'oserait l'en blâmer. Cette leçon vaut bien quelque chose, sans doute; mais à près de $70,000,000, c'est un peu cher ! Il en coûtera moins au gouvernement lorsqu'il établira ses comptes de soutien de prix envers certaines classes de ses administrés, mais il y perdra encore de l'argent, du temps et du crédit. Qu'il apprenne à dire non, et il s'en trouvera bien, devant l'électorat.

Notre beurre sera encore subventionné

Saskatoon, 15 (PC) L'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a laissé entendre, à la réunion annuelle du conseil de l'industrie laitière, que le gouvernement fédéral a l'intention de continuer sa politique de soutien du prix du beurre Il a donc invité l'industrie à faire ses représentations à ce sujet.

M. Gardiner juge que la politique de soutien du gouvernement fédéral porte des fruits, puisqu'elle a réussi à stabiliser le prix du beurre presque jusqu'au moment où la production et la consommation s'équivalent. Sans vouloir critiquer le conseil de l'industrie laitière, M. Gardiner a fait observer que la disette de beurre n'est pas aussi sérieuse que certains le laissent entendre.

Mais pour le programme de soutien du prix du beurre porte ses fruits, continue M. Gardiner, il faut un excédent de production de 8,000,000 à 28,000,000 de livres de beurre. En effet, ce programme a pour but d'empêcher le prix du beurre de descendre trop bas, au goût du producteur, durant les mois d'été, mais aussi de protéger le consommateur contre une trop forte hausse du prix du beurre durant les mois d'hiver, alors que la production est très faible.

A cause de son climat, le Canada n'est pas en mesure de produire du beurre à un coût assez bas pour pouvoir faire concurrence au beurre d'autres pays sur les marchés mondiaux.

Il est aussi peu probable que le Canada exporte du fromage dans un avenir rapproché. La Grande-Bretagne serait bien prête à acheter du fromage et du beurre du Canada, mais elle offre des prix inférieurs à ceux du marché domestique.

Prorogation de la Législature

La troisième session du vingt-troisième parlement de la province de Québec s'est terminée hier à quatre heures et demie de l'après-midi par le traditionnel discours du Trône.

Au cours de la session qui a duré du 8 novembre 1950 au 16 novembre 1950 et du 24 janvier 1951 au 14 mars 1951, l'Assemblée législative a eu 38 séances et le Conseil législatif 18.

Cent cinquante-quatre nouvelles lois ont été votées par les deux Chambres et sanctionnées par le représentant de Sa Majesté. Soixante-sept de ces lois avaient été proposées par le gouvernement.

Le parlement a également approuvé un budget de $236,726,900.

Parmi les lois votés, l'une prévoit la réglementation des loyers; une autre augmente de deux cents l'impôt sur le gallon d'essence; une troisième augmente le nombre des juges de la Cour Supérieure et des magistrats; d'autres autorisent l'aménagement de centrales électriques; d'autres portent sur l'organisation de la Défense Passive, sur les pensions de vieillesse; etc.

Les derniers travaux de l'Assemblée Législative ont été hier l'étude et l'adoption des crédits du Trésor et du ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse. Le Conseil Législatif a, de son côté, voté cinq dernières lois. Par ailleurs, le lieutenant - gouverneur a sanctionné trente et une lois.

L'hon. Maurice Duplessis

Avant la fin de la séance, le premier ministre, le chef de l'opposition et le député indépendant du comté de Québec, M. René Chalout, ont échangé leurs voeux de fin de session.

"Nous venons de terminer une session fructueuse, dit M. Duplessis; je tiens à offrir mes félicitations les plus chaleureuses aux députés de l'Union Nationale qui ont montré d'excellentes qualités.

"Quant à l'Opposition et à son chef, je puis leur rendre le témoignage qu'ils ont collaboré avec le gouvernement pour ne pas retarder le travail de la Chambre. Ils ont procédé avec diligence. Je remercie tout particulièrement le chef de l'Opposition avec qui je sympathise grandement pour la situation que lui fait son chef; il représente une armée décimée dont le général fuit la bataille. Pourtant, dans une démocratie, le travail parlementaire est le plus important; c'est au parlement que se font les lois et que le gouvernement rend compte de son administration; le parlement est, en quelque sorte l'âme de la démocratie. Aussi quand le chef d'un parti fuit ainsi ses responsabilités, on ne peut qu'éprouver de l'admiration pour celui qui accepte de le remplacer. Le chef de l'Opposition possède de grandes qualités; s'il les consacrait à une bonne cause, il pourrait rendre de grands services à sa province.

"Je remercie également le député du comté de Québec. Il a, au cours de la session qui se termine fait des suggestions qui, si elles ne furent pas toujours acceptées, nous ont peut-être parfois montré les écueils qu'il nous fallait éviter"

Le premier ministre a fait également l'éloge de M. Hanley, qui possède toutes les qualités de la race irlandaise à laquelle il appartient et qui a su se montrer indépendant avec discernement".

M. G. C. Marler

M. G. C. Marler, chef de l'Opposi-

(Suite à la page 14, 6e col.)

Le prix du beurre monte à Toronto

Toronto, 15. (PC) Le prix du beurre a monté de quatre cents la livre et est présentement de 79 cents, dans les magasins de Toronto. A Vancouver, le beurre a monté brusquement de 63 à 82 cents la livre et l'on s'attend à ce qu'il atteigne 85 cents la semaine prochaine, car les courtiers l'achètent présentement à 83 cents la livre, au wagon.

L'homme fera la pluie et le beau temps

Washington, 15. (PA) Les pionniers de "la pluie artificielle" ont prédit hier que "l'humanité aura un contrôle considérable" sur le temps dans les années à venir Le bureau de météréologie des Etats-Unis leur a répondu que cela n'est pas encore prouvé.

Trois sous-comités senatoriaux ont tenu une audience conjointe sur une législation qui mettrait les expériences de production de pluie artificielle ou d'autres semblables sous le contrôle fédéral. Le Dr Bernard Vonnegut, de General Electric Co, a dit qu'il y a plus de 99 chances sur 100 que la pluie artificielle pourrait être d'une valeur énorme pour les Etats-Unis. Vonnegut a développé un système pour faire de la pluie artificielle en introduisant un brouillard chimique d'iodure d'argent dans les nuages d'orage Il a dit qu'un usage sage de cette pluie artificielle pourrait diminuer les dégâts causés par les tempêtes et les inondations et rendre l'aviation moins dangereuse, en plus de fournir de l'eau aux régions subissant une sécheresse.

Le Dr Vincent J. Schaeffer, le premier homme qui mêla les nuages à de la glace sèche, était d'accord avec son collègue. "ous deux ont dit que le gouvernement fédéral devrait établir un vaste programme de recherches de contrôle du temps et devrait surveiller toutes les expériences privées dans ce domaine.

Mesures prises par le gouvernement fédéral pour lutter contre l'inflation. — Les restrictions seront en vigueur dès lundi prochain. — Dépôt initial considérablement augmenté.

Ottawa ,15 (PC) Soucieux de mener à bien la lutte contre l'inflation le gouvernement fédéral vient d'imposer de nouvelles restrictions sur les achats à tempérament. Dès lundi prochain, 19 mars, toute personne achetant à tempérament devra verser un plus fort montant initial et payer la balance en 12 mois au lieu de 18.

Pour les automobiles, le paiement initial a été porté du tiers à 50% du prix total. Ce règlement s'applique aux automobiles usagés aussi bien que neuves, de même qu'aux motocyclettes, mais non aux camions La valeur marchande d'une auto usagée peut cependant être incluse dans le paiement initial sur une autre auto.

Pour tous les autres articles, le paiement initial est porté du cinquième au tiers du prix de vente.

Dans aucun cas, le paiement initial ne devra être inférieur à $10, au lieu de $5. Quant aux versements mensuels, ils devront être d'au moins $10, au lieu de $5, et les versements hebdomadaires de $2.50, au lieu de $1.25.

En ce qui concerne les "comptes de crédit", le paiement initial minimum sera de $10 et le paiement mensuel d'au moins $10.

Sont exemptés des règlements: les livres, les combustibles, les uniformes, les appareils acoustiques et autres appareils pour invalides, les matériaux de constructions, sauf les articles de plomberie, les outils pour les gens de métier et les instruments chirurgicaux.

C'est l'hon. D.-C. Abbot, ministre des Finances, qui a annoncé ces nouvelles restrictions, à la Chambre des Communes. Des premières mesures pour restreindre le crédit aux consommateurs avaient été prises l'automne dernier, dans le but de lutter contre la hausse du coût de la vie.

(Suite à la page 14, 4e col.)

Le Conseil Central des Oeuvres recueille $269,375

La nouvelle que l'offensive annuelle de la charité chez nous" venait de remporter une victoire écrasante — en dépassant de $9,375.65 son objectif de $260.000 — a soulevé hier soir une longue salve d'applaudissement à la salle bien remplie de l'Institut Canadien. M. Emilien Rochette, président général de la campagne de souscriptions de la Fédération des oeuvres de charité, l'a annoncée devant une assemblée qui était sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

Voici comment M. Rochette a déclaré que la somme recueillie, au total de $269,375.65, se partageait:

Souscription paroissiale	$115,888.23
Noms spéciaux	$75,527.00
Ville de Québec	$75.000.00
Ecoles	$2,460.00
Film de M. l'abbé Maurice Proulx au Palais Montcalm	$500.00

Le comité des Noms spéciaux, dirigé par le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, président de l'"Evénement-Journal", avait à son crédit $75,227 au début de la soirée d'hier. Mais M. Rochette annonça en donnant son rapport qu'une somme additionnelle de $300 allait être souscrite pendant la soirée même, de sorte que le montant total des Noms spéciaux passa à $75,527.

Continuant son rapport, M. Rochette souligna le "travail heroique des paroisses", coordonné par M. Gaston Chartré; les efforts féconds du comité de la publicité, dirigé par M. Jean-Marie Martin avec le concours de MM. Jean Dionne et Clément Brown; l'aide efficace et abondante des journaux et de la radio; l'accueil chaleureux du Conseil de ville de Québec dont un échevin, M. A.-H. Légaré fait partie du Conseil central des oeuvres de charité.

Le président général remercia surtout en termes émus S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et S. E. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire, de l'impulsion "indispensable" qu'ils ont donnée à la compagne de souscription en la recommandant fortement dès l'ouverture. Il insista sur les magnifiques dons de l'archevêché et des membres du clergé au Conseil des oeuvres.

L'archevêché, dit-il, bien que sollicitée de toutes parts à tous les

(Suite à la page 8, 4e col.)

Morts et blessés dans un déraillement

Détroit, 15. (PA) Trois à cinq personnes furent rapportées tuées peu après minuit ce matin, quand un convoi de passagers en direction de New-York a quitté la voie ferrée à Trenton, banlieue de Détroit. Cinq wagons roulèrent sans dessus dessous. Huit ambulances et un véhicule de la morgue furent dépêchés sur les lieux, tandis que la police réclamait d'autres ambulances de Détroit. On ne pouvait encores estimer le nombre des blessés.

Les troupes alliées dans Séoul

Tokyo, 15 (PA) Séoul a changé de mains pour la quatrième fois. Les Alliés y sont entrées sans coup férir dans leur marche vers le nord et le 38e parallèle. Dès leur entrée dans la ville ne ruines, les Sud-Coréens, qu'accompagnaient des troupes américaines, hissèrent le drapeau de la république sud-coréenne au sommet de l'édifice du gouvernement.

Vers l'est les divisions alliées se sont approchées à moins de 18 milles du 38e parallèle sans rencontrer d'opposition.

Juste à l'est de Seoul, les forces américaines franchirent librement le Han à maints endroits. Dans le village de Tukto, à 2½ milles à l'est de Séoul, les civils agiterent les drapeaux pour souhaiter la bienvenue aux troupes alliées.

En Corée centrale, la 1ere division de cavalerie américaine a franchi le Hongchon et fait rouler ses tanks jusqu'à 18 milles du 38e. Elle a ainsi contourné le centre de rassemblement communiste de Hongchon.

A l'est de Hongchon, la 7e division américaine a pousse des fers de lance jusqu'à moins de 18 milles du 38e et les communistes en retraite sont encore hors de portée de son artillerie.

Hier, les Allies ont capturé 265 communistes; ils en ont tué et blessé 1,050. Depuis le 25 janvier, le nombre des morts et des blessés chez l'ennemi s'élève à 170,000.

Pour la seconde journee consécutive, les avions alliés ont effectue plus de 1,000 sorties à l'appui des troupes terrestres.

On s'attend cependant à des combat d'arrière-garde de la part de l'ennemi sur la route s'étendant au nord-ouest de Seoul jusqu'à Kaesong, à deux milles du 38e.

Mais pour le moment, la retraite générale des communistes se poursuit tout le long du front. Le lieutenant-général Ridway, commandant de la Huitième Armée américaine, n'est aucunement intéressé à talonner l'ennemi. Il préfère faire avancer ses troupes lentement mais surement. La ligne alliée est droite et serrée, chaque division épaule les divisions se trouvant sur ses flancs.

LES E.-U. DOIVENT CONTINUER À RÉARMER

Key-West, Floride, 15. (AFP) Les Etats-Unis doivent continuer à réarmer "aussi rapidement que possible" jusqu'à ce que l'U.R.S.S. abandonne "sa politique d'obstruction" contre le désarmement, a déclaré le président Truman, dans une lettre adressée à un groupe bipartisan de sénateurs et de représentants, en réponse à une lettre de leur part lui demandant d'offrir des propositions concretes pour réaliser la paix au moyen du désarmement.

A ce sujet, le president Truman précise, dans sa lettre, que les Etats-Unis devaient continuer à réarmer tant que "la situation internationale rendait cette politique essentielle", ce qui n'empêchait pas, ajoute-t-il, que les Etats-Unis "doivent en même temps continuer à chercher à obtenir un accord sur le contrôle et la réduction des armements et des effectifs armés".

"En même temps, l'Union soviétique poursuit une politique d'obstruction aux Nations-Unies en ce qui concerne toutes les propositions concrètes de désarmement, et elle renforce ses propres armements", dit encore le président Truman, qui souligne que tout contrôle sur l'utilisation des armements atomiques ou classiques ne peut se faire sans l'U.R.S.S. et ses satellites.

Cette lettre a été communiquée à la presse par le secrétariat de la présidence à Key-West où le président est en villégiature.

Mais tout accord est à peu près impossible, dit Truman, sans le libre échange de renseignements.

"Ce besoin de renseignements authentiques a été souligné par de récentes déclarations des Soviets au sujet de l'importance de leurs forces armées en regard de celles des nations libres, dit Truman. Les Etats-Unis apprécieraient donc une étude approfondie de cette question".

Par son agression ... son programme de réarmement, dit encore le président, la Russie force les Etats-Unis à aider le monde libre à se réarmer. A cause du refus de la Russie d'accepter un système de contrôle à toute épreuve des armes atomiques et conventionnelles, les Etats-Unis sont dans l'obligation de bâtir leurs défenses "aussi rapidement et vigoureusement que possible".

Le réarmement américain, conclut M. Truman, est "par-dessus tout un effort pour empêcher un conflit mondial", mais aussi "un effort pour être prêt à affronter tout conflit qui nous serait imposé".

RÔLE INDISPENSABLE DE BONN ET MADRID

Washington. 15. (PA) Le sénateur Joseph McCarthy, républicain du Wisconsin, a déclaré hier au Sénat que l'Europe occidentale ne peut être défendue sans les hommes de l'Espagne et de l'Allemagne occidentale.

Au moment où le Sénat s'apprête à discuter les résolutions approuvant l'envoi de quatre autres divisions américaines en Europe — ce que les comités sénatoriaux des relations étrangères et des services armés ont déjà approuvé à l'unanimité — le sénateur McCarthy a dit que les Etats-Unis doivent reconstruire l'Europe occidentale, du point de vue défensif, avant que les Soviets mettent au point des fusées capables d'arrêter les avions transportant la bombe atomique.

Le sénateur républicain du Wisconsin voudrait voir intégrer le Japon, la Chine nationaliste, l'Espagne et l'Allemagne occidentale dans les défenses anticommunistes, et il a affirmé que l'ordre 'extravagant" du président Truman à la septième flotte américaine d'empêcher les débarquements nationalistes en Chine avaient permis de libérer des forces rouges pour tuer des Américains en Corée.

"Nous allons permettre à l'Europe occidentale de tomber sans qu'il paraisse que nous l'ayons poussée", dit enfin M. McCarthy, qui a conclu : "Peu importe que nous envoyions une division ou dix; peu importe que Eisenhower soit le génie militaire le plus brillant que le monde ait jamais produit. Il ne peut pas défendre l'Europe occidentale sans les hommes de l'Espagne et de l'Allemagne. Telle est la réalité".

Au grand mécontentement des chefs de l'administration, les deux comités sénatoriaux ont cependant décrété qu'on ne devra pas faire franchir l'Atlantique à d'autres troupes sans l'autorisation du Congrès. Les partisans de Truman entendent faire annuler ce règlement, lorsque les résolutions seront débattues au Sénat.

Visiter le Pape : un grand danger pour l'Empire

Londres, 15. (PA) L'Union nationale des protestants declarait hier soir, qu'il serait "dangereux pour la sécurité de l'Empire britannique" que la princesse Elizabeth visite le Pape quand elle se rendra a Rome, au printemps.

Une soixantaine des 20,000 membres de l'Union assistaient à la réunion au cours de laquelle fut adoptée une résolution exprimant du mécontentement en marge de rapports parus dans les journaux disant que la princesse peut bien visiter le Pape.

"L'Union croit qu'il est anticonstitutionnel qu'un monarque britannique éventuel ait une audience avec le Pape, et ceci serait dangereux pour la sécurité de l'Empire britannique" dit la résolution.

D'une telle rencontre, un orateur a déclaré: "C'est faux: c'est anticonstitutionel; c'est inutile; et il est humiliant pour notre princesse de voir le Pape.

Un porte-parole de la société de la foi protestante a révélé hier qu'il a écrit à la princesse pour lui communiquer l'inquiétude de la société relativement à la possibilité de sa visite au Vatican.

Une condition de l'Irlande

Washington, 15. (AFP) Jamais l'Irlande ne fera partie du pacte de l'Atlantique tant que l'Irlande du nord sera sous contrôle britannique, a déclaré hier M. Sean Mac Bride, ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Dublin, dans une allocution prononcée devant le "club national de la presse". Le ministre a ajouté que, du point de vue irlandais, la politique étrangère de la Grande-Bretagne et celle de l'Union soviétique paraissant semblables, mais, s'est empressé d'ajouter M. Mac Bride, je ne veux pas dire que leurs manières d'agir soient les mêmes ou qu'elles soient comparables".

Confiance exprimée par Crawford Gordon

Ottawa, 15. (PC) Le Coordonnateur de la production de défense est confiant que la machine industrielle de défense du Canada fonctionnera à plein rendement en 1952. Pour le moment, M. Crawford Gordon cherche à activer la production d'avions.

En ce moment, dit M. Gordon, on fabrique 20 à 30 avions à réaction F-86 Sabre par mois, à Montréal. Quant à la production d'avions à réaction CF-100, à Toronto, elle ira croissant au cours des prochains mois. Dans certains milieux, on dit que le gouvernement tend à un objectif de 90 à 100 avions à réaction par mois vers la fin de l'année.

Le gros problème de M. Gordon en ce moment est de trouver, en quantité suffisante, des moteurs à réaction. Le F86E Sabre est un avion américain actionné par un moteur américain de la General Electric. Le Canada est encore dans l'impossibilité d'obtenir assez de moteurs pour ses besoins.

Un autre problème pour M. Gordon est celui de résoudre l'impasse dans laquelle on se trouve à Windsor, Ontario, relativement à la fabrication d'un "jeep". Les droits de patente sur ce "jeep" sont détenus par une firme américaine qui refuse de les mettre à la disposition du Canada.

La plupart des choses requises pour la défense du Canada seront fabriquées au Canada. Certains gros item, cependant, devront être achetés des Etats-Unis — les tanks par exemple. A cette fin, un bureau spécial sera ouvert à Washington.

Enfin, M. Gordon note qu'il faudra accroitre sensiblement la production d'acier, d'aluminium, de cuivre et de nickel avant que l'on puisse songer a donner au programme de défense toute son impulsion.

Mais si le manque d'acier cause de gros maux de tête à M. Gordon, la coopération qu'il reçoit de tous les industriels canadiens est de nature à le réconforter.

Remaniement complet de l'agenda Gromyko à la conférence de Paris

Paris, 15. (PA) Dans le but de gagner le consentement des puissances de l'ouest à l'agenda soumis par son pays pour la conférence éventuelle des quatre Grands, le suppléant russe, Andrei Gromyko, a complètement remanié les trois points de cet agenda qui se lit maintenant comme suit :

1. — Exécution de l'accord de Potsdam par les quatre puissances relativement à la délimitarisation de l'Allemagne.

2. — Etude des problèmes de l'unification de l'Allemagne et de la préparation d'un traité de paix pour l'Allemagne.

3. — Elimination des causes de la tension internationale actuelle en Europe et amélioration des relations entre les quatre puissances par la réduction de leurs forces armées.

Il est à noter que le texte du point 2 est celui qui fut soumis par les occidentaux et que Gromyko a fini par accepter. Il y a également lieu de noter que Gromyko ne fait plus mention de la "remilitarisation" de l'Allemagne, ce que les occidentaux considéraient comme une tentative pour bloquer automatiquement leur projet d'incorporer des unités allemandes occidentales dans leur système de défense. Enfin, Gromyko consent à ce que l'on discute "les causes de la tension internationale actuelle en Europe", tel que voulu par l'ouest.

Quant à la question du traité de paix avec l'Autriche, les Russes ne sont disposés à l'inclure dans leur agenda que si la question de Trieste l'est également. On sait que tant que ce traité de paix n'aura pas été conclu la Russie aura le droit de garder des troupes en Roumanie, en Hongrie et en Bulgarie.

Les concessions faites par les Russes à la neuvième séance des suppléants ont amené la déclaration officielle suivante de la délégation française : "Les quelques pas que vient de faire la délégation soviétique sont loin d'être quantité négligeable et ils résultent de l'unité dont ont fait preuve les trois puissances occidentales dans la rédaction de leur agenda".

De son côté, le haut-commissaire français en Allemagne, André-François Poncet, a tenu à rassurer les Allemands qui redoutent que les pourparlers en cours n'aboutissent à une entente sur la création d'une Allemagne neutre qui serait une proie facile pour le communisme. "Tant qu'il ne sera pas prouvé que l'Union soviétique désire honnêtement la paix véritable, a-t-il dit à la radio de Munich, nous nous sentirons obligés — surtout après les expériences en Corée — à nous défendre nous-mêmes et à défendre l'Allemagne contre le danger".

Il y a deux choses cependant dans l'agenda russe qui ne sont pas de nature à satisfaire les occidentaux. C'est que la Russie veut discuter la démilitarisation de l'Allemagne sur la base de l'accord de Potsdam, conclu en 1945 et jugé invalide par le défaut d'unir l'Allemagne, et qu'elle insiste pour que l'on discute la réduction des forces armées en troisième lieu et en même temps que les causes de la tension en Europe.

Appel en faveur d'un retour à la religion

New-York, 15. (PA) Le sénateur Charles Tobey, septuagénaire républicain du New-Hampshire a interrompu hier l'enquête sénatoriale sur le crime pour lancer, le visage baigné de larmes, un appel en faveur d'un retour à la religion. Cette scène émouvante passa sur les écrans de télévision, tandis que quelques-uns des nombreux spectateurs applaudirent. Pleurant à chaudes larmes, Tobey déclara que la religion est d'une grande importance pour le respect honnête de la loi. Et il cita ces mots du poète John Greenleaf: "Il n'y a point de solution, sauf dans le coeur du Christ".

Dulles et le rôle de l'U.R.S.S. en Asie

Philadelphie, 15. (PA) John Foster Dulles a déclaré hier soir que la Russie a rompu les pourparlers sur un traité de paix japonais pour aller de l'avant dans l'exécution d'un plan stratégique communiste, datant de 25 ans, qui vise à imposer le contrôle soviétique à l'Asie par la violence.

Le but immédiat de Moscou, a-t-il dit est apparemment de répandre l'anxiété au Japon et dans d'autres régions non protegees par les forces de l'Ouest contre une agression directe. C'est ce qu'a affirmé M. Dulles devant un "forum" organise par le journal "Evening Bulletin" de Philadelphie. "Pourtant, a souligné M. Dulles, la Russie devrait être la première à souscrire au traité de paix avec le Japon, car elle possede déjà tout le butin et tout le territoire japonais auxquels elle pouvait s'attendre. Pour le prix d'une belligérance qui a duré six jours, la Russie est entrée en Mandchourie, a occupé Port-Arthur, Dairen, la Corée du nord, les Sakahaline-sud, les Kouriles et les îles Habomai et s'est emparée des investissements japonais en Mandchourie, estimés à $1,800,000,000, sans compter les importants stocks de matériel de guerre japonais. Ces derniers, a souligné M. Dulles, ont immensément renforcé les armées communistes chinoises. La stratégie soviétique belliciste en Asie date d'il y a 25 ans, quand Staline a déclaré que la route de la victoire sur l'Ouest est la revolution dans l'Est". Dulles a, ensuite, fait l'opposition entre la strategie des soviets et la politique pacifique du monde libre qui a donné l'independance à l'Inde, au Pakistan, à Ceylan, à la Birmanie, à l'Indochine, à l'Indonésie et aux Philippines sans une seule guerre de grande envergure.

Enfin, en ce qui concerne les efforts de rearmement des Etats-Unis, M. Dulles affirme que des sacrifices consentis par les Etats-Unis émergera une puissance telle "qu'aucun despote, jouissant de ses facultes mentales, n'osera défier".

Marguerite Ruest-Pitre témoigne pour défendre sa propre cause

Parlant d'abondance, d'une voix forte et assurée, Marguerite Ruest-Pitre a occupé le "box" des témoins pendant près d'une heure et demie, hier après-midi, pour défendre sa propre cause. L'ajournement à ce matin a été prononcé par l'hon. juge Noël Belleau, alors que Me Irenée Simard n'avait même pas encore terminé l'interrogatoire de sa cliente.

La quadragénaire aux joues bouffies, répétant la même version qu'elle avait déjà donnée à quatre reprises différentes, lors des enquêtes préliminaires et des procès de J.-Albert Guay et de Généreux Ruest dont elle est aujourd'hui accusée d'avoir été la complice en vue du meurtre de Rita Morel, a déclaré que le paquet livré par elle à l'aérodrome de statue, selon ce que lui avait déclaré Guay. Ce n'est que dix jours après l'accident aérien qui conduisit à l'arrestation du trio, que Guay aurait dit à l'accusée : le paquet que vous avez apporté à l'aérodrome était le paquet dangereux qui a fait sauter l'avion.

Le contre-interrogatoire de l'accusée par le procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, c.r., promet d'être assez long. Il est probable cependant que les plaidoiries pourront commencer dès cet après-midi, ce qui laisse prévoir un verdict pour vendredi soir.

La femme Pitre a raconté au cours de l'interrogatoire de son procureur, les nombreux incidents dont il a déjà été question à son sujet : la tentative de suicide que lui aurait conseillée J.-Albert Guay, l'achat de la dynamite, des détonateurs et de la ratelle, les rencontres avec Marie-Ange Robitaille, la demande de Guay pour "une commission", la reconnaissance de dette au montant de $500 que le bijoutier mort sur la potence le 12 janvier dernier, aurait consenti à annuler en faveur des époux Pitre.

Au sujet de cette reconnaissance de dette, la femme Pitre a dit qu'elle ne reconnaissait pas sa signature sur le billet déjà produit en cour et qu'il n'avait pas été question de l'annuler pour services rendus à l'occasion de la livraison du colis à l'aérodrome de l'Ancienne Lorette.

L'accusée dit plutôt que Guay leur aurait un jour réclamé son argent, puis il aurait dit : j'ai une mine d'or à Sept-Iles. Si je deviens riche, je déchirerai le billet.

Remarques de la cour

Certaines réponses plutôt pittoresques du témoin eurent comme résultat à un certain moment de provoquer des rires dans un auditoire aussi compact qu'il pouvait être. Mais l'hon. juge Belleau ramena promptement l'ordre dans la cour en déclarant : "S'il y en a qui veulent rire, qu'ils sortent de la salle.

Le procureur de la Défense a fait entendre le sherif, Me Aimée Dion, et le greffier de la Paix, M. Gustave Chouinard, pour mettre en preuve que la sentence de mort contre Guay avait été exécutée et qu'une demande de sursis, de la part de la femme Pitre, en faveur de Guay avait été refusée. On se rappelle que dans cette dernière requête les procureurs de la femme Pitre demandaient un sursis pour J.-A. Guay afin de le

(Suite à la page 5, 4e col.)

Représentant de la Krupp à Ottawa

Ottawa, 15. (PC) Le ministère du Commerce a reçu au début du mois, la visite d'un representant des usines Krupp d'Allemagne en quête de marchés au Canada. C'est ce qui a été divulgué à la Chambre des Communes, en réponse à une question du député CCF. Antérieurement, M. Howe avait dit que le gouvernement n'avait pas l'intention de trafiquer avec d'anciens criminels de guerre nazis.

Courrier de Lévis

Assemblée générale des Légionnaires de Lévis.

L'assemblée générale annuelle des officiers et membres de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, sera tenue samedi soir prochain, à 8 heures, en la salle de la Hutte No 3, rue St-Antoine, à Lévis. Des questions très importantes seront discutées et on procédera à l'élection des officiers pour l'année 1951-52. La Succursale No 12, de Lévis, fait appel à tous les vétérans et anciens combattants pour faire partie de ce groupement qui s'occupe des intérêts de ceux qui ont pris part aux guerres de 1914-18 et de 1939-45. Depuis sa fondation la Succursale lévisienne a connu de nombreuses activités, en aidant plusieurs membres à se trouver de très bonnes positions et en secourant des familles de vétérans dans le besoin. Dans tous les centres importants, il y a des groupements de Legionnaires et ceux de Lévis et des environs devraient se faire un point d'honneur de faire partie de la Succursale No 12, de Lévis.

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance du conseil municipal de Lauzon a été tenue mardi soir, sous la présidence de M. le maire Dr L.-P. Guay. Tous les échevins étaient présents.

Le conseil a voté un montant de $25., à la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

M. Mario Brousseau, trésorier de la ville, fait rapport qu'il a reçu de la Cité de Québec un chèque au montant de $7,583.53, étant la part de la taxe de vente revenant à Lauzon pour la période du 30 janvier et 19 février dernier.

M. Patrick Dumas, chef de police, fait rapport que durant le mois de février dernier, son département a opéré 5 arrestations, a reçu 47 plaintes et fait enquête; et a abrité pour la nuit 11 personnes.

M. Joseph E. Poisson, chef du département des incendies, fait rapport que durant février son département a répondu à 15 appels et que les dommages ont été de $110.88.

M. Joseph Dubé, chef ingénieur à l'usine de filtration, fait rapport que durant février, les pompes ont fonctionné pendant 657 heures, qu'on a pompé 26,637,400 gallons d'eau, qu'on a utilisé 3,000 livres d'alun et 356 livres de chlore.

Le conseil a décidé d'écrire au conseil municipal de Lévis au sujet des déchets domestiques que les vidangeurs de Lévis recommencent à déverser sur son terrain de l'avenue Mont-Marie, près des cimetières, dans les limites de Lauzon. Le conseil ne veut pas tolérer que ce terrain ou les terrains avoisinants servent de nouveau de dépotoir.

Le conseil a approuvé l'achat d'un signal d'arrêt lumineux qui sera installé coin des rues Wolfe et St-Joseph ainsi que de 4 avertisseurs lumineux attirant l'attention du danger, en face du poste de police et pompiers, à la courbe chez M. Flavien Huot, à une courbe chez Edouard Ruel Ltée et à la courbe chez M. Lauréat Rochon.

Le conseil demandera au ministère des Terres et Forêts, comme arbres d'ornementation des épinettes bleues du Colorado.

Le conseil a décidé de faire confectionner une mosaïque du conseil, administration 1949 à 1952 et des chefs des principaux départements.

Le conseil a décidé que d'ici février 1952, il fera démolir la bâtisse qui servait autrefois de poste de pompiers et de logement pour le chef. Les deux familles qui occupent cette bâtisse seront averties en conséquence.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 279 fixant les heures de travail des employés municipaux, les périodes de vacances, etc.

L'hon. ministre des Postes, au sujet de la demande du conseil de continuer les deux livraisons par jour dans Lauzon, répond que le gouvernement a dû en venir à la décision de ne faire qu'une livraison dans les résidences et que cette décision a été prise pour les besoins de la défense nationale et pour raison d'économie dans plusieurs départements du gouvernement fédéral.

Le conseil a reçu un bref de certiorari de la part du procureur d'un témoin de Jéhovah arrêté pour contravention au règlement de l'ordre et de la morale. On prétend que ce règlement municipal est ultra vires et on a décidé de porter cette cause en Cour Supérieure. Le conseil a chargé Me Albert Dumontier de surveiller les intérêts de la ville de Lauzon dans cette cause qui viendra vendredi prochain.

Il n'en eut pas coûté beaucoup à M. l'échevin Barras dit que dernièrement à la séance de l'Assemblée législative, lors de l'étude des estimés du dépt des Travaux Publics, on a fait mention d'un montant de $30.000., donné à la ville de Lauzon et comme plusieurs personnes se demandent en quoi consiste cet octroi, il dit qu'il s'agit d'un octroi accordé par le gouvernement pour aider à la construction du poste de police.

MM. les échevins Barras, Bouchard et Parent ont parlé du service d'autobus du circuit No 4, entre Lauzon et la partie haute de Lévis. Ils trouvent que le dimanche ce service ne commence qu'à 10 heures du matin et arrête à 10 heures du soir et sont d'opinion que ces autobus pourraient commencer à circuler plus à bonne heure le matin et continuer plus tard le soir. Ils trouvent aussi que la compagnie devrait faire circuler des autobus à 2 portes au lieu d'une porte. Le conseil a chargé M. le maire Guay de rencontrer les officiers de la Cie de Transport de Lévis pour discuter de cette question et s'entendre sur les heures qui conviendraient mieux au public voyageur.

Après l'adoption des comptes et la discussion de quelques questions plutôt de régie interne, la séance a été levée et ajournée sine die.

Officiers Oeuvre terrains de jeux de Lauzon.

Les officiers et membres de l'Oeuvre des terrains de jeux St-Joseph de Lauzon, ont eu leur assemblée générale tenue lundi soir dernier au bureau de M. le notaire Lagueux, sous la présidence de M. Hilaire Létourneau. On procéda à l'élection des officiers pour 1951-52. Les officiers sortant de charge, sur proposition de M. Henri Bourget, secondé par M. Paul Samson, ont été réélus à l'unanimité, ce sont : Président, M. Hilaire Létourneau; aumônier, M. le vicaire Blaise Cliche; secrétaire-trésorier, M. le notaire Marcel Lagueux; vice - président, MM. Alexandre et Gérard Samson; publiciste, M. Roméo Bégin.

On a formé un comité composé de M. le curé Jos V. Boucher, MM. les députés Maurice Bourget et J. Albert Samson, M. le Dr L. P. Guay maire de Lauzon, M. Arthur Massé, président de la Commission Scolaire de Lauzon, MM. J. C. Sauvageau, Maurice Paquet et H. Delagrave.

M. le notaire Lagueux a soumis son rapport sur les opérations au cours de l'année et ce rapport a été approuvé unanimement.

On a discuté le programme des activités de l'été prochain et le comité rencontrera les membres de la Commission Scolaire de Lauzon avant de prendre les dernières décisions.

Plusieurs nouveaux membres ont été acceptés dans le comité de l'Oeuvre des terrains de jeux et les anciens membres continueront d'en faire partie.

Soirée spéciale du Conseil Central des Oeuvres.

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, aura lieu une soirée spéciale du Conseil Central des Oeuvres de charité pour les présidents et les auxiliaires des comités de la rive sud de la Fédération des Oeuvres de Charité. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec et sous la présidence active de M. Marcel Fortier, président du comité de Lévis. Seront présents et adresseront la parole, l'hon. juge Thomas Tremblay, président du Conseil Central des Oeuvres de charité, M. Emilien Rochette, président de la campagne. Le conférencier invité sera M. l'abbé Victorin Germain, aumônier à la Crèche St-Vincent de Paul de Québec. On présentera aussi un très beau film sur les oeuvres de charité.

Le club Lauzon a défait le club du Patronage.

Le club de Lauzon a de nouveau affirmé son titre de champion de la rive sud, en triomphant du club du Patronage de Lévis, sur la patinoire de Lauzon, au score de 6 à 4. Cette partie fut la plus rude que l'on ait encore vue à Lauzon, car les joueurs du Patro voulaient vaincre à tout prix et firent tout en leur possible pour avoir raison des solides joueurs du Lauzon. Ces derniers ont joué de manière à prouver à leurs adversaires qu'ils étaient de véritables champions et ripostèrent aux attaques de l'équipe du Patronage. C'est grâce à la brillante tenue du gardien de buts McNeil, si les joueurs du Patro n'ont pas connu une plus grande défaite, car les joueurs du Lauzon prouvèrent qu'ils étaient bien décidés à garder leur titre de champions. Les étoiles du Lauzon furent Roger Vézina avec 2 buts et 2 assists, Raymond Fradette, avec 2 buts et 1 assist. La rondelle fut mise en jeu par M. le Dr Sylvain Auger, sportsman bien connu de Lévis, assisté de M. Henri Mercier, autre sportsman bien connu, M. le Dr L. P. Guay maire de Lauzon, M. l'échevin Gaston Barras, de Lauzon, président de la Commission Sportive de Lauzon, M. l'abbé Blaise Cliche, aumônier de la ligue et M. Dollard Gaumond, président de la ligue. Cette partie fut la dernière de la saison 1950-51. Nos félicitations aux joueurs du Lauzon pour leur magnifique tenue au cours de la présente saison du hockey.

Le 19ème cours de l'Ecole des Parents.

Ce soir, à 8 heures 30, au collège de Lévis, aura lieu le 19ème cours de l'Ecole des Parents de Lévis. Le conférencier sera M. le Dr J. C. Miller, directeur médical de l'Ecole La Jemmerais, à Québec qui parlera des enfants anormaux de l'intelligence (sous-doués) et du caractère. On voudra bien ne pas manquer ce cours important, afin de se renseigner sur la manière de guider les enfants et comprendre les problèmes de la famille, des institutions et de la société.

La récitation du chapelet en famille

Dimanche dernier, au prône de la grand'messe, M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Lévis, a demandé à ses paroissiens d'être bien fidèles à la promesse faite au mois d'octobre dernier à la Ste-Vierge, de faire la récitation du chapelet en famille le soir. On pourra profiter pour s'unir au chapelet récité chaque soir, à 7 heures, par S. E. Mgr Maurice Roy, à l'archevêché de Québec. Ces prières qui montent des foyers vers le coeur de Marie sont puissants auprès de son Divin Fils.

Descentes en skis dimanche prochain.

Dimanche prochain, à la côte des Couture, à 2½ heures de l'après-midi, aura lieu la descente organisée par le Centre Récréatif de St-David, pour l'obtention du magnifique trophée présentement détenu par M. J. P. Belleau. La côte des Couture est un endroit idéal pour ces concours de skis et les amateurs la connaissent bien. Nul doute que les compétiteurs tant séniors que juniors seront nombreux. Pour inscriptions, s'adresser à MM. F. Laliberté, R. Alain ou G. Bourassa. Le public est cordialement invité et il y aura des voitures à la disposition de tous.

Soirée de cartes de la ligue du Sacré-Coeur.

Ce soir, à 8 heures, en la salle paroissiale de Christ-Roi, aura lieu une grande partie de cartes organisée par la ligue du Sacré-Coeur de la paroisse.

Retraite fermée à la Villa St-Vincent.

Les eleves de l'Ecole Supérieure de Lévis ont une retraite fermée aujourd'hui et demain à la Villa St-Vincent. Elle est prêchée par Pères de St-Vincent de Paul.

Le bridge chez les Chevaliers de Colomb de Lévis.

Voici le résultat de la séance de bridge, mardi soir dernier, en la salles des Chevaliers de Colomb de Lévis:

Nord-sud: 1ers, MM. Ant. Lemieux et H. Dionne, 28 points; 2èmes, Mmes Charles A. Parent et J. A. Papillon, 27½; 3èmes, Mme L. P. Finet et M. Alphonse Lecours, 24; 4èmes, Mme Alphonse Lecours et M. L. B. Pelletier, 16½.

Est-ouest: 1ères, Mmes E. Samson et Ant. Hudon, 31 points; 2èmes, Mme J. Albert et Mlle M. A. Bégin, 23; 3èmes, M. et Mme René Carbonneau, 21; 4èmes, Mmes St-Laurent et H. J. Walsh, 20.

La semaine prochaine, il n'y aura pas de séance de bridge chez les Chevaliers de Colomb, afin de permettre à chacun d'assister aux cérémonies religieuses, à l'occasion de la semaine sainte.

Clinique et cours de secourisme.

Demain, à l'Ecole des Arts et Métiers de Lauzon, il y aura cours de secourisme.

Demain matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il y aura clinique de B. C. G. vaccin contre la tuberculose.

Portez le complet, le paletot de

"L'HOMME CHIC"

PAUL JEAN

18, Ste-Thérèse, Lévis.

Tél. : 1330

MAISON À VENDRE

dimension 25 x 35, 2 étages, 12 appartements. S'adresser **35, St-Dominique** à **Bienville, Tél.: 1145-R.**

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY

SOURCE

CAMILLE

Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales, maladies du foie et autres malaises.

En vente chez votre Pharmacien

AGENT GENERAL POUR LE CANADA

J.-ALFRED OUIMET, MONTREAL

Mots croisés

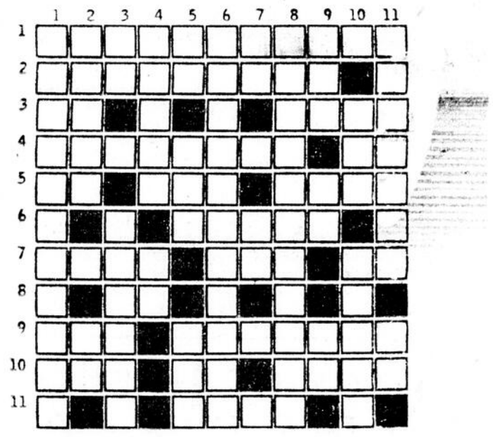

HORIZONTALEMENT

1 — Boutonner de nouveau.
2 — De l'Asie.
3 — Aperçu — Maman.
4 — Sans limites — Pronom personnel.
5 — Equerre — Argile rouge — Rôt.
6 — Grès grossier.
7 — Qu'on apporte en naissant — Adresse — Pronom personnel.
8 — Métal jaune.
9 — Plante textile — Nom donné à une file de bordages (pl.).
10 — Signifie et le reste dans une énumération — Fille d'Inachos — Excédé.
11 — Animaux têtus.

VERTICALEMENT

1 — Munir de vivres et de munitions.
2 — Espèce d'euphorbe — Pronom neutre anglais.
3 — Marque la répétition — Exprime par paroles ou par écrit.
4 — Lieu fertile dans un désert — Conjugaison.
5 — Ancienne note — Premières lettres de miaou — Par la voie de.
6 — Chatouillement.
7 — Dans quoi — Conjugaison.
8 — Instruments spéciaux servant à imprimer des numéros successifs.
9 — Venue au monde — Partie dure du corps humain—Lettre grecque.
10 — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise — Humeur aqueuse.
11 — Elire de nouveau — Pronom personnel.

Solution du problème d'hier

T	A	U	R	O	M	A	C	H	I	E
E	R	S	E	■	A	L	O	I	■	R
C	R	E	A	T	I	O	N	■	I	R
H	I	E	■	R	■	U	S	I	N	E
N	E	■	C	I	■	A	E	R	E	■
O	R	C	H	E	S	T	R	A	L	E
L	E	■	O	N	■	E	V	I	E	R
O	R	P	I	N	S	■	E	■	G	C
G	■	A	X	I	O	M	E	■	A	S
I	O	S	■	U	T	■	■	I	N	■
E	R	■	A	M	■	S	O	R	T	E

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4604

Elégante robe de matin dont la fraîcheur et l'élégance s'agencent harmonieusement. Facilement lavable et agréable à repasser. L'épaulette ondulée ajoute au charme de sa ligne princesse. Large poche indispensable à la maîtresse de maison.

Ce patron vous est offert dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20 ; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. Grandeur 16 requiert 5 3-8 vgs d'un matériel de 35 pouces de largeur.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS

L'EVENEMENT-JOURNAL,

QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

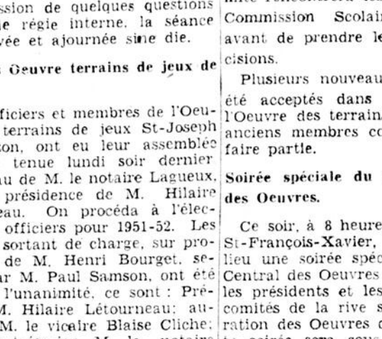

Aidez à Fortifier Vos Enfants avec

L'ÉMULSION SCOTT

Les garçonnets et fillettes qui vont en classe grandissent si vite et sont si actifs que beaucoup s'affaiblissent et deviennent nonchalants, sujets aux rhumes subits. Quand vous vous rendez compte de cela, pourquoi ne pas leur donner un bon tonique qui les aide à avoir une croissance saine, des os forts, de bonnes dents et un corps plus robuste? L'Emulsion Scott contient les *Vitamines* A et D *Naturelles* et autres éléments nécessaires pour donner de l'énergie et de la résistance. Les enfants sains et robustes résistent mieux aux maladies hivernales et guérissent plus vite. Achetez l'Emulsion Scott au goût agréable, économique—aujourd'hui même.

2F-49

ÉMULSION SCOTT

NON SEULEMENT UN TONIQUE—*MAIS UN ALIMENT ÉNERGÉTIQUE*

Le pétrole du Koweït rapporte chaque jour $40,000 à un cheik

Le Caire, Egypte, 15 (PA) Un cheik régnant sur une vaste étendue de 50 milles sur 70, l'Etat de Koweit, situé non loin des côtes torrides et humides du Golfe Persique, perçoit chaque jour un montant de quelque $40,000, libres de toutes taxes, qui constituent sa participation aux bénéfices résultant de l'exploitation du pétrole de son territoire.

L'argent qu'il reçoit, en roupies, va dans les coffres de banque du cheik Abdulla Al-Salim-Sabah. C'est un homme de bonne race qui vit dans un palais, possède un harem et porte le burnous blanc de l'arabe du désert. Il sert à ses invités un fort café arabe dans de petites tasses, possède une écurie de pur-sang arabes qu'il fait courir, et chasse la gazelle dans le désert. Il donne de fastueux banquets et ceux qui y participent doivent se laver les mains dans de l'eau de rose.

Il vit comme un souverain féodal, dans cette partie du monde qui n'est pas loin du lieu d'où est originaire Simbad le Marin. Le Koweït est le berceau des Arabes qui firent fortune longtemps, en organisant la pêche aux perles, la construction d'embarcations ou le commerce entre l'Asie et l'Europe.

En ces cinq dernières années, des richesses insondables ont été découvertes dans cet Etat, sous forme de nappes de pétrole. Et cette richesse a pour notable bénéficiaire : le cheik. Les spécialistes du pétrole affirment que les 125,000 Arabes du Koweït reposent sur la plus vaste des nappes de pétrole du monde, constituant une réserve d'au moins 11,000,000,000 de barils.

Le cheik a succédé à son cousin au mois de février 1950, après la mort de ce dernier. Il a été élu par le Conseil des Anciens, comprenant au moins 25 personnages importants des familles dirigeantes du Koweït.

La production quotidienne du pétrole atteint déjà 400,000 barils et les nouveaux puits fonctionnant, elle dépassera 500,000 barils.

Le Canada français et l'immigration

Le sujet très à l'ordre du jour "Les Canadiens-Français et l'immigration", sera l'objet d'une causerie samedi le 17 au cafétaria des Anciens de Laval, 50 rue Ste-Ursule. Le conférencier invité est M. André Patry, secrétaire des Relations extérieures de l'Université Laval. M. Patry parlera au cours d'un déjeuner-causerie à midi et demi.

Voici un secret que tout le monde doit savoir...

Comme c'est dommage que tant de gens manquent tout le plaisir, seulement parce qu'ils ne peuvent pas danser. Tout cela est si inutile, quand apprendre à danser est si facile et rapide à la manière d'Arthur Murray. Imaginez . . . en une seule leçon vous pouvez apprendre le pas magique — l'étonnante découverte d'Arthur Murray qui vous donne la clef de toutes les autres danses. Dès que vous savez ce pas, vous pouvez danser avec n'importe qui sur n'importe quelle musique. Oui, même si vous n'avez jamais dansé auparavant. Décidez de ne plus faire tapisserie. Venez ou téléphonez au studio aujourd'hui.

ARTHUR MURRAY

565 rue Saint-Jean

angle Turnbull, tél. : 5-8193

Le coeur gentil

Voici un roman qui diffère de la plupart des autres. C'est le récit de la vie d'une jeune fille à l'âme noble et simple qui répand le bonheur autour d'elle grâce à sa générosité, à son intelligence, à son amour.

Kay Hamilton

Ne manquez pas de lire le premier épisode dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à partir du 17 mars

(Copyright par Canada-Mondial)

LE MAÎTRE DES ROBOTS

Par Georges Fronval

Roman-feuilleton de L'Evénement-Journal

(Tous droits réservés)

No 21

Je me sentis immédiatement soulagé et, peu après, j'avais retrouvé ma forme et étais prêt à me rendre sans soutien devant le Maître du Monde. Celui-ci me demanda si j'étais revenu à de meilleurs sentiments et si j'étais disposé à lui obéir aveuglement. Il me fit savoir qu'il avait besoin de moi pour réparer l'appareil aux rayons Gamma et qu'il espérait qu'il me serait possible de mettre rapidement celui-ci en état. Comme je faisais quelques réticences et que je n'étais guère disposé à

LE MAITRE DES ROBOTS

être davantage son complice, le misérable aventurier entra à nouveau dans une violente colère et déclara qu'il ferait subir à ma fille Elfy le même traitement qu'à moi. Comme toujours, c'était l'odieux chantage qui revenait. Comme toujours, je dus céder. Je préférais supporter n'importe quel affront plutôt que de laisser l'infernale créature et ses acolytes toucher à ma petite Elfy.

Pendant quelques jours, travaillant lentement, j'essayai de remettre en état l'appareil détérioré. Tenax était continuellement derrière moi, insistant sans cesse, car il trouvait que je n'allais pas assez vite. Un jour, l'appareil était en état de marche et presque au point, il ne restait plus qu'à faire une ultime retouche après un dernier essai. Ce jour, c'était hier, et Tenax avait décidé de l'expérimenter dans la journée d'aujourd'hui. Le bombardement imprévu qu'il a subi, sans pouvoir riposter avec autant d'énergie qu'il l'aurait voulu, a contrecarré ses projets et a anéanti à jamais le redoutable engin. Tandis que les escadrilles d'avions survolaient le repire de Tenax, j'étais dans mon laboratoire, ignorant tout du drame qui se déroulait autour de moi. Comme je vous l'ai déjà dit, c'est vous-même, en faisant irruption dans mon appartement, qui m'avez mis au courant des incidents sensationnels qui devaient avoir sur la vie de chacun de nous des répercussions importantes.

Après dix minutes de pose, durant lesquelles Robert Marchal et ses compagnons s'étaient restaurés tout en écoutant le savant Suédois, l'explorateur Langeville donna le signal du départ.

La petite caravane était parvenue dans une région montagneuse et escarpée et le sentier qu'elle suivait serpentait au milieu des rochers, tout en longeant le bord d'un étroit ravin. Fréquemment, le reporter regardait le cadran de sa montre. Il songeait aux explosions qui devaient détruire la ville maudite et il se demandait si, après cinq heures de marche, ils auraient quitté la région dangereuse.

Comme l'explorateur Langeville, qui avait remarqué son air soucieux, lui demandait la raison de son inquiétude, le journaliste répondit :

— Il faut que nous soyons à quinze kilomètres de la ville mystérieuse pour être en sécurité. Nous n'avons pas de temps à perdre, car si à chaque étape nous avons franchi, durant les cinquante minutes de marche, près de cinq kilomètres, ceux-ci ne représentent à vol d'oiseau que deux à trois kilomètres. La route que nous suivons fait de nombreux lacets et détours. Tout à l'heure, nous marchions dans le sable, maintenant nous suivons des sentiers de mulet et nous devons fréquemment escalader des rochers abrupts, ce qui nous retarde terriblement.

— Votre remarque, mon cher ami, est juste, répondit l'explorateur Langeville, c'est pourquoi je vous proposerai de faire un sérieux effort et de marcher désormais sans nous arrêter. Dans quelques instants, nous aurons atteint le col que vous apercevez d'ici, et nous descendrons une route de l'autre côté du versant de la montagne. Nous serons alors plus en sécurité et nous pourrons nous abriter dans les grottes dès que nous entendrons les explosions.

Chacun se rallia à cette judicieuse remarque et le signal du départ fut de nouveau donné. Pour stimuler l'entrain de ses camarades, Ludovic Bougon, qui marchait juste derrière l'explorateur, entonna une chanson de route, qui fut reprise en choeur au refrain par tous les hommes, tous amusés de cette diversion imprévue.

Une demi-heure plus tard, le col était franchi et les rescapés descendaient d'un pas allègre un étroit sentier qui menait à quelques huttes dont on apercevait les toits de chacune émergeant au milieu des rochers.

Robert Marchal ne cessait de regarder sa montre et, à un moment donné, alerta ses camarades.

—Mais amis, le moment ne saurait tarder. Tenons-nous en état d'alerte, les six heures sont révolues, soyons sur nos gardes.

Quelques minutes s'écoulèrent puis, brusquement, un bruit sourd retentit dans le lointain. La première bombe venait d'éclater. Robert Marchal et ses compagnons se précipitèrent vers une petite caverne et, se plaquant contre la paroi rocheuse, demeurèrent immobiles, redoutant d'être atteints par des éclats de projectiles et des blocs de pierre.

La première détonation fut suivie peu après par d'autres plus violentes, tandis que vers l'Ouest le ciel se couvrait d'épais nuages noirs.

Les fugitifs se regardaient, le coeur étreint d'une indicible émotion, le moment qu'ils vivaient alors étaient pour eux capital. Ainsi, un véritable miracle s'était opéré. Ils étaient sortis sains et sauf d'un lieu d'où jusqu'alors personne n'était revenu. Ils avaient triomphé de Tenax, ils avaient réussi à anéantir ce qui restait de son oeuvre maléfique. Le but qu'ils s'étaient donné était atteint. Ils étaient largement payés de leurs souffrances et de leurs peines.

La petite troupe n'eut pas à redouter les effets de l'explosition. Les sourdes déflagrations provoquèrent bien quelques éboulis et avalanches, mais ils eurent la bonne précaution de demeurer terrés dans leur refuge pendant un certain temps. Ils en profitèrent pour reprendre des forces et même un peu de repos.

Tandis qu'étendus sur le sol, Robert Marchal et l'explorateur Langeville sommeillaient, et que la jeune fille préparait la collation que chacun devait prendre avant le départ, le professeur Staylonn tint compagnie à Ludovic Bougon, qui montait la garde à l'entrée de la petite grotte prêt à donner le signal à la moindre alerte.

Lorsque les voyageurs se remirent en route, le soleil était à son déclin, empourprant de lueurs sanglantes les cimes neigeuses de l'Himalaya qui s'étendaient au loin.

—Nous ne pourrons plus marcher bien longtemps, annonça l'explorateur Langeville, car d'ici une heure ou deux, l'obscurité sera complète. Le chemin ne présente pas actuellement de grandes difficultés, nous pouvons poursuivre notre marche sans crainte de nous égarer.

Une heure plus tard, Robert Marchal et ses amis parvinrent à un modeste village indigène, fait de quelques huttes misérables dans lesquelles vivaient quelques sauvages montagnards. Ceux-ci réservèrent aux nouveaux arrivants un excellent accueil et leur offrirent une large hospitalité. Tout en dévorant de bon appétit un fromage sec et dur comme de la pierre et en se désaltérant d'un lait aigre que leur avaient offerts leurs amis de rencontre, l'explorateur Langeville réussit à échanger quelques propos avec un homme âgé qui paraissait être le chef. Celui-ci était dans un état d'agitation extrême et roulait continuellement des yeux effarés.

Le guide de la petite troupe apprit que c'étaient les explosions qu'il avait entendues qui étaient la cause de cet effroi. Langeville, peu après, déclara à ses compagnons :

—C'est une chance que nous ayons été bien reçus par ces indigènes. Ils auraient très bien pu nous rendre responsables des pires méfaits et nous croire les complices des démons qui hantent les vallées voisines. J'ai réussi à les persuader que nous étions des amis et que les bruits sourds qu'ils ont entendus, répercutés par les milles échos de la montagne, ont été causés par la mort de mauvais génies contre lesquels nous étions en guerre et que nous avons terrassés. Voyez, notre nouvel ami est maintenant plus rassuré. Il égrène son chapelet à gros grains tandis que ses compagnons font tourner leur moulin à prières tout en marmonnant leurs sempiternelles litanies. Ils remercient Bouddha de les avoir épargnés et d'avoir envoyé pour les protéger des hommes plus forts que les démons de la montagne.

Comme il se faisait tard, Robert Marchal et ses compagnons se glissèrent sous l'une des tentes dans laquelle régnait une odeur âcre et écoeurante, qu'ils supportèrent néanmoins. S'étant roulés dans des peaux de yacks, épuisés de fatigue, les fugitifs s'endormirent. Pour la première fois depuis longtemps, ils allaient passer une nuit calme et dénuée de toute inquiétude.

La fin de leurs épreuves approchait.

?I

Le lendemain, vers midi, après avoir passé la matinée aux derniers préparatifs, Robert Marchal et ses compagnons reprirent leur marche sous la conduite de l'explorateur Langeville. Aucun incident fâcheux ne se produisit et, vers quatre heures de l'après-midi, la petite caravane parvint jusqu'à un monastère de lamas, à la porte duquel ils frappèrent et où l'hospitalité la plus franche leur fut offerte. Les moines bouddhistes, après force courbettes et salutations, invitèrent les voyageurs à se reposer et à se restaurer, leur conseillant d'attendre jusqu'au lendemain matin pour continuer leur route. Un des leurs, en effet, devait se rendre à Lahssa et pouvait non seulement leur servir de guide jusqu'à la ville sacrée du Thibet, mais aussi les recommander chaudement auprès du Grand Lama et leur faire obtenir les autorisations indispensables pour demeurer dans la ville aux vingt mille monastères.

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

84e année — No 256 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, JEUDI 15 MARS 1951 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Les attitudes du Canada aux yeux d'un diplomate parlant à Québec

"Partout j'ai trouvé dans votre pays une note plus ferme de décision à l'égard des problèmes mondiaux qu'il est nécessaire de maintenir si le Canada veut garder sa personnalité en tant que nation", déclarait hier midi S. E. M P.-E. Naggiar diplomate français à sa retraite, lors d'un déjeuner du Comité France-Amérique tenu au club de la Garnison, sous la présidence de l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province de Québec.

M. Naggiar, qui fut consul général de France à Montréal de 1921 à 1924, se dit très heureux de revenir au Canada pour renouer d'anciennes relations. M Naggiar, qui est Grand Officier de la Légion d'Honneur, quittait recemment le service diplomatique après une longue carrière, au cours de laquelle il servit comme ambassadeur en Chine et à Moscou, où il se trouvait aux années troublées de 1938 à 1940.

Après la guerre M Naggiar reprenait sa carrière diplomatique, et en 1946, il fut délégué de son pays à la première assemblée générale des Nations-Unies. Il fut également délégué à la Commission alliée d'Extrême-Orient pour le Japon de 1945 à 1948. Il servit également au ministère des Affaires étrangères à Paris.

Au début de son allocution, M. Naggiar indique ce que doit être la qualité primordiale d'un diplomate en citant le conseil du duc de Choiseul à un jeune diplomate que la "finesse diplomatique consiste dans la vérité dite parfois avec force, mais toujours avec bonne grâce". Un diplomate doit toujours dire la vérité, poursuit M. Naggiar et cela est vrai sauf peut-être dans un de mes derniers postes (faisant allusion à la Russie), mais on cherche encore quel langage il faudrait prendre pour se faire comprendre d'eux".

M. Naggiar parle ensuite du Canada pour dire combien il est heureux de voir les progrès immenses accomplis par notre pays depuis les années où il était consul à Montréal, et de réaliser le rôle important que notre pays tient actuellement sur la scène internationale et dans le monde diplomatique. Il rappelle qu'il a été témoin de nos premiers pas dans ce domaine, aux jours ou Lloyd George, étant premier ministre de Grande-Bretagne, menaçait de déclarer la guerre à la Turquie, entraînant derrière lui tous les pays de l'Empire. Mais, le t. h. Mackenzie King alors premier ministre, avait dit aux Communes que le Canada ne serait en guerre que si le Parlement votait dans ce sens, amenant la chute du gouvernement de Lloyd George.

Puis les événements marchèrent et le Canada a pris sa place dans le monde diplomatique. C'est grâce à M. King, dit M. Naggiar, si cette idée a pu faire son chemin et finir par s'imposer. "Alors l'ascension du Canada se poursuivit vers la haute dignité qui est la sienne actuellement".

M. Naggiar a terminé en disant qu'il est important que notre pays conserve sa personnalité humaine actuelle qui est à la fois d'expression française et anglaise, et qui forme son caractère nécessaire à la conservation de son rang.

(Suite a la page 4. col.)

La police ne parle pas inutilement

Philadelphie, 15. (PC) Jacob Goldberg, 58 ans, chauffeur de taxi, sait maintenant qu'il doit tenir compte des avertissements de la police. Il a été condamné à payer une amende de $1,025 hier, la plus forte jamais imposée à Philadelphie pour des violations de lois du trafic. La police a déclaré que Goldberg n'a prêté aucune attention à 81 semonces qui lui ont été faites l'an passé pour stationnement interdit.

Causerie de Me Gérard Couillard

"Mourir sans testament est un moyen certain de laisser parmi les siens un souvenir désagréable et à ses avocats, une partie de sa fortune". C'est par ces paroles d'un juriste eminent que Me Gérard Couillard, notaire, terminait hier soir, une causerie sur le sujet: "Votre contrat de mariage", prononcée devant les membres du Jeune Commerce du District de Québec, réunis au restaurant Monaco, pour leur dîner-causerie régulier. Presenté par le notaire Fernand Jobin, le conférencier fut remercié par un autre confrère, le notaire Bernard Corriveau.

Au début, le conférencier expliqua que dans l'ordre temporel, le mariage forme une société d'interets pécuniaires exigeant des règles pour présider aux diverses situations qui peuvent se présenter dans les relation juridiques entre les époux ou avec les tiers. Puis il détermine les événements variés qui ont conduit les jeunes fiancés de toutes classes dans les bureaux des notaires alors qu'autrefois le contrat de mariage n'était que l'apanage des riches. Ces facteurs: l'expérience de nos pères, les crises économiques, l'instabilité des fortunes, une plus grande circulation des valeurs mobilieres, et l'audace quasi-temeraire dont font preuve certaines gens. "Bien que le contrat de mariage ne soit pas obligatoire, dit-il, plusieurs foyers se seraient évité le désastre avec l'aide l'un tel contrat".

C'est alors que Me Couillard répond à trois questions, savoir: Qu'est-ce que le contrat au point de vue légal? Quelles sont les lois du Quebec relativement au contrat de mariage? et, quel est le regime sous lequel les époux tombent s'ils ne font pas de contrat de mariage?

Plus loin, Me Couillard explique les buts et les avantages d'un contrat de mariage. "Etablir le régime matrimonial qui convient le mieux aux futurs époux; favoriser les donations aux futurs et permettre au mari d'avantager son épouse et assurer la protection des époux et de la famille en leur garantissant un foyer intact".

En terminant son expose, Me Couillard, ne craint pas de conseiller entre tous les regimes; celui de la séperation de biens qui crée l'indépendance pécuniaire des époux, qui assure leur crédit, la stabilité et la securité de leurs patrimoines et surtout la garantie du foyer.

Outre les personnages plus haut mentionnés on remarquait à la table d'honneur: M. Jacques Avard président du Jeune Commerce, Me Guy Pouliot, directeur du mouvement et M. Raymond Ferland, pres. du comité des diners-causeries.

La journée d'un médecin

Montréal, 15. (PC) Le Dr Donatien Marion, chef du département d'obstétrique à l'hôpital Notre-Dame à Montréal, déclare qu'il accomplit un beau travail. Voici ce qu'il a fait la nuit de mardi à mercredi. Avant minuit, trois naissances simples; de minuit à 1 h. du matin, le médecin délivre des jumeaux; à 11 heures du matin, il délivre de nouveau des jumeaux; à 11 h. 45 du matin, il délivre des triplets; à midi, il ferme sa valise à instruments, déclare que les 13 et 14 mars sont "uniques" et se prépare à partir en congé en Floride.

Participation élevée

St-Vital, Man., (CP. Il est estimé que le gouvernement municipal a coûté $28.03 par tête d'habitant durant l'année 1950 dans cette communauté sururbaine de Winnipeg. St-Vital a une population de 20,000 âmes.

Revue des modes de L'Evénement-Jounal

L'Evénement-Journal publiera demain matin avec son édition régulière, sa revue des modes printanières, un intéressant supplément préparé à l'intention des Québécois et Québcoises qui renouvellent présentement leur garde-robe pour la belle saison.

En plus des articles traitant des nouveaux styles, tissus, couleurs, etc., en vogue ce printemps, les lecteurs y trouveront une foule de sujets de nature à les intéresser, quelle que soit leur sphère d'activité. Les maisons d'affaires de Québec ont profité de la publication de ce supplément pour adresser leurs messages du printemps à leurs clients, et les inviter à voir leurs nouvelles collections.

Vous aimerez lire ce supplément, demain, et le conserver ensuite pour futures références. Il est publié avec l'édition régulière à cinq cents.

Une enquête prochaine sur les activités du comité des taxis

Le recorder en chef de la cité sera appelé, incessamment, à présider une enquête publique et complete sur l'activité de feu le comité municipal des taxis et des officiers de la police qui faisaient rapport à ce comité, par suite d'une décision prise à l'unanimité par le comité administratif, hier matin. Rencontré par les journalistes, hier après-midi, S. H. le recorder en chef Emile Morin a déclaré qu'il n'a encore fixé aucune date, mais qu'il le fera dès qu'il sera fixé exactement sur la fonction de cette enquête.

C'est l'échevin Joseph Matte, président du ci-haut comité des taxis, qui a exigé la tenue de cette enquête destinée à éclaircir certains faits obscurs. Au cours de la même séance, le chef-adjoint Gérard Girard, en charge de la circulation, fut appelé par M. Matte à fournir des précisions sur deux chauffeurs qui auraient été "endurés" par le comité des taxis.

M. Matte a abordé la question de l'enquête en disant qu'il avait pris connaissance d'une nouvelle déclarant que le conducteur de taxi Marcel Laverdière avait l'intention de demander que son cas soit considéré. On sait que le comité administratif avait refusé mercredi dernier de se rendre à une recommandation du comité du taxi voulant que le permis de Laverdière soit révoqué. Vendredi, M. le pro-maire Alphonse Boutet ayant changé d'idée, le comité administratif avait refusé le permis, ce qui n'entraîna pas moins l'abolition du comité du taxi dont le président, M. Matte, avait démissionné mercredi.

Hier matin, M. Matte a déclaré vouloir se rendre plus loin que la requête du conducteur Laverdière. I. a demandé à ses collègues de décréter l'instruction d'une enquête publique. "Ce que j'ai fait dans le passé", dit M. Matte, "je suis convaincu de l'avoir fait en administrateur et non pas en "patronneux". On laisse planer dans le public le doute que le comité du taxi et son président n'ont pas agi en certain cas . . J'entends prouver que c'est la crapule du taxi qui a voulu se débarrasser de Jos.Matte parce qu'elle savait qu'elle se ferait expulser.

"Que le recorder en chef de la ville soit avisé de se mettre en communication avec les interessés et que les avocats de la ville soient autorisés à défendre les intérêts de qui de droit".

M. Légaré ayant suggéré que M. Matte abandonne l'idée de faire tenir une enquête en prétendant qu'il devait se montrer "supérieur aux accusations venant d'en bas, M. Matte réplique qu'il tenait à l'enquête parce qu'il voulait défendre l'honneur de son ancien comité et l'honneur de la police.

M. Matte ajouta qu'une accusation avait été lancée en l'air ce matin à l'effet qu'un certain conducteur de taxi condamné pour vol aurait eu quand même la permission de continuer à opérer. Sur ce point, l'échevin de St-Roch demanda que le chef-adjoint Gérard Girard fournisse des renseignements à ce sujet au comité administratif. Pendant que quelqu'un allait avertir M. Girard de se présenter au comité, M. Edgar Caron déclara être en faveur de la suggestion de M. Matte "afin de donner satisfaction à tout le monde". M. Damase Blais, siégeant en l'absence du pro-maire, M. Alphonse Boutet, demanda si tous les membres du comité approuvaient M. Matte. Personne ne répondit. Le silence indique que la proposition était adoptée à l'unanimité.

Les deux chauffeurs

A l'arrivée du chef-adjoint Girard, quelques instants plus tard, M. Matte lui demanda si le rapport voulant que le comité ait protégé un conducteur de taxi arrêté pour vol avec violence était véridique. M. Girard réplique qu'il était faux. Il ajouta que l'automne dernier, un conducteur de taxi fut arrêté pour vol avec violence, qu'il y eut procès mais que l'accusé fut acquitté.

M. Matte lui demande ensuite des explications sur un deuxième rapport à l'effet qu'un autre conducteur, impliqué dans une cause criminelle, ait été protégé par le comité. M. Girard déclara qu'il s'agissait dans le cas cité d'un conducteur qui serait allé "faire un pique-nique" au pont de Québec. Il aurait attaqué une jeune fille dans l'intention de la violer. Il ne put réussir parce que la jeune fille se débattit. Arrêté et cité devant un tribunal le conducteur fut condamné pour assaut et lésions corporelles.

Le cas du conducteur fut soumis au comité du taxi le 28 septembre mais le comité attendit avant de se prononcer d'obtenir de plus amples renseignements. M. Girard expliqua que, comme il devait partir pour l'Europe le 13 octobre, il écrivit au conducteur concerné et lui enjoignit de se presenter à la prochaine séance du comité du taxi. La séance eut lieu le 16 octobre mais le conducteur ne se présenta pas.

Par résolution, le comité décida qu'une lettre enregistrée serait adressée au conducteur pour lui dire de faire acte de présence. Ce fu ensuite les élections municipales e la période des Fêtes. Le comité ne siégea pas et l'on s'aperçut, à la première séance, le 29 janvier, que le secrétaire avait oublié d'envoyer la lettre enregistrée. Il fut décide de régler son cas lors du renouvellement des licences.

Le comité ayant été aboli par la suite, le cas fut refere a l'état-major de la police qui quelques minutes après le départ du comité administratif de M. Girard soumit une recommandation a l'effet d'annuler indéfiniment le permis du conducteur. Le comité administratif se rendit à la suggestion des policiers.

Echos de l'hôtel-de-ville

Tribulations des chroniqueurs

Les journalistes qui s'occupent de la chronique municipale, à l'hôtel de ville de Québec, connaissent présentement un peu le même sort que les encombrantes "personnes déplacées" qui inondaient l'Europe à l'issue de la dernière guerre. C'est ainsi qu'ils ont dû forcément déménager à trois reprises au cours des quelques derniers jours. On s'est d'abord emparé de leur local fraîchement rénové pour y préparer les avis de votation pour l'élection du 9 avril prochain. De l'extrémité de la salle du conseil où on les avait installés provisoirement, voici que le comité administratif les a contraints, hier, de ficher le camp vers une cabine qui n'a peut-être pas six pieds de côté, et où ils durent taper leur copie debout, par terre et sur l'unique chaise qui s'y trouvait.

C'est l'édile A.-Hidola Légaré qui, pour mieux entendre la lecture des rapports par le gérant de la cité, M C.-R. Fontaine, invita les journalistes à "aller faire leur bruit ailleurs". Ces derniers demandèrent et obtinrent un bref ajournement du comité administratif pour permettre l'évacuation de leurs pupitres. Rien ne fut fait et seuls les dactylographes prirent le chemin de la cabine précitée.

Le trésorier, M. Fontaine, offrit aux journalistes d'aller travailler dans son bureau, après que le président de la séance, l'échevin Damase Blais eut simplement suggéré qu'on "les installe dans le corridor", momentanément. A l'hôtel municipal, le métier de journaliste est instable, itinérant et plein d'imprévu.

Fermez les portes

Une malheureuse porte qui n'était pas sur ses gonds s'est quand même fermée avec l'ouverture de la séance du comité administrtif, hier matin. L'échevin A.-Hidola Légaré, qui désire siéger dans la paix du huis clos absolu, ayant aperçu béante la porte qui mène au bureau où greffier — en ce moment occupé à recevoir du notaire H.-F. Méthot un reçu du dépôt de $200 qu'il venait d'effectuer à la trésorerie de la cité — a demandé que l'on ferme immediatement toutes les portes. Or, la porte avait été enlevée pour permettre aux ouvriers de poser le tapis dans le bureau du greffier. Par contre, deux portes dessinaient leurs rectangles vert pâle sur les murs de la salle. Des échevins se devouerent, et les deux portes arrivèrent à l'ouverture en même temps. Un bref conciliabule s'ensuivit, avec le résultat que le porte fut fermée — sans quoi M. Légaré n'aurait pas siégé au comité.

300 x $14.37 : $4.311

La maison "P.-E. Boutet" vient d'obtenir du comite administratif, le contrat pour fourniture au service de la police de 300 paires de bottes au prix de $14,37 la paire, soit un montant de $4.311.

Le mardi desormais

A la suggestion de M. l'échevin Joseph Matte, le comité administratif a accepté hier matin de tenir désormais ses séances le mardi après-midi au lieu du mercredi matin. Le comité siège le matin depuis environ un mois. C'est une tentative qui avait été suggérée par M. le maire Lucien Borne. M. Matte a déclaré que la tentative avait assez duré et il proposa que le comité siège aux mêmes heures qu'auparavant, le mardi après-midi. L'échevin du quartier St-Roch a ajouté que plusieurs échevins étaient maintes fois incommodés par la tenue des séances le matin — surtout par les enterrements.

Le marché St-Sauveur

M. l'échevin Gabriel Boucher a fait pression hier matin sur ses collègues afin que ces derniers l'aident à trouver un nouveau marché pour le quartier St-Sauveur. Ce quartier n'a plus de marché pour ainsi dire depuis que la halle St-Pierre a été incendiée. Il a été décidé à la suite de la requête de M. Boucher que les quatre édiles de St-Sauveur ainsi qu'un ingénieur de la ville rencontreraient sous peu les Rev. Soeurs de l'hôpital du Sacré-

(Suite à la page 15, 5e col.)

Nouvelle base chilienne dans l'Antarctique

Santiago, Chili, 15. (PA) La Nacion, journal du gouvernement chilien, a annoncé qu'une troisième base cilienne a été établie dans l'Atlantique. La nouvelle arrive au moment où des rapports de Londres disent que l'Angleterre a l'intention d'entreprendre une action diplomatique si la base est établie, parce qu'elle pense qu'il s'agit d'une violation de la souveraienté anglaise. L'Angleterre, le Chili et l'Argentine ont des revendications en conflit sur les territoires de l'Antartique.

S. E. Mgr M. Roy et la Croix-Rouge

L'Archevêché nous transmet la communication suivante en rapport avec la prochaine campagne de souscription en faveur de la Société canadienne de la Croix Rouge:

La campagne annuelle de souscription en faveur de la Croix Rouge aura lieu au début du mois d'avril. Cette oeuvre de bienfaisance apporte de nombreux secours aux malades surtout par les cliniques de donneurs de sang, et aux sinistrés. Nombreux sont ceux qui ont reçu son aide au cours des désastres de Rimouski et de Cabano.

Messieurs les Curés voudront bien l'encourager de leur parole en la recommandant à l'attention de leurs paroissiens le dimanche 8 avril prochain.

Archevêché de Québec, le 12 mars 1951

Maurice Roy,
Archevêque de Québec

L'inauguration d'une bibliothèque

Plusieurs personnalités religieuses et civiles se sont jointes au public pour assister hier soir à l'inauguration officielle d'une succursale de la bibliothèque de l'Institut Canadien fondée à St-Charles de Limoilou sur demande expresse des autorités municipales.

Dans son allocution d'inauguration, le président de l'Institut Canadien, M. Jean Bruchesi, a souligné le rôle important qu'a joué depuis au-delà d'un siecle l'Institut qu'il dirige pour implanter chez nous une culture intellectuelle rayonnante.

"Ce qui fait qu'une nation est véritablement grande, ce n'est pas tant ses richesses materielles, mais surtout sa culture intellectuelle, a dit M. Bruchési. Le Canada ne s'imposera à l'attention des nations étrangères que le jour ou il produira de grands artistes dans tous les domaines, ajouta-t-il.

"C'est le but que poursuit l'Institut Canadien en repandant le livre, le meilleur ami de l'homme qui, conclut le président demeurera toujours le principal instrument pour la poursuite et l'acquisition de cette culture intellectuelle indispensable".

Au nombre des invités, on remarquait, outre le conférencier, le vice-président de l'Institut, le colonel Ernest Légaré, M. Alphonse Desilets, secrétaire, les RR. PP. Robert, o.f.m., cap., et J. A. Desjardins o.m.i., M. A.-F. Mercier, gérant général du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal", le Dr Eustache Morin, M. Eugène L'Heureux, directeurs de l'Institut Canadien, et M. Henri Boissonneault, bibliothecaire de la nouvelle succursale.

La reunion fut clôturée par la présentation de projections lumineuses fournies par le Service provincial de Ciné-Photo.

R. Madore libéré et non pas acquitté

Un jeune homme de Québec, Roméo Madore, qui avait été accusé de vol avec effraction, a été libéré, hier par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, après que le procureur de la Couronne eût annoncé à la cour que l'on avait décide de retirer la plainte, ne pouvant faire de preuve contre l'accusé. La comparution a été fort brève, marquée surtout par le silence amusé de l'avocat de la défense devant l'embarras et les périphrases de l'avocat de la couronne démuni de ses moyens pour un instant.

Le jeune homme allait sortir quand le juge l'a rappelé pour lui souligner une nuance: Vous êtes libéré, dit le président du tribunal, et non pas acquitté. Madore n'eut aucune objection à cette précision.

L'accusation voulait que dans la nuit du 31 janvier au 1er février l'accusé se soit introduit avec effraction dans le bureau de M. Réal Dupuis, et y ait soustrait un moine électrique d'une valeur de $125.

Gain de cause à Roger Lavoie

L'hon. juge E.-R. Angers, de la Cour de l'Echiquier, siégeant hier à Québec pour une dernière journée, a rendu jugement dans la cause de Roger Lavoie contre le Roi à la suite d'un accident d'automobiles survenue à l'intersection des rue Ste-Catherine et St-Ambroise, entre la voiture de M. Lavoie et une automobile du ministère des Anciens Combattants. L'action, originairement au montant de $213.80, a été maintenue par l'honorable juge au montant de $193.80. Le juge dans son jugement oral, a ajouté que le pétitionnaire avait droit à ses frais, contre l'intimé, en l'occurence Sa Majesté le Roi. Une demande reconventionnelle, au montant de $64.60, a été rejetée avec dépens contre le défendeur. M. Gabriel Belleau agissait comme greffier de la Cour, qui siégera la semaine prochaine à Montréal, pour revenir à Québec le 7 mai.

Les fabricants de crème glacée terminent leur congrès à Québec

La présentation du nouveau conseil de direction de l'Association des fabricants de crème glacée, au cours d'un dîner hier soir au Château Frontenac, a termine le congrès de deux jours de cette association.

C'est M. Pierre Charest, de Montréal, qui a été élu président pour la prochaine année. Il aura pour le seconder le vice-président, M. Paul-A. Côte, de Québec; le secretaire, M. Eugène Lacombe, également de Québec, et le trésorier, M. Paul Dauphinais, de Montréal.

Les directeurs pour les cinq régions de l'Association ont aussi été choisis, comme suit:

région de Montréal, MM. Albert Beaubien de Montréal, et Anathase Comtois, de Terrebonne.

région de Québec, MM. Marcel Rochette et Robert Bernier, de Québec, et Bertrand Grimard, de Chicoutimi;

région de la Mauricie, M. Roch Grenache, de St-Damiens de Brandon;

région des Cantons de l'Est, MM. Gonzague Gregoire, de Drummondville, et Douglas R. Armitage, de Sherbrooke;

région du Nord-Ouest Québecois, M. L.-P. Dallaire, de Rouyn.

Le conférencier du déjeuner était M. Charles de L. Migneault, c.r., président de la Commission municipale de Québec. Dans une brève causerie sous le titre "Les sentiers battus", M. Migneault dit un mot de la Commission municipale et traita du développement industriel de notre province.

L'invité d'honneur constate que la province s'industrialise, et qu'elle vit autant aujourd'hui de son industrie que de son agriculture. Ce fait a produit une conversion totale dans le domaine économique. "Il reste maintenant à mener à bien l'évolution scientifique", a-t-il fait remarquer. L'école des Hautes-Etudes de Montréal et l'ecole de Commerce de Québec, qui dispensent l'enseignement à un nombre d'étudiants toujours croissants, contribuent à développer les hommes compétents dont nous avons besoin.

Parlant de l'emigration vers le sud, M. Migneault déclare que cet exode des années passées a laissé des vides qu'il importe de combler. Il termine en assurant aux hommes

(Suite à la page 4, 4e col.)

Présomption contre le chauffeur dans un accident d'automobile

Dans une cause d'accident d'automobile, la présomption est contre l'individu qui conduit une voiture et qui frappe quelqu'un se trouvant en avant de lui. S'il ne le voit pas, il faut qu'il explique pourquoi.

Tel est le principe énoncé dans un jugement de l'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieur, déposé hier au greffe.

Le jugement maintient l'action du demandeur, M. Philippe Lamontagne cultivateur de St-Anselme, et condamne le défendeur, M. Léo Brousseau, de St-Léon de Standon, du même comté de Dorchester, à payer au demandeur la somme de $339.67, avec intérêts et dépens.

Le demandeur, propriétaire d'un tracteur, alors que son frère le conduisait du nord au sud, entre St-Henri et St-Anselme, fut frappé par le camion du défendeur, le 15 novembre 1949.

La preuve demontre, dit le jugement, que le tracteur circulait à sa droite, et le défendeur prétend qu'il ne le vit qu'à 10 ou 12 pieds. Il ne ne des parties.

La preuve demontre, dit le jugement, que le tracteur circulait à sa droite, et le défendeur prétend qu'il ne le vit qu'à 10 ou 12 pieds. Il ne ne des parties, selon lui, parce qu'il faisait noir et qu'il n'y avait pas de lumière sur le tracteur entin que la chaussée était glissante et qu'il s'échappait du sol une certaine buée.

Le conducteur du demandeur affirme qu'il faisait encore clair et que le défendeur allait très vite. Le tracteur dit le jugement n'avait pas l'obligation d'avoir une lumière à l'arrière avant cinq heures et 11 minutes, en raison de l'heure du coucher du soleil ce jour-là. Le tracteur est de couleur rouge et il est bien visible, suivant les témoins. Si le défendeur n'a pas vu le tracteur c'est parce qu'il allait trop vite ou qu'il était distrait. La route a 22 pieds d'asphalte à cet endroit, et trois pieds d'accotement solide de gravier. La route est droite, et le tracteur n'occupait que 6 pieds à droite de la route. Il est impossible que, même s'il faisait noir, le défendeur n'ait pas vu le tracteur, si ses phares étaient allumes. Le montant des dommages est admis par chacune des parties.

L'Assemblée législative fête le saint patron de l'Irlande

Comme on avait célébré, par anticipation, mercredi dernier, l'anniversaire de naissance de l'honorable Maurice Duplessis, l'Assemblee Legislative a fêté hier le saint patron de l'Irlande, C'est M. Frank Hanley, député de Ste-Anne, irlandais de naissance, qui avait pris l'initiative de la célébration de la fête de St-Patrick qui tombe le 17 mars.

M. Hanley avait fait déposer sur les pupitres de l'hon. Maurice Duplessis et de M. G.C. Marler des gerbes d'oeillets verts. M. Hanley a prononcé un bref discours pour féliciter l'honorable Maurice Duplessis du traitement juste qu'il accorde aux minorités dans la province de Quebec. M. Hanley a rappelé les relations cordiales qui ont toujours existe entre la minorité anglaise et irlandaise et la majorité canadienne-française et il a remercie la majorité de cette cordialite.

M. Duplessis a repondu à M. Hanley. Il a remercié le député de Ste-Anne pour l'envoi de fleurs en cette circonstance, puis il a rendu hommage à la race irlandaise, à ses qualités et au saint patron de l'Irlande, St-Patrice.

"La vie du saint patron de l'Irlande et la façon dont les Irlandais sont demeurés fidèles à leur foi, à travers les siecles, prouvent que les valeurs spirituelles sont durables et qu'elles representent quelque chose qui ne pourra jamais être remplacé par les valeurs matérielles", a dit le chef du gouvernement.

Rappelant que les Irlandais ont toujours joué un rôle important dans la vie publique de la province de Québec, M. Duplessis a termine son discours en faisant un éloge des qualités insurpassables de la race irlandaise.

Le leader de l'opposition, M. George-C. Marler, a pris la parole pour dire que les Irlandais et l'Opposition libérale ont quelque chose de commun: ils sont ordinairement tous les deux contre le gouvernement. M. Marler a ensuite rendu hommage aux Canadiens et spécialement aux Canadiens d'origine irlandaise.

"Les Irlandais, dit M. Marler, ont, de tout temps, porté plus d'interêt aux affaires politiques de la province et du pays que tout autre groupe racial. Parmi les principales qualités du groupe irlandais, je note surtout son indépendance, parce qu'il a toujours été désireux de combattre pour ses droits".

Le ministre des Mines, l'hon. C.-D. French, a répondu, au nom des Irlandais du gouvernement et de l'Union nationale, que les Irlandais ont joué un grand rôle dans l'histoire du Canada, en général, et de la province de Québec en particulier".

Dr Roland LAVOIE
Gradué du Mass. Eye & Ear Infirmary
OREILLES — NEZ — GORGE
CHIRURGIE PLASTIQUE
Bureau: 3-1755 — Rés.: 7-8111
3 CLAIRE-FONTAINE, Coin St-JEAN

La grippe vous a-t-elle fatigué?
Souvent, après une forte grippe, vous perdez l'appétit, les nerfs sont à fleur de peau, et vous n'avez plus de repos. Les pilules Milburn pour la santé et les nerfs, contenant du fer et autres reconstituants, vous aideront à vous remettre sur pied très rapidement. Cette formule vous fera regagner votre appétit et vous redonnera cette sensation d'être bien portant. Si les suites de la grippe vous tiennent abattu, les pilules Milburn pour la santé et les nerfs vous remettront rapidement. A toutes les pharmacies, 65c.
essayez
MILBURN'S HEALTH and NERVE PILLS

BIRKS
avant de décider

BUREAUX A SOUS-LOUER
1 ou 2 petites chambres à sous-louer pour bureaux, avec éclairage, service téléphonique, ascenseur et autres avantages. Prix raisonnable; possession immédiate. S'adresser à: téléphone 2-4744 de 10 hrs am à 5 hrs pm ou par lettre à casier postal 604 Québec.

Les Hommes Distingués préfèrent... VICKERS' London Dry GIN
★ VICKERS' EST DISTILLE AU CANADA ET DISTRIBUE PAR Calvert

LA PÂTE DENTIFRICE
MACLEANS
AU PEROXYDE
Rend les Dents plus Blanches

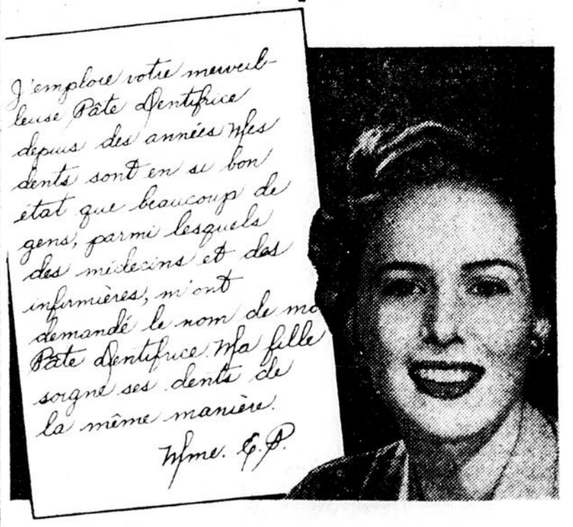

Neutralise les Acides et COMBAT la CARIE DENTAIRE
Rafraichit la Bouche et SUPPRIME la MAUVAISE HALEINE
Enlève les taches et REND les DENTS PLUS BLANCHES

Si vous voulez une pâte dentifrice qui vous donne des dents plus blanches, plus attrayantes—*plus* une propreté et une protection surprenantes—achetez de la Pâte Dentifrice Macleans au *Peroxyde*. Sa formule exclusive aide à arrêter la carie dentaire en neutralisant l'excès d'acidité dans la bouche et en dissolvant la pellicule qui se forme sur les dents—enlève les taches ternes—polit les dents et les rend d'un blanc étincelant—adoucit l'haleine tout en nettoyant. Essayez Macleans—*et n'oubliez pas que le meilleur moyen de prévenir la carie dentaire est de se brosser les dents après chaque repas!*

MACLEANS PEROXIDE TOOTH PASTE

SE FAIT DES AMIS PARTOUT!
EXPORT WHITE LABEL ALE
C'est une bière EXPORT!

Entre Canadiens de bonne volonté

—o—

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salaberry, Québec.

—1901— —o—

Derniers spasmes du colonialisme

par Eugène L'HEUREUX

Les progrès du Canada dans la voie d'un nationalisme sain s'avèrent plus rapides que jamais. Même quand notre pays, pour des raisons d'ordre supérieur, fait des concessions inévitables à ses partenaires de la vie internationale, il pose aujourd'hui ces gestes sans verser dans l'esprit abject du colonialisme politique.

Le gouvernement canadien sait tenir le juste milieu entre la veulerie des peuples primitifs et cette espèce de sotte fierté qui rend les collectivités ingouvernables, là où elle prédomine.

En certaines régions de notre pays, le colonialisme a la vie plus dure que dans les milieux parlementaires, si nous en jugeons par le combat auquel nous fait assister l'article suivant, publié par "The Rural Cooperator", organe de l'Ontario Federation of Agriculture" :

"Nous assistions, l'autre soir, à un banquet. Au moment du café, le président réclama le God Save the King, puis un toast au roi. Cela fait, il demanda l'hymne national des Etats-Unis et une santé du Président des Etats-Unis.

"Ces pratiques tendent à devenir une habitude, aujourd'hui, dans les réunions mondaines. A notre avis, c'est une mauvaise habitude . . .

"Nous nous demandons souvent ce que de parfaits étrangers pourraient bien penser, en de telles circonstances. Ils verraient derrière la table d'honneur les drapeaux entrecroisés de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Ils entendraient des toasts aux chefs de l'Angleterre et des Etats-Unis, et l'hymne national de ces deux pays.

"Ils ne verraient pas de drapeau canadien, n'entendraient pas l'hymne national canadien, n'entendraient pas de toasts en l'honneur du chef de l'Etat canadien.

"Ils se demanderaient assurément quel peut bien être le statut exact de ce pays. Nous aussi, nous commençons à nous le demander.

"Le Canada est aujourd'hui autonome, souverain, libre et égal aux autres nations du monde. Il n'est le satellite ou la marionnette de personne. Si le peuple canadien possède le moindre atome de self-respect il va sûrement s'objecter à tous ces stupides salamalecs devant nos voisins britanniques ou américains.

'Bien sûr, ce sont de bons voisins, et nous les aimons et les respectons, et rajoutez-en, si vous voulez. Mais là n'est pas le point. Le point, c'est que nous possédons maintenant notre propre nationalité, et, dans nos usages sociaux, nous devrions indiquer et affirmer que nous en sommes fiers.

"Il est épatant d'honorer ses voisins ; mais doit-on en conséquence mépriser et ignorer l'honneur de sa nationalité ?

"Pourquoi ne pas chanter O Canada dans nos banquets ? Pourquoi ne pas porter la santé du Premier Ministre du Canada ? Après tout, quel que soit son parti politique, il est le plus haut représentant du peuple souverain et libre du Canada. Ou, si vous tenez aux formes, pourquoi pas un toast au Gouverneur général ?

"Buvez aussi à la santé de Sa Majesté et du président des Etats-Unis si vous y tenez. Mais grand Dieu ! montrons que nous sommes Canadiens, un peuple libre, indépendant et fier de l'être !"

x x x

Le "Devoir", à qui nous empruntons cette reproduction, la fait suivre du commentaire suivant de notre confrère André Laurendeau, qui nous paraît juste dans son ensemble :

"Le "Rural Cooperator" parle d'or. Il administre une bonne râclée à plus d'un Québecois. Sauf la concession au Vice-Roi, nous sommes en plein accord avec lui. Seigneur, donnez-nous plus de ces Canadiens-là. Avec eux, il y a moyen de faire un pays".

Le moins de grimaces possible aux peuples avec lesquels nous sommes appelés à vivre, mais aucune trace de véritable colonialisme dans nos attitudes, telle est la conduite qui s'impose à nous tous, Canadiens, dans notre pays libre et souverain comme à l'étranger.

C'est ainsi que le Canada fera bon ménage avec les autres Etats, sans subir aucune domination indue.

Dieu merci, le nombre grandit chaque jour des Canadiens qui savent trouver le juste milieu entre la vaine jactance et l'abjection colonialiste.

Faisons en sorte que cette juste conception du patriotisme canadien prévale partout et toujours.

Les fabricants . . .

(Suite de la page 3)

d'affaires qu'ils ont un grand rôle à jouer dans les années troublées que nous traversons.

M. Anathase Comtois, de Terrebonne, directeur de l'association avait présenté le conférencier; M. Marcel Fortier, de la "Laiterie Fortier Ltée".

MM. P.-E. Bégin, M. Sc., directeur des études et professeur de technologie laitière à l'école de laiterie de St-Hyacinthe, et professeur agrégé à la faculté d'Agriculture de l'université Laval, et Dollard Cordeau, professeur à l'école de laiterie de St-Hyacinthe, ont dirigé hier après-midi une séance d'étude et un forum sur la crème glacée.

M. Bégin a présenté un travail très élaboré sur "le produit le plus populaire auprès des consommateurs à cause de son goût délicieux, ses nombreuses variétés, ses propriétés rafraîchissantes, ses qualités appétissantes et sa haute valeur nutritive".

C'est surtout sur cette dernière qualité qu'insista M. Bégin. "A quantité égale, la crème glacée est un aliment plus concentré que le lait entier", a-t-il remarqué. Le succulent produit est une bonne source d'énergie, de chaux, de vitamines, surtout les vitamines A, B2 et la thiamine. Il souligne aussi la digestibilité de la crème glacée et sa riche contenance en calories.

Les attitudes . . .

(Suite de la page 3)

C'est l'hon Onésime Gagnon qui présenta le distingué conférencier à l'auditoire du Comité France-Amérique. M. Gagnon a fait l'historique de la carrière de M. Naggiar et il a dit en particulier que "l'avenir du monde reposait sur la sagesse des diplomates. Nous espérons, a-t-il ajouté, qu'ils sauront nous protéger d'un troisième conflit mondial".

On remarquait à ce déjeuner, entre autres, la présence de l'hon. Antoine Rivard, sollicitteur-général de la province du juge en chef de la Cour Supérieure, l'hon. Albert Sévigny, des hon. juges Fernand Choquette et Roméo Langlais, de Mgr A.-M. Parent, vice-recteur de Laval; du Dr Charles Vézina doyen de la faculté de Médecine; du juge Thomas Tremblay, de M. Marcel Duranthon, consul général de France à Québec; de M. Jean Bruchési et de M. Cyrille Delâge.

Dégâts par le feu dans un magasin

Le feu a causé de lourds dommages hier matin dans le magasin de chaussures de Léonidas Blouin, situé au rez-de-chaussée d'une maison de trois étages, portant les numéros 141 rue St-Paul et 80 rue Sous le Cap. Les flammes ont pris naissance dans le plafond du magasin et elles sont apparemment attribuables à un court circuit.

Les pompiers de trois casernes ont répondu, sous les ordres du chef de district J. Laverdière et du lieutenant J. L'Heureux, à l'appel donné vers 7 heures. Dans la lutte contre les flammes, ils ont fait usage de deux jets d'eau et ils ont été sur les lieux pendant près d'une heure.

Les étages supérieurs de la maison sont occupés par les logements de M. Joseph Hébert et de M. Arthur Madore. Des occupants des étages supérieurs ont réalisé l'incendie après s'être aperçu de la fumée qui se répandait dans leurs logis. C'est un jeune Madore qui courut sonner l'alerte à l'avertisseur voisin.

Tout le magasin a été endommagé par le feu de même qu'un stock considérable de chaussures. M. Blouin nous a dit qu'il était encore trop tôt pour évaluer l'étendue des dommages qui ne sont couverts que partiellement par les assurances.

Rationnement des métaux

Londres, (PC) Les mélangeurs de Cocktail sont maintenant sur la liste des produits pour lesquels l'usage du cuivre et du zinc ou autres alliages est interdit.

Action en dommages

L'hon. juge Fernand Choquette, de la Cour Supérieure, a continué d'entendre hier la cause de Lucien Lizotte contre St-Germain, Enr., garagiste Il s'agit d'une action en dommage au montant de $1,446, à la suite de dommages subis par le camion-citerne du demandeur alors qu'il était au garage pour réparations, le 26 octobre 1946.

Le demandeur avait confié son camion au garagiste pour des améliorations et une explosion a eu lieu au cours des travaux. Le demandeur prétend qu'il y a eu négligence, alors que la défendeur affirme que le demandeur a eu tort de ne pas avertir la garagiste que le camion-citerne avait servi au préalable au transport de la gazoline.

Le Vatican retarde une publication

Cité du Vatican, 15 (Reuters) On a appris que la publication des résultats des fouilles archéologiques dans le sous-sol de Saint-Pierre a été retardée.

On devrait publier lundi, jour du 12e anniversaire du couronnement de Pie XII, un volume sur ces études de 10 années de recherches pour la tombe de saint Pierre. Maintenant, on ne l'attend plus avant plusieurs mois. Le Vatican n'a fourni aucune explication officielle.

Les archéologues qui ont procédé à des fouilles dont un cimetière païen sous la basilique de Saint-Pierre ont prétendu, l'an dernier, avoir établi sans l'ombre d'un doute que saint Pierre avait été inhumé à cet endroit, après avoir été crucifié dans le cirque de Néron, voisin de l'endroit.

On croit que le pape lui-même aurait ordonné ce délai, préférant attendre le résultat d'un examen scientifique de quelques os découverts sous l'autel et qui pouraient être ceux de saint Pierre.

L'industrie du cordage

Bridport, Dorset, fut le centre de l'industrie du cordage en Angleterre pendant plusieurs centaines d'années.

Autour des plaques des automobiles

M. G.C. Marler, chef de l'Opposition, a déclaré à l'Assemblée législative que, si le Revenu n'a mis à l'essai que pendant quelques semaines son nouveau système de distribution des licences et plaques d'automobile par la poste et s'il est revenu à l'ancien système de distribution; c'est que la mise en application du nouveau système priverait les percepteurs de la province d'une partie de leurs revenus personnels.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, a répondu que tel n'est pas le cas. L'essai a été tenté au début de l'année 1951 pour améliorer une situation qui laissait à désirer, mais on a trouvé tellement d'inconvénients à la nouvelle méthode qu'on a dû l'abandonner.

Ces inconvénients? Encombrement des bureaux de poste. Difficulté de trouver de nouvelles adresses. Un automobiliste peut avoir eu un accident dans l'année et avoir perdu un bras; comment le savoir?

M. Marler s'enquiert des dépenses faites pendant la période d'essai.

M. Gagnon: "Ce sont des dépenses de papeterie. 55,000 avis ont été envoyés; on a répondu à la moitié de ces avis. Ce qui reste de papeterie pourra être affecté à d'autres usages".

Ordre de déglacer tous les trottoirs

Les premières effluves du printemps qui s'annonce permettent-elles de penser que l'hiver ne marquera pas encore quelque offensive? Nos élégantes pourront-elles, pour Pâques, arborer un chapeau de paille sans craindre de se mouiller les pieds? Certains contremaitres du service municipal de la voirie, interrogés, opinent que, Pâques venant de bonne heure cette année, ce dernier risque n'est pas exclu, en dépit du déclin trompeur de l'hiver.

De toute façon, en prévision de la fête pascale, la ville apparemment soucieuse de permettre aux femmes de participer à la traditionnelle parade de Pâques vient d'émettre un avis enjoignant à tous les propriétaires et entrepreneurs de libérer les trottoirs pour le 25 mars.

Les contremaitres de la voirie municipale ne sont cependant pas tous sûrs de pouvoir eux-mêmes enlever à temps glace et neige sur les rues et trottoirs municipalisés.

Tout d'abord, l'étendue des rues et trottoirs à libérer est très grande dans certains quartiers. Ensuite, plusieurs contremaitres sont pratiquement certains que la température ne coopérera probablement pas beaucoup au grand ménage du printemps.

Forts de l'expérience du passé, quelques-uns ont déclaré que les Québécois pouvaient s'attendre à une autre bordée de neige, maintenant que la ville a demandé de nettoyer les trottoirs. Il paraît suivant les contremaitres, que dame Nature attend pour envoyer sa dernière bordée que l'ingénieur en chef de la cité fasse paraître l'avis de nettoyage. Ce serait une vieille coutume, pratiquement une convention, qui a toujours été observée depuis nombre d'années. Reste à savoir si ce sera encore la même chose cette année.

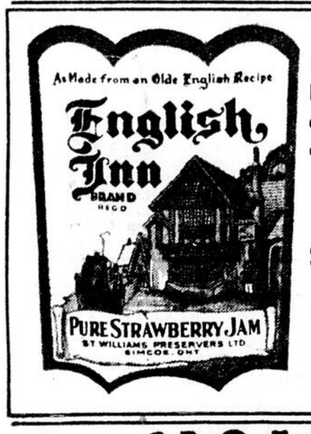

Fruits de choix cueillis à point et mis en conserves dans des cuisines ensoleillées.

PURE

SAVEUR EXQUISE

Recherchez toujours cette étiquette chez votre épicier

Le NOMBRIL signifie FACILE à PELER!

SANS PÉPINS

Seules les oranges navel sont vraiment sans pépins! Pas de pépins signifie pas de perte . . . pas de tamisage . . . service plus rapide. Et les oranges navel Sunkist sont si faciles à peler et à sectionner. Excellentes pour boîtes de lunch, goûters entre les repas, salades et desserts.

SAVEUR PLUS RICHE

Pour le jus ou pour manger, nulle autre orange au monde ne peut égaler la délicieuse saveur piquante des oranges navel de Californie. Essayez-les et goûtez la différence!

VITAMINE "C"

Les oranges navel de Californie sont une excellente source de vitamine "C" . . . avec autres vitamines. Prenez, dans un verre quotidien de 6 onces de jus d'orange Sunkist, la vitamine C dont vous avez besoin pour contribuer au maintien de la santé.

ET LE JUS D'ORANGE EST SI BON!

Sunkist

ORANGES navel DE CALIFORNIE

PREMIÈRES POUR LE JUS . . . et toute fin!

Le 29 novembre 1950

M. H.-Florent Méthot, notaire,
1191, 8e Avenue,
QUEBEC.

Cher monsieur,

Selon votre demande, nous avons étudié la question de votre éligibilité à la charge de maire de la cité de Québec.

Pour soutenir que vous n'êtes pas éligible, on invoque l'existence d'une hypothèque qui a existé dans les douze mois précédant la "mise en nomination" et n'a été radiée qu'à une date récente. Aux termes de l'article 18-A de la charte de la cité (édicté par 7 Geo. VI, chap. 50, art. 3) :

"Nul ne peut être mis en nomination pour la charge de maire ou d'échevin . . . à moins que durant les douze mois précédant immédiatement la mise en nomination, il n'ait possédé dans la cité et ne possède encore . . . des biens-fonds dont la valeur inscrite au rôle d'évaluation en vigueur à la date de la présentation doit être celle indiquée ci-après, après paiement ou déduction faite de toutes hypothèques et de tous privilèges enregistrés sur tels biens-fonds :

a) pour les candidats à la mairie, la valeur des dits immeubles doit être d'au moins $5,000;"

Ce texte exige-t-il qu'un immeuble ait été possédé pendant les douze mois libre d'hypothèque jusqu'à concurrence de la valeur requise? Nous ne le croyons pas. Il exige seulement que l'immeuble ait été possédé pendant les douze mois. Quant à la valeur, il n'exige aucunement qu'elle ait été maintenue dans cette période, car il nous commande de la déterminer d'après le rôle d'évaluation en vigueur à la date de la présentation. Il importe donc peu que pendant les douze mois la valeur inscrite au rôle ait été inférieure à celle prévue. Ceci ne peut pas faire le moindre doute. Par conséquent, au nom de quel principe irait-on décider qu'il faut tenir compte de l'existence d'hypothèques à une date autre que celle à laquelle la valeur doit être déterminée?

Encore une fois, pour déterminer le cens d'éligibilité, le texte ordonne de tenir compte de la valeur inscrite au rôle, à la date de la présentation et à aucune autre date. Par conséquent, les déductions qu'il faut faire doivent nécessairement être établies à la même date. Le législateur a établi une distinction très nette entre le droit de propriété qui doit avoir existé pendant douze mois, et la valeur qui elle n'est requise qu'au jour de la présentation du candidat.

Pour décider qu'il faut tenir compte d'hypothèques qui n'existaient pas à la date où la valeur doit être déterminée, il faut faire violence au texte et cela est d'autant plus inadmissible que s'il y avait un doute, il devrait être résolu dans un sens favorable à l'éligibilité. En effet l'article qu'il faut interpréter est une restriction à l'éligibilité généralement conférée à tous les électeurs par l'article 18. Cette restriction doit donc être interprétée strictement et tout doute dans l'interprétation doit être résolu favorablement au candidat.

Vos bien dévoués,

Signé : **Marie-Louis BEAULIEU**
Louis-Philippe PIGEON

(Espace réservé et payé par l'organisation H.-F. Méthot)

Madame

IRENE ISABELLE

annonce à sa clientèle qu'elle vient de faire l'acquisition de son ancien

Salon de Coiffure

situé au No 92 rue Saint-Joseph

Madame Irène Isabelle, comme par le passé, est en mesure de satisfaire tous les goûts et les désirs des personnes qui voudraient encore profiter de ses connaissances. Elle est heureuse de fournir de plus amples informations aux dames et aux demoiselles qui voudront communiquer avec

Mlles RITA BERNARD et ROSE BERGERON

en appelant : téléphone : 2-3465

Mme Irène Isabelle profite de la grande fête du 25 mars, pour offrir à toutes ses clientes ses meilleurs voeux

D'HEUREUSES PAQUES

Posluns

Deux ravissants costumes pour celles qui habillent les demi-grandeurs. D'une coupe très séduisante, ils avantagent la ligne. Voilà la grande nouvelle de la mode du printemps! Tailles: 12½ à 24½

Dans les meilleurs magasins du pays

L'AGENT SECRET X-9 — *par MEL GRAFT*

LE GROS BEN

Carnet Mondain

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et madame Gaspard Fauteux seront les invités d'honneur de l'Association Belgique-Canada, demain, au Cercle universitaire de Montréal. Accompagnés du lieutenant-colonel D.-B. Papineau, A.D.C., et de M. Aquila Dehauffe, vice-président de l'Association, ils seront accueillis, à leur arrivée, par le président et madame Eudore Dubeau, ainsi que par M. Marcel Kittel, directeur, et madame Kittel.

Le président, M. J.-A. DeSève, et les directeurs de France-Film ont offert, mardi soir, dans les salons du Cercle Universitaire, une réception en l'honneur de M. Louis Jouvet, à l'issue de la représentation de l'Ecole des Femmes donnée au Théâtre Capitol. Cette réception a pris l'allure d'un brillant événement mondain qui groupait quelques centaines d'invités. Parmi ces derniers, on remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le docteur Gaston Fauteux, le consul général de France et madame Marcel Duranthon, l'honorable Antonio Talbot et madame Talbot, madame Onésime Gagnon, l'honorable juge Antonin Gallpeault, l'honorable sénateur et madame P.-H. Bouffard, l'honorable et madame Antoine Rivard, l'honorable J.-L. Baribeault, l'honorable juge Wilfrid Girouard, M. et madame Jean Bruchési, le docteur et madame Mathieu Samson, M. et madame Adrien Pouliot, M. et madame Renault St-Laurent, madame Léon Des Rivières, le docteur et madame Edmour Perron, M. et madame Jacques Galipeault, M. et madame Mark Drouin, M. et madame Henri Clément, le vice-consul de France, M. Pierre Lefebvre, M. Raoul Jobin, M. et madame André Taschereau, le docteur et madame Alphonse Giguère, M. et madame Jacques Larue, M. et madame Mark Donohue, le docteur Alphonse L'Espérance, le brigadier et madame Georges Francoeur, M. et madame Paul Audet, M. et madame Paul Champoux, M. et madame Jean-Charles Bonenfant, madame René Chaloult, M. André Patry, M. Emile Caouette, M. Paul Maugé, M. Luis Mariano, M. et madame Georges Léveillé, M. et madame C.-R. Fontaine, madame André Leman et une foule d'autres. Les salons étaient fleuris de tulipes de jonquilles et d'oeillets, et le buffet décoré aux couleurs de la France, était orné au centre d'un immense gâteau sur lequel on pouvait retrouver, comme sur un graphique, les différents rôles de la carrière de Jouvet.

Son Excellence Paul-Emile Naggiar, ex-ambassadeur de France à Pékin et Moscou, sera le conférencier invité au Cercle des Femmes Canadiennes, cet après-midi, à trois heures et quinze, au Château Frontenac. M. Naggiar, qui parlera de "Diplomatie Moderne", sera présenté par madame Georges Lafrance, présidente du Cercle, et parmi les invités d'honneur, on remarquera Mgr Ferdinand Vandry, l'honorable et madame Onésime Gagnon, le consul général de France et madame Marcel Duranthon, mesdames Albiny Paquet, J.-Paul Sauvé, John de W. Mayer, le colonel et madame Maurice Derome, le colonel et madame Léon Lambert, madame Jean Saucier, le colonel et madame Louis Gagnon, le vice-consul de France et madame Pierre Lefebvre, M. et madame Antoine Gordon Ross, Gérard Guay, Henri Roy, mesdames Wilfrid Lacroix, MM. Claude Janin et Olivier-Bélanger, Gustave Vallerand, Douglas Taylor, Raoul Demers, Percy Flynn ainsi que MM. Georges Lafrance et André Patry.

Les députés de langue anglaise ont reçu à dîner au Château Frontenac, hier soir, les membres de la Galerie de la Presse et les chefs des nouvelles des journaux de Québec.

(Suite à la page 6, 1ère col.)

si vous aimez le spaghetti...

Bellani est votre sauce!

3 variétés délicieuses de la sauce pour SPAGHETTI; à la viande, aux champignons, et SANS VIANDE (pour le CAREME).

Un régal pour toute la famille.

DEMANDEZ LA SAUCE *BELLANI* A VOTRE EPICIER

DISTRIBUTEURS

MONTREAL — Roger Labelle 4002 Parc Lafontaine FR. 0768
LAURENTIDES — Bruno Aubin St-Antoine des Laurentides St-Jérôme 3205
CANTONS DE L'EST — Jules Touchette 950 Ave Wilfrid Laurier St-Hyacinthe
QUEBEC — Raoul Bureau Cap Rouge, Québec 7-4922

NESCAFÉ VOUS FAIT ÉPARGNER jusqu'à 40¢ PAR LIVRE DE CAFE

Même le pot de 4 oz vous donne autant de tasses qu'une livre de café ordinaire, bien qu'il coûte beaucoup moins cher. Le gros pot de 12 oz est encore plus économique.

Pas de perte, avec Nescafé; vous n'en préparez que la quantité désirée. Pas de marc à jeter. Nescafé* est spécialement traité pour conserver sa fraicheur jusqu'à ce que le pot soit vide.

LES CANADIENS QUI AIMENT LE CAFÉ boivent plus de Nescafé que de toutes les autres marques de café instantané réunies

*"Nescafé" est la marque de commerce exclusive, déposée, par laquelle Nestlé's Milk Products (Canada) Limited désigne son café soluble. Ce café est composé, en parties égales, de café soluble pur et d'hydrates de carbone purs (dextrins, maltose, dextrose) qui ont été ajoutés uniquement pour en protéger la saveur.

Pour celles qui aiment la perfection..

Nouveau costume superbe de H. R. comme si sur commande

L'imagination raffinée ajoute la fraicheur inattendue du piqué blanc brodé à ce costume de ville distingué, en drap barathea de belle qualité. Sa nouvelle silhouette . . tout en accentuant la taille amincie, la ligne arrondie des hanches . . est complétée par une disposition chic des boutons en triangle.

Bleu marine ou noir. 99.75.

HOLT RENFREW

35, rue Buade

Nos lecteurs sont priés de remarquer que les notes du carnet mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 l'après-midi à L'Evénement-Journal signalez 5-7116

Le matin, le samedi et le dimanche, signalez 7-7632

Marguerite . . .

(Suite de la 1ère page)

faire entendre éventuellement comme témoin.

Le mari de l'accusée

Au cours de la séance de la matinée, la défense avait commencé sa preuve par l'audition du mari, de la mère, du garçon et de la belle-soeur de l'accusée.

M. Arthur Pitre a déclaré que sa femme ne lui avait jamais parlé avant le 9 septembre du contenu du colis qu'elle devait aller porter à l'aérodrome de l'Ancienne-Lorette et que ce n'est que le 19 septembre, qu'elle lui fit part des déclarations de Guay à l'effet qu'il s'agissait d'un colis dangereux alors qu'elle croyait que ce n'était qu'une statue.

Mme Armand Ducheneau, appelé par la défense pour contredire une affirmation du chauffeur de taxi Roland Beaulieu, fut vivement contre-interrogée par le procureur de la Couronne. Elle admit que la femme Pitre lui avait un jour déclaré, après la date du 9 septembre, qu'elle était "tanée et fatiguée de cette affaire-là" et qu'elle voulait s'enlever la vie. En une autre circonstance, l'accusée aurait également dit au témoin : "Je suis bien chanceuse que la police ne t'ait pas interrogée".

Le témoin est un représentant du Bell Telephone. Il déclare que Généreux Ruest était un abonné de la compagnie, mais que sa ligne était double en sorte que l'autre abonné de la compagnie pouvait écouter sa conversation lorsqu'il parlait.

M. J.-M. LABRIE

Le témoin était un chauffeur de taxi en 1949. Vers la fin de juin, il fit un voyage pour M. et Mme Arthur Pitre, entre Charlesbourg et N.-D. des Laurentides.

—C'était pourquoi ?
—Pour chercher un logement.
—Ont-ils loué ?
—Non, c'était loué.

M. ARTHUR PITRE

Le témoin est âgé de 56 ans. Il est l'époux de l'accusée.

Le 18 août 1949, il déclare avoir vu "des paquets" chez lui.

—Avez-vous remarqué quelque chose en rapport avec la dynamite ?
—Il y avait des détonateurs.
—Y avait-il quelqu'un chez vous?
—Mme Parent.
—Avez-vous fait des commentaires ?
—Je leur ai dit comment ça marchait.
—Mme Pitre vous a-t-elle posé des questions ?
—Non.
—A la fin d'août, vous rappelez-vous avoir eu une discussion avec votre femme devant une dame Beaulieu ?
—Non, je ne me rappelle pas de ça.
—Avez-vous fait des emprunts à J.-A. Guay ?
—Oui, $1,500 un coup.
—L'avez-vous payé ?
—En dedans de six mois.
—Avez-vous emprunté une autre fois de lui ?
—Il y a deux ans.

La défense montre un billet au montant de $500 signé "Mrs Pitre".

—Reconnaissez-vous votre écriture ?
—Non.
—En avez-vous déjà entendu parler ?
—Non.
—Guay vous a-t-il parlé de paiements ?
—Il m'en a demandé, je lui ai dit d'attendre, que je n'étais pas capable.
—Le 19 septembre, votre épouse est-elle allée vous voir à Valcartier.
—Oui.
——Qu'est-ce qu'elle vous a dit?
——Elle m'a dit que Guay était allé la voir, qu'au sujet de l'accident il avait peur pour elle, qu'il vaudrait mieux qu'elle prenne toute la charge, qu'il arrangerait ça.
—A-t-il été question de quelque chose de spécial.
—Elle m'a dit que Guay avait un revolver et qu'elle en avait peur.
—Le 19 septembre au soir, avant que Guay entre, Mme Pitre a-t-elle dit quelque chose ?
—Elle a dit qu'elle avait peur.
—A-t-il été question d'autorités?
—Non . . . Il faudrait que j'y pense un peu . . . Je ne peux pas m'en rappeler.
—Le 18 août, vous avez vu de la dynamite? Mme Pitre a-t-elle dit pour qui elle avait cette dynamite ?
—Elle m'a dit qu'elle s'en allait chez Maranda et que Guay devait aller la chercher.
—Connaissez-vous une dame Roland Beaulieu ?
—Oui.
—Le 18 août, était-elle chez-vous?
—Je ne me rappelle pas.

Par la Couronne :

—Depuis quand êtes-vous marié?
—Deux, trois ans, . . . Demandez-le à ma femme. . . C'est dans le mois de mai.
—Quelle année ?
Le mois de mai 1949.
—Vous avez hébergé Marie-Ange Robitaille sur la rue Richelieu ?
—Oui.
—Vous connaissez Guay ? Vous saviez qu'il était marié?
—Oui.
—Quand vous avez vu la dynamite, vous n'avez pas trouvé ça assez étrange?
—Non.
—Vous n'avez pas trouvé ça étrange qu'elle apporte ça pour Guay ?
—Non, je le connaissais.
—Au sujet d'emprunts, vous avez dit que vous n'en aviez pas entendu parler depuis bien des années ?
—Oui.
—Qu'est-ce qui empruntait ?
—C'est moi qui signais le billets
—Vous n'étiez pas marié?
—Non.
—Le 9 septembre xous êtes allé chez Généreux Ruest ?
—Dans la journée oui. Je ne me rappelle pas à quelle période de la journée.
—C'est là que vous avez appris que la femme de Guay était partie par avion pour la Côte Nord.
—Oui.
—Qui vous l'a appris ?
—Généreux Ruest.
— Quand avez-vous appris l'accident ?
— Dans l'après-midi, chez Ruest.
— Vous saviez que Mme Guay était partie par avion ?
— Je ne me rappelle pas au juste si le l'avais su le matin.
— Vous aviez appris ça chez Ruest ?
— Ah, je ne peux pas vous dire, monsieur.
— Vous avez fait une déclaration à la police ?
— Ah, dans ce cas-là.

Me Dorion relit des passages d'une déclaration.

— N'est-il pas vrai que c'est Généreux Ruest qui vous l'a appris?
— Puisque c'est écrit là.
— Votre femme était là ?
— Je pense que c'est moi qui lui ai dit.
— Vous avait-elle parlé qu'elle avait été porter un paquet?
— Je l'avais su la veille.
— Avez-vous fait une réflexion lorsque vous avez appris l'accident?
— Non.
— Elle, a-t-elle dit quelque chose?
— Quelques jours après, je pense.
— La journée même du 9 septembre?
— Je ne me rappelle pas.
— Chez Généreux Ruest, elle avait entendu la nouvelle à la radio?
— Ça doit.
— Généreux l'est aussi ?
— Ça je ne sais pas. Il travaillait.
— Il n'a pas été question à ce moment-là de la commission?
— Non.
— Quand en a-t-il été question?
— Je ne sais pas.
—Quand avez-vous su quelle commission elle avait faite?
—Une couple de jours après, je pense. Elle m'a dit qu'elle avait fait une commission pour Albert Guay et qu'il lui avait dit que c'était un paquet dangereux, quelque chose comme ça.
—Etiez-vous seul avec elle à ce moment-là?
—Oui.
—Vous ne vous rappelez pas à quelle date elle vous aurait dit ça?
—Une couple de jours après le 9, je ne puis dire au juste.
—Avant le 19 septembre, Guay est-il allé chez-vous?
—Il venait bien rarement. Je l'ai rencontré sur le boulevard Charest. Je ne puis dire si c'est avant ou après le 19.
—Le 19 septembre, le soir, Guay est allé chez vous? Qu'est-ce qui s'est dit?
—Ma femme lui a offert ses sympathies; il a répondu: c'est pas grand'chose les sympathies, perdre de l'argent c'est encore plus triste.
—Guay ne vous a-t-il pas suggéré d'envoyer votre femme travailler à Montréal?
—Oui. Je lui ai répondu que je n'étais pas pour partir de Québec et laisser mon ouvrage ici pour envoyer ma femme à Montréal.
—Le soir du 19, a-t-il été question que Guay lui avait donné une pilule pour dormir?
—Oui, c'est une femme qui n'a jamais dormi beaucoup.
—Quelle sorte de pilule?
—Des petites pilules blanches.
—N'y en avait-il pas des jaunes, un peu plus fortes ?
—Je ne sais pas.
—Ce serait le 19 septembre qu'elle vous a dit ça ?
—Non, c'est après le 19.
—Dans le même mois, toujours ?
—Oui, je pense.
—Le 19 septembre, dans le paquet dont votre femme vous a parlé, avez-vous su qu'il y avait de la dynamite ?
—Elle m'a dit que c'était une statue.
—A votre connaissance, Guay n'a jamais été un vendeur de statues ?
—Non.

Mme EDOUARD RUEST

Le témoin est la mère de l'accusée. Elle est âgée de 80 ans et marche difficilement. Un policier l'a accompagnée jusqu'à la boîte des témoins.

Me Simard :

—Etes-vous la mère de Mme Pitre et Généreux Ruest ?
—Oui.
—Où demeurait Ruest en 1949 ?
—Sur la rue St-François.
—Restiez-vous là aussi ?
—Quelques fois.
—A quelle heure arriviez-vous chez Ruest ?
—Vers 7 h. 30.
—Le 9 septembre, où était Généreux, lorsque vous êtes arrivée ?
—Dans sa chambre.
—Faisiez-vous le ménage?
—Oui.
—Qui faisait le ménage, dans la chambre louée à M. Bélanger?
—Lui-même.
—Faisiez-vous le ménage dans la chambre de Généreux Ruest.
—Oui.
—Avez-vous vu quelque chose de

(Suite à la page 6, 3e col.)

— BILLETS —
METROPOLITAN OPERA
New-York
● VENDREDI SAINT
● ET SAMEDI SAINT
à 2 h. 30
"REQUIAM"
de Verdi
Samedi Saint à 8 h. 15
"CHAUVE-SOURIS"
de Strauss
Prix : $2.25 — $3.00 — $3.50
Disponible pour clients seulement de l'excursion Pâques à New-York
J.-R. PINARD
TOURISME et TRAVAIL
38 rue Caron Québec
Tél.: 2-6872 — 7-1340

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél : 4-1531
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

Spécialiste
DR M. RICHARD
MALADIES DES ENFANTS
Bureau et résidence: 10 Des Erables Tél.: 3-5642
Consultations : 2 à 4 h. p.m.

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Votre horoscope

Jeudi, le 15 mars 1951

21 mars au 20 avril (Bélier) Le succès vous attend dans le domaine des affaires, ne demandez pas l'impossible cependant et sachez modérer certaines ambitions. Soirée à votre goût.

21 avril au 20 mai (Taureau) Si vous savez être ferme et ne subissez pas trop l'influence de votre entourage, vous prendrez des décisions opportunes qui vous rapporteront dans l'avenir.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Accueillez les offres raisonnables que vous recevrez, et n'hésitez pas à vous associer à certaines personnes qui peuvent vous aider. La soirée vous réserve une agréable surprise

22 juin au 23 juillet (Cancer) Prenez tous les moyens possible pour vous grandir dans l'opinion des autres et soyez jaloux de votre réputation. Les circonstances joueront en votre faveur dans tous les domaines.

24 juillet au 22 août (Lion) Soignez votre popularité, ne négligez pas vos amis et acceptez les invitations qui vous parviendront. Des surprises agréables vous sont réservées cette semaine dans le domaine du coeur.

23 août au 22 septembre (Vierge) Certains amis vous seront d'une grande utilité pour régler certains problèmes qui vous ennuient en ce moment. Vous recevrez des nouvelles qui vous feront plaisir.

23 septembre au 23 octobre (Balance) Les amoureux devront se surveiller et éviter des maladresses susceptibles d'amener des querelles. Essayez plutôt par tous les moyens de resserrer les moyens qui vous unissent déjà.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Vous serez à même de juger des sentiments que vos amis éprouvent à votre égard; il naîtra certaines circonstances où vous pourrez les mettre à l'épreuve.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Vous rencontrerez certaines personnes influentes qu'il serait bon de cultiver car elles seraient peut-être en mesure de vous aider dans un domaine qui vous intéresse.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) La journée peut vous apporter la réalisation d'un désir qui vous est cher. Le domaine du coeur est favorisé, faites donc des projets lesquels se réaliseront.

22 janvier au 20 février (Verseau) Il n'en tiendra qu'à vous de ne pas avoir de tracas aujourd'hui car les étoiles vous favorisent dans tout le domaine. L'amour-propre et l'indépendance sont à combattre.

21 février au 20 mars (Poissons) Attaquez vos problèmes de front avec toute l'énergie dont vous êtes capable, l'irrésolution et l'indécision devront être mises de côté; servez-vous de votre excellent jugement pour régler certains problèmes en suspens.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent et sensible. Sympathique, d'humeur égale, il sera aimable et sa charmante personnalité lui attirera de nombreux amis. On pourra lui reprocher un certain égoïsme, il sera également susceptible et parfois orgueilleux. Il aimera le luxe et sera amateur de plaisir.

Jeu historique

Le jeu de criquet apparut en Angleterre vers 1598, sous une forme qui ressemblait quelque peu à celle sous laquelle on le pratique aujourd'hui.

Tributs Floraux

Présentation artistique
Livraison très soignée

Mc Kenna Fleuriste

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m

11 rue St-Jean TEL.: 2-6868

SOIES ACTONIA
MATERIEL A LA VERGE

146 St-Jean Tél.: 3-0534
(EDIFICE THEATRE CAPITOL)

Un déjeuner substantiel donne PLUS DE VIE JUSQU'À MIDI!

Les Corn Flakes Kellogg vous donnent de la vie!

Vous vous sentez plein d'entrain —et ce, jusqu'au dîner lorsque votre déjeuner vous a donné de la vie! Et c'est si simple de préparer un meilleur déjeuner avec les Corn Flakes Kellogg!

C'est un plat délicieux—un plat toujours nourrissant—*tous* les jours de l'année! Car les Corn Flakes Kellogg sont les flocons de maïs les plus frais, les plus gros, les plus savoureux au monde!

Pour toujours vous régaler à bon marché . . . à *n'importe quel* moment, achetez des Corn Flakes Kellogg.

Reitman's présente sa collection de blouses

Toujours

. . . . Nouveaux bijoux de l'individualité — aussi gais que Pâques même — . . . . confection irréprochable dans le crêpe blanc immaculé. Chacune est un cadeau appréciable . . . . voyez-les aujourd'hui !

Un nom en qui vous pouvez avoir confiance . . . Toujours. Voici quelques modèles de blouses, choisies pas nos acheteurs et faites expressément pour Reitman. Vous aimerez le beau travail, les plus fins tissus, et le fini compliqué. Vous aimerez la porter souvent, elle endurera plusieurs lavages et acceptera plusieurs compliments . . . aujourd'hui, demain, le jour, le soir . . . Toujours !

A. *Un empiècement en dentelle guipure avec bord dentelé, avec délicats appliqués de marguerites à l'encolure. Grandeurs 12 à 20 . . . . .* 5.95

B. *Collet et empiècement en crêpe piqué, garni de délicate dentelle guipure. Attrayantes et nouvelles manches-cape. Grandeurs 12 à 20* 5.95

C. *La très nouvelle manche-ailée, avec délicates insertions de dentelle guipure. Collet et poignets en dentelle lourde. Grandeurs 12 à 20* 6.95

TORONTO • MONTREAL SHERBROOKE • BRANTFORD CORNWALL • HAMILTON • KINGSTON • WINDSOR • HULL • OTTAWA • OSHAWA • LONDON • HAMILTON • KINGSTON • WINDSOR • QUEBEC • KITCHENER • SARNIA

Reitman's "Where Smart Young Women Shop"

183 RUE SAINT-JOSEPH
TÉL. : 3-2653

Carnet Mondain

Madame Jean-Paul Gallpeault s'est embarquée à New-York hier, à bord du "Liberté" pour un voyage de quelques semaines en Europe.

Monsieur et madame Gérald Brooke, (Marguerite des Rivières) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, Paul, né le 1er mars, à Lansing, Michigan, U.S.A.

En l'église de Saint-Saturnin à Nogent-sur-Marne, France, aura lieu le 24 mars, le mariage du docteur Michel Samson, fils du notaire et de madame Paul Samson, de Québec, avec mademoiselle Catherine-Thérèse Lacorne, fille de M. Gustave Lacorne, industriel de Paris. Le R.P. Mangin, oratorien, ami de la famille, bénira le mariage. La notaire Paul Samson servira de témoin à son fils et M. Gustave Lacorne accompagnera sa fille.

Mademoiselle Lucienne Morisset est retournée à Ottawa, après un séjour de deux mois à Québec, enregistrée au Château Normandie.

M. Léo Lafontaine est retourné à Montréal après avoir passé une semaine à Québec, l'invité du docteur et de madame Jules Hamel.

M. et madame Ernest-H. Woodside sont de retour d'une croisière dans les Caraïbes à bord de l'"Empress of Scotland".

Mademoiselle Denyse Côté recevra à l'heure du thé cet après-midi, au Quebec Winter Club, en l'honneur de mademoiselle M.-Mae Teakle dont le mariage sera célébré prochainement.

Le club de curling Victoria, section des Dames, recevait à l'heure du thé mardi.

M. Robert-A. Ramsey, de Dominion City, Manitoba, passe quelques jours à Québec, l'invitée de mesdemoiselles LeMesurier.

Les membres du Quebec Winter Club ont reçu à un cocktail suivi d'un buffet samedi, en l'honneur des gens de l'extérieur qui ont participé au tournoi canadien de badminton.

Mademoiselle Joan Gibaut, de la métropole, est attendue à Québec et sera l'invitée de son oncle et de sa tante, M. et madame Francis Gibaut.

M. G.-Henri Guillot, de Shawinigan-Falls, passe la semaine à La Tuque.

M. et madame Gérard Fels, de Montréal, sont de passage à Québec inscrits au Château Frontenac.

Madame E.-K. Gagné, de Batiscan, Qué., passe quelques jours à Québec, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame M.-R. Kane.

Mademoiselle Germaine Michaud a passé un mois à Daytona Beach, Floride.

M. L.-P. Racicot, de Trois-Rivières, fait un séjour d'une semaine à La Tuque.

A l'extérieur

MM. Claude Janin et Ollivier-Mercier Gouin, recevront en l'honneur de mesdemoiselles Camille Bernard et Judith Jasmin à l'issue du récital-causerie qui aura lieu vendredi soir, au Ritz-Carlton, sous les auspices du Cercle d'Art de Montréal.

Le comité exécutif des Amis de l'Art de Montréal, recevait à déjeuner, mardi, en l'honneur de madame Hector Perrier, présidente de la Société, à qui l'ambassadeur de France, M. Hubert Guérin remettait les palmes académiques, ces jours derniers.

M. et madame Bert Barnabé ainsi que M. et madame Pierre Daigle sont partis, vendredi, pour un séjour d'un mois en Floride.

Le samedi 4 mars dernier, en l'église du Christ-Roi, de Shawinigan, avait lieu le mariage de mademoiselle Cécile Papillon avec M. Pierre Brodeur, de Shawinigan. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Legault, S.S.S., et pendant la messe, un programme musical fut exécuté par la société chorale de la paroisse. M. Alfred Thiffault accompagnait la mariée et M. Roméo Brodeur était le témoin de son fils. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents du marié. M. et madame Brodeur partirent ensuite en voyage.

Mademoiselle Monique Trudeau, de Montréal, est rentrée en ville, après avoir passé un mois à Dayton-Beach, Floride.

Expectative de vie accrue de six ans

Johannesbourg, (PC) Les Sud-Africains peuvent maintenant s'attendre de vivre six années de plus que leurs compatriotes qui avaient leur âge il y a 25 ans. Des statistiques officielles montrent que les femmes atteindront probablement l'âge de 69½ ans, dépassant les hommes de quatre ans.

Geoffrey Chaucer, mort en 1400, fut le premier à recevoir le titre de Poète Lauréat d'Angleterre.

Crème Orientale
GOURAUD
La crème à appliquer avant le bal. Ne s'enlève ni ne se retouche. Un essai vous convaincra.
Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

Marguerite . . .

(Suite de la page 5)

spécial dans sa chambre?
—Non.
—Quand vous passiez le balai sous le lit aviez-vous de la misère?
—Lorsqu'il y avait quelque chose je l'enlevais.
—Vous rappelez-vous avoir vu Mme Pitre chez Ruest.
—Oui, 2 ou 3 fois.
—Avec qui?
—Elle était avec Mme Jean-Marie Ruest.
—Combien de fois a-t-elle été accompagnée de Mme Ruest lorsque Mme Pitre est allée chez Ruest?
—2 ou 3 fois.
—Qu'est-ce que Mme Pitre allait faire chez Ruest?
Elle est allée dans la cuisine, puis dans la salle, et après elle est partie.
—Voulez-vous dire ce que Mme Pitre est allée faire chez Ruest.
—Elle est venue me trouver dans la cuisine.
—Est-ce que Généreux Ruest était à la maison?
—Oui.
—Est-ce qu'elle lui a parlé?
—Non, monsieur.
—Au cours des deux visites qu'elle a faites alors qu'elle était accompagnée de Mme Ruest, est-ce que Ruest s'est levé?
—Non.
—Au cours des visites faites par Mme Pitre entre le 1er août et le 19 septembre, est-ce qu'elle est allée dans d'autres pièces que la cuisine et la salle.
—Non.

PAR LA COURONNE

—Vous parlez de M. et Mme Jean-Marie Ruest. Où restaient-ils?
—Etaient-ils mariés?
—Je ne m'en rappelle pas.
—Les fréquentiez-vous?
—Pas souvent.
—Quand vous êtes allée chez Généreux Ruest, avez-vous déjà vu une boîte comme celle-ci?
Me Dorion montre au témoin la boîte que Généreux Ruest a fabriquée pour Guay et qui a servi à faire sauter l'avion.
—Non.
—Y avait-il une caisse enregistreuse, dans la chambre de Généreux Ruest?
—Oui.
—Avez-vous vu ce qu'il y avait dedans?
—Oui.
—Avez-vous déjà vu des batteries chez Généreux Ruest, comme celle-ci?
—Non.
—Vous avez connu M. Henri Bélanger?
—Oui.
—Lui avez-vous téléphoné il y a une semaine ou deux?
—Non.
Avant de libérer le témoin, Me Dorion dépose devant le témoin une photo du témoin, photo prise il y a environ huit ans. A une question de la Couronne, le témoin déclare ne pas se reconnaître.

Mme Armand Duchesneau

Le témoin demeure à 44 rue Carillon, à Québec
Elle déclare connaître M. Roland Beaulieu, qui le 17 septembre 1949, loua une chambre chez elle.

Par la défense:

—A-t-il dit quelque chose de spécial au sujet de l'accident du 9 septembre?
—Je lui ai demandé où il était allé. Il m'a dit qu'il était allé à Montréal, parce qu'il ne voulait pas avoir affaire à cette histoire-là.

Par la Couronne:

—Vous connaissez l'accusée?
—Oui.
—Avez-vous vu l'accusée au mois de septembre avant l'accident d'avion?
—Non.
—N'est-il pas vrai qu'elle est allée chez vous au début de septembre avec Beaulieu, qu'elle est restée deux heures chez vous?
—Non.
—Ne vous a-t-elle pas téléphoné?
—Non.
—Le 17 septembre, quand Beaulieu a loué une chambre, ne lisiez vous pas dans les journaux les rapports de l'accident?
Elle est venue le lendemain, seule.
—C'était le 18? Vous lisiez les rumeurs au sujet de l'accident?
—Oui.
—Qu'est-ce qu'elle a fait?
—Elle a pris le journal. Elle a dit, ne lis pas le journal, ça m'énerve ces histoires-là.
—N'est-il pas vrai qu'elle vous a supplié à trois reprises de faire le voyage de Québec à l'Ancienne-Lorette?
—Non.
—N'avez-vous pas déclaré ça devant une dame Gendron?
—Ce n'est pas à ce sujet-là.
—Ne vous a-t-elle pas dit Mme Pitre qu'elle voulait s'enlever la vie? N'avez-vous pas déclaré ça aux officiers de police vendredi soir dernier, au bureau de M. Guillemette?
—Elle m'en a parlé, oui.
—Pourquoi disiez-vous que vous ne vous en souveniez pas?
—Sur le moment . . .
—Pourquoi voulait-elle s'enlever la vie?
—Parce qu'elle était "tannée et fatiguée" de cette histoire-là.
—Ne vous a-t-elle pas dit: je suis bien chanceuse que tu n'aies pas été interrogée par la police?
—Après la deuxième arrestation.
—Quand vous a-t-elle demandé si la police était allée chez vous?
—Je ne sais pas.
—Ne serait-ce pas autour du Jour de l'An 1950?
—Non. C'était au mois de juillet, je pense.
—Elle est allée vous voir?
—Elle m'a téléphoné.
—N'a-t-elle pas déclaré qu'elle était bien chanceuse que la police ne vous ait pas interrogée?
—Je ne me rappelle pas.
—Est-ce plutôt oui que non?
—Non.
—Est-ce qu'en septembre elle ne vous a pas demandé à l'hôpital?
—Non, elle a fait téléphoner une autre personne. Je n'y suis pas allé.
—Quand elle vous a enlevé le journal, elle ne vous pas dit pourquoi elle vous l'ôtait.
—Non.
—Vous avez demeuré à 124 rue St-Jean.
—A 629 rue St-Jean.
—N'avez-vous pas dit à Mme Gendron que si vous aviez été porte le paquet, vous auriez été mal pris?
—Non, ce n'est pas vrai.
—Vous êtes allée au grill de l'Hôtel St-Roch.
—Oui.
—N'avez-vous pas répété la même chose?
—Ce n'est pas ça que j'ai dit.
—Qu'avez-vous dit?
—J'ai dit que Mme Pitre aurait pu me demander d'aller porter le paquet à sa place.

Mme JEAN-MARIE RUEST

Le témoin est la belle-fille de Généreux Ruest.
—Etes-vous déjà allée chez Généreux Ruest, dans la rue St-François, en compagnie de Mme Pitre.
—Pourquoi?
—Pour aller porter une montre.
—Dans quelle pièce Mme Pitre est-elle allée?
—Dans le bureau de son frère et dans la cuisine.
—Vous êtes allée une autre fois chez Ruest?
—Oui.
—Pourquoi?
—Pour aller porter un cadeau à Ruest.
—Connaissez-vous la mère de Généreux?
—Oui.
—Y était-elle?
—Oui.
—Avez-vous vu d'autres personnes?
—J'ai vu Marguerite Lachance, mais je ne sais pas si c'était au cours de ces visites.
—Me Simard montre au témoin une photo du bureau de Généreux Ruest et lui demande si elle le reconnaît.
—Le témoin répond dans l'affirmative.
—A la fin d'août 1949, avez-vous déjà rencontré des personnes chez Mme Pitre?
—Oui.
—Avez-vous déjà rencontré M. Roland Beaulieu chez Mme Pitre?
—Oui, une fois.
—Voulez-vous raconter à la cour et au jury une conversation entre M. Beaulieu et Guay qui a eu lieu chez Mme Pitre et que vous avez entendu?
—Je n'ai rien entendu.
—Les avez-vous vus? Où étaient-ils?
—Oui je les ai vus. Ils étaient dans la cuisine.
—Pouvez-vous préciser la date de cette rencontre de Beaulieu et de Guay dans la cuisine du logement de Mme Pitre?
—Non, je ne peux pas me rappeler la date. C'est vers la fin du mois.

Par la Couronne

—Appropos de la conversation, il n'y avait pas d'autre personnes dans la maison à part vous et Mme Pitre.
—Non.
—Guay allait souvent chez l'accusée, n'est-ce pas?
—Oui.
—Avez-vous remarqué s'il y allait le jour ou le soir?
—Je l'ai toujours rencontré le jour.

MAURICE MICHAUD

Le témoin est âgé de 16 ans et est le fils du premier mariage de Mme Pitre, l'accusée.

Par la défense

—Le 18 août 1949, avez-vous eu connaissance de quelque chose à propos d'un paquet?
—Je ne m'en souviens pas.
—Etes-vous allé chez vous ce soir là?
—Oui.
—Vous n'avez rien vu?
—Non.
—Où travaillait votre mere?
—Chez Maranda.
—Le 18 août . . .?
—Le 18 août je me souviens que lorsque je suis arrivé à la maison il y avait mon père, ma mère et moi.
—Avez vous vu des paquets?
—Oui un gros et un petit. Dans le petit paquet, il y avait des caps et de la ratelle.
—Votre mère vous a-t-elle dit pour qui elle avait acheté ce paquet?
—Oui, elle a dit que c'était pour J.-Albert Guay et mon père nous a expliqué comment installer la ratelle dans les caps.
—Est-ce que votre mère est allée travailler ce soir là?
—Je le crois.
—A la fin d'août 1949, restiez-vous toujours chez votre mère?
—Oui.
—Connaissez-vous M. Beaulieu et Guay?
—Oui.
—Avez-vous eu connaissance d'une rencontre qui a eu lieu chez vous entre Beaulieu et Guay?
—Oui, je les ai vus ensemble.
—Où, dans quelle pièce de la maison?
—Nous étions, ma mère et moi, en avant, lorsque M. Beaulieu est arrivé avec une bouteille de bière. Il est allé dans la cuisine chercher un verre et c'est là que Guay l'a rejoint.

M. Arthur Pitre

Le témoin, qui est le mari de l'accusée a demandé de corriger son témoignage de ce matin. Il déclare que ce n'est pas deux jours après l'accident qu'il a été question du "paquet dangereux" entre lui et sa femme, mais la journée même.
Par suite de l'absence de M. Maurice Laroche, employé du C.N.R., la Couronne accepte que le greffier lise devant le jury, à la demande la Défense, le témoignage rendu au procès de Généreux Ruest.
Il s'agit d'un témoin qui, le 9 septembre 1949 au matin, a rencontré Mme Pitre, rue St-Paul, vers 8 h. 20 ou 8 h. 40 du matin. Elle continua en direction de la gare du Palais.

Me Aimé Dion

Le témoin est shérif pour le district de Québec. Il produit un document prouvant que J.-Albert Guay a été exécuté à la prison de Bordeaux le 12 janvier 1951.
A la demande de la Couronne, le shérif lit le verdict du jury qui assista à la pendaison.

M. Gustave Chouinard

Le témoin est greffier de la Paix. Me Simard demande au greffier à quelle date la Couronne a fait motion pour un sursis en faveur de J.-Albert Guay.

Par la Cour — Dans quel but cette motion?

Me Simard — Je veux produire la motion que j'ai faite moi-même dans la cause de Mme Pitre et le jugement qui a été rendu.

Par la Couronne

—Je retire mon objection. Nous mettrons devant MM. les jurés toutes les circonstances qui ont entouré le sujet de la seconde motion.

Par la Cour

—Qu'est ce que tout cela peut avoir à faire dans cette cause?

Par la Défense

—J'avais fait une motion pour obtenir un sursis en faveur de Guay.

Par la Cour

—Il n'y a que la Cour d'appel qui peut reviser le jugement rendu! MM. les jurés n'ont rien à voir là-dedans. De toutes façons, nous verrons.
Ni le greffier, ni le procureur de la Défense ne trouvent d'abord la motion réclamée, et finalement le président du tribunal demande que le témoignage soit suspendu.
Mais à ce moment, le greffier retrouve et donne lecture de la décision du juge en chef Albert Sévigny refusant aux procureurs de la femme Pitre, de sursoir à l'exécution de J.-Albert Guay.

Mme Arthur Pitre

Par la Défense:

—Je comprends que vous avez été accusée de meurtre?
—Connaissiez-vous J.-Albert Guay?
—Oui.
—Depuis quand?
—Quatre ou cinq ans.
—Vous connaissez Généreux Ruest?
—Oui, c'est mon frère.
—Le 18 août 1949, avez-vous eu des demandes de Guay pour faire

(Suite à la page 7, 2e col.)

Berthe Brillant L'ACHETEUSE AVISÉE
NOUS SUGGÈRE CETTE SEMAINE

MONTREAL, 15 mars—Voici quelque chose qui vous sera utile dans presque tous vos travaux — pour laver les vitres, cirer les planchers ou polir les meubles! Qu'est-ce donc? Il s'agit des nouvelles et fameuses EPONGES C-I-L. Douces comme du velours, une fois humides, elles sont douces à vos mains et à vos objets précieux. Et tellement faciles d'entretien! . . . faites-les stériliser à l'eau bouillante additionnée de bicarbonate de soude. Et parce que je sais que vous *aimerez* les nouvelles éponges C-I-L, j'aimerais vous en envoyer une! *Ecrivez-moi* — Berthe Brillant, 1411 rue Crescent, Montréal — *incluant 10c, et je vous ferai parvenir une de ces merveilleuses éponges, ainsi qu'un dépliant explicatif des multiples usages des éponges cellulosiques C-I-L.*

Les Pâques joyeuses ont servi d'inspiration à ce gâteau Swans Down appelé Gâteau Gloire de Pâques. Il est aussi facile à faire qu'il est attrayant et appétissant. La garniture charmante — des petits oeufs en sucre dans des nids de noix de coco — recouvre ce gâteau léger, doré, humide et tendre. C'est parce qu'il est fait avec la FARINE A PATISSERIE SWANS DOWN, et tous les gâteaux faits avec cette farine surfine Swans Down sont exquis! C'est un gâteau avantageux qui n'exige que 2 oeufs. Vous aurez autant de plaisir à préparer ce gâteau Gloire de Pâques que votre famille en aura à le manger! Préparation: Suivez la recette du gâteau "Lucky Day" sur l'envers du sac de Farine à pâtisserie Swans Down.
Cuisson: Faites cuire par étages tel qu'indiqué dans la recette. Laissez refroidir.
Glaçage: Préparez un glaçage blanc spongieux. Etendez-le entre les étages de gâteau léger, sur le dessus et les côtés. Parsemez généreusement de Noix de coco Baker. Garnissez de petits oeufs en sucre multicolores.

Une touche d'élégance nous fait du bien à toutes . . . aussi suis-je sûre que vous serez ravie de ce nouveau vernis à ongles *parfumé!* Il s'agit de Dura-Gloss, évidemment — à la fameuse adhérence Dura-Gloss . . . et attendez d'essayer le nouveau VERNIS A ONGLES DURA-GLOSS PARFUME dans la ravissante bouteille! Les dix teintes employées dans les salons de beauté sont *merveilleuses*—pour chaque toilette—chaque circonstance — et le parfum fournit cette "touche d'élégance" dont je parlais. Le parfum s'exhale *quand le vernis est sec!* Faites-en l'essai! Demandez le Vernis à ongles Dura-Gloss Parfumé — 45c et le Poli à ongles Dura-Gloss — 25c à la pharmacie, aux grands magasins ou magasins à succursales!

J'aime que le repas du midi soit qui puisqu'il coupe la journée de travail en deux. Et voici une recette qui mettra toute la famille en joie . . . *Oeufs sur le plat* à la CREME DE TOMATE HEINZ! Mmmm! Voici la recette pour quatre: Beurrez quatre plats à four individuels. Cassez deux oeufs dans une tasse et versez-les dans un des plats. Ajoutez dans chaque plat environ ⅓ de tasse de Creme de tomate Heinz, non diluée. Faites cuire à four modéré (350 degrés) jusqu'à ce que les blancs soient pris (environ 10 min.) Garnissez de tranches de bacon.

Partait pendant le carême — Idéal toute l'année . . . J'aime avoir une BONNE provision de SAUMON EN CONSERVE en tous temps à la maison. Il permet de préparer en un tournemain les mets les plus délicieux en cas de convives inattendus. Les préparations sont variées et exquises! Je l'apprête avec du riz, des pommes de terre, en salades ou au four. Et pendant le carême, je ne saurais m'en passer! De plus, le Saumon en conserve est avantageux! Il n'y a *pas de perte* — il est tout en chair . . . et la dernière parcelle en est exquise. C'est un aliment dont se régalera votre famille. Lors de votre prochain marché, procurez-vous du Saumon en conserve. C'est un de vos *meilleurs* achats!

Savez-vous qu'un dégustateur de thé peut identifier environ 1500 sortes de thé? Il peut dire où le thé a été cultivé, quelle variété il est, en quelle saison il a été récolté, comment il a été préparé et comment on devrait le mélanger pour produire un thé de qualité et savoureux. Saviez-vous (je l'ignorais jusqu'à tout dernièrement) que l'on mélange plusieurs sortes de thé pour produire un thé de qualité tel que le THE RED ROSE? Un thé donne du corps au mélange Red Rose, un autre de la force, un troisième sa saveur. On en ajoute d'autres pour accentuer son goût piquant . . . et le résultat de tout cela, c'est que le thé Red Rose est du *bon* the . . . le meilleur que l'on puisse goûter! Et le Café Red Rose est aussi bon que le The Red Rose.

En peine de mets maigres et nourrissants? Alors, vous serez contente d'apprendre qu'il y a plusieurs suggestions pratiques sur chaque paquet de DINER KRAFT. Et, bien entendu, le délicieux "Diner Kraft" est un plat de résistance idéal pendant le carême. Une excellente combinaison de macaroni et fromage qui est parfaitement cuite en 7 *minutes* . . . et dont chaque portion ne revient qu'à *quelques sous!* Chaque paquet de "Diner Kraft" contient quatre portions. Facile à préparer . . . le "Diner Kraft" passe de la *tablette* — *dans la casserole* — *sur la table*. Pour un repas maigre, économique et vite fait, procurez-vous du "Diner Kraft"!

"Atchoum!" . . . Helas, cela ne faisait pas de doute, le pauvre homme derrière moi était au début d'un rhume! Et j'aurais voulu me retourner pour lui recommander mon remede infaillible contre le rhume. Le voici, et il vous sera peut-être utile en ces jours humides de mars. Buvez le jus d'un citron dans un verre d'eau additionné d'une demi-cuillerée à thé de bicarbonate de soude — buvez-le quand l'effervescence est passée. Répetez toutes les trois ou quatre heures aux premiers signes d'un rhume et rapidement votre système s'alcalisera et vous vous sentirez mieux. Ayez soin d'employer des CITRONS SUNKIST car ils sont les meilleurs, les plus juteux — et ayez-en toujours une bonne provision!

Devez-vous acheter votre toilette de Pâques aujourd'hui? Je vous conseillerais de bien commencer la journée par un *bon* déjeuner au délicieux "CREAM OF WHEAT" 5 Minutes. Ces emplettes peuvent être fatigantes, mais vous serez bien préparée après un déjeuner au "Cream of Wheat". Facile à faire — le "Cream of Wheat" 5 Minutes est cuit à point en cinq minutes d'ébullition. Et il est si *bon* pour vous! Il fournit du fer pour la formation des globules rouges, du calcium et du phosphore aux régimes déficients en ces éléments. L'habitude du "Cream of Wheat" est une bonne habitude familiale — populaire auprès des hommes. N'oubliez pas — les mots "Cream of Wheat" et la photo bien connue du chef "Cream of Wheat" sont les marques déposées de la Cream of Wheat Corporation.

Si vos exercices sont limités à "une fois par semaine" en mars (et c'est le cas de la plupart d'entre nous), vous savez qu'il en résulte bien souvent des douleurs musculaires. C'est pourquoi j'ai toujours à portée de la main une bouteille de LINIMENT SLOAN. Appliquez-le en tapotant et la douleur est soulagée! Nul besoin de friction . . . la bonne chaleur du Liniment Sloan pénètre pour soulager la douleur . . . des courbatures, foulures, rhumatisme ou névralgie. Chez nous, le Sloan est une "tradition" comme dans de nombreux foyers canadiens. Procurez-vous-en une bouteille à la pharmacie. Le prix est très raisonnable — 50c seulement la petite bouteille — 90c, la grosse bouteille.

Les bonnes choses de la vie sont gratuites! Je m'en suis rendu compte quand j'ai décidé d'organiser mes finances et, par la suite, ma vie . . . grâce aux *Plans personnels*. C'est ce merveilleux système financier familial conçu pour vous et moi par la BANQUE DE MONTREAL. Une fois que vous êtes déterminée à mettre de l'ordre dans vos finances, les *Plans personnels* peuvent vous montrer comment vous débarrasser des soucis d'argent au lendemain de la paie. Même en ces temps de vie chère! Vous pourrez jouir d'une grande tranquillité d'esprit . . . absolument gratuitement! Vous aurez besoin d'un peu plus de volonté — et les *Plans personnels* vous en donnent au fur et à mesure! Vous n'avez qu'à vous procurer gratuitement la brochure "LES PLANS PERSONNELS" à votre succursale de la B de M. Procurez-vous-en un exemplaire aujourd'hui — et le lendemain, la vie vous semblera meilleure!

Même en mars, le cauchemar de nettoyer les fenêtres se transformera en rêve agréable quand vous verrez avec quelle facilité et quelle rapidité le WINDEX SPRAY nettoie les carreaux! Inutile d'ouvrir les fenêtres longtemps, car Windex agit rapidement! Vaporisez-le, essuyez-le — et c'est tout! Plus d'eau sale ni de dure frottage! Et Windex ne laisse pas de poussière dans les coins — ni de pellicule d'huile ou de cire — Il est propre et clair comme du cristal et fait briller vos carreaux! Windex vous épargne de l'argent . . . surtout quand vous achetez le grand format de rechange de 20 onces. De plus, il fait un meilleur travail employé en *petite quantité!* Procurez-vous du Windex Spray à l'épicerie ou rayon des articles de ménage!

"Mmmm . . . que c'est bon" — remarque qui fait plaisir à la cuisinière. Et c'est un plaisir qui se répetera chaque fois que vous servirez des filets de morue BIRDS EYE! Si bons et si faciles à préparer. Dire que j'appréhendais les repas au poisson . . . ils représentaient tant de mal. Mais avec Birds Eye . . . eh bien, il n'est pas de mets plus délectable qui exige si peu de préparation. Cette exquise Morue est absolument fraîche comme au sortir de la mer . . . elle est propre, sans arêtes et prête à cuire . . . pas la moindre perte! Et un paquet d'une livre de Birds Eye équivaut à 3 livres de morue entière! Une vraie économie! Régalez votre famille de Filets de Morue Birds Eye dès demain . . . et attendez les compliments.

Prêts à déjeuner sur le champ . . . voilà ce qui arrivera aux membres de votre famille quand vous leur servirez des QUAKER MUFFETS dorés et grillés! En un rien de temps les Quaker Muffets sont prêts. Vous mettez la boîte sur la table et chacun se sert. Les Quaker Muffets sont si délicieux avec leur bon goût de noix sucrées, que tous et chacun en redemanderont! Voilà qui est bien, madame! Car les Quaker Muffets ne sont pas seulement agréables au goût — ils sont bons pour votre famille! Les Quaker Muffets contiennent 100% de blé complet — le son et le précieux germe de blé sont associés aux protéines, minéraux et autres propriétés énergétiques du grain entier. Aussi, servez souvent des Quaker Muffets au petit déjeuner!

Avez-vous essayé de faciliter la lessive en vous servant de certains produits chimiques sans rinçage, mais trouvé qu'ils abîment vos mains? Je vous conseillerais alors d'adopter le DUZ! Le DUZ vous donne un linge magnifiquement net et blanc . . . et garde vos mains blanches et douces! C'est parce que Duz — et Duz *seulement* — combine du vrai savon riche et deux détersifs actifs. Aussi le Duz vous donne-t-il une lessive d'un blanc étincelant — et protège merveilleusement vos mains! Je suis sûre que vous aimerez le Duz — Procurez-vous-en un paquet géant économique. Faites-en l'essai lors de votre prochaine lessive et rendez-vous compte à quel point *Duz fait tout!*

"Je l'ai peinture moi-même!", direz-vous avec fierté quand vous ferez usage du merveilleux SPRED SATIN de Glidden! Et le travail a l'air d'avoir été fait par un professionnel! Sans contredit, le Spred Satin est l'une des découvertes les plus importantes en fait de peinture d'intérieur. A base de caoutchouc synthétique émulsionné, il est facile à laver — et facile à appliquer! Il s'étend, comme par magie, sur tous les murs intérieurs sans marques de pinceau! De plus, en 20 minutes, le Spred Satin est sec, lisse et satiné — et ne dégage aucune odeur désagréable! Grâce à cette peinture d'intérieur extraordinaire, vous pouvez avoir une maison redécorée à neuf du jour au lendemain. Procurez-vous le Spred Satin chez votre dépositaire Glidden *dès maintenant*. Merveilleux choix de teintes pastels et de couleurs foncées — et vous serez ravie d'obtenir la couleur qu'il vous faut en achetant de *bonne heure!*

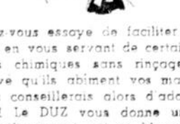

Etes-vous déjà "tombée amoureuse" d'un joli chapeau — puis, après l'avoir achété avez-vous été amèrement désappointée? Vous ne voulez pas qu'une telle chose vous arrive avec votre nouveau chapeau de Pâques — aussi je vous confie un secret. Il y a fort à parier que le chapeau paraît trop jeune tout simplement parce que la peau est sèche. Et vous pouvez remédier à *cela!* Il s'agit de la merveilleuse découverte appelée *Penaten* . . . exclusive à la WOODBURY DRY SKIN CREAM. Penaten pénètre plus *profondément* dans les couches sous-cutanées de la peau. Il dépose plus profondément que jamais la bienfaisante lanoline et 4 autres adoucissants spéciaux de la peau! Franchement, après quelques applications *régulières* de Woodbury Dry Skin Cream — petites rides et rugosités de la peau semblent *fondre* à vue d'oeil. Vous paraîtrez plus jeune, plus fraîche que jamais sous votre bibi de Pâques! Aussi, pourquoi ne pas vous procurer de la Woodbury Dry Skin Cream aujourd'hui? — seulement 20c 40c, 70c et $1.00.

LE VOICI! IL EST NOUVEAU! IL EST MERVEILLEUX!

LE NOUVEAU RINSO ULTRA-RAPIDE AVEC SOLIUM

Le nouveau Rinso "Ultra-Rapide" se dissout plus vite . . . se met à l'oeuvre vraiment deux fois plus vite que n'importe quel autre savon à lessive populaire.

Les épreuves démontrent que plusieurs lavages avec d'autres savons à lessive populaires ne rendent pas le linge aussi blanc.

ADOPTEZ RINSO ET ÉPARGNEZ JUSQU'À LA MOITIÉ DU TEMPS DE LAVAGE

PLUS BESOIN de longs lavages à la machine! Avec le nouveau Rinso "Ultra-Rapide" vous aurez le linge le plus blanc au monde tout en épargnant jusqu'à la moitié du temps de lavage. Seul Rinso contient Solium, l'ingrédient ensoleillant scientifique qui rend le linge plus blanc, plus éclatant *qu'à l'état neuf* . . . même quand il faut le sécher à l'intérieur. Le nouveau Rinso "Ultra-Rapide" est actuellement en vente chez votre marchand.

LE NOUVEAU RINSO *ULTRA-RAPIDE* DONNE LE LINGE LE PLUS BLANC AU MONDE

La bonne cuisine

Chowder de Légumes

1 tasse de gombo en tranches cuit ou en conserve
2 tasses de tomates
½ tasse de pois
2 oignons émincés
3 pommes de terre en petits cubes
1 branche de céleri coupé menu
2 piments verts doux hachés
2 pintes d'eau
2 tranches de bacon coupées en cubes

Cuire le bacon jusqu'à ce qu'il soit croustillant et brun. Ajouter les autres ingrédients. Cuire lentement jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Saler et poivrer à son goût. On peut ajouter plusieurs autres légumes, hachés ou en petits morceaux, tels que chou, asperges, carottes, bouquet de brocoli ou chou-fleur, fèves de Lima etc. (6 à 8 bonnes portions).

Filets de Porc au Four

(1 paire de filets pour 6 personnes). Essuyer, mettre sur une grille dans une lèchefrite, saupoudrer de sel, poivre et farine et rôtir à four modéré (350F) jusqu'à ce que ce soit très tendre (environ 1 heure). On peut cuire à demi 10 minutes des patates qu'on rôtit ensuite dans la lèchefrite avec la viande.

Farcis. — Couper le centre de la paire de filets, mais sans les séparer complètement. Arranger 2 tasses de farce à la pomme, et au pruneau, au céleri, aux champignons, ou une autre farce sur l'un des filets, couvrir avec l'autre et attacher ou coudre ensemble.

Marguerite . . .

(Suite de la page 6)

une commission?

—Oui.

—Voulez-vous dire ce que Guay vous a demandé?

—J'ai déjà dit qu'il m'avait demandé d'acheter 10 livres de dynamite pour l'une de ses clientes, une dame Côté, de la Rivière aux Pins! qu'il ne pouvait y aller parce qu'il n'était libre que le soir et que moi, c'était sur mon chemin.

—Avez-vous communiqué à ce sujet avec une dame Parent?

—Oui, c'est elle qui m'a dit d'appeler chez Samson et Filion. J'ai téléphoné, Mme Parent a continué le téléphone et commandé 10 livres de dynamite à M. Giroux qu'elle connaissait. Il ne pouvait faire la livraison. On s'est entendu pour aller chercher le paquet. Vers 4 h. je me suis préparé, j'ai demandé à Mme Parent de venir avec moi. Elle était pressée Je lui ai dit : Venez donc. On a pris l'autobus. A notre arrivée au magasin, Mme Parent a demandé M. Giroux. Elle a dit : est-ce qu'il est prêt. Il a dit oui. M. Giroux a demandé si on avait besoin de ratelle et de détonateurs. Je lui ai dit c'est pour essoucher un terrain. Si on est supposé en avoir besoin, mettez-en.

—Après que la dynamite vous eut été livrée avec la ratelle, M. Giroux vous a-t-il demandé quelque chose?

—Il a préparé une facture qu'il a présentée à Mme Parent. Elle me l'a remise et j'ai demandé à M. Giroux si je devais signer mon nom ou celui de la personne pour qui je faisais la commission. M. Giroux a dit : signez le nom de la personne qui vous envoie. Alors, j'ai signé : Mme Côté puisque Guay m'avait dit que c'était pour une dame Côté que la dynamite était.

—Maintenant, ensuite, vous êtes parties?

—On a pris chacun un paquet, on a pris l'autobus. Je suis descendue rue Mgr Gauvreau.

—Le soir, y avait-il quelqu'un chez-vous?

—Il y avait mon petit garçon, mon second mari, une dame Beaulieu. J'ai dit à mon mari que je descendais ce paquet-là chez M. Maranda ou je descendais travailler.

—La semaine de l'Exposition, avez-vous eu une discussion avec votre patron, M. Maranda?

—Oui, je m'étais trompé de poêle pour faire frire l'oignon. Il m'a disputé. J'ai mal pris çà. J'ai donné ma notice. D'ailleurs mon mari voulait que j'arrête de travailler.

—A un moment donné, avez-vous reçu un téléphone de Guay?

—Le 8 au soir. Il m'a demandé qu'il aurait besoin de moi pour le lendemain matin. Je lui ai demandé quoi. Il m'a dit : il ne s'agit pas de savoir quoi. Quand je vous demande un service moi . . .

—Alors je lui ai dit oui. D'abord, je lui ai demandé où je devais le rencontrer et il m'a dit de me rendre à la gare pour 8 h. 30 le lendemain.

—Avez-vous dit à votre mari que vous aviez été congédiée par votre patron?

—Oui. Il a très bien compris.

—Le 9 septembre, êtes-vous allée à la gare comme vous l'avait demandé Guay?

—Oui.

—Racontez à la Cour et au jury ce qui s'est passé en vous rendant à la gare et à votre arrivée?

—Je suis partie pour la gare. Albert Guay était là. Il a regardé l'heure, il m'a dit : vous êtes en retard. Je lui ai dit : qu'est-ce que c'est vous avez à faire. Il a ouvert une case. Il a pris une grosse boite. Il l'a amenée entre les deux portes. Je lui ai dit : qu'est-ce qu'il y a dans ce paquet-là. Il a dit : c'est une statue que j'expédie à quelqu'un. Je lui ai dit : donc c'est fragile. Il a dit: c'est marqué sur la boite : fragile.

—C'est la première fois que Guay me parlait d'un paquet?

—Oui.

—C'est la première fois que vous voyiez ce paquet?

—Oui.

—Vous avez pris un taxi?

—Il y avait un taxi là. Je ne me rappelle pas si c'est Guay ou moi qui l'ai appelé.

—N'y avait-il pas deux chauffeurs de taxi, un M. Pelletier et un M. Samson?

—Oui.

—Dans quelle voiture êtes-vous montée?

—Dans celle de M. Pelletier que j'ai eu l'occasion de revoir dans cette cour.

—Le paquet que vous avait remis Guay, qui l'a déposé dans le taxi?

—M. Samson.

—En cours de route, avez-vous parlé au chauffeur, M. Pelletier?

—Oui, nous avons parlé de la circulation . . .

—A-t-il été question du paquet?

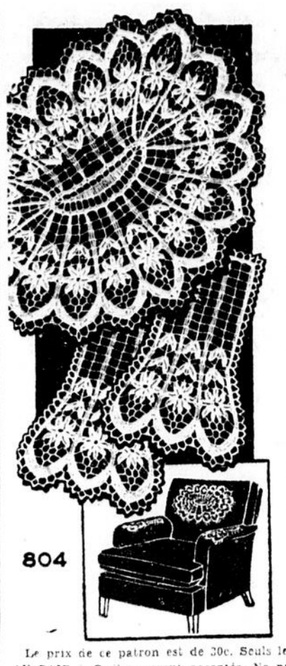

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

par

Laura Wheeler

No 804

Confectionnez vous-même au crochet cet ensemble de napperons pour votre mobilier de salon ou de vivoir. Il convient tout aussi bien pour votre buffet de salle à manger. Vraiment joli et d'allure printanière !

Le patron contient toutes les indications nécessaires à sa confection.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS

L'EVENEMENT-JOURNAL,

QUEBEC, P. Q.

—Non, pas très longtemps. J'ai appelé mon mari et je lui ai dit que je ne resterais pas longtemps.

—Etes-vous allée cette journée-là ailleurs que chez votre frère?

—Je suis allée chez M. Carrier, dans Limoilou, pour visiter un logement.

—Etiez-vous déjà allée à cet endroit auparavant?

—Oui, mais je n'avais pas eu le temps de voir tout le logement.

—Aviez-vous des arrangements pour le loyer?

—Mon père et ma mère avaient dit : quand bien même vous paieriez $75 par mois, on vous donnera $50 par mois.

—Entre le 9 et le 19 septembre avez-vous rencontré Guay?

—Le 17, chez nous. C'était un vendredi. Il est venu. Mon mari était là On lui a offert nos sympathies. Il a dit qu'il avait $1,000 d'assurances. J'ai dit, c'est pas beaucoup pour perdre sa femme. Une femme vaut plus que $1,000.

—Ne vous a-t-il pas demandé pour faire un téléphone?

—Le samedi. Il m'a fait téléphoner à Marie-Ange Robitaille. Il a dit : j'aimerais à la voir.

—Marie-Ange Robitaille est-elle venue chez-vous?

—Oui.

—Qu'est-ce qu'il a fait?

—Quand elle est arrivée, il est entré aussitôt dans ma chambre à coucher. Marie-Ange Robitaille s'est assise sur le divan et j'ai vu Albert Guay qui la regardait par la porte qui était entre ouverte. Au moment où je demandais à Mlle Robitaille s'il y avait longtemps qu'elle avait vu Guay, il est sorti de la chambre, puis il m'a demandé s'il pouvait aller dans la chambre avec Marie-Ange Robitaille pour lui parler. Je lui ai dit qu'il pouvait y aller à la condition de ne pas fermer la porte. J'ai entendu Marie-Ange Robitaille dire à Guay : "tu n'es pas pressé", Guay lui a répondu tu vas bientôt être libre; tu vas avoir 21 ans.

—Lorsqu'ils sont sortis, où sont-ils allés?

—Mlle Robitaille est sortie avant et elle s'en est allée. Guay est parti ensuite.

—Entre le 8 et le 18, vous n'avez vu Guay qu'une fois?

—Si je l'ai vu deux fois, je ne m'en rappelle pas.

—Le 18, vous a-t-il dit autre chose?

—Il a dit : vous savez, il se fait des pourparlers qu'il y avait des substituts à part l'aéroplane.

—Le 19, est-il venu?

—J'étais couché. Il est entré d'un pas assez vif que dans le temps de le dire il était dans la cuisine. Il a dit : j'ai affaire à vous. Il s'est mis à me conter l'histoire. Il m'a montré un petit journal où s'était écrit : on recherche une femme. Il a dit : vous savez que les polices sont à vos trousses. S'ils viennent : je ne veux pas que vous disiez avoir été porter un paquet.

Je vous dirai plus : il faut que vous ouvriez les clefs du gaz, prendre des pilules et prendre toute la charge comme je vais vous l'expliquer. J'ai dit : je ne comprends pas. Il a dit : si vous ne comprenez pas . . . Il s'est levé. J'ai eu peur. Il a dit : vous allez dire que c'était une statue. Il était fâché. Il a dit comme ça : aujourd'hui je vous déclare que le paquet que vous êtes aller porter était le paquet dangereux qui a fait sauter l'avion.

Il a sorti de sa poche un revolver et m'a demandé si j'avais peur d'un revolver.

—Devant les représentations de Guay, qu'avez-vous dit?

—Je lui ai dit que je n'avais pas de charge à prendre et que j'avais l'intention de tout dire à la police.

—Après le départ de Guay, qu'avez-vous fait?

—Je me suis rendue en haut, chez mon frère, Jean-Marie Ruest. Je les ai éveillés, pour leur raconter ce que Guay venait de me dire

—Avant de partir, avez-vous mis un billet dans la porte?

—On a mis un billet : de retour à 5 heures. On est allé à Valcartier. J'ai dit à mon mari : je viens te chercher. J'ai affaire à toi. Rendus à Québec, nous sommes allés au restaurant, puis chez-nous.

—Avez-vous conté à votre mari ce que Guay vous avait dit?

—J'ai dit à mon mari que Guay m'avait dit de me suicider, que les billets qu'il avait, il les déchirerait.

—Au mois d'août, en avait-il été questions des billets?

—Oui.

—Voulez-vous dire à vous-même avez signé ce billet?

—Non monsieur. Je ne reconnais pas ma signature.

—Voulez-vous prendre connaissance d'un contrat de crédit le la maison Mozart Ltd., et dire à la cour si c'est vous qui avez fait cet achat.

—Oui. Je suis allée acheter des vêtements pour mon petit garçon qui était pensionnaire.

—Je vois votre signature. Est-ce votre signature? Quand vous signez, c'est toujours de cette façon là?

—Oui monsieur.

La défense produit le contrat comme exhibit et le président du jury, M. Latouche, demande qu'on montre aux membres du jury la facture remise à Mme Pitre par M. Giroux, de la maison Samson et Fillion.

Les jurés demandent que les documents leur soient laissés.

—Au sujet de ces billets, Guay a-t-il demandé des versements au mois d'août?

—Oui. C'est mon mari qui lui a dit qu'il n'avait rien à donner.

—M. Guay avait-il un autre emprunt?

—Oui, au montant de $126.

—Quelles étaient les propositions d'affaires?

—C'était de nous prêter $1,500. On lui déposait $150 à part de 6%.

—A part çà, a-t-il été question de billets?

—Il a demandé une autre fois un acompte. Il a dit : aux Sept-Iles, je vais avoir une mine d'or. Si je deviens riche, dans ce temps-là, je déchirerai les billets.

—Il est allé à Sept-Iles?

—Personnellement, je ne le sais pas.

—Personnellement vous ne sa-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

D'AMÉRIQUE LATINE nous vient un NOUVEAU DESSERT!

Royal Flan
CUSTARD STYLE DESSERT

Rien d'étonnant à ce que sa renommée ait passé d'une Amérique à l'autre! Merveilleusement léger, le flan Royal a une consistance lisse et veloutée qui vous met l'eau à la bouche . . . Mmmm! . . . C'est un régal!

Finis les longs préparatifs ennuyeux. Le flan Royal est prêt à servir en 7 minutes . . . et vous ne pouvez pas le manquer! Il se prête à toute une variété de desserts: tartes, puddings au riz, flans glacés ou sauces.

Oui! Quelle source d'énergie que le flan Royal! Il est merveilleusement nourrissant et si facile à digérer que vous pouvez en donner aux bambins de tous les âges. De plus, il est économique car chaque portion ne coûte que quelques cents.

RF-41F

Royal Flan
CUSTARD STYLE DESSERT

Saveur exquise!

seulement les "petites feuilles du sommet"

Sacs de Thé Tender Leaf

Tender Leaf
Tender Orange Pekoe
TEA BAGS
3 cup size

La façon la plus commode et la plus économique de servir le meilleur thé!

NOUS VOUS GARANTISSONS* UNE PÂTE PARFAITE CHAQUE FOIS QUE VOUS EN FAITES avec MAZOLA LE SHORTENING LIQUIDE et Robin Hood LA FARINE À TOUT USAGE!

*VOTRE ARGENT REMIS — PLUS 10%—

Si vous n'obtenez pas régulièrement des croûtes de tartes et des pâtisseries délicieuses en suivant cette nouvelle recette "Rapide et Sûre" . . . nous vous rembourserons le prix d'une boîte de 16 oz. de Mazola et d'un sac de 7 lbs. de farine Robin Hood à tout usage, sur présentation de la preuve d'achat.

Mais rappelez-vous que nous pouvons vous garantir la réussite *seulement* si vous suivez à la lettre les instructions données et si vous utilisez *uniquement* Mazola, le shortening liquide, et la farine Robin Hood à tout usage.

N'employez *jamais* de farine préparée dans cette nouvelle méthode "Rapide et Sûre" de préparer la pâte.

VOICI LA MÉTHODE "RAPIDE ET SÛRE" DE PROCÉDER

TARTE À DOUBLE CROÛTE (8" ou 9")

1¾ tasse de farine Robin Hood à tout usage, tamisée
1 cuillerée à thé de sel ½ tasse d'huile Mazola ¼ tasse d'eau glacée
Toutes les mesures sont rases Chauffer le four à 450°F.

1. **Tamiser ensemble dans un bol** . . . 1¾ tasse de farine Robin Hood à tout usage, tamisée.
1 cuillerée à thé de sel.

2. **Mélanger** . . . ½ tasse de Mazola, le "shortening" *liquide*
¼ tasse d'eau *glacée*.
Battre avec une fourchette jusqu'à ce que le mélange soit épais et crémeux.

3. **Verser immédiatement** . . . (toute à la fois) la préparation crémeuse de Mazola et d'eau sur le mélange de farine Robin Hood et de sel. Mélanger en agitant légèrement avec une fourchette. La pâte est humide. Façonner en boule.

4. **Diviser** . . . la pâte en deux parties égales. Façonner chaque morceau de pâte en boule, et, avec les mains, aplatir de manière à obtenir un bord uniforme.

5. **Abaisser chaque moitié séparément (La pâte doit être roulée entre deux feuilles de papier ciré)** . . . Placer la pâte entre deux feuilles de papier ciré de 12" x 12". Etendre avec le rouleau à pâte, formant un cercle qui doit s'étendre jusqu'au bord du papier ciré. Enlever la feuille supérieure.

6. **Déposer dans l'assiette en retournant l'abaisse** . . . Enlever la seconde feuille de papier.
Disposer l'abaisse dans l'assiette et tailler le bord.
Remplir d'une préparation au choix.
Recouvrir d'une seconde abaisse dans laquelle on a pratiqué des incisions pour permettre à la vapeur de s'échapper.
Laisser un 1" à l'extérieur du bord de l'assiette. Replier l'abaisse supérieure sous l'abaisse inférieure. Sceller les bords.
Cuire 15 minutes à four très chaud (450°F). Réduire la température à celle requise pour la préparation (350°F) et continuer la cuisson jusqu'à ce que la préparation soit cuite.

POUR UNE SEULE CROÛTE DE TARTE . . . Diviser la recette en deux et mélanger selon les instructions données dans la recette. Abaisser, disposer dans l'assiette, tailler le bord. Piquer la surface de l'abaisse avec une fourchette. Cuire 15 minutes à four très chaud (450°F).

. . . EN SIX OPÉRATIONS FACILES!

NOTE . . . Pas besoin de faire "refroidir" la pâte. Ne la faites pas à l'avance, mais préparez-la juste avant de la mettre au four.

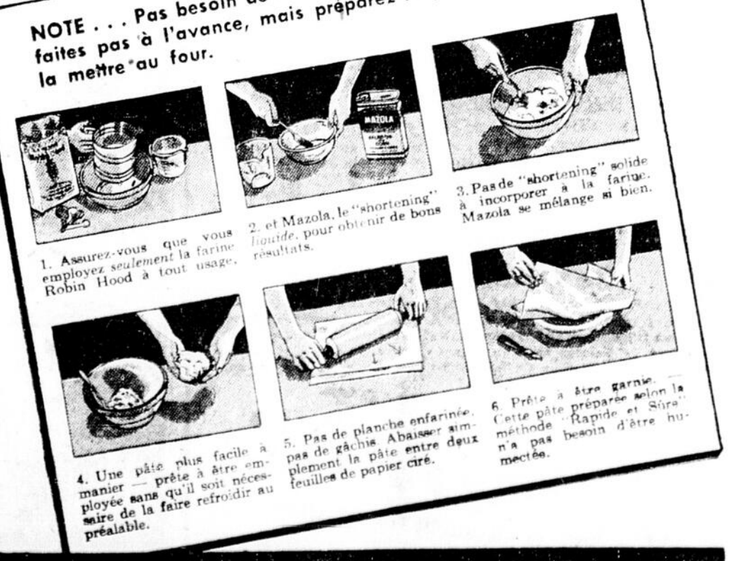

1. Assurez-vous que vous employez *seulement* la farine Robin Hood à tout usage.
2. et Mazola, le "shortening" *liquide*, pour obtenir de bons résultats.
3. Pas de "shortening" solide à incorporer à la farine. Mazola se mélange si bien.
4. Une pâte plus facile à manier — prête à être employée sans qu'il soit nécessaire de la faire refroidir au préalable.
5. Pas de planche enfarinée, pas de gâchis. Abaisser simplement la pâte entre deux feuilles de papier ciré.
6. Prête à être garnie. Cette pâte préparée selon la méthode "Rapide et Sûre" n'a pas besoin d'être humectée.

GRATIS . . . Une brochure illustrée contenant toutes les recettes préparées selon la méthode "Rapide et Sûre". Délicieuses pailles au fromage, tartelettes et tartes feuilletées. Vous l'obtenez *gratis* sur demande. Faites parvenir votre nom et adresse à: Méthode "Rapide et Sûre", Casier Postal 9500, Montréal, P.Q.

TOUS LES ÉPICIERS VENDENT CES PRODUITS SI POPULAIRES!

Marguerite . . .

(Suite de la page 7)

vez pas s'il est allé seul ou avec une autre personne?

—Je ne l'ai pas vu partir.

—Mme Pitre, vous avez été interrogée par la police après le 19 septembre 1949. Lui avez-vous parlé de ça à la police?

—Oui.

—Avant votre arrestation pour tentative de suicide?

—Oui.

—Vous avez été arrêtée pour tentative de suicide, n'est-ce-pas?

—Oui et acquittée.

—Quand avez-vous été libérée?

—Le 16 mars 1950.

—Vous connaissiez Guay depuis 4 ou 5 ans?

—Oui.

—Allait-il souvent chez vous?

—Oui assez souvent. Il venait avec sa femme et sa petite fille.

—Vous connaissiez sa femme ?

—Oui.

—Avez-vous connu Marie-Ange Robitaille?

—Oui.

—Quand?

—Si je ne me trompe pas en novembre 1948.

—Comment l'avez-vous connue?

—Un jour, je travaillais dans un hôtel, Guay m'a téléphoné si j'avais encore une chambre à louer chez nous, rue Richelieu, que c'était une fille qui travaille dans un restaurant. Je lui ai demandé son nom. Il a dit : ce sera une Mlle Nicole Côté. Le lendemain matin, elle est arrivée. Elle a dit : c'est moi que J.-Albert Guay envoie. Elle paraissait très nerveuse. Elle a dit qu'elle venait de se sauver de chez elle parce que son père la disputait fort à cause qu'elle sortait avec Guay. Elle a dit : c'est un bébé que je n'abandonnerai jamais. Guay est venu la journée même mais les amours ne se sont pas montrés cette journée-là.

—Comment Guay s'est-il comporté vis-à-vis Marie-Ange Robitaille?

—Comme d'habitude. En arrivant, il lui a dit bonjour mademoiselle. Il nous a demandé si nous avions reçu l'avis de la Banque Canadienne Nationale. Je lui ai dit que nous l'avions reçu le matin.

—Vous demeuriez dans la rue Richelieu?

—Oui.

—Etes-vous restez longtemps à cet endroit?

—Non. Trois jours après l'arrivée de Nicole Côté, nous sommes déménagés dans la rue St-Vallier.

—Quand avez-vous appris que Nicole Côté était Marie-Ange Robitaille?

—C'est elle qui me l'a dit. Elle a dit que ses parents la feraient rechercher par la police et que son père était capable de payer.

—Vous êtes arrivée Rue Richelieu à quelle date?

—Le 13 ou le 14 novembre. On est resté seulement quinze jours.

—Pourquoi l'avez-vous quitté ce logement-là?

—Parce qu'il était trop froid. Des fois, ça prenait une tonne de charbon par semaine.

—Le 19 septembre, après la visite de Guay, avez-vous rencontré une dame Parent?

—Oui dans l'avant-midi. Je lui ai demandé si elle avait rencontré Guay. Elle est venue dans mon logement. Mon poêle à gaz faisait une fuite, mais je ne m'en apercevais pas. Mais elle, son petit coeur, ça ne lui en prenait pas beaucoup. Elle m'a dit d'aller à son logement. Je lui ai dit! Je ne sais pas si Guay est fou. Il m'a dit que le seul fait d'avoir acheté de la dynamite sans permission, c'était assez pour me faire arrêter.

—A-t-il été question de police?

—Non monsieur.

—A-t-il été question de dynamite?

—Oui monsieur.

—La conversation a-t-elle duré longtemps?

—Non.

—Pouvez-vous dire pendant combien de minutes?

—Trois ou quatre minutes environ.

—Dans la soirée du 19 septembre 1949, alors que vous étiez chez vous, avez-vous reçu un appel téléphonique?

—Oui, c'était un appel pour mon mari. Je l'ai entendu dire qu'il ne pouvait pas y aller, parce qu'il ne prenait pas de boisson. Il m'a dit après avoir fermé le téléphone, que c'était Guay qui voulait l'amener prendre de la boisson. Un peu plus tard, Guay est venu faire un tour.

—Le 20, qu'est-ce que vous avez faite?

—Je suis allé à l'hôpital. J'y serais restée plus longtemps, si la police montée n'était pas venue me questionner au sujet d'une déposition de Jean-Marie Ruest. J'ai dit : je ne parlerai pas ici. On va aller chez nous.

—En arrivant, avez-vous été interrogée par la police?

—Ah, mon doux, oui, tour à tour, chacun leur tour.

—Vous rappelez-vous d'avoir lu une discussion avec votre mari?

—Non monsieur, elles sont très rares les discussions avec mon mari.

—Vous connaissez Roland Beaulieu?

—Oui.

—Colleztiez-vous les loyers?

—Oui. Je collectais chaque semaine. M. Bureau m'avait confié ça.

—Alors, vous rappelez-vous de l'avoir vu en 1949?

—Oui.

—Quand?

—Vers la fin du mois d'août.

—Que vous a-t-il dit?

—Il m'a dit qu'il ne pouvait pas payer son loyer et m'a demandé d'attendre.

Le procureur de la défense souligne que le témoin est fatigué et le président du tribunal ordonne l'ajournement à ce matin.

Prenez une bonne habitude

BUVEZ Orange-Crush

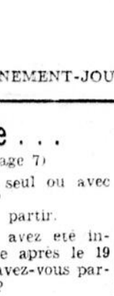

F.-A.
FLUET ENR.

La Mauvaise Haleine d'un Enfant est souvent signe de Dérangement d'Estomac

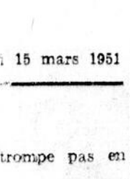

Epargnez du temps à votre médecin. Pour les troubles digestifs bénins dont les enfants souffrent souvent après avoir trop mangé ou après avoir eu trop de bonbons ou de sucreries, donnez-leur des Tablettes Children's Own, le nouveau correctif pour enfants de 3 à 15 ans. Elles aident rapidement à diminuer l'acidité de l'estomac et à faciliter l'évacuation des déchets de l'intestin d'une manière douce et efficace. Achetez donc des Tablettes Children's Own aujourd'hui chez votre pharmacien. Seulement 29¢. Faites par les fabricants des Tablettes Baby's Own—votre garantie que c'est un produit sûr.

CHILDREN'S OWN TABLETS

GRATIS

VOTRE NOM SUR UNE JOLIE PLAQUE DE PORTE ILLUMINE PAR PHOSPHORE

Lisibles à 150 pieds 24 heures par jour. Donnez un cachet de distinction à votre demeure en même temps qu'une très grande utilité.

Achevez de vous convaincre en voyant cette plaque en montre à 142½ St-Jean, au comptoir-lunch près Capitol. Livraison rapide par la poste, 7 à 10 jours. Postez votre bon de poste maintenant. Satisfaction assurée.
Votre nom au plus 17 lettres, grandeur 2½" x 12". Val. rég. $5.00 $2.75
Votre nom et profession, 34 lettres, grandeur 4" x 12". Val. rég. $8.00. $4.25
GRATIS si après l'achat vous nous soumettez le nom de 5 acheteurs.

VOYEZ COMME C'EST FACILE.

CASIER POSTAL 275, Haute-Ville, Québec, à V. DUMONT

Conservez cette annonce. Ecrivez votre nom et adresse en lettres CARREES et BIEN ADRESSES.

Dans toutes les régions du Canada, ceux qui l'essaient ne tarissent pas d'éloges sur Kem-Tone . . . cette peinture murale merveilleuse qui possède, disent-ils, *tous* les avantages qu'ils recherchaient. Vous aussi, vous voudrez profiter *régulièrement* de ses qualités exceptionnelles qui vous assurent, en quelques heures et pour quelques dollars, des murs magnifiques et *lavables*. Elle s'applique au pinceau ou au rouleau — aisément et rapidement—sans trouble ni ennui. Kem-Tone a embelli 2,000,000 pièces. Vous constaterez, vous aussi, que c'est le produit que vous cherchiez!

LA PEINTURE MURALE MERVEILLEUSE — *fabriquée avec de l'huile — se mélange avec de l'eau*

Kem-Tone est fait avec de l'huile soumise au procédé spécial de Thermo-broyage Kem et fortifiée de résines durables. L'huile et les résines sont scientifiquement mélangées avec 23 autres ingrédients pour vous donner une peinture murale merveilleuse.

Soulement $5.79 le gallon impérial (sous forme de pâte concentrée)

Un gallon de pâte Kem-Tone diluée avec de l'eau donne 1½ gallon de merveilleuse peinture murale. Le prix réel du Kem-Tone, par gallon, est donc étonnamment modique—seulement $3.86

Choix de DOUZE magnifiques couleurs "décoratives" et de couleurs complémentaires KEM-TONE en tubes de deux onces qui vous permettent d'obtenir une gamme illimitée de nuances.

VOYEZ TOUS CES AVANTAGES KEM-TONE!

1. Un gallon suffit pour une grande pièce. 2. Une couche suffit dans la plupart des cas, y compris sur le papier-tenture. 3. Magnifiques nuances modernes. 4. Sèche parfaitement en une heure. 5. Ne laisse aucune odeur désagréable. 6. Donne un finissage résistant, durable, *lavable*. 7. Un gallon de pâte Kem-Tone mélangée avec de l'eau donne un gallon et demi de peinture murale incomparable.

Kem-Tone MARQUE DÉPOSÉE LA MERVEILLEUSE PEINTURE MURALE

Exigez la véritable peinture Kem-Tone

LA PREMIÈRE DES PEINTURES À L'HUILE ET À LA RÉSINE
Essayée et adoptée par des millions de personnes

qualité et économie

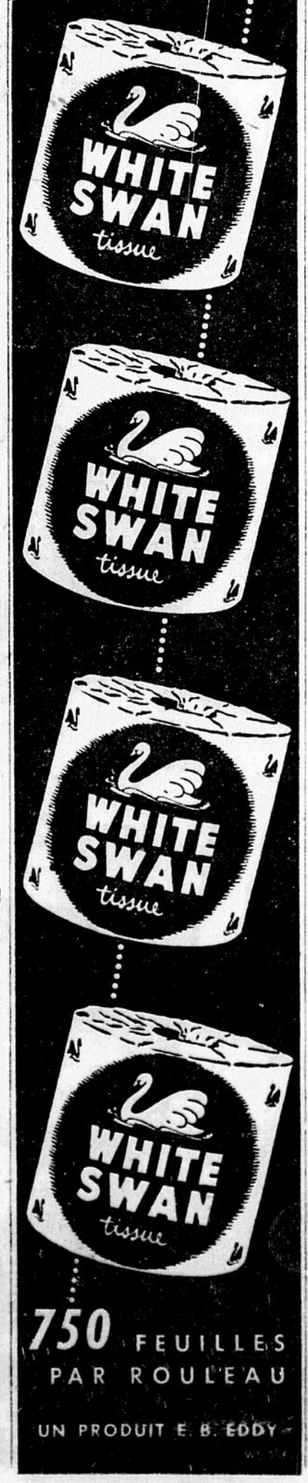

750 FEUILLES PAR ROULEAU

UN PRODUIT E. B. EDDY

Le Conseil Central . . .

(Suite de la 1ère page)

jours de l'année, a tracé admirablement la voie en versant une souscription de $2,700. Les prêtres de la paroisse Notre-Dame-de-Québec (Séminaire et presbytère) ont mis ensemble leurs dons personnels pour former la merveilleuse souscription de $1,400.

"Après cela", a déclaré M. Rochette, "on ne pouvait pas être gêné d'aller frapper aux portes de ceux qui ont la chance d'être à l'aise et de leur dire : 'Verserz vite votre part pour les miséreux et les pauvres'."

S. E. Mgr l'Archevêque

Portant brièvement la parole, Mgr Roy rappela le travail merveilleux accompli par les premiers présidents et organisateurs du Conseil des oeuvres, qui se sont donnés avec succès à la tâche ingrate de remuer le sol et de préparer de longue main les belles floraisons de charité que l'on voit maintenant.

L'apôtre saint Paul serait heureux ce soir, s'il était ici, lui qui allait lui-même tendre la main pour les pauvres. Le même saint Paul disait, continua Mgr l'Archevêque, que les chrétiens doivent être comme ces lutteurs qui s'imposent toutes les privations possibles pour réussir dans leurs sphères. Combien d'ouvriers du Conseil des oeuvres sont comme ces chrétiens ! Ils avaient à leur tête un coureur au souffle puissant, et ils ont agi comme des chrétiens qui sont des lutteurs.

La campagne annuelle des oeuvres de charité est l'origine d'un "grand courant de vie chrétienne qui se continue toute l'année, tantôt par une bonne parole, souvent par de bons exemples", a dit le chef suprême du diocèse métropolitain. Il remercia les organisateurs de la campagne 1951, les solliciteurs, sans oublier la grande phalange des souscripteurs anonymes, mais tous généreux et bien méritants.

En terminant, Mgr Roy a déclaré : "J'exprime le souhait que vous soyiez toujours une famille très unie, une famille qui sera toujours prête pour les grandes oeuvres de charité".

Autres orateurs

Le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, président des Noms Spéciaux a donné un beau témoignage au sujet de l'esprit qui a prévalu pendant toute la campagne de souscriptions. "On a fait la lutte en riant et en chantant, dit-il, et on a été reçu de la même manière".

Portèrent également la parole : M. le juge Thomas Tremblay, président de la Fédération des oeuvres; M. Thomas Maher, i.f., président de la campagne de l'an dernier et animateur de la soirée d'hier; M. Gaston Chartré, déjà nommé, et chacun des présidents de secteurs paroissiaux.

S. E. Mgr Garant termina la soirée en déclarant que si nous continuons à voir la générosité du public se développer de plus en plus nous pourrons être assuré du succès répété des campagnes à venir.

Trente-trois scouts et guides, sous la direction de M. Hugues Archambault, donnèrent un programme de chant. L'assistance eut également l'occasion de voir un film de M. l'abbé Maurice Proulx, tourné à l'occasion de l'Année Sainte et de la promulgation à Rome du dogme de l'Assomption.

On trouvera ci-après le détail des souscriptions paroissiales :

SECTEUR No 1. — M. L.-D. Lachapelle

PAROISSES	Objectif	Montant souscrit
Notre-Dame-du-Chemin	4,200.00	4,751.68
Notre-Dame-de-Québec	4,500.00	4,300.00
St-Charles-Garnier (Sillery)	3,000.00	4,755.95
St-Coeur-de-Marie	4,200.00	4,463.00
St-Colomb (Sillery)	1,200.00	1,914.00
St-Dominique	5,000.00	6,140.00
Ste-Foy et St-Thomas d'Aquin	2,300.00	3,401.23
St-Jean-Baptiste	4,200.00	3,539.85
Sts-Martyrs Canadiens	5,500.00	6,192.22
St-Sacrement	4,300.00	5,730.01
St-Vincent -de-Paul	900.00	1,101.14
Cap-Rouge	500.00	525.05
TOTAL	$39,800.00	$46,815.02

SECTEUR No. 2A — M. P.-A. Emond

PAROISSES	Objectif	Montant souscrit
Notre-Dame de la Garde	250.00	157.00
Notre-Dame de la Paix	500.00	300.00
Notre-Dame de Grâce	800.00	803.34
Notre-Dame des Victoires	700.00	739.54
Notre-Dame de Jacques-Cartier	3,700.00	2,244.96
Notre-Dame de Pitié	400.00	270.10
Québec-Ouest (N.-D. de Recouvrance)	650.00	816.67
Sacré-Coeur de Jésus	1,600.00	1,309.70
St-Joseph	1,400.00	1,192.98
St-Malo	2,000.00	1,114.09
St-Roch	3,500.00	700.00
St-Sauveur	3,500.00	3,500.00
TOTAL	$19,000.00	$13,148.28

SECTEUR No. 2B — M. Edmond Paquet

PAROISSES	Objectif	Montant souscrit
St-Albert le Grand	550.00	581.95
St-Charles de Limoilou	4,000.00	2,355.00
St-Esprit	1,800.00	1,537.30
St-Fidèle	3,000.00	2,269.00
St-François d'Assise	3,000.00	3,247.50
St-Pascal de Maizerets	3,000.00	3,407.47
Stadacona	700.00	617.00
Ste-Claire d'Assise	1,000.00	1,456.79
Giffard	2,700.00	2,775.00
Beauport	3,500.00	2,034.40
Beauport-Est	200.00	235.00
TOTAL	$23,150.00	$20,516.06

SECTEUR No. 3 — M. Hector Verret

PAROISSES	Objectif	Montant souscrit
Ancienne-Lorette	1,700.00	984.25
Charlesbourg	3,500.00	4,437.38
Loretteville	2,000.00	2,224.48
St-Emile		
St-Augustin	1,000.00	182.00
St-Gérard	300.00	116.00
Val-St-Michel	150.00	210.45
Stoneham	300.00	62.86
Ste-Françoise Cabrini (Lac St-Charles)	100.00	160.00
Ste-Monique les Saules	275.00	317.09
St-Rodrigue (Gros Pin)	500.00	428.35
Notre-Dame des Laurentides	500.00	598.12
Ste-Marie Médiatrice (Château d'Eau	500.00	214.45
TOTAL	$10,925.00	$9,935.28

SECTEUR No. 4 — M. Marcel Fortier

PAROISSES	Objectif	Montant souscrit
Blenville	2,000.00	2,097.90
Christ-Roi de Lévis	1,300.00	1,320.00
Lauzon (St-Joseph de)	2,300.00	2,335.00
Notre-Dame de Lévis	5,200.00	5,200.00
Ste-Bernadette Soubirous (Lauzon)	450.00	361.00
St-David	1,000.00	1,200.06
Ste-Jeanne d'Arc (Lévis)	300.00	343.10
St-Romuald	1,600.00	1,756.96
Charny	1,000.00	1,317.00
Breakeyville	500.00	611.50
TOTAL	$15,450.00	$16,521.56

SECTEUR No. 5 — M. Prilippe Mathieu

PAROISSES	Objectif	Montant souscrit
St-Louis de Courville	1,500.00	800.00
St-Grégoire de Montmorency	2,500.00	2,422.00
Boischatel	400.00	230.00
L'Ange-Gardien Est	700.00	859.90
Château-Richer	1,300.00	373.60
Ste-Anne de Beaupré	2,000.00	2,098.88
Beaupré	700.00	800.00
St-Joachim	300.00	224.00
TOTAL	$9,100.00	$7,508.38

SECTEUR No. 6 — M. Cyprien Pelletier

PAROISSES	Objectif	Montant souscrit
Ste-Pétronille, I. O.	500.00	116.25
St-Laurent, I. O.	500.00	303.50
St-Jean, I. O.	500.00	0.
St-François, I. O.	500.00	0.
Ste-Famille, I. O.	500.00	426.25
St-Pierre, I. O.	500.00	510.00
TOTAL	$3,000.00	$1,356.00

Chez les citoyens de Saint-Fidèle

Au cours de sa réunion d'hier soir, la Ligue des Citoyens de St-Fidèle à Limoilou, a poursuivi le débat sur deux problèmes qui concernent au plus haut point les intérêts de la paroisse: 1—l'extension des circuits d'autobus jusqu'à la 22e Rue, conformément au voeu des trois cents familles interessées, qui ne sont pas encore desservies, 2—la municipalisation pour l'enlèvement de la neige, et les avantages qu'en retireraient les résidents de la paroisse.

L'assemblée était présidée par M. Francis Pare, assisté de M. Maurice Corriveau, secrétaire de la Ligue de St-Fidèle. MM. les échevins A.-H. Légaré, Antonio Chalifour, Urbain Caumartin et Roland Gendron étaient présents.

M. l'échevin Chalifour, qui préside le comité des autobus au conseil de ville, rappela qu'une requête a été remise par les citoyens de St-Fidèle, à la date du 17 octobre 1950, à l'effet de prolonger les lignes d'autobus jusqu'à la 22e rue. Le surcroit de trajet, serait, de la 18e à la 22e rue, de 2663 pieds seulement, dit-il et, suivant toutes probabilités, dès mai prochain le Quebec Power serait en mesure de donner satisfaction aux usagers concernés. Pour des raisons inhérentes aux dernières élections, à la maladie du maire Borne et autres, le Comité des autobus n'a pu se réunir ces derniers temps et, en conséquence, s'occuper de cette question. De son côté, M. l'échevin Légaré expliqua que le Quebec Power est sous la dépendance de la régie des Transports et, qu'en l'occurence, il y a toute une procédure en cours. Il ajouta que le comité des autobus a fait sa recommandation au comité administratif de l'hôtel-de-ville, seul qualifié pour intervenir auprès de la compagnie. La question, pour lui, sera réglée en bloc, en même que la compagnie examinera les améliorations de service presentees par des municipalités de la banlieue immédiate de Québec. Il faut s'armer de patience, conclut-il, dans l'attente d'une solution qui ne saurait tarder.

M. J.-M. Boucher, du service municipal de la voirie, appelé à renseigner les citoyens présents sur le fonctionnement de la municipalisation de la neige sur la 1ère avenue, et dans d'autres paroisses, comme St-Sacrement et St-Roch, qui ont opté pour cette formule, depuis plusieurs années, dit que les citoyens y trouvent un bon service et des avantages pécuniaires certains, puisque le coût du déblaiement est de 60 à 75 cents par pied de façade, pour les propriétaires, ce qui, d'après lui, est inférieur au prix demandé par les contracteurs. Certes, par sa charte, la ville peut municipaliser l'enlèvement de la neige à son gré, mais elle ne le fait cependant qu'à la requête des citoyens d'une paroisse. M. l'échevin Légare se dit, pour sa part, partisan de la municipalisation. La ville doit d'ailleurs étudier le problème en mai. Les citoyens de St-Fidèle auront alors, dans les mois qui suivront, tout loisir de se prononcer pour ou contre la municipalisation.

Aucun obstacle au plan Schuman

Bonn, Allemagne, 15. (PA) Le chancelier de l'Allemagne occidentale a déclaré à la France, que son gouvernement sera prêt à commencer l'exécution du plan Schuman pour un pool européen du charbon et de l'acier d'ici les huit prochains jours, annonçait hier un porte-parole officiel allemand.

Le haut-commissaire français André François-Poncet a déclaré "qu'il n'existe plus aucun obstacle important" sur la voie de l'organisation du pool.

Ces deux déclarations suivirent une conférence d'une heure entre le chancelier allemand Konrad Adenauer et François-Poncet. Ils ont discuté de la meilleure façon de résoudre "quelques difficultés mineures" et décidé que les deux parties tenteront d'en venir à un accord final aussitôt que possible.

La déclaration allemande prévoit que le document Schuman sera simplement initiale, non pas signé.

Il reste encore deux problèmes avant que le plan puisse devenir définitif: 1) le parlement de l'Allemagne occidentale doit ratifier le plan, et, 2) les trois puissances occupantes devront formellement approuver des modifications aux lois alliées pour la création du trust.

Première grotte de Lourdes au Canada...

La première grotte de Lourdes à être élevée au Canada a été construite à Saint-Laurent de Grandin, dans la Saskatchewan. C'est un modeste Frère coadjuteur Oblat, le Frère J. P. Piquet qui avait vu Lourdes en France, et, comme Bernadette Soubirous imagina en 1881, de dédier à l'Immaculé e une infractuosité de rocher qui rappelait à s'y méprendre la grotte de Massabielle. Le Père Fourmond, son supérieur, sans doute inspiré du Ciel, approuva le projet en disant : "Qui sait ? Plus tard, ce lieu deviendra peut-être célèbre par un pèlerinage. Cette grotte, reconstruite en 1900, reçut son premier pèlerinage officiel le 15 août 1905. Chaque année, le 16 juillet, il y a grand pèlerinage.

CLUB DES MILLIONNAIRES SARDINES
"FISH SHE IS VERY SMALL"

UN PURGATIF EFFICACE
LIMONADE ASEPTA
AGRÉABLE AU GOÛT

SERVICE D'AUTOBUS

Ligne Kent

Giffard - Beauport - Courville - Boischatel

NOUVEL HORAIRE

En vigueur jeudi, 15 mars

Les voyageurs peuvent se procurer des horaires chez nos agents et à bord des autobus.

THE QUEBEC RAILWAY, LIGHT AND POWER COMPANY

ATTENTION

Considérant les nouvelles restrictions annoncées sur les ventes à tempérament à entrer en vigueur ce prochain lundi, 19 courant, nous invitons notre clientèle à profiter des quelques jours qui restent pour bénéficier des conditions actuelles chez LEGARE

20% COMPTANT Seulement

balance en conformité des restrictions présentement en force, pour vos achats projetés dans les AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER, VIVOIR ET AUTRES, POELES, LESSIVEUSES, RADIOS, TAPIS, COUVRE-PLANCHER, TENTURES, etc.

La Cie LEGARE Ltée

142 St-Joseph — — 273 St-Paul

D'un matin . . .

A votre reveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

. . . à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

84e année — No 256 | QUEBEC, JEUDI 15 MARS 1951 | PAGE NEUF

L'hon. Gaspard Fauteux sanctionne les dernières lois de la session

L'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec a sanctionné hier après-midi les trente et une dernière lois de la session:

Loi modifiant la Loi du Barreau;

Loi concernant l'instruction des causes dans le district judiciaire de Montréal;

Loi modifiant le Code civil;

Loi concernant la Commission de transport de Montréal et le capital-action de la Compagnie des tramways de Montréal;

Loi concernant la perception de certaines taxes spéciales;

Loi érigeant la ville des Sept-Iles, dans le comté de Saguenay;

Loi concernant l'Ecole provinciale de médecine vétérinaire;

Loi concernant la ville d'East-Angus;

Loi modifiant la Loi des écoles de protection de la jeunesse;

Loi concernant la construction d'un marché central des produits agricoles dans la région metropolitaine de Montréal;

Loi concernant la tragédie du mont Oblou;

Loi modifiant la loi 14 George VI, chapitre 48 concernant les cantons de Sagard et de Saguenay;

Loi concernant la protection civile dans la province;

Loi concernant le détournement d'une partie des eaux de la rivière Mégiscane;

Loi concernant le sanatorium Ross;

Loi modifiant la charte de la cité de Montréal;

Loi modifiant la charte de la cité de Québec;

Loi modifiant la charte de la cité de Sherbrooke;

Loi modifiant la Loi concernant l'instruction publique dans la cité de Sherbrooke;

Loi modifiant la charte de la cité de Longueuil;

Loi conférant certains pouvoirs à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Laurent;

Loi refondant la charte de la ville de Beauport;

Loi modifiant la charte de la ville de Mont-Joli;

Loi constituant en corporation l'Hôpital Laval;

Loi validant certaines résolutions et certains contrats passés par la corporation de l'Ascension-de-Notre-Seigneur et par les commissaires d'écoles pour la municipalité de Garnier, dans le comté du Lac Saint-Jean;

Loi concernant la succession de Joseph Drapeau;

Loi concernant la Commission de transport de Montréal;

Loi validant le titre de Canadian Tube & Steel Products, Limited à certaines propriétés;

Loi concernant l'éducation à Arvida;

Loi concernant la Société coopérative fédérée des agriculteurs de la province de Québec;

Loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1952, et pour d'autres fins.

Fleuve important

Le principal fleuve de l'Eire, le Shannon, est également le plus long des Iles britanniques. Son cours a une longueur de 240 milles jusqu'à l'Atlantique.

Colporteur arrêté

La sûreté municipale a arrêté hier après-midi sur la rue St-Paul un Canadien de langue italienne inculpé de colportage sans licence dans les limites de la cité.

Contrat pour une école d'automobile

Au cours de l'étude des crédits du ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse l'hon. P. Sauvé a révélé que le gouvernement vient de signer avec la maison Delphis Maranda un contrat pour la construction de l'Ecole d'automobile de Québec.

—"L'Ecole technique de Quebec connait une vogue extraordinaire a-t-il dit. Nous avons dû, à notre grand regret, refuser trois cents élèves. C'est pourquoi nous avons décidé de séparer l'Ecole d'automobile de l'institution. Nous ferons de même pour la Chaussure et la Fourrure dont la place serait plutôt dans une Ecole des Arts et Metiers.

Le ministre a déclaré qu'en vertu d'un arrêté ministériel, l'Ecole des arts et métiers de Sherbrooke devient Ecole Technique au service de la jeunesse des Cantons de l'Est. Il y a ainsi sept Ecoles techniques dans la province et trente-six Ecoles d'arts et métiers.

M. René Chaloult, député indépendant de Québec-Comté, parle des manuels publiés par le ministère de la Jeunesse. "Je reçois des lettres, dit le député, déclarant que l'oeuvre accomplie par le ministère dans ce domaine est admirable. Je me demande si l'on ne pourrait pas encore faire davantage. On me dit qu'on éprouve de la difficulté à obtenir ces manuels".

Le ministère explique que 64 manuels ont été imprimés ou en cours de publication. Il y en a 45 autres en préparation et enfin 28 ont été traduits, ce qui fait un total de 137 manuels. Quant à la manière de se procurer ces manuels, l'hon. Sauvé dit qu'on peut les trouver dans certaines librairies, mais surement à l'Office des cours par correspondance ou aux écoles.

TEMPERATURE

Toronto 15 (PC) Minima et maxima pour la journee d'hier dans les principaux centres du Canada.

Villes	Min.	Max.
Dawson		5
Vancouver	34	
Victoria	38	47
Edmonton	4	31
Calgary	9	25
Saskatoon	—5	21
Régina	—2	24
Winnipeg	12	23
Port Churchill	—6	15
Port Arthur	18	34
Sudbury	25	41
London	32	35
S.-S.-Marie	29	43
Toronto	35	37
Ottawa	26	38
Montréal	27	41
Saint-Jean N.B.	29	37
Moncton	24	34
Halifax	30	36
Charlottetown	27	38
Sydney	25	36
Yarmouth	32	42
St-Jean T.N.	28	35

Pronostics

Montréal, 15 (PC) Généralement nuageux avec neige fondante aujourd'hui.

Régions de Québec, Laurentides et St-Maurice; nuageux; légères chutes de neige occasionnelles; doux; vents est de 15 milles; minima et maxima; Québec et Ste-Agathe, 30 et 34; La Tuque, 28 et 32.

Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'est; nuageux; pluie ou neige fondante; doux; vents est de 20 milles; minima et maxima; Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 33 et 36.

Régions du lac St-Jean; nuageux; pas de changement dans la température; vents est de 15 milles; minima et maxima; Chicoutimi et Rivière du Loup, 20 et 38.

Le soleil

Lever: 6h.
Coucher: 5h. 50
Longueur du jour: 11hrs et 50 m.

La marée

Haute mer: 11h. 12
Basse mer: 5h. 39 et 6h. 47

Explications de l'hon. Gagnon concernant les petits numéros

—"Ce n'est pas les petits numéros qui constituent un danger pour la sécurité sur la voie publique, mais les permissions spéciales accordées par les Services municipaux de la circulation", a déclaré l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, au cours de l'étude des crédits du Trésor.

M. G. C. Marler, chef de l'Opposition, venait de demander à l'hon. Onésime Gagnon des renseignements sur les "petits numéros".

Au cours des explications qui ont suivi, l'Assemblée législative a appris qu'on a doublé cette année la série des petits numéros en émettant une série B.

M. Marler: "On me dit qu'à Québec, la police municipale n'a pu obtenir une liste complète des propriétaires des plaques d'automobiles. Quatre mille cinq cents noms manqueraient sur la liste obtenue".

M. Gagnon: "Le chef de l'Opposition a déjà posé la même question l'an dernier. Nous avions répondu que nous n'avions pas fourni ces noms à Québec. C'est la même chose cette année".

M. Marler : "Montréal a-t-elle reçu une liste complète?"

M. Gagnon: "Montréal non plus".

Le Trésorier fait allusion à une entrevue que le chef du Service municipal de la circulation a accordée un jour aux journalistes. "Les declarations du chef étaient tellement injustes que je n'ai pas voulu le traiter de la même façon".

M. Marler : "Et la police provinciale a-t-elle la liste de tous les propriétaires de plaques?"

M. Gagnon: "Je ne saurais le dire. Une telle liste n'est pas tellement importante d'ailleurs. Comme toute liste, elle change de mois en mois et ne tarde pas à n'être plus à date. Une telle liste ne fournit donc pas à qui la possède, de si bons renseignements. L'important c'est que les différents corps de police puissent compter sur la collaboration pleine et entière du personnel du Revenu qui lui a les noms de tous les propriétaires de plaques. Le personnel du Revenu a accordé toujours sa pleine collaboration à la police; il n'y a pas un corps de police qui puisse se plaindre de son attitude".

Le Trésorier signale que certains automobilistes, pour obtenir leur plaque, donnent de mauvaises adresses, ce qui ne facilite pas les choses. La mauvaise adresse peut avoir pour but d'éviter, par exemple, une taxe de vente ; cela s'est produit dans le cas de Montrealais.

Au cours de la discussion, M. Duplessis a remarqué que les petits numéros ne sont pas si intéressants, que les propriétaires de petits numéros ne comptent pas que des amis du régime, mais aussi des adversaires politiques, qu'un petit numéro est plus facilement repérable en cas d'accident.

Le Revenu a déjà vendu jusqu'à $5,000 à des compagnies d'assurances la liste complète des propriétaires de plaques, donc d'autos.

Autre débat suscité sur les salaires des fonctionnaires

Pendant l'étude des crédits du Trésor, M. Dave Rochon, député libéral de St-Louis, a continué la politique de l'Opposition de multiplier les demandes de renseignements sur les traitements de certains employés du gouvernement.

A chaque nom, l'hon. Onésime Gagnon a signalé qu'une ou des augmentations avaient été accordées depuis 1944; mais M. Rochon a répondu que les augmentations étaient nettement insuffisantes.

Comme M. Rochon persistait à demander des informations du même genre, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, s'est levé pour déclarer que, si l'Opposition continuait dans cette voie, elle s'exposait à causer du tort aux employés concernés. "Car si elle insiste, dit-il, nous serons peut-être obligés de citer des faits qui ne feront pas l'affaire des protégés de l'Opposition".

Le premier ministre a rappelé à "ses amis d'en face", les députés libéraux, que leur "chef peureux et fuyard qui fait faire son ouvrage par les autres, a déjà déclaré qu'il reçoit des renseignements de fonctionnaires provinciaux. Si l'on continue à discuter les crédits avec des noms, comme on le fait en ce moment, on s'expose à ce que nous révélions des détails desagréables pour ceux qui sont en cause".

M. Marler laisse à entendre qu'il ne faut pas incriminer des employés du gouvernement. "J'affirme, dit-il, que, pour demander des renseignements, nous ne nous basons que sur des comparaisons entre les chiffres figurant dans les Comptes Publics et dans le budget de cette année. Je crois que le premier ministre doit accepter ma parole".

M. Duplessis: "J'aime mieux prendre la parole du chef de l'Opposition que celle de l'autre chef, un peureux et un fuyard".

Le Conseil législatif a terminé son travail pour la session 1951

Le Conseil législatif a terminé hier matin son travail de la session sous la présidence de l'hon. J.-L. Baribeau. La séance n'avait pas duré une heure, mais avait permis d'étudier les dernières lois.

A propos de la loi sur la protection de la population civile en cas de guerre, le colonel Wilfrid Bovey a déclaré que le coordonnateur devra pouvoir compter sur la collaboration de tous.

—"Si jamais une guerre éclate, ce qu'a Dieu ne plaise, le Canada se trouvera probablement dans la situation de la Belgique lors de la première Grande Guerre, et de la Pologne, au cours de la seconde. Notre pays se trouvera pris entre les deux principaux adversaires, les Etats-Unis et la Russie".

Des centres tels que Montréal constitueront d'interessants objectifs pour l'ennemi; c'est pourquoi il faut prendre toutes les précautions.

M. Bovey a souligné que le problème incombe au gouvernement fédéral.

En presentant le projet de loi, l'hon. Edouard Asselin a mis en lumière ce même principe. Mais, dit-il, il est important que notre province soit représentée au sein de tout organisme fédéral qui s'occupera de la Défense Civile.

L'hon. Hector Laferté a approuvé le principe du bill, mais il a insisté pour qu'il ne soit pas voté à l'unanimité en troisième lecture parce qu'il accorde au coordonnateur des pouvoirs trop étendus.

C'est également malgré une certaine opposition que le Conseil législatif a voté la loi pour le détournement d'une partie des eaux de la Mégiscane. Les conseillers ont voté à l'unanimité les lois de l'Obiou, du sanatorium Ross et des écoles pour la protection de la jeunesse.

Débat à la Législature sur le dernier emprunt de la province

Le dernier emprunt de la Province, emprunt de $50,000,000, a fait l'objet d'un débat à l'Assemblée législative. M. G.C. Marler, chef de l'Opposition, avait voulu savoir ce que l'administration provinciale avait exactement reçu à la suite de son émission d'obligations et après paiement des commissions. "49,000,000!" a répondu l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec.

M. Marler: "Le gouvernement provincial vient d'émettre pour $50,000,000 d'obligations? Le Trésorier peut-il nous dire combien exactement le gouvernement a reçu pour ces obligations?"

M. Gagnon: "Nous avons reçu $49,000,000 et quelque chose."

Le chef de l'Opposition remarque que la Province a vendu les obligations à raison de $97.75 par obligation de $100.

—"Quelle commission le gouvernement a-t-il dû payer?" demande-t-il.

M. Duplessis: "$1.28 par $100."

M. Marler: "En vendant une obligation de cent dollars $97.75 et en payant une commission de $1.28 pour la vente de cette obligation, cela veut dire que la vente d'une obligation de $100 a rapporté moins de $96.50 à l'administration. Je ne vois pas comment l'émission de $50,000,000 d'obligations a pu faire entrer $49,000,000 dans le Trésor."

M. Duplessis: "Nous avons été payés en argent américain. Comme le dollar américain vaut plus cher que le dollar canadien, la somme de $49,000,000 s'explique aisément. La Province a reçu cette somme, c'est un fait indéniable".

M. Marler: "J'enregistrerai donc le désir du gouvernement d'avoir reçu cette somme; c'est tout".

Au cours du débat sur la question de l'emprunt, le premier ministre a remarqué que la vente des obligations sur le marché américain est une preuve du crédit dont jouit le Québec à l'étranger.

Les $49,000,000 servent en partie à rembourser un ancien emprunt; le reste, $18,000,000, servira à financer des travaux de voirie et de construction de ponts.

M. Marler: "Je note que le budget ne mentionne pas des $18,000,000 et que l'on ne sait pas encore ce qu'on en fera exactement."

Vol de bijoux à New-York

New-York, 15. (PA) Un voleur qui s'est emparé de $40,000 le 16 février dans une bijouterie exclusive de Manhattan, est retourne au même endroit cette semaine et s'est emparé de $200,000 en valeurs.

La première fois il avait oublié près de $250,000 de bijoux qui se trouvaient dans un coffre-fort ouvert.

Le voleur, âgé de 34 ou 35 ans, a employé, les deux fois, à peu près les mêmes tactiques.

Il arriva dans le milieu de l'après-midi aux heures achalandées, en se mêlant à la clientèle régulière. Une fois à l'interieur, il menaça le personnel avec un révolver et l'enferma dans une chambre arrière. Il s'échappa ensuite à pied.

Voleurs découverts

Trois adolescents de 17 ans ont été remis sous la garde de la cour de bien-être social hier, par la sûreté municipale. Ces jeunes gens se seraient compromis dans des vols avec effraction commis depuis un mois dans les quartiers St-Sauveur est et ouest ainsi que dans le quartier St-Roch.

Au moins une autre arrestation serait imminente dans cette affaire. Les détectives de la sûreté continuent leur enquête.

$150. d'amende et les frais à un laitier

Un laitier a été condamné à la suite des trois plaintes qui ont été formulées contre lui, à respectivement $100 et deux fois $25 d'amende pour les diverses infractions.

M. Emile Gagnon, producteur de lait, de Saint Michel de Bellechasse, comparaissait devant S.H. le recorder Rodolphe DeBlois qui l'a condamné et lui a infligé les amendes qui totalisent $150, les frais en plus.

M. Gagnon a plaidé coupable d'avoir vendu du lait coupé d'eau dans la proportion de 30 à 55 pour cent.

En rendant la sentence contre le prévenu, le recorder DeBlois a dit que malgré les excuses présentées par l'accusé il était obligé de le condamner à une forte amende en raison même de la gravité de l'offense. Le recorder a cependant tenu compte que, depuis vingt ans, le prévenu était producteur de lait et que depuis une couple d'années, à cause d'un autre commerce, il avait été forcé de confier celle-ci à d'autres membres de sa famille. Le directeur de l'inspection du lait, M Urgel Allard, a convenu de la véracité des faits et qu'aucune plainte n'avait été formulée jusqu'à ces jours derniers contre l'inculpé.

C'est à la suite de trois prélèvements, en date des 7, 8 et 9 mars courant, qu'on a pu établir la présence de cette forte quantité d'eau dans le lait vendu à une laiterie locale. Les inspecteurs municipaux ont alors saisi 8 bidons d'une capacité de 8 gallons chacun, soit 64 gallons de lait "baptisé".

Jugement sur une affaire de boisson

Un jugement sera rendu demain, à la cour des Sessions de la Paix, dans une cause de la Commission des Liqueurs de Québec, entendue hier par M. le juge Leatare Roy.

Une jeune femme dont le mari est cuisinier dans un restaurant chinois a été accusée par la couronne d'avoir, les 20 et 21 janvier, servi à boire à des dénonciateurs de la Commission des Liqueurs et leurs amis.

Selon les informateurs, l'un de Lévis, employé de fonderie, et l'autre, vivant à Québec-Ouest, la jeune femme aurait servi du gin deux soirs consécutifs. La jeune femme, de son côté, dit que le premier informateur est entré à son restaurant un soir de grand froid disant qu'il était malade et que seul un gin le guérirait. Elle avait une bouteille qui lui restait des fêtes, et elle déclara lui avoir donné un verre sans le charger. Le client a laissé un pourboire de 50 cents. Le lendemain, le même informateur est revenu en force, et a prié la jeune femme de servir le reste de sa bouteille. Elle dit qu'ils ont tous laissé des pourboires, mais qu'elle n'a pas vendu, seulement offert le gin.

Le procureur de la couronne prétend que la cause est évidente, alors que la défense affirme que les témoins de la Commission se sont contredits entre eux et contredit même leurs propres témoignages. Il leur reproche de ne pas prendre des notes exactes. Il affirme qu'ils se mêlent de restaurants, tâchant de faire trop de causes à la fois.

La cause a été prise en délibéré.

Deux Montréalais arrêtés à Québec

Un homme et une femme de Montréal ont été appréhendés aux petites heures hier matin dans la rue De la Salle, à St-Roch, où ils en étaient venus aux prises et causaient un désordre dont plusieurs citoyens prirent connaissance. Tous les deux ont plaidé coupables. Sentence sera rendue après que le recorder Rodolphe DeBlois aura entendu la version du beau-frère de l'inculpé.

Un chambreur a aussi été accusé d'avoir causé du désordre dans la maison de sa maitresse de pension, rue Latourelle, au cours de la nuit d'avant-hier. Il a été condamné à $40 d'amende ou à deux mois de prison.

Un individu de Beauport, qui en est à sa soixantième comparution devant le recorder, a été condamné à $40 d'amende ou à deux mois de prison hier matin.

Plusieurs autres individus ont aussi été accusé d'ivresse. [illegible] ont été condamnés et les autres libérés.

Première centrale hydroélectrique en construction sur la Côte Nord

Montréal, 15 (Spéciale) - La Manicouagan Power Company a annoncé hier l'érection, dès le printemps prochain, de la première grande centrale d'énergie hydroélectrique sur la Côte Nord, à l'est du Saguenay. Les travaux préliminaires sont déjà commencés.

La compagnie, dont le siège social est à Montréal, harnachera les premières chutes de la rivière Manicouagan, près de Baie-Comeau, dans le comté de Saguenay. La ville de Baie-Comeau se dresse sur la Côte Nord, en face de Rimouski, soit à environ 250 milles en aval de Québec et à 425 milles de Montréal. Sept-Iles se trouve à quelque 130 milles plus à l'est.

La rivière Manicouagan est la troisième de la province par ordre d'importance, se déverse dans le St-Laurent à environ neuf milles à l'ouest de Baie-Comeau et à près d'un mille de la nouvelle ville de Hauterive. Guère connue de la plupart des Canadiens, même du Québec, la Manicouagan est l'une des grandes rivières de l'est du Canada et, à cause de son immense bassin et de son cours plutôt étroit, elle constitue un puissant affluent de notre grand fleuve et se prête parfaitement, à certains points de vue, au développement de l'énergie hydroélectrique.

Le harnachement de la manicouagan pose, cependant, de graves problèmes de génie. On prévoit que le débit atteindra 360,000 pieds cube à la seconde et, au temps de la débâcle, le courant prend une telle ampleur que les premières chutes elles-mêmes disparaissent complètement sous les eaux.

La première centrale developpera 45,000 chevaux-vapeur et on prévoit qu'elle fonctionnera vers 1953 au plus tard. Eriges plus tard une seconde centrale augmentera le renversement des réserves d'énergie destinés à Baie-Comeau ainsi qu'à d'autres industries secondaires en plein développement sur la Côte Nord. On estime à $15,000,000 le coût de cette entreprise.

Les ingenieurs professionnels devront détourner la rivière de son lit afin d'assécher l'emplacement où se dressera le barrage de la centrale même. Ils contourneront cette difficulté en creusant un lit temporaire suffisant pendant six mois, alors que s'élèveront les barrages. On signale que ce sera le plus fort détournement des eaux jamais encore entrepris ; il faudra tracer un canal de 1,500 pieds de longueur, atteignant une profondeur de 115 pieds et une largeur minimum de 40 pieds. Cette tranchée nécessitera de dynamitage d'environ 400,000 verges cubes de granit.

Au plus fort des travaux, ce printemps, on y emploira environ 1,500 hommes. En vertu d'une entente administrative au nom de la Manicouagan Power Company, la Quebec North Shore Paper Company a accordé le contrat de construction à Angus W. Robertson Co. Ltd., de Montréal. M. Arthur A. Schmon est président de la Manicouagan Power Company, alors que l'ingénieur en chef de la compagnie de papier est M. M. H. Jones ; M. Charles Miller dirige les travaux de construction et M. William Eliason remplit le poste de premier ingénieur-électricien.

Concours original

Scalford, Leicestershire, Angleterre, (PC) Pour avoir mangé de la gelatine avec des broches à tricoter, une dame a gagné un premier prix dans un concours local.

QUAND MON DOS COMMENCE À ME FAIRE MAL
JE PRENDS des Pilules Dodd's pour les Reins
DODDS KIDNEY PILLS
PARCE QUE JE SAIS QUE JE PEUX COMPTER SUR Dodd's!

CHOISISSANT UN WHISKY Les Hommes Distingués PREFERENT Calvert
CHOISISSANT UN GIN Les Hommes distingués PREFERENT VICKERS' London Dry GIN
VICKERS' EST DISTILLÉ AU CANADA ET DISTRIBUÉ PAR Calvert

TISSU CASHMERE TISSUE — CANADA PAPER COMPANY — Doux FEUILLES 750 SHEETS Pure
Doux et BLANC
2 ROULEAUX 27¢
aussi fabricants de SNOWCAP qui le cède seul à CASHMERE

PRETS
$20 à $1500
Sur votre propre signature
NOUVEAU BUREAU de PRÊTS
37 de la COURONNE
TEL. 5-7144
GEORGES A. LECLERC
Gérant
INDUSTRIAL LOAN
Finance Corp
PERSONAL LOANS

Les fruits de mer
CLOVER LEAF
POUR DE SUCCULENTS REPAS DU CARÊME
CLOVER LEAF LARGE SARDINES PILCHARDS
CLOVER LEAF FANCY SOLID PACK TUNA FISH
CLOVER LEAF SOCKEYE SALMON FISH SPREAD
CLOVER LEAF FINEST QUALITY SALMON
Les fruits de mer QUI SE VENDENT LE PLUS au Canada
SBF-50
BRITISH COLUMBIA PACKERS LIMITED
VANCOUVER, C.-B.

TOUJOURS depuis des générations
TOUJOURS le préféré
TOUJOURS le meilleur
le fameux PORTER CHAMPLAIN
CHAMPLAIN XXX CREAM PORTER
BRASSÉ PAR LA BRASSERIE CHAMPLAIN, LIMITÉE — QUÉBEC

IMPERIAL LIFE
EST-CE ACTUELLEMENT ASSEZ?
AVEZ-VOUS examiné votre assurance-vie aux lumières du coût de la vie d'aujourd'hui? Si votre assurance date de plusieurs années, les chances sont que vous n'en avez pas suffisamment pour les besoins actuels de votre famille. Consultez votre représentant Imperial Life.
IMPERIAL LIFE
Etablie en 1897 — Siège social: Toronto, Canada
SUCCURSALE DE QUÉBEC: 400 Boulevard Charest

Nouvelles liquidations en fermeture à N.-Y. — Marchés canadiens irréguliers

Shawinigan Power construirait une autre centrale au rapide Sans-Nom

Montréal, — La demande d'énergie électrique dans la province de Québec croissant sans cesse, il se peut qu'en 1953 le surplus de 325,000 horse-power apporté par le puissant aménagement de La Trenche ne suffise plus aux besoins et qu'il soit nécessaire de construire une autre centrale. C'est ce que les actionnaires apprenaient hier de M. John A. Fuller, président de la compagnie Shawinigan Water and Power, à l'assemblée annuelle.

Si la compagnie devait entreprendre la construction d'un tel aménagement, a-t-il dit, ce serait au rapide Sans-Nom, sur la rivière St-Maurice, à 10 milles en amont de La Tuque, où il est possible de capter une puissance de 252,000 horse-power.

En présentant le 53e rapport annuel de la Shawinigan, M. Fuller releva le paragraphe ayant trait à la difficulté de financer des nouveaux aménagements dans les conditions actuelles, à cause de la nécessité d'assurer aux actionnaires éventuels un revenu suffisant et sûr sur leurs placements.

"Les coûts de construction sont aujourd'hui tellement élevés que le prix de revient par horsepower de la puissance aménagée au rapide Sans-Nom, y compris les installations nécessaires de distribution, serait beaucoup plus haut que pour les centrales qui ont été construites par le passé", a dit le président. "Les frais courants d'exploitation d'un tel aménagement ne sont pas élevés. Cependant, il faut envisager des frais considérables de financement et de dépréciation à cause de l'énorme mise de fonds.

"Un autre élément qui pèse dans le plateau des frais d'exploitation, ce sont les impôts. Dans le cas du rapide Sans-Nom, nous prévoyons que les impôts et cotisations de tous genres représenteraient environ 35 pour cent de tous les frais et déboursés. Ceci serait un trop lourd fardeau qui n'encouragerait guère à dépenser la forte somme requise pour les travaux".

Une majoration des tarifs n'apporterait qu'une solution partielle au problème, a ajouté M. Fuller, à cause du long délai qu'elle requiert et du fait que cette augmentation des tarifs entraînerait une hausse des impôts et des autres frais.

M. Fuller fit remarquer que la description illustrée de la construction de la centrale de La Trenche, contenue dans le rapport annuel, démontre que le harnachement d'une rivière exige non seulement un dur labeur et une habileté acquise pendant plusieurs années de travail, mais aussi des sommes considérables.

"Toutes les compagnies de service public ont à affronter actuellement ce même problème sérieux" a dit M. Fuller. "Notre pays se prépare à réaliser un programme majeur de défense et un bon approvisionnement en énergie électrique est à la base d'un tel programme. Les compagnies sont prêtes à agrandir leurs installations, mais afin d'obtenir les capitaux nécessaires, elles doivent pouvoir compter sur des bénéfices suffisants pour attirer de nouveaux placements".

Le rapport annuel indique que la compagnie Shawinigan a payé en 1950 en impôts et cotisations (y compris loyers d'emmagasinage des eaux, redevances et autres cotisations) sur ses opérations électriques la somme de $5.2 millions.

Des bénéfices nets de la compagnie l'an dernier ($1.98 par action ordinaire), 90 cents provenaient des dividendes reçus des filiales de produits chimiques et autres compagnies. Par suite des dividendes reçus des filiales, en augmentation de 41.3 pour cent pour l'année, la compagnie-mère a pu payer un dividende spécial de 25 cents en plus de son dividende régulier de $1.20 par action ordinaire.

Taux du change

Montréal. — On trouvera plus bas les taux du change étranger tels que fournis ici hier par la Banque de Montréal. Il est à noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies indiquées à la fermeture des affaires, hier:—

Etats-Unis (dollar)	$1.04⅝
Royaume-Uni (sterling)	2.93¼
Belgique (franc)	0.02095
Tchécoslovaquie (koruna)	0.021115
Danemark (couronne)	0.1525
France (franc)	0.003015
Hollande (florin)	0.2776
Norvège (couronne)	0.1475
Suède (couronne)	0.2035
Suisse (franc)	0.2448

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 26 février 1951

SOUMISSIONS POUR LOUAGE D'OUTILLAGE DE MACHINERIE DE CONSTRUCTION

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSION POUR LOUAGE D'OUTILLAGE DE MACHINERIE DE CONSTRUCTION" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à JEUDI, le 15 mars 1951, à MIDI (heure normale de l'est).

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité, chambre 421, 4ème étage.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE.
Québec, 12 mars 1951.

SOUMISSIONS POUR REMORQUAGES DE VEHICULES AUTOMOBILES POUR LE DEPARTEMENT DE POLICE — CITE DE QUEBEC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSIONS POUR REMORQUAGES DE VEHICULES AUTOMOBILES POUR LE DEPARTEMENT DE POLICE" et adressées au Greffier de la Cité, hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à lundi, 26 mars 1951, à Midi heure normale de l'est).

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au Bureau de la Circulation, Chambre 113, Hôtel de Ville, Québec.

F.-X. Chouinard.
Greffier de la Cité.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 12 mars 1951

SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, DU DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC, AINSI QUE POUR LA COMMISSION DE L'EXPOSITION

DU 1er MAI 1951 AU 30 AVRIL 1952

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSION POUR CLOU; PIERRE; SABLE A BETON; SABLE DE REMPLISSAGE; SABLE DE BANC (pour mélanges asphaltiques); BOIS (madriers); CIMENT ASPHALTIQUE; POUSSIERE INORGANIQUE; HUILE COMBUSTIBLE BUNKER C: pour usine d'asphalte, usine de pompage, rue St-André, nouveau Colisée et Palais Montcalm; CHARBON: pour bâtisses municipales et usine d'asphalte; GRAVIER; CHAINE DE GRANIT; MATERIAUX DE REBUT (scrap); et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à MARDI, le 27 MARS 1951, à MIDI (heure normale de l'est).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité, chambre 421, 4ème étage.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 12 mars 1951

SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UN ROULEAU (TANDEM) A ASPHALTE, 3 à 4 TONNES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UN ROULEAU (TANDEM) A ASPHALTE, 3 à 4 TONNES" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à JEUDI, le 15 MARS 1951, à MIDI (heure normale de l'est).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité, quatrième étage, chambre 421.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

Etat financier

Les ventes et les profits de Sharp & Dohme, Inc., pour l'année 1950, ont établi de nouveaux records pour une cinquième année consécutive, selon le bilan annuel qui vient d'être sousmis aux actionnaires.

La Planters Nut paiera $265,000

Ottawa. (PC) — La cacahuète ("peanut") et la noix d'acajou ("cashew") ne sont pas des fruits. C'est du moins ce qu'a décidé la Cour de l'Echiquier du Canada, et il en coûtera la somme de $265,000 à une compagnie de Toronto.

Tel a été le résultat de procédures entreprises par la Planters Nut and Chocolate Company pour obtenir une taxe de vente, laquelle est de 8 p. 100, sur ses produits qui selon elle seraient des "fruits".

Une poursuite de $265,000 plus les frais a été intentée à la compagnie par le gouvernement, bien que celle-ci ait obtenu un témoignage d'un expert, qui a déclaré qu'en termes de botanique, les cacahuètes et les noix d'acajou n'étaient pas de la famille qui porte leur nom mais celle des fruits.

En foi de quoi, alléguait la compagnie, ces produits avaient droit à l'exemption de taxe de vente dont jouissent fruits et légumes.

Mais la cour, dans une décision rendue publique a stipulé que l'exemption ne s'appliquait qu'aux produits connus généralement sous les vocables de fruits et légumes.

Si le parlement avait voulu accorder une exemption, il aurait spécifié la catégorie de "noix" proprement dite.

La cour a donc décidé que la compagnie doit payer $265,196 de taxe sur les ventes effectuées entre mai 1948 et septembre 1949, en plus d'une amende de $16 pour défaut de paiement à la fin de 1949 et de toute autre amende imaprès cette date.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DE L'INGENIEUR DE LA CITE

TROTTOIRS

Québec, le 14 mars 1951.

Il est par le présent enjoint et donné avis à tout propriétaire, occupant ou toute personne en garde d'une maison, bâtisse ou emplacement en cette ville, d'enlever ou de faire enlever immédiatement la neige ou la glace sur les trottoirs en face de leurs propriétés respectives et de les tenir ainsi libres de neige ou de glace, à partir du 25 mars 1951.

Quiconque contreviendra à cet ordre sera passible de la pénalité prévue en tel as et poursuivi suivant la loi.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur en chef.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 27 février 1951

SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UN ROULEAU (TANDEM) A ASPHALTE, 3 à 4 TONNES

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité, chambre 421, 4ème étage.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 27 février 1951

SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UN ROULEAU (TANDEM) A ASPHALTE, 3 à 4 TONNES

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité, chambre 421, 4ème étage.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

Le marché de l'or à peine soutenu

Paris. (AFP) Même orientation à peine soutenue sur le marché de l'or, où les affaires étaient des plus calmes.

x x x

Paris. (PC) Le Napoléon, une ancienne pièce d'or française de 20 francs, était coté hier à 4,080 francs en regard de 4,090 francs mardi. L'Aigle américain, une pièce d'or de $10. est passé de 9,660 à 9,540 francs.

Le Québec produit plus d'amiante

L'honorable C. D. French, ministre des mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de janvier 1951, concernant la production minérale de la Province de Québec.

Les productions d'amiante, de produits d'argile et de chaux ont été beaucoup plus élevées durant janvier 1951 que durant le mois correspondant de 1950. Il y a aussi eu une augmentation négligeable dans le ciment. Les productions d'or et d'argent ont par contre été notablement inférieures à celles de janvier de l'année précédente.

Comparativement au mois de décembre 1950, seule la chaux a enregistré une légère hausse au cours de janvier. L'amiante et les produits d'argile ont subi une légère baisse et l'or, l'argent et le ciment, une baisse plus prononcée.

Bons résultats de Price Brothers

Le bilon annuel de Price Brothers & Company, ltd, pour l'exercice finissant le 31 décembre 1950 montre que ses profits se sont élevés a $18,398,972. Après les déductions des intérêts sur les obligations première hypothèque et la provision pour la dépréciation des propriétés et l'épuisement des limites forestières, les profits pour l'année avant l'impôt sur le revenu figurent à $15,737,564. Une somme de $6,500,000 a été affectée à l'impôt sur le revenu, ce qui ramene les profits nets de l'exercice à $9,237.564 à comparer à $7,125.007 pour l'année fiscale précédante.

Dans ses commentaires sur les résultats de l'exercice écoulé, M. A.-C. Price, président de la compagnie, déclare que la demande pour ses produits a augmenté en 1950 par suite de la consommation accrue en Amérique du Nord et de la reprise des achats par les pays d'outre-mer à la suite d'un relâchement des restrictions sur le change.

Le rappport note que l'actif disponible s'élève a $26,954,213 contre $28,118,982 à la fin de 1949. Le passif exigible figure à $9,331,717 au lieu de $7,382,102.

Emprunt scolaire de Brownsburg

La commission scolaire protestante de Brownsburg, dans le comté d'Argenteuil, a adjugé, lundi soir à J.-F. Simard & Cie, d'Ottawa, une émission de $180,000 d'obligations par séries vingt ans. Le prix payé a été de 97.05 pour des titres à 3 1-2 pour cent 1952-71. Le cout net de l'argent emprunte est de 4.019 pour cent. Le Secretaire de la province a accordé un octroi de $112,000 pour cet emprunt.

Cette corporation scolaire n'était pas venue sur le marché des obligations depuis plusieurs années.

Bourse de New-York

Cours fournis par FARRY & McMANAMY membres de la Bourse et du Curb de Montreal. 132 rue St-Pierre, Quebec. Tél: 2-7006
Séance du 14 Mars 1951

	HAUT.	BAS.	FERM.
American Can	104¾	104¾	104¾
Amer. Locomotive	21½	21½	21½
Amer. Tel & T	153¾	153	153¾
Anaconda Copper	39¾	39½	39¾
Atchison Railway	159½	159	159
Bethlehem Steel	53¾	52¾	52¾
Canadian Pacific	24¾	24¾	24¾
Chesapeake & Ohio	33⅛	33⅛	33⅛
Chrysler	77¾	76½	76½
Cons. Edison N.Y.	31⅛	31	31⅛
Douglas Aircraft	96½	96½	96½
Du Pont de Nem	86¾	86⅜	86⅜
General Electric	53¾	53⅜	53⅜
General Motors	51¾	51⅜	51⅜
Inter. Nickel	34⅜	34¾	34¾
Int. Paper	50	50	50
Int. Tel & T	16⅜	16⅜	16⅜
Johns Manville	54⅜	54⅜	54⅜
Kennecott	72¼	71¾	71¾
Loew's Inc	17⅛	17⅛	17⅛
Montgomery Ward	67¾	67¼	67¼
Nash Kelvinator	20⅜	20¼	20¼
N.Y. Central	22	21¾	21½
North. Pacific	32⅝	32⅜	32⅜
Ohio Oil	43	45	45
Packard Motors	6	6	6
Penn R.R.	21⅜	21⅛	21⅛
Pepsi-Cola	10⅞	10⅞	10⅞
Radio Corp	19¼	18⅞	19
Republic Steel	41¾	41¾	41¾
South Pacific	65	65	65
South Railway	53	53	53
Stand Oil of N.J.	102⅞	102	102½
St-Regis Paper	13	13	13
Texas Corp	88½	88½	88½
Union Carbide	53¾	53¾	53¾
U.S. Rubber	55¼	55¼	55¼
U.S. Steel	42¾	41¾	42
West. Electric	36	36	36

Curb de New-York

Séance du 14 mars 1951

	Haut	Bas	Ferm
Alum of Am	69½	68	69½
Brazilian	22¾	22	22
Brit Celanese	2¾	2¾	2¾
CDN Marconi	3¾	3¾	3¾
Dosco "B"	28½	28	28
El Bond & Sh	21	20½	20⅞
Fairchild	30½	30	30½
Flood of Can. "A"	57	55½	56¾
Ford Litd	47⅜	47⅜	47⅜
Humble Oil	111¾	111	111½
Impo Oil	33⅞	33⅜	33⅜
Int. Petrol	15	14¾	14¾
Lake Shore	9¾	9¾	9¾
Technicolor	20½	20⅜	20⅜

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
14 mars 1951

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	89¾	90¼
Bolivie 4 pc 1958	19¼	19½
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 5) 1979	72	
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30) 1979	72	
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	61½	62½
Brésil 3⅜ pc nouvelles 1979	61½	62½
Brésil 3½ pc 1979	62	64
Chili 6 pc 1961	37	
Colombie 3 pc 1970	49	50
Cund 6½ pc 1959	54	60
Italie 1 à 3 pc 1977	35¾	36½
Italie 7 pc 1951		61
Medellin 6½ pc 1954	54½	58
Milan 6½ pc 1952		66
Norvège 4½ pc 1965	95	99
Pérou 6 pc 1960	35½	
Perou ½ à 3½ pc 1997	28¾	28⅞
Rio-de-Janeiro 6½ pc 1953	40	

Renseignements financiers

La Bourse de New-York a lutté énergiquement pour reprendre le terrain perdu, mais une vague de liquidations en fin de séance a secoué de nouveau le marché. La baisse a produit plusieurs pertes de $1.00 et $2.00 l'action et dans certains cas, les valeurs ont glissé de près de $3.00 l'action. Quelques chefs de file ont réussi à inscrire des gains de moins de $1.00 l'action. Les stocks des avionneries furent durement éprouvés, tout comme une variété de chemins de fer, de titres de caoutchouc, d'instruments aratoires, de produits chimiques, de lignes aériennes et de materiaux de construction. Le volume des transactions a accusé une légère diminution, le total s'établissant à 2,110,000 actions en regard de 2,330,000 titres traités mardi. Les excellents bilans et les nouvelles encourageantes au sujet des dividendes furent généralement ignorés de l'élément boursier. Il semblait que les baissiers dominaient la scène du marché. Et au premier signe de rechute des cours, on s'empressait de liquider. Toute reprise spontanée fut étouffée. Le fait que les forces des Nations-Unies sont entrées dans Séoul alors que les troupes communistes continuaient à retraiter a augmenté la prudence des spéculateurs. C'est que depuis quelques séances, ces derniers surveillaient etroitement tout indice laissant prévoir un reglement quelconque de la crise en Corée. Ils prétendent que même si le programme de réarmement aux Etats-Unis se poursuivra indépendamment de l'issue des hostilités en Corée, la pression exercée par les dépenses gouvernementales et les forces inflationnistes sera amoindrie. Le cours moyen de 60 titres compilé par la **Presse Associée** a baissé de $0.80 à $91.90 l'action. A la Bourse et au Curb de Montréal, les valeurs ont récupéré le terrain perdu à l'ouverture du marché dans une séance modérément active; en fermeture, les gains et les pertes étaient distribués à peu près également dans un rayon fractionnaire. Cependant, quelques chefs de file ont fluctué d'environ un point dans un sens ou l'autre. A la Bourse de Toronto, les metaux usuels ont dirigé le mouvement de reprise, mais les affaires ont eu peu d'activité. Le volume des ventes s'est élevé à 1,234,000 actions, soit environ 470,000 de moins que durant la séance précédente.

Notules sur la Bourse de Montréal

MASSEY-HARRIS

Les nouvelles actions, récemment fractionnées, de Massey-Harris Co. Ltd. ont été admises sur le marché de la Bourse de Montréal. Les anciens titres ont été rayés du tableau.

EL PEN-REY OIL

Le Curb de Montréal a été avisé par El Pen-Rey Oil and Mines Limited que Stuyvesant-North Limited a obtenu un délai de deux mois relativement à une option de 100,000 actions de capital à 15 cents, échue le 1er mars 1951. Ce délai est applicable à toutes les options subséquentes.

WESTERN ASHLEY

Western Ashley Minerals Limited a fait savoir au Curb de Montréal que Carmen & Co. a demandé et obtenu un délai de deux mois en ce qui concerne toutes ses options en cours.

ST. LAWRENCE CORPORATION

La Bourse de Montréal a été avisée par St. Lawrence Corp. Limited qu'au 10 mars 1951, 7,525 actions additionelles de premier privilège avaient été converties en 15,050 actions ordinaires. En circulation, 127,189 titres de premier privilège et 857,017 actions ordinaires.

Dividendes déclarés

Shawinigan Water and Power Co. Ltd: dividende ordinaire de 30 cents, payable le 25 mai aux actionnaires enregistrés le 16 avril.

La Banque de Nouvelle-Ecosse: dividende de 35 cents, payable le 1er mai aux actionnaires enregistrés le 31 mars.

Dominion & Anglo Investment Corp. Ltd: dividende privilégie de $1.25 payable le 1er juin aux actionnaires enregistrés le 15 mai.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) Voici les prix de gros courants pour les métaux en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne: Etain $180.00 prix nominal; cuivre électrolytique $27.20; plomb $19.10; zinc prime western $19.60; zinc de haute qualité $20.60; zinc de qualité spéciale 20.85; et antimoine $57.50 prix nominal.

Lots en charges de wagons: Cuivre électrolytique, $25.70; zinc prime western $18.35; zinc de haute qualité $19.35; zinc de qualite speciale $19.60 et plomb $17.85.

Lots formant cinq tonnes: Etain $178.00 prix nominal; antimoine, $55 prix nominal.

Escompte de 4 3-8% pour notre dollar

New-York. (PC) Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 4 3-8 pour cent, par rapport au dollar américain, hier à la fermeture du marché des changes étrangers. La livre sterling était stationnaire au taux de $2.80 1-8.

x x x

Montréal. (PC) Le dollar américain était coté à une prime de 4 9-16 pour cent, par rapport au dollar canadien, hier, à la fermeture du marché. Cela représente une baisse de 1-32 de cent sur le palier de fermeture de mardi. Il fallait donc $1.04 9-16 en fonds canadiens pour obtenir un dollar américain.

La livre sterling a baissé de 1-8 de cent au taux de $2.92 3-4.

Rapport annuel de Cassidy's Ltd

Montreal. — Les profits nets de Cassidy's Limited pour l'année finissant le 31 decembre 1950 ont accusé une légère diminution, s'élevant à $315,819 contre $338,711 en 1949. La hausse des frais de production a été responsable de la construction des profits d'opération.

Le fonds de roulement de la compagnie s'est amélioré, s'élevant à $2,705,933 à la fin de 1950 au lieu de $2,680,393 un an aupavant.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par
L.-G. Beaubien & Cie, Limitee
70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L. G. Beaubien & Cie membres de la Bourse et du Curb de Montreal

Séance du 14 Mars 1951

	HAUT.	BAS.	FERM.
1641 Abitibi	52¾	51½	52½
95 Abitibi priv	25½	25	25
100 Acadia	7¾	7¾	7¾
125 Algoma Steel	30	30	30
817 Aluminium	92¾	91¾	92½
100 Do priv	25	25	25
60 Anglo-Can priv	43	43	43
400 Argus	11⅞	11½	11⅝
435 Asbestos	47½	46½	47¼
225 Bathurst A	44⅞	44¼	44⅝
1471 Bell	40½	40¾	40½
1592 Brazilian	23¾	23½	23¾
385 B.A. Oil	32	31	32
60 B.C. El priv	100¼	100	100
2675 B.C. Forest	7¼	7¼	7¼
100 B.C. Power A	31⅞	31½	31⅞
250 B.C. Power B	8¾	8¼	8¼
155 Bruck B	11½	11½	11½
200 Bulolo	8.30	8.25	8.25
637 Canada Cem	62	60	62
113 Canada Cem pr	29¼	29	29
600 Canada Iron	21¼	21	21
905 Can. Brew	19½	19¼	19¼
625 Can. Celanese	59½	58½	59½
50 Can. Cel pr	38	38	38
65 Can. Loco	30	30	30
4830 C.P.R.	27¾	26¾	27¼
1370 Can. Vickers	17½	17⅜	17¼
520 Cockshutt	27¼	26⅝	27¼
915 Cons. Smelters	137½	136	136
275 Corby A	13	13	13
100 Corby B	13	13	13
150 Cons. Textile	22	22	22
500 Distillers Seag.	29¾	29½	29⅜
205 Dom. Bridge	59¼	59	59⅝
200 Dom. Steel	44	43½	44
420 Dom. Steel B	30¾	30½	30½
100 Dom. Tar	22	22	22
1405 Dom. Textile	15	15	15
590 Donohue	32	31¾	32
125 Eddy A	20½	20½	20½
300 Electrolux	15½	15½	15½
100 Foundation	41	40½	41
420 Fraser	49½	49	49½
200 Gen. Bakeries	3.00	3.00	3.00
100 Gen. Steel	19½	19½	19½
30 Gen. Steel pr	105	105	105
195 Hudson Bay	56	56	56
1305 Imp Oil	36¾	36	36¾
655 Imp Tobacco	12¾	12¾	12¾
200 Ind Acc	33	30½	33
3073 Int. Nickel	38⅛	37¼	37¾
760 Int Paper	53½	53	53½
490 Int Pete	16¼	16	16¼
110 Inter. Utilities	25	25	25
100 Parentide	7¼	7¼	7¼
110 MacMillan B	18¾	18¾	18¾
14205 Massey-Harris New	12	11¾	12
985 McColl Front.	21½	21	21
10 Morgan priv	100½	100½	100½
635 Nat. Brew.	20	19⅞	20
100 Nat. Brew pr	34	34	34
200 Nat. Steel	28¼	28¼	28½
770 Noranda	59¾	59	59
50 Page Hersey	54	54	54
105 Powell River	69	68¾	69
1720 Price Bros	29¼	27½	28⅜
450 Royalite	13¾	13¾	13¾
275 St. Law Corp	37½	37¼	37¼
50 St. Law pr	72	72	72
100 St. Law pr	20	20	20
20 St. Law pr	105¼	105¼	105¼
1220 Shawinigan	34¾	34½	34¾
115 Shawinigan pr	46½	46	46½
6825 Stand. Chem	12½	12¾	12½
25 Stand Chem pr	97½	97½	97½
50 Steel Co	32½	32½	32½
100 Steel co pr	33¼	33¼	33¼
100 Thrift	13¼	13¼	13¼
662 Walker	53¾	53	53½
115 Weston	32	32	32
175 Winnipeg El	43½	43	43½
100 zeller's	14	14	14
Banques			
547 Banque Can Com	26	26	26
475 Banque Royale	29	28¾	28¾

CURB DE MONTREAL

Séance du 14 Mars 1951

	HAUT.	BAS.	FERM.
5615 Anglo-Nfld Dev	11¾	10⅝	11⅝
1550 Atlas Steels ltd	13¾	13¾	13¾
3800 Brown Com.	11⅛	10⅞	11
85 Brown Com pr	143	140	143
25 Canada Malting	50¾	50¾	50¾
190 Can. Industries	34	33¾	34
175 Can. Marconi	4.00	4.00	4.00
1350 Can. Western L	7¾	7¾	7¾
1270 Consolidated pap.	34¾	33¾	34¾
325 Dominion Woollens	13	13	13
25 Donnacona paper co	30½	30½	30½
1800 Fleet Man ltd	2.20	2.10	2.20
665 Ford Motor can A	61¾	61	61¾
345 Great Lakes co	35	34½	35
200 Halifax Ins. co	900	900	900
200 MacLaren pow	58	58	58
225 Maple Leaf Mil.	15	15	15
375 Minnesota Ont pap.	29	28¾	29
77 Moore Corp	25	25	25
400 Transvision Tel	.28	.28	.28
25 United Corp B	37	37	37
Titres miniers (en cents)			
1700 Anacon Lead M	270	268	268
300 Ascot Metals	232	230	232
2000 Base Metals corp	62	60½	62
1000 Bobs Lake	04	04	04
2000 Bordulac Mines	12	12	12
4000 Bouzan Gold M	7½	7½	7½
4500 Belle Chib	39	38	38
2500 Citra Lartic	23½	23	23
3000 Cons Central Cad	8½	08	08
2000 Cons Candego	62	61	62
9000 East Sullivan ltd	845	840	845
3000 Eldona Gold ltd	24	23	23
100 Falconbridge Nick.	$103¾	$103¾	$103¾
5000 Goldbeam M ltd	03		2¾
100 Golden Man M	675	675	675
1355 Hollinger Gold ltd	$14⅜	14	14¼
9300 Joliet-Quebec ltd	70	68	69
500 Kayrand	19	19	19
6000 Laduland	38	38	38
400 Labrador Min Ex	850	840	850
125 Lake Shore ltd	$10¾	$10¾	$10¾
2500 Lavalle	29	28	28
1100 Macdonald ltd	94	94	94
200 McIntyre Min ltd	$68¾	$68¾	$68¾
100 Mining Corp ltd	$17⅛	$17⅛	$17⅛
8800 Monpas	32	31	31¾
600 New Calumet ltd	300	290	300
1900 Normetal Min C	495	480	495
17000 Pershcourt	62	58	58
800 Quebec Man M	305	305	305
100 Quemont Min ltd	$24½	$24½	$24½
3000 Rayrand	14	13	13
1000 Sheep Creek M	162	162	162
3200 Sherritt-Gord ltd	345	330	340
18300 Siscoe Gold ltd	108	107	107
3250 Stadocona M ltd	44	42	44
100 Steep Rock M ltd	870	870	870
8300 Sullivan Mines ltd	335	320	330
3200 United Asbestos co	100	96	96
200 Walle Amulet ltd	$11½	$11½	$11½
1000 Western Ashley M	28½	25	28½
Huiles			
1000 Anaconda Oil ltd	22½	22½	22½
100 Anglo Can Oil ltd	620	620	620
200 Calgary Edm corp	$13¼	$13¼	$13¼
200 Gaspe Oil ltd	146	146	146
1520 Home Oil ltd	$17¾	$17¾	$17¾
700 New British	125	125	125
100 Pacific Petr.	955	955	955
4500 Superior Oils	100	98	100

Volume: 218,400 actions comprenant 80,500 industrielles et 137,900 minières.

La Bourse de Londres subit une baisse

Londres, (Reuters) La plupart des secteurs de la Bourse de Londres étaient déprimés à l'ouverture des nouveaux comptes hier. Les ventes des intérêts provinciaux et les ventes à découvert ont provoqué des pertes allant jusqu'à 3-8 de point dans le compartiment des fonds d'Etat britanniques. La tendance était généralement à la baisse pour les valeurs industrielles.

Les oeufs baissent dans notre ville

Le marché des oeufs a flechi de quelques sous depuis le début de la semaine, annonce le service des marchés du ministère fédéral de l'agriculture. Les arrivages suffisent amplement aux besoins locaux.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants: A—gros, 58-60 cents la douzaine; A—moyens, 56-58; A—poulettes, 54-56; categorie B., 53-56; categorie C., 45-45.

Le marché de la volaille demeure inchangé.

x x x

Montréal. — (PC) — Les oeufs avaient une légère tendance à baisser hier sur les marché de gros libres; les arrivages étaient legers, mais suffisants pour une demande passable. Le beurre a haussé d'environ un sou la livre, mais les offres étaient rares.

Les oeufs en cartons vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants étaient inchanges ou jusqu'à deux cents la douzaine meilleur marché.

Les pommes de terre étaient généralement stables à les arrivages se sont élevés à 28 wagons. Un char a été dirigé sur l'extérieur. Non en comptait 56 sur rails.

x x x

Montréal. — (PC) — A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées on offrait 70 cents la livre pour le beurre 92 points du Quebec frais et pour livraison immédiate. On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection au préalable: A—gros, 54 cents la douzaine; A—moyens, 52; A—poulettes, 50; catégorie E-B., 48; catégorie E-C., 38.

Pas de contrat transigé sur le marché à terme. Aucune vente.

Montréal, (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés ici hier et rapportés par le ministère fédéral

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

SEANCE DU 14 MARS 1951

	OFF.	DEM.
Agnew S	10½	11
Amal. El	10½	...
Argus P	...	87
Ba Bk Note	14	x16
B A Oil P	29	...
Burrard A	...	8½
C N Pow	11¼	x12
C Safe P	99	99½
C Steam	32½	35
Do P	45	46
CDN Bronze	30½	31½
Do D	105¾	105¾
CDN Cann	26¾	26¾
CDN Conv A	8	9
Do B	...	6
CDN Cott	...	90
Do P	30¾	...
CDN Fairb P	119	...
CDN Oil Cos	21	22½
Do 4 P	...	x84
Do 5 P	...	100¼
Crown Cork	36	...
Davis B	8¾	...
D Coal P	23¾	...
D Corset	12½	13½
D Dair	x6	6
Do P	20	...
D Bound 4½ Pfd	100½	101½
D Glass	...	67
Do P	...	34
D Stores	12¼	13¾
D Tar	33¾	34
D Texas P	167¼	171
E Koot	450	...
En & Heat	23	...
Fraser P	101	101½
Gair P	94	...
Gair 5 P	x105	107¾
Do 5½ P	109½	...
Goodyear P	50½	x92½
Gyp	x23½	24
H. Bridge	...	16½
H Smith	78½	78
Do P	...	80½
Ind Acc 4½ Pfd	85	x85
Do 1¾ Pfd	21	...
Do 1.60 Pfd	33	...
Do 5 Pfd	99	...
I Coal	28¾	32
Do P	116	...
I Bronze P	x21¾	x23
I NICK 7 pfd	138½	...
Do $5 P.V. Pfd	6	...
I Pow	93	95½
Jam P S	113	...
Do P	x101	...
Lab	18	18¾
L of Woods	31	32
Do P	...	150
Lang	15	x16½
Legare	...	x21
Lindsay	x10	...
Do P	...	110
Mackinnon	16½	...
Do P	88	...
Malman	...	16
Do B	...	90
Mitch J S	103¾	...
R. Mitchell	34	35
Molson A	27½	28½
M Tram	...	88
Murphy	22½	...
N Drug P	11½	13
N Trust	...	30
Niag Wire	29¾	30¼
Ogilvie P	163	165
Ont Sti P	122¾	...
Penm	61½	62
Price T	100½	101¼
Reg	22½	...
Do P	20	23
Roll P	80	94
S. Law Fl	...	x31½
Do P	...	138
S Will	...	29½
Do P	145	147
Sicks	19¾	20
Do V T	19¾	...
Simon	...	90
Simp A	38¾	...
Do B	...	x36
Southam	...	20
S C Pow	27½	x27½
Tooke	...	74½
U Sel	9	9½
Viau	...	40
W Groc	...	40
Weston P	x99	100¼
Wilsil	19½	20
zeller G P	27½	28¼
CURB		
Acme	11	12¼
Auto Fab B	4.30	5.50
Bath B	23	24½
Beld Corp	200	x210
Do P	165	...
Bel Gioy	7¼	8¾
Do P	14¼	17
Bickle-Seag	185	200
Brand H	9½	...
B C Pack A	...	16
Do B	12¼	13½
B C P & P pfd	...	107
Burling Stl	20	...
C Bread	2¾	4
C & D Sug	21	22¾
C Floor B	16½	...
C Starch	28½	29½
C Vin	14	...
Cdn Dredge	x38	46
Cdn Fair	53½	57
Cdn Food	3.50	...
Do A	6	...
Cdn G Inv	23	24
Cdn P	...	175
Cdn Inger	77	87
Cdn P 2 & P. V. T	30	5.00
Do P	37	42
Cdn West	69½	...
Cass P	...	177
Bousead	9	11
Carr Mal	5½	6
Cent Min	6	8
Centre	11	...
Cons Rochette	...	15
Cortez	4	5¼
Cournor	13	15
Dome	$18⅜	19¾
Font	7	7½
El Sol	5	...
Goldora	...	7½
Jack L	4	5
Jaculet	28	32
L Fort	5	6
Lingside	4	4⅞
Louvi	21	23
Macl	305	...
Merrill	58	62
Montauban	41	...
Nechi	47	60
O'B	130	150
Osisko	120	...
Para	3	...
Pato	300	325
Pitt	3½	6
Prc Prime	...	30
Pres	150	...
Que Chiboug	36	40
Que Lab	20	22
Que Smelt	...	18
Que Yellow	6	7
Red Crest	3	4
Sant	5¼	5¾
Shaw	21½	22½
Soma	4	...
Stand	7½	9
Tible	5	7
Torbit	182	185
Trebor	10½	15
Vent	...	$13½
Vill	8	9
V Mal	3½	...
Wendell	36	40
Westv	3¾	4
Yale Lead	72	74
HUILES		
Cent Leduc	230	242
Davies	25	...
Decalta	25	...
Del Rio	...	120
Gen Pet A	...	580
Grease Creek	2	...
Long Island	...	18
N Pacalta	9	10
Okalta	255	...
Phillips	...	125
S Brazeau	11	...
S lots incomplets	...	...

Les obligations peu achalandées

Montréal. (PC) Les obligations étaient calmes et les cours généralement inchangés ici hier. Il n'y avait aucun changement spectaculaire.

x x x

New-York. (PA) Les valeurs gouvernementales ont retrouvé leur équilibre ici hier et les echeances moyennes et longues ont haussé de 6-32 de point, bien que se traitant encore en deça du pair.

Les valeurs étrangeres étaient calmes et les cours ont décliné d'une fraction a un point.

Le volume des ventes s'est totalise à $4,520,000 — valeur au pair — enregard de $5,020,000 mardi.

Un but en vue pendant 70 ans... la sécurité des assurés

North American Life annonce son maintien de renfort financier à ses 140,000 déteneurs de polices à la clôture de sa 70e année d'opération. Les Canadiens entreprenants qui fondèrent cette institution à l'époque du cheval et du "buggy", il y a 70 ans, n'avaient qu'un but en vue: la sécurité des assurés et de leurs familles leur vie durant. Ce seul but a motivé le principe de conduite existant depuis 1881.

Tous les jours, les assurés de North American Life tirent avantage de leur protection de cette Compagnie à forme mutuelle. En 1950, les assurés et bénéficiaires ont reçu $7,812,866, ce qui porte le total des prestations de polices au cours des 70 ans à plus de $163,000,000. La Compagnie détient pour l'avenir au-dessus de $144,000,000 en actif devant servir à rencontrer ses obligations envers les assurés qui ont souscrit des assurances-vie et des rentes pour plus de $621,000,000.

Un coup d'oeil sur le 70e Rapport Annuel

Nouvelles assurances et rentes réalisées	$ 88,350,772
Montant net des assurances-vie et des rentes en cours	$621,988,890
(Augmentation: $67,652,263)	
Montant total reçu en primes	$ 17,506,557
Paiements aux assurés et bénéficiaires	$ 7,812,866
Engagements envers les assurés et autres	$136,611,374
Réserves spéciales et fonds d'excédents	$ 7,419,321
Total de l'actif	$144,030,695

(Augmenté de $11,759,505)

Le Rapport Annuel au complet sera envoyé sur demande.

La Compagnie se fait un plaisir d'associer ses Assureurs-vie à ce rapport annuel. Semblables aux bons voisins, ils ont mis leurs services spécialisés à la disposition des assurés et clients de la Compagnie dans le but d'aider à leur sécurité d'avenir.

Ces photos sont celles des représentants arrivés premiers dans ce territoire, en 1950.

A. ALBERT

R. LAUZIER

A. MARCOUX

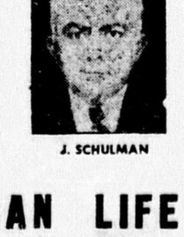

J. SCHULMAN

NORTH AMERICAN LIFE

JULIEN CHOUINARD, C.L.U., Gérant de Succursale Québec Nord.
ANDRE TURCOT, gérant de Succursale, Québec Sud.

311 rue St-Joseph

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Séance du 14 mars 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
710	Abitibi	53	51⅞	52½
35	Do P	25¼	25	25⅛
135	Acadia	7¼	7⅛	7¼
1200	Akaitcho	1.30	1.25	1.30
75	Algoma	30½	30¼	30¼
535	Aluminium	93	91¾	92¾
7900	Am Neph	1.05	1.00	1.03
2000	Am Yknife	.10	09½	09½
2000	Anacon	2.70	2.60	2.66
1300	Ancnoc	.36	.33	.35
2900	Anglo Cdn	6.30	6.00	6.25
433	Ang Huronian	13	12¼	12¼
3000	Ang Rouyn	.23	.22	.23
14332	Ankeno	.60	.58	.60
2000	Apex	.06	05¾	05¾
2500	Area	.23	.21	.23
375	Argus	11¾	11½	11¾
3000	Arjon	29½	.29	29½
17100	Ascot	2.34	2.25	2.34
75	Ashdown B	16¾	16½	16¾
1100	Atlantic Oil	3.00	2.90	3.00
930	Atlas Steel	14¼	14	14
1000	Aumaque	.23	22½	22½
1200	Aunor	3.30	3.25	3.25
5000	Bagamac	.22	.20	.20
20	Bk of Mont	39	38¾	38¾
180	Bank of Tor	41½	41	41
3800	Barnat	1.05	1.01	1.05
10300	Base Metals	.63	.62	.62
100	Bathurst B	24½	24½	24½
713	Bell Tel	40½	40¼	40¼
2500	Bobjo	.15	.14	.15
3000	Bonetal	.59	.58	.58
6000	Bonville	.06	05¾	05¾
4300	Bordulac	.15	10½	.15
186	Bralorne	6.95	6.65	6.95
2074	Brazilian	23⅞	23½	23¾
4000	Brewis	.10	09¾	09¾
305	BA Oil	31⅞	31¼	31⅝
30	BC Elec 4½ P	100¼	100¼	100¼
1225	BC Forest	7¾	7½	7⅝
125	BC Power A	13¼	13¼	13¼
1100	Buff Ank	1.40	1.40	1.40
4500	Buff Cdn	.26	.25	.25
24100	Bunker Hill	.12	.09	.10
1700	Cal & Edm	11½	11	11½
24600	Calbrian	.32	27½	.32
5800	Calmont	1.78	1.07	1.78
1200	Calvan	4.50	4.45	4.50
400	Campbell	2.50	2.45	2.45
165	Can Cement	61	60¼	61
120	Bk of Com	26½	26	26½
440	Can Breweries	19½	19½	19½
300	Canners	26¾	26¾	23¼
135	Cdn Car A	18½	18½	18½
140	Cdn Cel	55¼	54½	55¼
210	C Dredge	43	42	43
30	Cdn Food P	66	65	65
265	Cdn Oil	21½	21	21½
5045	C P R	27¾	26¾	27
590	C Vickers	17⅝	17½	17½
200	Cariboo	1.30	1.30	1.30
3200	Cent Leduc	2.40	2.31	2.37
5200	Chem Research	1.26	1.18	1.22
3900	Cheskirk	.09	08½	08½
32700	Chimo	.31	.28	.31
255	Chromium	3.50	3.50	3.50
125	Circ Bar A	16½	16	16½
21825	Citra Lartic	24¾	22	24½
21100	Cobalt	.83	.75	.78
410	Cochenour	1.70	1.70	1.70
300	Cookshutt	27½	27	27½
700	Com Pete	2.05	2.05	2.05
605	Corduroy	13	11	13
310	Con Bakeries	83¾	83½	83¾
1700	Con Cordanstan	1.10	1.09	1.10
1200	Con Smelters	137¾	136	136
15	Con Gas	162	162	162
3300	Con West	2.40	2.30	2.40
200	Corby A	13¾	13¾	13¾
3600	Crowshore	17¼	15	15
5000	Davies Pete	25	25	25
6000	Decalta	26	23¼	23½
7600	Delhi	24½	22	23
4100	Del Rio	1.20	1.18	1.18
3200	Discovery	36	35	36
760	Dist Seag	29¾	29¾	29¾
105	Dome	19	18½	19
115	Dom Bank	29½	29½	29½
125	Dom Coal P	23¾	23¾	23¾
143	Dom Foundry	44½	43¾	43¾
485	Dom Steel B	30¾	30¼	30¼
125	Dom Stores	13	13	13
100	Dom Tex	15½	15½	15½
200	Dom Wool	21½	21½	21½
2600	Donalda	.58	.56	.56
8300	Duvay	05½	.05	05½
5500	East Crest	.18	15½	.16
4800	E Malartic	1.35	1.30	1.30
8450	E Sullivan	8.55	8.30	8.50
225	East Sask	73¼	73¼	73¼
100	Easy Wash	57¾	57½	57¾
50	Eddy	20½	20	20½
4900	Estella	2.00	1.95	2.00
2100	Eureka	1.02	1.00	1.00
125	Falconbridge	11	10¾	10¾
130	Famous Play	17¾	17½	17¾
6300	Fed Pete	7.75	7.40	7.65
1500	Flank	43	42	42
1000	Fleet	2.25	2.15	2.25
725	Ford A	61½	60½	61
4050	Frobisher	3.65	3.55	3.65
6400	Garnet	2.15	2.09	2.15
3900	Garrison	2.15	2.10	2.15
207	Gatineau Power	19¼	19	19
15	Do P	106½	106½	106½
700	Gen Bakeries	3.05	2.60	3.00
100	Gen Pete	5.85	5.85	5.85
300	Giant	7.20	7.20	7.20
2500	Gods Lake	.42	.40	.42
5000	Golden Arrow	.07	.07	.07
3040	Gold Manitou	6.80	6.60	6.80
200	G Mackay A	9½	9½	9½
510	G. Paper	35	34¾	34¾
100	GW Saddlery	15¾	15¾	15¾
2000	Gwillim	.04¾	.04½	.04¾
115	Gypsum	23¾	23¾	23¾
14800	Halcrow	.15	14½	.16
1500	Hallwell	02½	02¼	02½
1000	Hard Rock	.25	24½	24½
12200	Harricana	.14	13¼	.14
11100	Head of Lake	.68	.65	.65
1400	High Bell	1.00	.96	.96
660	Hollinger	15½	15¼	14½
297	Home Oil	17¾	17¾	17¾
2000	Homer	.07½	.07	.07
1060	Hud Bay	.56	55½	.56
2000	Hugh Pam	25½	.25	.25
16	Huron & Erie	145	145	145
300	Imp Bank	33¼	33¼	33¼
2344	Imp Oil	36¾	35¾	36¾
260	Imp Tob	12½	12¼	12⅜
225	Indust Acc Corp	31½	30¾	30¾
300	Inglis	16¾	16¾	16¾
100	Int Bronze P	21¾	21¾	21¾
3334	Int Nickel	38¼	37¼	38
5	Do P	139¼	139¼	139¼
1442	Int Pete	16¾	16	16
29000	Joliet	.74	.66	.69
11600	Jupiter	1.72	1.67	1.69
4500	Kenville	.19	.17	.19
625	Kerr Addison	18¼	18¼	18¼
4000	Keyboycon	.15	14½	.15
2200	Kroy	1.18	1.12	1.18
2180	Labrador	8.50	8.25	8.25
1500	Ladulama	.30	.27	.30
14000	L Fortune	.04½	.04	.04¾
180	Lake Shore	10¼	10	10¼
1650	La Luz	2.35	2.30	2.25
5000	Larder U	.03¾	.03	.03¾
165	Laura Secord	14¼	14¼	14¼
12000	Lavalie	.28	.26	.28
5000	Leduc Con	.45	.45	.45
200	Leitch	1.07	1.07	1.07
11000	Lexindin	.12	.11	.11
1933	Little LL	.87	.86	.87
4000	Louvicourt	.22	20¾	.22
1150	Macassa	1.95	1.86	1.95
8000	Macdonald	.97	.88	.96
2000	Macho	06½	.06	06½
21300	Mackeno	1.38	1.20	1.25
2880	MacLeod	3.20	3.05	3.20
300	Macmillan A	18	18	18
805	Do B	18½	18¼	18¼
1700	Madsen	2.39	2.36	2.35
1500	Magnet	.24	22¾	.24
1460	Mal Of	2.37	2.33	2.26
215	Mt Milling	15	15	15
13720	Massey new	12	11¾	11¾
6500	Matarrow	.50	.47	.50
150	MacCabe A	11¾	11⅝	11⅝
500	McColl	21½	21	21
9800	McDougald	.33½	.32	.33½
175	McIntyre	63½	63¼	63¼
1500	Mindamar	1.61	1.60	1.60
300	Mexican L & P	2.90	2.90	2.90
300	Milton	1.70	1.65	1.65
575	Mining Corp	17½	17¼	17¼
80	Moore	24¾	24½	24¾
12000	Mylamaque	.10	.10	.10
100	Nat Drug P	12	12	12
200	Nat Groc	12½	12	12
10	Do P	38	37¼	37¼
1600	Nat Pete	1.85	1.77	1.82
305	Nat Steel Car	28⅝	28⅜	28⅝
4616	New Brit Dom	1.27	1.23	1.27
4000	New Calumet	3.05	2.90	3.05
200	New Dickenson	1.30	1.28	1.30
11500	N Hugh Mal	.15	14½	.15
20400	New Lund	2.45	2.25	2.42
6800	N Mosher	.37	34½	.36
5000	New Norzone	.06¼	06¼	.06¼
2500	Nicholson	.22	.21	.22
200	Nipissing	1.95	1.85	1.95
17100	Nisto	.43	.42	.43
385	Noranda	79½	79	79
7575	Normetal	5.05	4.65	5.00
1500	North Denison	.16	.15	.15
2650	North Star P	5.75	5.70	5.70
4500	Nubar	.26	23½	25½
330	O'Brien	1.35	1.35	1.35
4500	Ogama	.09	.08	.08
3300	Oil Select	.13	.12	.13
6800	Okalta	2.65	2.60	2.65
5	Onc Loan	130	130	130
130	Orange Crush	5.00	4.90	4.90
48400	Osisko	1.37	1.21	1.26
300	Pac Coyle	1.40	1.40	1.40
2800	Pac Pete	9.60	9.40	9.60
8500	Paymaster	.62	.60	.62
1285	Pickle Crow	1.70	1.70	1.70
800	Polaris	4.35	4.15	4.30
1750	Porc Reef	1.25	1.20	1.25
70	Powell River	68¾	68¾	68¾
500	Powell Gold	1.03	1.00	1.00
300	Preston	1.50	1.50	1.50
1900	Pros Air	3.05	2.75	2.85
4350	Que Manitou	3.10	2.90	3.10
550	Quemont	25	24¼	25
2700	Quesabe	45	43	43
6500	Red Pic	.30	.28	.30
1500	Reef Pete	.31	.30	.31
23500	Richfield	.35	.31½	.35
255	Royal Bank	28¾	28⅝	28¾
2000	Royalite	14	13½	13¾
13000	Rupununi	.03½	.03½	.03½
200	Russell	22½	22½	22½
90200	Ryan Lake	31½	29½	.30
430	St Law Corp	37¾	33½	37¼
550	San Antonio	2.55	2.50	2.51
1300	Securit Freehd	1.50	1.50	1.50
5200	Selburn	1.65	1.60	1.60
1100	Senator	22½	22½	22½
2500	Shawkey	22½	21½	21½
600	Sheep Creek	1.65	1.65	1.65
13020	Sherritt	3.45	3.25	3.35
125	Sicks Brew	20½	19¾	19¾
4300	Sily Miller	1.50	1.41	1.50
70	Simpsons B	35¼	35	35
180	Do P	99½	99⅜	99⅜
5080	Siscoe	1.10	1.01	1.08
3133	Stadacona	.46	.45	.45
600	Stand Chem	12½	12½	12½
125	Stand Pav	14¼	14	14¼
2500	Starratt	.68	.66	.68
75	Steel of Can	32¾	32¼	32½
100	Do P	33¼	33¼	33¼
4830	Steep Rock	8.80	8.60	8.75
2300	Sullivan	3.30	3.20	3.30
8100	Superior Oil	1.02	.97	1.00
100	Sylvanite	1.26	1.26	1.26
150	Taylor Pearson	68¾	68¼	68¾
3355	Teck Hughes	2.13	2.10	2.10
6000	Tombil	.36	.35	.35
100	Torbrit	1.80	1.80	1.80
262	Traders Fin A	27½	27	27
830	Trans Empire	3.20	3.15	3.20
2300	Tran Resources	.72	.71	.71
3700	Trend Pete	.52	.50	.50
450	Union Gas	18¾	18	18⅛
2300	U Asbestos	1.00	.96	1.00
25	United Corp A	29¾	29½	29¾
100	United Fuel A	58	58	58
1495	Un Keno	9.65	9.25	9.65
110	United Steel	9	9	9
1700	Upper Canada	1.85	1.80	1.81
897	Ventures	13½	13¼	13¼
3500	Villbona	.09	08¼	.09
1500	Violamac	.71	.70	.70
245	Walte	11¾	11¾	11¾
1815	Walker	53½	53	53
203	Westeel	7	6¾	7
3500	West Ashley	25½	25	25½
85	Weston	32	31¾	32
5230	Wilsey	14¼	13½	13¾
18700	Winward	1.25	1.05	1.22
285	Wpg El	43½	43	43½
669	Wright Har	1.67	1.65	1.65
2650	Yale	74	72	74
10500	Yukeno	1.17	1.07	1.13
	CURB			
3505	Anglo Nfld	11¾	11	11¾
160	Asbestos	47¼	47	47¼
1625	Brown Co	11¾	11	11¾
30	Do P	143	143	143
455	Cdn G Inv	24	23¼	23¼
2050	CW Lumber	7¾	7¼	7¾
200	Coast Copper	2.50	2.50	2.50
593	Con Paper	34¾	34¼	34¾
1700	Dalhousie	34	33	36
85	Dehavilland	51	50½	50½
410	Int Paper	57	56¾	57
115	Int Util	24¾	24½	24½
100	I P Util	3.40	3.40	3.40
400	Pend Oreille	7.70	7.65	7.65

Ventes totales : 1,234,000 actions.

Tendance des marchés

Séance du 14 mars 1951
Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal
SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
14,200	Massey-Harris	12	— ⅛
6,825	Stand. Chemical	12½	— inc
5,615	Anglo Nfld	11⅞	— ⅛
4,830	C.P.R.	27¼	— ¼
3,800	Brown	11	— inc
3,073	Int. Nickel	37¾	— ⅛
2,675	B. C. Forest	7⅜	— inc
1,400	Fleet	2.20	— inc
1,720	Price	28¾	— ⅛
1,641	Abitibi	52½	— ¾

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang
18,300	Siscoe	1.07	— 0.01
17,000	Pershcourt	0.58	— 0.02
9,500	Joliet	0.69	— 0.12
9,000	East Sullivan	8.45	— inc
8,830	Monpas	0.13¾	— ¾
6,200	Sullivan	3.30	— 0.10
6,000	Ladulama	0.33	— inc

Volume des ventes : 218,400 actions, comprenant 80,500 industrielles et 137,900 minieres.

Cours moyens à Montréal

	8 Ba	10 Ut	20 In	30 Co	10 Pa	15 Or
Mercredi	31.46	88.3	211.7	170.6	718.43	68.03
Mardi	31.40	88.3	210.1	169.5	703.29	67.99
Sem. der.	32.72	90.5	220.2	177.0	728.09	70.61
Mois der.	33.50	88.9	227.2	181.1	773.15	68.13
1950	29.86	80.0	143.6	122.4	387.43	64.69
Haut 51	33.30	90.6	231.8	184.5	796.92	74.33
Bas 51	31.40	84.2	192.5	156.3	647.11	55.77
Haut 50	32.89	86.4	192.3	150.4	655.09	66.87
Bas 50	29.22	74.5	138.0	117.2	355.89	50.97

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
90,200	Ryan Lake	0.30	inc.
48,400	Osisko	1.26	— 0.06
32,700	Chimo	0.31	—
29,000	Joliet-Quebec	0.69	— 0.02
24,600	Calliman	0.22	— 0.04
24,100	Bunker Hill	0.10	—
23,500	Richfield	0.35	— 0.035

Volume des ventes : 1,234,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 In	20 Or	15 Mel.	15 Hui.
Mercredi	320.18	85.52	177.60	102.92
Mardi	319.42	85.59	176.28	101.22
Sem. dern	330.62	89.46	185.71	105.40
Mois dern.	332.82	86.62	190.38	102.61
1950	214.68	100.32	106.29	59.96
Haut 1951	338.62	84.81	191.72	106.41
Bas 1951	290.69	74.44	163.37	81.24
Haut 1950	291.31	105.15	164.25	93.44
Bas 1950	203.27	69.57	104.25	58.45

Cours moyens à New-York

	30 In	15 CF	15 Ut	60 Tit
Mercredi	123.0	64.9	47.8	91.9
Mardi	124.3	65.5	48.0	92.7
Sem. dern.	127.1	68.1	48.9	95.2
Mois dern.	128.6	70.8	47.8	96.5
1950	105.1	42.8	45.0	75.0
Haut 1950-51	129.0	72.2	49.5	96.9
Bas 1950-51	97.6	38.6	42.2	70.5
Haut 1949	101.6	40.2	43.6	72.1
Bas 1949	81.4	29.6	38.2	68.0

Cours moyens de Dow Jones

30	industries	243.95	— 1.93
20	chemins de fer	80.84	— 0.56
15	services publics	42.56	— 0.09
65	titres	90.83	— 0.61

Volume des ventes : 2,110,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a fléchi de 0.7 point a 119.9.

Les obligations à N.-Y.

	20 CF	10 In	10 Ut	10 VE	10 HC
Mercredi	98.6	100.6	101.8	72.7	107.8
Mardi	98.9	100.7	101.8	72.8	108.0
Sem. dern.	99.6	101.0	102.2	72.7	109.4
Mois dern.	100.5	101.6	103.5	72.3	110.9
1950	95.3	102.4	103.1	74.0	112.3
Haut 50-51	100.6	102.8	105.4	75.4	113.1
Bas 50-51	92.5	100.6	101.7	68.9	107.8
Haut 1949	94.3	102.9	103.3	70.7	112.6
Bas 1949	88.4	101.6	100.8	62.9	108.8

Les moyennes des industries et des valeurs haut cotées a de nouveaux planchers pour 1950-51.

Titres au comptoir

Séance du 14 mars 1951

	Off.	Dem.
Anglo Can TL A	11½	12
Baillargeon J B Pfd

Sabourinades sportives par Roland Sabourin

TROIS-RIVIERES A AUSSI LE MAL DE DENTS

Vous pourriez peut-être croire de ce temps-ci que les magnats du Forum sont les seuls à "avoir les dents" contre les Citadelles de Québec, plus particulièrement leur président Frank Byrne. Méprenez-vous, les amis, car nous connaissons un certain confrère du nom d'Albert Gaucher,du"Nouvelliste"de Trois-Rivières, qui ne se gêne pas depuis quelque temps pour noircir le mieux qu'il peut la réputation du propriétaire du club local.

Le thaumaturge de la cité de Laviolette a commencé sa campagne malicieuse la semaine dernière en disant que Byrne était le grand responsable de la série "round-robin" mettant aux prises les clubs Trois-Rivières, National et Verdun. Gaucher a écrit le deuxième épisode de son roman dans son édition de mardi en prétendant que Byrne tentait présentement de mettre en doute l'éligibilité de Jacques Nadon des Canadiens et Jean-Jacques Bernaquez des Reds de Jack Toupin.

Questionné à ce sujet hier soir, le président du club junior local n'a pu s'empêcher de rire aux éclats. Premièrement, Québec fut le seul club à voter contre le "round-robin" à l'assemblée pour les éliminatoires, tandis que le cas de Nadon et Bernaquez est la moindre chose qui l'inquiète. "Ils commencent à avoir peur de nous", de dire Frank, "et tentent de monter le public contre nous afin de pouvoir trouver des excuses pour la prochaine élimination de leurs Reds".

TOUTE L'HISTOIRE

Soucieux d'avoir plus de détails au sujet de cette assemblée, nous avons demandé au président du club local ce qui s'était passé à cette occasion. Trois-Rivières s'est tout simplement vu dans l'obligation de jouer ce "round-robin" quand les autres clubs refusèrent d'accepter une proposition faite par les Citadelles.

Voyant que Trois-Rivières ne voulait pas de cette série, les Citadelles proposèrent que les autres clubs fassent la moitié du chemin en acceptant une cédule qui opposerait le premier club au quatrième et le deuxième au troisième. On ne voulut pas entendre parler d'un tel projet pour la bonne raison qu'il favorisait Québec. Et ce dernier club s'opposa à 1-3 et 2-4, tel que voulu par Trois-Rivières, ainsi qu'au "round-robin".

Signalons ici qu'il aurait fallu un vote unanime pour changer le mode d'éliminatoires accepté un peu plus tôt au cours de la saison.

Personnellement, nous nous demandons si ce "round-robin" n'a pas été fait avec la promesse que Trois-Rivières jouerait ces parties au Forum, à cause du manque d'espace à Trois-Rivières. Nous n'en serions pas surpris, mais rappelons ici à Toupin & Cie qu'il est toujours dangereux de choisir son partenaire. On ne sait jamais quand on peut se faire jouer dans le dos.

Naturellement, les Reds ne prisent peut-être pas trop l'idée de jouer contre Québec en finale, en dépit de leurs succès de fin de saison contre notre club. D'ailleurs 800 partisans des Reds qui étaient au Forum, dimanche dernier, furent désappointés de la victoire québécoise. Peut-être ce désappointement ne sera-t-il pas le dernier. En attendant, les Reds font mieux de bien se reposer.

En passant, nous conseillons aux ingénieurs des ponts Bailey à hâter les travaux car les gens de Trois-Rivières seront probablement forcés de venir en excursion à Québec d'ici peu de temps. Il serait malheureux de leur occasionner un surplus de fatigues avec le détour de 40 milles que les autobus doivent faire présentement.

ICI *ET* LA...

Les Canadiens de Montréal ont reçu un fier coup de main des Maple Leafs de Toronto quand ceux-ci ont défait les Rangers de New-York par 3-1, hier soir... Est-ce que les hommes de Joe Primeau se montreront plus polis à l'égard des Habitants dans la joute de ce soir qui aura lieu ce soir au Forum de Montréal... Il n'y a aucun doute que le bleu, blanc, rouge aiderait sensiblement sa cause en disposant

Dans notre choix des équipes d'étoiles de l'Association de hockey Junior "B" de Québec, seuls les cerbères Dawson et Sénéchal ne furent pas placés sur la bonne équipes... Les joueurs élus sont tous à la même position que nous les avons choisis dans notre vote ainsi que la meilleure recrue, le joueur le plus utile et le meilleur prospect.. Cette ligue a certes connu une merveilleuse saison, et nous en profitons pour féliciter el président Paul Dumont et tous ses collaborateurs.

Connaîtrons-nous les deux autres semi-finalistes de la ligue Senior dès ce soir?... Oui, à la condition que les As de Québec et les Sénateurs d'Ottawa réussissent à vaincre respectivement les Saguenéens de Chicoutimi et le St-François de Sherbrooke... Pendant que nous avons une confiance illimitée dans les As, nous n'avons pas encore perdu tout espoir de voir le Sherbrooke réussir à éliminer l'Ottawa... Bonne chance aux As pour ce soir... D'ailleurs c'est la fête du coach Punch Imlach aujourd'hui et il n'y aurait plus beau cadeau à lui faire qu'une victoire sur Chicoutimi...

Quels sont les arbitres qu'enverra le président George "Buster" Horwood pour la cinquième joute de la série Citadelles-Canadiens?... Nous sommes tous désireux de savoir... Si les Canadiens réussissent à vaincre les Ctadelles ce soir, est-ce que la mesure de représailles du président de la ligue sera de reduire la série à 4 dans 7 à l'assemblée "spéciale" de demain soir?... Nous ne serions le moins surpris...

Sherbrooke a évité l'élimination en battant Ottawa 2-1

Hier soir, à Ottawa, devant 5,200 amateurs. — Les Sénateurs en avant 3-2 dans la série 4 de 7. — Stan Warecki est crédité des deux buts des vainqueurs. — Buddy Hellyer compte le seul but des Sénateurs. — La sixième rencontre sera disputée à Sherbrooke, ce soir.

Ottawa, 15 (P.C.) Le St-François de Sherbrooke a évité l'élimination, hier soir, en remportant une victoire de 2-1 aux dépens des Sénateurs d'Ottawa, dans la cinquième partie de la série quart de finale 4 de 7, devant une assistance de 5,200 amateurs.

Les Sénateurs détiennent une avance de 3-2 dans la série, et la sixième partie sera disputée, ce soir à Sherbrooke.

Stan Warecki s'est révélé l'étoile des vainqueurs en scorant les deux buts du St-François. Le seul but des Sénateurs fut enregistré par Buddy Hellyer.

Le St-François eut l'avantage du jeu durant la majeure partie de la rencontre. Cependant, les Sénateurs réussirent 31 lancers contre les filets des visiteurs, tandis que ces derniers en réussissaient 28 contre la cage du club Ottawa.

Le deux club scorèrent chacun un but, à la première période. Aucun but ne fut réussi à la deuxième et Warecki y alla du but victorieux, après 9.20 minutes de jeu, au troisième engagement. Legs Fraser venait de bloquer un dur lancer de Jacques Préfontaine, mais Warecki s'empara du retour pour lancer dans le fond de la cage.

Les Sénateurs jouèrent le tout pour le tout dans le but d'égaler le compte, et Fraser fut retiré de ses filets, à la dernière minute, en faveur d'un sixième joueur d'attaque, mais ce fut en vain, et la victoire demeura au St-François.

Warecki scora le but victorieux, alors que Shep Mayer purgeait une punition mineure, pour avoir retenu un adversaire. Mayer et Johnny Quilty furent rappelés des Flyers du R.C.A.F., de la ligue de l'est du Canala, grâce au système du prêt-location.

Hellyer donna une avance de 1-0 aux Sénateurs ,après deux minutes de jeu, à la première période, quand il déjoua plusieurs joueurs du St-François, pour faire sortir Roger Bessette de ses filets et compter.

Butch Stahan, joueur de défense des Sénateurs, compta lui-même le premier but du Sherbrooke, en tentant de déblayer son territoire, après avoir intercepté une passe de Warecki, qui se trouvait derrière les filets. Warecki fut crédité du but.

SHERBROOKE — Buts, Bessette; Défenses, Goupille, Labrie; Centre, Côté; Ailes, Pépin, Préfontaine; Substituts : Galbraith, Planche, Warecki, McAtee, D. Filion, MacDougall, M. Filion, Hodgson, R. Filion.

OTTAWA — Buts, Fraser; Défenses, Copp, Trainor; Centre, Tudin; Ailes, Hellyer, Dagenais; Substituts : Stahan, Regan, Robinson, Mayer, Riopelle, Check, Kuntz, Tremblay, Quilty.

Arbitres : Pean Bennett et Ken Mullins, de Montréal.

Première période

1—Ottawa, Hellyer 2:33
2—Sherbrooke, Warecki 3:20
Punition : Hodgson.

Deuxième période

Aucun point
Punitions : Côté, Robinson, Riopelle

Troisième période

3—Sherbrooke, Warecki
(Préfontaine, Côté) 9:20
Punitions : Galbraith, M. Filion, Mayer.

Cestac vs Satterfield à Chicago le 28

Détroit, 15 (P.A.) Les deux boxeurs pods-lourd Abel Cestac, d'Argentine, et Bob Satterfield, de Chicago, se feront face dans une bataille de dix rounds, à l'Olympia de Chicago, le 28 mars prochain. Cette nouvelle a été annoncée, hier, par le prometteur Nick Londes.

Ce combat sera présenté à la place de la bataille qui devait avoir lieu entre Jos Louis et Omelio Agramonte. Cette rencontre entre Louis et Agramonte a été contremandé quand Louis tomba malade au début de la semaine.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Toronto 3, Rangers 1
Ligue Américaine
Indianapolis 2, Buffalo 4
Hershey 4, Providence 3
Pittsburgh 3, Springfield 2
St-Louis 5, Cleveland 6
Ligue Senior
(Quart-de-finale 4 de 7)
Sherbrooke 2, Ottawa 1
(Ottawa en avant 3-2)
Ligue Senior du Cap-Breton
(Semi-finale 4 de 7)
North Sydney 2, Glace Bay 6
(Glace Bay en avant 3-0)
Ligue Junior A d'Ontario
Marlboros 7, Stratford 1
Galt 1, Oshawa 6
St. Michael's 3, Waterloo 10
Ligue Senior d'Ontario
(Série semi-finale round-robin)
Hamilton Tigers 5, St. Michael's 3
(Hamilton passe en finale)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Rangers à Canadiens
Toronto à Chicago
Boston à Détroit
Ligue Américaine
Pittsburgh à Hershey
St-Louis à Cincinnati
Ligue Senior
(Semi-finale 5 de 9)
Royal à Valleyfield
(Valleyfield en avant 3-1)
(Quarts-de-finale 4 de 7)
Québec à Chicoutimi
(Québec en avant 3-2)
Ottawa à Sherbrooke
(Ottawa en avant 3-2)
Ligue Junior A provinciale
(Semi-finale 5 de 9)
Canadiens à Citadelles
(Série égale à 2-2)
Ligue des Etats-Unis
Kansas City à St-Paul

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	64	39	12	13	209	136	90
Toronto	64	35	16	13	193	132	83
New-York	65	19	25	21	158	183	59
Boston	64	21	26	17	168	178	59
Canadiens	64	22	26	14	160	169	58
Chicago	65	5	42	10	166	252	30

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	69	39	26	4	305	280	82
Hershey	68	37	27	3	248	232	77
Springfield	68	25	37	6	255	247	56
Providence	68	24	39	3	241	292	51

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	69	44	20	5	274	214	93
Indianapolis	68	37	28	3	256	242	77
Cincinnati	67	26	31	8	194	212	60
Pittsburgh	68	29	32	7	199	233	65
St-Louis	67	29	34	4	217	243	62

Finale "Brodrique" au Jacques-Cartier

La finale du grand tournoi pour la coupe "Brodrique" emblème du championnat féminin du club de curling Jacques-Cartier, commencera cet après-midi, alors que l'équipe de Mme C.-H. Côté rencontrera celle de Mlle G. Dupuis dans la première partie d'une finale de 2 dans 3, à 2 h. 30 précises.

Lors des parties disputées récemment, Mme Côté et Mlle Côté ont fini en tête de leur section respective en remportant chacun trois victoires contre aucune défaite.

Voici d'ailleurs le classement final de chaque section en plus des noms des joueuses de chaque équipe :

SECTION I

	G	P
Mme Côté	3	0
Mme Roy	2	1
Mme Simard	1	2
Mlle Huot	0	3

SECTION II

Mlle Dupuis	3	0
Mme Boivin	2	1
Mlle Saucier	1	2
Mme Brodrique	0	3

Equipe Côté : Mme A. Racine, Mme P. Poitras, Mme Paul Chaput et Mme C.-H. Côté, skip.

Equipe Dupuis : Mlle P. Chouinard, Mme L. Trépanier, Mme R. Rioux et Mlle G. Dupuis, skip.

Art Devlin est arrivé à Québec

Le grande nouvelle dans le domaine du ski est l'arrivée à Québec du fameux Art Devlin pour participer au concours de sauts de dimanche, au Lac Beauport, au bénéfice de Laurent Bernier.

En effet,Devlin est dans nos murs depuis hier et après avoir salué quelques dirigeants du ski à Québec il s'est immédiatement dirigé vers le Lac Beauport dans le but de se reposer. Il est très anxieux de revoir ses amis les compétiteurs québecois, dont les Bernier, Picard, Dubuc, Angers et autres.

Devlin nous assura qu'il ferait tout en son possible pour battre le record du tremplin établi par lui l'an passé. On sait que Devlin détient également le record américain de 307 pieds réussi sur le tremplin de Steamboat Spring, Colorado. Plusieurs autres sauteurs américains dont le fameux Tokle ainsi que les meilleurs sauteurs canadiens entr'autres les champions canadiens Charland, Laferté etc feront de ce concours le plus grand événement du ski dans tout l'Est du Canada cette année.

Nous recommandons fortements aux amateurs de ski de ne pas manquer ce concours et nous prions les automobilistes de se rendre à bonne heure dans le but d'éviter les embouteillages de la dernière heure.

COMPRIMÉS DE LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS'
ADOUCIT L'Estomac Aigre
SAVEUR DE MENTHE
PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA TABLETS

Les champions canadiens de curling

Les curlers de la Nouvelle-Ecosse, dirigés par le skip Don Oyler, ont remporté le championnat de curling du Canada, contre les représentants des autres provinces du pays, en remportant dix victoires consécutives sans aucune défaite. L'équipe victorieuse est de Kentville, Nouvelle-Ecosse. Les équipes de la Colombie canadienne, de Saskatchewan et du Manitoba se classèrent sur un pied d'égalité en deuxième position et furent forcées de participer à une élimination. Sur cette photo, on peut voir les nouveaux détenteurs du trophée "MacDonald Brier", qui sont, de gauche à droite : W. KNOCK, lead; F. DYKE, deuxième; G. HANSON, troisième, et DON OYLER, skip.

St-Grégoire bat Chateau-Richer

Les champions de la Côte de Beaupré gagnent la série de deux joutes 11-9 en disposant de son rival par 5-3, hier soir. — Contre le champion de Matapédia-Matane. —Un ralliement de trois buts a décidé de cette deuxième rencontre, hier.

Trois buts dans les douze dernières minutes de jeu ont permis au St-Grégoire, champion de la Côte de Beaupré de vaincre le Château-Richer, représentant de la ligue Québec-Montmorency, au score de 5-3, hier soir, au Colisée, et ainsi remporter par 11-9 les honneurs de la série de deux parties au total des deux points dans les éliminatoires de la Q.A.H.A. pour le championnat intermédiaire "B" La première rencontre s'était terminée au score de 6-6 lundi, à la suite d'un ralliement de trois buts dans les derniers moments de la troisième période.

Plus de 3,000 personnes virent le St-Grégoire remettre la politesse à ses adversaires hier soir, et ainsi se mériter le droit de rencontrer le champion de la ligue Matapédia-Matane, un autre circuit de catégorie intermédiaire "B".

Après avoir compté aucun but à la première période, les deux équipes réussirent chacun un point au second vingt. St-Grégoire prit les devants 3-2 dès les premières secondes du troisième vingt, mais le Château-Richer eut vite fait de répliquer avec deux buts avant de voir son rival répliquer avec une poussée de trois buts.

Lucien Caseault, Langis Lemelin, Robert Michaud, Marc-Aurèle Fortin et Roland Pelletier se partagèrent les buts des gagnants, tandis que Charles Giguère brilla pour le Château-Richer avec deux points. L'autre compteur des perdants fut Armand Drouin.

Les arbitres Armand-Louis Leclerc et Bob Moran distribuèrent un total de treize punitions, dont sept à l'équipe perdante. Ces punitions jouèrent un rôle dans quatre buts différents. St-Grégoire compta deux buts avec l'avantage d'un homme et était à court d'un pour son quatrième à 12:33 du troisième vingt. Giguère compta le premier de la joute alors que Pelletier était au cachot.

ST-GREGOIRE — Buts, Giroux; Défenses, Brière, Allard; Centre, G.-E. Fortin; Ailes, Girard, L. Caseault; Substituts : Houde, Lemelin, M.-A. Fortin, Rivard, Pelletier, Lafrance, MiPchaud, R Caseault.

CHATEAU-RICHER — Buts, R. Côté; Défenses, Julien, R. Bouchard; Centre, A. Drouin; Ailes, Giguere, Trépanier; Substituts : Rioux, C.-H. Drouin, Tanguay, L. Drouin, Gagnon, Mercier, R. Bouchard, W. Côté.

Arbitres : A. L. Leclerc et Bob Moran.

Première période

Aucun point
Punitions : Trépanier, L. Drouin, M.-A. ortin, Allard, Lafrance

Deuxième période

1—Château-Richer, Giguère
(Trépanier, A. Drouin) 13:21
2—St-Grégoire, L. Casault
(Girard, G.-E. Fortin) 16:39
Punitions : Pelletier L. Drouin, Côté.

Troisième période

3—St-Grégoire, Lemelin
(Lafrance) 0:29
4—Château-Richer, Giguère
(A. Drouin, Trépanier) 3:59
5—Château-Richer, A. Drouin
(Giguère) 4:51
6—St-Grégoire, Michaud
(G.-E. Fortin, Pelletier) 8:02
7—St-Grégoire, M.-A. Fortin 12:33
8—St-Grégoire, Pelletier
(G.-E. Fortin) 18:32
Punitions : C.-H. Drouin (2), Allard, R. Côté, Houle.

Johnny Bratton gagne par décision contre Fusari

Chicago, 15. (PA) Johnny Bratton a remporté une victoire par décision aux dépens de Charley Fusari, hier soir, au terme d'un combat de quinze rounds, pour être reconnu officiellement par la N.B.A. comme champion mondial des mi-moyens. Le combat se déroula à l'emporte-pièces.

Cependant, la décision des juges ne fut pas unanime. Un juge vota 76-74 en faveur de Fusari, ancien laitier du New-Jersey. Fusari visita le plancher à deux reprises, mais se rallia pour se battre courageusement jusqu'à la fin. L'arbitre Freddie Gilmore, tout comme l'autre juge, accorda la victoire à Bratton par 78-72.

Bratton, qui est reconnu comme très puissant des deux poings, s'attaqua continuellement à son adversaire. Au quatrième engagement, il envoya Fusari au tapis pour le compte de quatre, avec une dure droite au menton. Au dixieme round, il coucha à nouveau son adversaire avec une gauche à la mâchoire, suivie d'une droite au même endroit.

Fusari s'étendit de tout son long. Il tenta de se relever au compte de six, mais en vain. Au moment où l'arbitre comptait neuf, il se leva sur ses genous et s'agrippa au bras de l'officiel pour enfin se relever. Vingt secondes plus tard, la cloche annonca la fin de ce round, et Bratton fut dans l'impossibilité de porter le coup fatal.

Les Citadelles reçoivent la visite des Canadiens

Ce soir, au Colisée, à 8.30 heures, dans la cinquième joute de la semi-finale 5 de 9. — Chances égales à 2-2. — Jean Béliveau de retour à son poste. — Roddy Roy viendra prêter main-forte à la défensive. — Byrne entoure son équipe du plus grand secret.

Les Citadelles de Québec recevront la visite des Canadiens juniors de Montréal, ce soir, à 8 h. 30, au Colisée, dans la cinquième partie de la semi-finale 5 de 9 pour le championnat du circuit Horwood. Les deux équipes ont remporté chacune deux victoires contre deux défaites, depuis le début de la série.

Frank Byrne, président et propriétaire des Citadelles, n'a pu être rejoint, hier soir, de même que le coach Pete Martin et l'aviseur Kilby MacDonald. Tous les joueurs de l'équipe ont passé la soirée et la nuit en dehors de la ville, et le plus grand secret entourait les allées et venues de tous et chacun. La direction de l'équipe a pris cette sage décision dans le but d'accorder le plus de repos possible à tous les joueurs, à la veille de cette importante rencontre.

Cependant, il est assuré que Jean Béliveau sera de retour sur l'alignement régulier, ce soir. Il vient de jouir d'un repos d'une semaine, ayant joué pour la dernière fois, jeudi dernier, à Québec, et il est prêt à aider les Citadelles à remporter la victoire, victoire qui leur donnerait une avance de 3-2 dans la série.

Roddy Roy, dont le nom a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques semaines, et qui a connu une excellente saison avec le Rouge et Or, dans la ligue Interuniversitaire, rejoindra son copain Roland Dubeau, dans l'uniforme des Citadelles. Il y a longtemps que certains amateurs réclament la présence de Roy, et ce dernier allégera certainement la tâche de Gordie Hudson, Jean-Marie Plante et Neil Amodio, qui se sont dépensés sans compter, depuis le début de la série. Bernie Lemonde est toujours sur la liste des blessés et la présence de Roddy Roy ne pourra qu'augmenter les chances de l'équipe locale. Béliveau et Roy se dégourdiront les jambes, ce matin, sur la glace du Colisée.

Tous les autres joueurs du club sont en excellente condition et n'attendent plus que le début des hostilités. La sixième partie de la série sera disputée dimanche, à Montréal, et les Citadelles sont favoris pour l'emporter, ce soir, avant d'aller rendre visite aux Canadiens, dans la métropole.

On a réussi à trouver de solides adversaires pour Gagnon et Richard

Après avoir rencontré Nat Rogers, matchmaker du Madison Square Garden, et Jackie Allen du Maple Leaf Garden de Toronto, et ces deux derniers voyant l'embarras dans lequel se trouvait notre promoteur Plamondon pour sa séance du 19 mars, ils l'ont mis en communication directe avec Irvin Robbins, gérant de deux boxeurs noirs afin de pouvoir présenter aux amateurs de Québec, deux adversaires dignes des deux étoiles pugilistiques du programme de lundi soir, soit Jean Richard et Fernando Gagnon, notre champion poids-cop du Canada.

Les aspirants au titre poids-léger, tel que Savoie, McFater, Solly Cantor ont refusé catégoriquement de rencontrer Jean Richard. Pourquoi ? Pourquoi aussi Wellie Zenanik de New-York, Tommy Gorrick, Maxim Males de Toronto ne veulent-ils pas non plus entendre parler de notre champion poids-coq, Fernando Gagnon ? Ont-ils peur de son coup de poing ?

Il y eut une conversation à laquelle assistait Nat Rogers et c'est dû à lui si nos promoteurs locaux pourront présenter lundi le 19, à La Tour, deux fameuses finales, dont une avec Jean Richard vs Shammus McCrea, un gros poids-léger qui a déjà rencontre Bernard Docusen, Art, Aragon, Charlie Salas, Honey Johnson, Bobby Zollo; chose plutôt rare ce même McCrea a déjà livré deux batailles dans la même soirée. La première qu'il fit il remporta la victoire par K.O. à la première ronde contre Honey Johnson, et fit une bataille nulle avec Ted Jamison dans la deuxième.

Quant à l'adversaire de Fernando Gagnon, notre champion canadien poids-coq, ce sera Charlie McGarrity de Syracuse, N.-Y., un autre boxeur de couleur qui est aussi sous la gérance d'Irvin Robbins. McGarrity a livré quinze combats en 1950, contre Dave Mitchell, de Toronto, Danny Falcone, Johnny Carr, Albert Arthur, Tommy Garrick de Toronto, Johnny Kartright, etc., etc. L'on dit beaucoup de bien de ces deux boxeurs noirs.

Le promoteur nous faisait la remarque à l'effet qu'il n'était pas nécessaire de se rendre à Montréal pour voir de beaux programmes de boxe, et nous croyons qu'il a raison. De plus, nous avons appris que beaucoup de difficultés ont été aplanies, et ceci aidera à trouver de bons boxeurs, dû aux connections que les promoteurs se sont faites. et M. Plamondon nous répétait que Vic Towell ou Dado Marino se battraient à Québec au printemps, s'il n'y avait pas de changement. —

Quart-de-finale ce soir au tournoi "Syndicat"

La ronde quart-de-finale du grand tournoi de curling inter-clubs "Syndicat" sera présentée ce soir, sur les glaces des divers clubs locaux.

A la suite de circonstances incontrôlables, nous sommes dans l'impossibilité de vous fournir les résultats des parties jouées hier soir dans la troisième ronde.

Les Miners gagnent

Glace Bay, N. E. 15 (P.C) Les Miners de Glace Bay ont remporté leur troisième victoire consécutive en semi-finale de la ligue senior du Cap-Breton, hier soir, en disposant des Victorias de North Sydney au compte de 6-2.

Earl Frezell a scoré deux buts pour les vainqueurs, les autres ayant été comptés par Gordie Bruce, Kenny Briggs, Stan Robertson et Paul Mundrick.

Bruce Gallagher et Olsen scorèrent pour les Victorias.

Whipper Billy Watson entend bien disposer de Managoff, demain soir

Whipper Billy Watson s'est déclaré enchanté au début de la semaine de pouvoir revenir dans la ville de Québec s'attaquer au titre de Bobby Managoff. Après avoir été opposé à Wadislaw Talun dont il disposa facilement, l'orgueil de Toronto n'a pas été sans faire remarquer qu'il lui sera possible de donner sa pleine mesure contre un lutteur de la trempe du champion mondial et le lutteur irlandais a su démontrer à une Tour remplie à pleine capacité pourquoi il remporta le championnat de l'Empire.

Watson est favori dans les cercles sportifs locaux pour disposer du champion mondial et ses partisans basent leurs prétentions sur le fait qu'il a déjà envoyé Yvon Robert pour six mois à l'hôpital et qu'il a triomphé déjà de Managoff, Yukon Eric, Talun, Namjo-Singh, Lou Thez et nombre d'autres. On peut se faire une juste idée de ce que sera cette finale 2 de 3 avec deux rivaux du genre de Managoff et Watson qui connaissent leur métier comme pas un et qui sont officiellement reconnus comme deux lutteurs extrêmement scientifiques. Inutile de dire qu'une pareille rencontre réunit des assistances de 10,000 personnes aisément à Toronto et Montréal et vraiment l'on s'attend à un record d'assistance à la Tour vendredi soir.

Le promoteur local Roland Ste-Marie a réussi à bâcler un spécial opposant Rocco Colombo au versatile George Cagney. Colombo ne pourra faire autrement qu'être très apprécié des amateurs locaux, car il s'agit d'un lutteur très scientifique et luttant proprement. Il est doué d'une forte musculature et fait preuve d'une souplesse étonnante pour sa pesanteur. Contre Cagney il aura le sujet désiré pour prouver ses prétentions à plusieurs rencontres importantes sur le continent.

C'est donc le cas de dire que le programme de vendredi soir à la Tour est un programme de champions et que ce sera réellement la soirée des vedettes internationales. Il reste la préliminaire à compléter et l'on peut être assuré qu'elle saura supporter la balance de ce programme. —

Waterloo gagne

Waterloo, Ont. 15 (P.C.) Les Hurricanes de Waterloo ont vaincu le St-Michael's de Toronto au compte de 10-3, hier soir, dans la derniere partie de la cédule régulière de la ligue junior A d'Ontario.

COLISÉE
Tél.: 5-5129 — ATT. SS
— Ligue Jr "A" Provinciale —
★ CANADIENS ★
de Montréal
— vs —
★ CITADELLES ★
• CE SOIR, 8 hres 30 •
Billets de saison dans les dépôts réguliers jusqu'à 1 h. aujourd'hui jeudi.

Tout le monde en parle—c'est l'aubaine de l'année!
le RASOIR MONOPIÈCE ROCKET Gillette
ET 10 LAMES BLEUES GILLETTE DANS UN PORTE-LAMES
MAINTENANT VENDU DANS UN ÉCRIN EN STYRENE
La plus formidable aubaine depuis que les hommes se font la barbe! C'est le nouveau rasoir Rocket monopièce Gillette et 10 lames Bleues dans un porte-lames—le tout dans un magnifique coffret en Styrene.
La lame se change instantanément et vous rase comme un charme! Pour plus de commodité et de confort, achetez immédiatement un ensemble Rocket Gillette—pour $1.29 seulement.
VALEUR DE $2.00 POUR $1.29 SEULEMENT
• Changement de lame instantané
• Maximum de confort
• Double-tranchant économique

Avez-vous goûté à la GAGNANTE du GRAND PRIX
★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par des experts impartiaux à la grande Exposition 1950 de Bruxelles.
★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par le nombre toujours croissant de ses amateurs.
CONSTATEZ PAR VOUS-MÊME — SOYEZ LE JUGE — VOUS VOUS ACCORDEREZ À DIRE QUE
BRADING'S OLD STOCK ALE
BRADING
C'est la BIÈRE des BIÈRES

Les quatre clubs représentés sur la première équipe d'étoiles juniors B

Le président Paul Dumont fait connaître le résultat du vote chez les pilotes et les rédacteurs sportifs. — Dawson, Gravel, Lepage, Lagacé, Guay et Labadie forment l'équipe de rêve avec le coach Poulin. — Les diverses mentions spéciales.

Le président Paul Dumont, de l'Association de Hockey Junior "B" de Québec, nous a fait connaître, hier soir, les deux équipes d'étoiles qui ont été votées par les "coaches" des clubs ainsi que par les journalistes qui ont assisté régulièrement aux programmes de la cédule régulière de son circuit. On remarque qu'au moins un joueur de chacun des quatre clubs de l'Association figure sur le première équipe d'étoiles. On sait que les pilotes n'avaient par le droit de voter en faveur de leurs propres joueurs.

Rodrigue Dawson, brillant jeune cerbère du H.M.C.S. Montcalm, a été choisi sur la première équipe par une majorité de trois points sur Claude Sénéchal, des Citadelles, qui passe ainsi au deuxième club. Dawson qui s'alignait avec une équipe perdante a impressionné grandement par sa performance exceptionnelle, et il fut un de ceux qui ont contribué le plus à rendre son club jusqu'aux séries éliminatoires.

Marc Lepage, du St. Pat's Hi-Club, a reçu un vote presqu'unanime à la défense du premier club, poste qu'il partage avec André Gravel des Citadelles qui a reçu quatre premiers votes et un deuxième. Roger Lagacé, des As, n'a eu aucune opposition sérieuse à la position de centre de même que Roger Guay et Michel Labadie, des Citadelles, qui ont été choisis respectivement à l'aile gauche et à l'aile droite. On sait que Roger Guay fait maintenant partie de l'alignement régulier des Citadelles "A".

Jean-Paul Poulin a été le choix unanime comme "coach" de la première équipe, alors que Gaston Garneau a reçu un premier choix et cinq deuxièmes choix pour décrocher le poste sur le deuxième club.

Roger Guay a été désigné la meilleure recrue de la saison, alors que Roger Lagacé a été voté le joueur le plus utile à son club. Rodrigue Dawson, Gaëtan Thivierge, Marcel Houde, David Stearns ont été aussi mentionnés à ces postes.

Les voteurs avaient également à se prononcer en faveur du joueur qui, à leur avis, promet le plus pour l'avenir. Michel Labadie a obtenue 12 votes pour être le choix dans ce domaine. Roger Lagacé a été un sérieux candidat à ce poste.

Pour la deuxième équipe les choix ont été plus corsés, et ce n'est que par une majorité d'une voix sur Jean Guy Dorion, des As, que Guy Gignac s'est emparé du poste d'aile gauche. Francis Laurie, du St. Pat's Hi-Club, a été également un compétiteur sérieux pour J. J. Pichette à l'aile droite. Clément Tremblay, du H.M.C.S. Montcalm et Marcel Houde, du St. Pat's Hi-Club sont venus bien près de ce tailler une place à la défense et au centre respectivement.

Et voici maintenant les deux équipes d'étoiles de l'Association de hockey junior B avec le détail des votes qui ont été alloués à chaque joueur. Les premiers choix donnaient deux points et le deuxième un point.

Première équipe : Buts, R. Dawson, Montcalm; Défenses, M. Lepage, St. Pat's et A. Gravel, Citadelles; Centre, R. Lagacé, As, R. Guay, Citadelles, M. Labadie, Citadelles. Coach, J.-P. Poulin, Citadelles.

Deuxième période : Buts, C. Sénéchal, Citadelles, Défenses, A. Côté, As, J.-M. Ferland, Citadelles; Centre, R. Robitaille, Montcalm; Ailes, G. Gignac, Citadelles et J.-J. Pichette, Citadelles. Coach, G. Garneau, Montcalm.

Meilleure recrue : Roger Guay, Citadelles.

Joueur le plus utile : Roger Lagacé, As.

Meilleur prospect : Michel Labadie, Citadelles.

Etat de la neige pour les skieurs

Etat de la neige d'après l'Office provincial de Publicité à la suite de données recueillies par le Bureau provincial de Météorologie:

	Epaisseur totale
Lac Beauport	45"
Charlesbourg	24"
Valcartier	46"
Duchesnay	34"
Mont St-Anne	57"
Baie St-Paul	36"
Grand'Mere	33"
Thetford Mines	25"
Lac Etchemin	20"

Partout il s'agit d'une croûte tassable sur un fond de neige ordinaire et par conséquent bon pour le ski. Les monte-pentes sont en opération au Lac Beauport, Valcartier, Lac Etchemin et Thetford Mines. Les routes sont bonnes partout à l'exception de celle de la Baie St-Paul qui demeure définitivement fermée. La température se maintient à 33o au-dessus de zéro.

Jeune recrue chez les Yankees

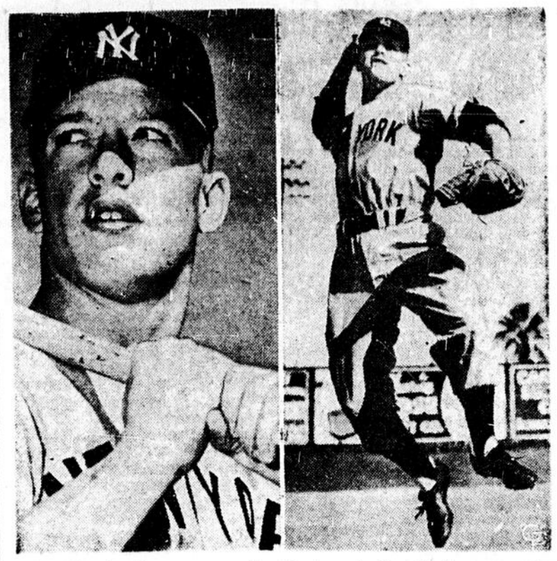

Mickey Mantle, 19 ans, recrue des Yankees de New-York, sera probablement appelé à prendre la place du fameux Joe DiMaggio, quand ce dernier décidera de mettre fin à sa carrière. Casey Stengel, gérant des Yankees, est l'un de ceux qui fondent de grands espoirs sur MANTLE, que l'on voit, ici, à l'entrainement, au camp des Yankees, à Phoenix, Arizona. (Central Press)

Raymond Doré roule un triple-record de 678

Raymond Doré, du club Restaurant Coronet, a abaissé le record du triple de la ligue Québec-District, hier soir, sur es allées du Centre Paroissial St-Jean-Baptiste, quand il a réussi une marque de 678, avec des parties simples de 216, 218, et 244. Le club Restaurant Coronet jouait alors contre le club Roland Electrique. Inutile de dire que le Coronet remporte la victoire par 4-0

Le triple de Raymond Doré serait le record de tous les temps depuis les débuts de la ligue Quebec-District.

L'ancien record était détenu par Luc Cimon, de St-Jean-Baptiste, qui avait roulé un triple de 645, dernièrement, sur les allées de St-Jean-Baptiste.

Prochaines joutes de la ligue Senior

Les amateurs de hockey sont priés de bien noter la cédule qui sera suivie pour les prochaines rencontres éliminatoires au Colisée, dans la ligue Senior de hockey.

Les As jouent ce soir leur sixième partie d'une série 4 de 7 à Chicoutimi. Si les As gagnent ce soir, la série sera terminée et les As rencontreront le vainqueur de la série Ottawa-Sherbrooke au Colisée, dimanche après-midi. Les billets seront mis en vente demain soir, vendredi, à 6 heures, au Colisée.

Si par contre les As perdent ce soir, à Chicoutimi, la série se terminera à Québec samedi soir et les billets seront vendus au contrôle du Colisée à partir de 6 heures demain, vendredi. La vente serait donc avancée d'une heure à cause du Festival des Jésuites qui a lieu demain soir.

Donc s'il y a joute samedi et si les As sortent vainqueurs de la série une partie sera à l'affiche pour dimanche après-midi, et les billets seront mis en vente au Colisée à partir de 11 heures, dimanche avant-midi

Les amateurs sont donc priés de surveiller les nouvelles pour connaître les résultats des prochaines rencontres et de bien noter les dates de mise en vente des billets suivant les résultats des joutes tel que decrit plus haut.

André Corriveau a remporté le championnat des compteurs seniors

Montréal, 15. (DNC). Pour la deuxième année consécutive, André Corriveau, des Braves de Valleyfield a remporté le championnat des compteurs de la Ligue de hockey Sénior du Québec. Cette saison, il termine avec une avance de 4 points sur son coéquipier, Larry Kwong. Corriveau a compté 38 buts et fourni 51 assistances pour un total de 89 points.

Dick Gamble, des As de Québec, a termine la saison en 3e position avec un total de 80 points. Gamble a cette distinction d'avoir enregistre le plus de buts, 41. Corriveau et Kwong ont obtenu chacun le plus d'assists, 51.

Dick Wray, des Saguenéens de Chicoutimi, a terminé en 4e place avec 79 points, soit sept points de plus que Joannette et Irvine, du Valleyfield, qui ont terminé la saison ex-aequo avec 72 points chacun. Ralph Buchanan a été le meilleur compteur du Shawinigan-Falls avec 67 points.

Jimmy Planche a été le meilleur du Sherbrooke avec 61 points, Eddie Emberg a été le meilleur des Sénateurs d'Ottawa avec 59 points, et Lulu Denis a été le meilleur du Royal avec 54 points.

Bill Leblanc, du Québec, a été le vilain du circuit Slater. Il a passé 165 minutes au pénitencier. Paul Leclerc du Valleyfield, a été le meilleur cerbère de la Ligue pour remporter le trophée Chicoutimi Vézina.

Voici les meilleurs compteurs:

	B	A	Pts	Pun
Corriveau, Valleyfield	38	51	89	15
Kwong, Valleyfield	34	51	85	35
Gamble, Québec	46	34	80	44
Wray, Chicoutimi	29	50	79	38
Joannette, Valleyfield	30	42	72	18
Irvine, Valleyfield	25	47	72	59
Tremblay, Québec	21	47	68	33
Buchanan, Shawinigan	28	39	67	32
Schmidt, Valleyfield	27	40	67	44
Cabana, Chicoutimi	23	44	67	40
Planche, Sherbrooke	29	32	61	23
Carnegie, Québec	18	42	61	37
Emberg, Ottawa	19	40	59	14
Léger, Chicoutimi	23	28	58	12
Franche, Chicoutimi	17	38	57	19
Prunneau, Québec	26	31	56	8
Bisaillon, Valleyfield	21	34	55	30
Gaudreault, Québec	26	28	54	18
Denis, Royal	24	30	54	32
Prefontaine, Sherbrooke	27	26	53	61
Desaulniers, Royal	24	28	52	32
Robinson, Ottawa	20	32	52	89
Côté, Sherbrooke	19	33	52	12
S. Smrke, Chicoutimi	17	35	52	97
Malone, Royal	24	26	50	70
Tremblay, Ottawa	21	29	50	22
Groleau, Shawinigan	26	23	49	44
Dartnell, Ottawa	13	34	47	21
Limoges, Shawinigan	8	39	47	47
McAtee, Sherbrooke	15	31	46	16
Goold, Royal	11	34	45	20
Carthy, Shawinigan	18	26	44	15
Fryday, Royal	16	28	44	37
Dagenais, Ottawa	23	20	43	24
Regan, Ottawa	14	29	43	40
Saint-Laurent, Royal	12	31	43	81
Thomson, Royal	18	22	42	10
Hamilton, Québec	14	28	42	6
Leclair, Ottawa	21	20	41	14
Warecki, Sherbrooke	21	18	40	45
Trudel, Shawinigan	18	22	40	40
Roy, Chicoutimi	2	37	39	112
Pépin, Sherbrooke	16	23	39	8
Rose, Royal	15	24	39	13
Glaude, Chicoutimi	9	30	39	44
Lalberté, Shawinigan	19	19	38	9

Cédule du jour aux anneaux

Dans la ligue intérieur d'anneux de Québec, les As d'Henri Bertrand, occupent toujours la première place des trois classes. Léopold Beaulieu, pilote du Bertrand, détient toujours la première place dans le classement avec une moyenne de 1.245, suivi de Luccien Langlois des As de Sylvio Marceau avec 1.179. En dernière semaine, plusieurs programme furent présentees et en voici les résultats; Les As de Sylvio Marceau ont disposé du Robinson & Fils par 175 points, Le Robinson & Fils triompha des As de Sylvio tandis que les As d'Henri Bertrand Marceau, par un score de 210 points, gagnerent par défaut contre le Duchênes & Boucher. Cette ligue présentera, deux parties ce soir dans la classe-A, à 8 heures précises.

Les As de Marceau feront face aux Robinson & Fils à 192 rue Boisseau, tandis que les meneurs, les As d'Henri Bertrand rendront visite au Duchenes & Boucher, à St-Grégoire.

Donnacona visite le Montmagny, ce soir

Une importante exhibition aura lieu à l'aréna de Montmagny, ce soir, alors que le club de l'endroit, champion de la ligue des "Bons Sports", recevra le club Donnacona, champion de la ligue Regionale-Commerciale.

Victoire de l'équipe "Union des Carrières"

L'équipe de hockey "Union des Carrieres de Sts-Martyrs" vient de l'emporter de façon décisive aux dépens du Carrier & Goulet de St-Sacrement après que ce dernier eût lui-même disposé du "Tabagie Garnier" en trois joutes consécutives.

Les vainqueurs de cette série profitent de la circonstance pour remercier chaleureusement le Centre des Loisirs paroissial ainsi que le président du circuit M. Charles Gagnon et tous ceux qui d'une façon ou de l'autre les encouragèrent au cours de la saison qui se termine.

A LAUZON
Salle des sports
(près des chantiers Davie)
Demain soir à 8.30 hres.
LUTTE
2—FINALES—2
1ere finale 2 dans 3 à finir
DAN WALKER (Montreal)
vs **PHIL DELAROSBIL**
2ieme finale 2 dans 3 à finir
Le Masqué **LEVE THORN**
(Clark City)
vs **NICK KAROLI**
(Lac St-Jean)
2—autres combats—2
Adm. — 0.60 — enfants 0.35

Les Maple Leafs ont triomphé des Rangers par 3-1, hier, à New-York

New-York, 15 (P.A) Les Maples Leafs de Toronto ont triomphé des Rangers de New-York au compte de 3-1, hier soir, pour ainsi empêcher les Rangers de devancer les Bruins de Boston en troisième position du circuit.

Les Maples Leafs eurent continuellement l'avance au cours de cette partie disputée devant une assistance de 7, 403amateurs. Les Rangers et les Bruins de Boston sont sur un pied d'égalité en troisième place, un point en avant des Canadiens de Montréal.

Zellio Toppazzini priva Al Rollins d'un blanchissage, vers la fin de la troisième période. Dans un effort pour tenter d'égaler le score, les Rangers enlevèrent leur cerbère Chuch Rayner, environ deux minutes avant la fin. Mais durant son absence, Jim Thompson scora sans aide, dans un but ouvert, pour sceller le sort de la rencontre.

Sid Smith ouvrit le pointage pour Toronto, à la première période, avec l'aide de Tod Sloan et Ted Kennedy. Joe Klukay compta le deuxième but des Leafs, vers la fin de la deuxième période, sur une passe de Ray Timgren.

Seulement deux punitions furent imposées au cours de cette rencontre, dont une à chaque équipe.

TORONTO — Buts, Rollins; Défenses, Thomson, Flaman; Centre, Kennedy; Ailes, Sloan, Smith; Substituts : Mortson, Watson, Barilko, Bentley, Klukay, Meeker, MacKell, Gardner, Juzda, Lewicki, Timgren, Hassard.

NEW-YORK — Buts, Rayner; Défenses, Eddolls, Kyle; Centre, Raleigh; Ailes, Slowinski, Lund; Substituts : Evans, Stanowski, O'Connor, Egan, Stanley, Toppazzini, McLeod, Kaleta, Leswick, Kullman, Sinclair.

Arbitre : Red Storey; Juges des lignes: Sam Babcock et Herb Gallagher.

Première période

1—Toronto, Smith (Sloan, Kennedy); Position, Raleigh. 13:39

Deuxième période

2—Toronto, Klukay (Timgren); Punition, Flaman. 10:06

Troisième période

3—New-York, Toppazzini (O'Connor, Sinclair) 17:44

4—Toronto, Thomson 18:52

Punition : Aucune.

Plusieurs records dans la ligue Junior "A" du président Horwood

Montréal, 30 (DNC) La ligue de hockey Junior a établi plusieurs records cette saison, mais il semble que le record de 124 points établi par Jean-Guy Béliveau et Skippy Burchell ne sera probablement jamais égalé. Ces deux joueurs de centre étoiles ont officiellement terminé la saison sur un pied d'égalité en première position des compteurs, selon les statistiques officielles de la ligue.

Béliveau, qui a été choisi sur la première équipe d'Etoiles, a compte le plus de buts, soit 61, tandis que le petit Skippy Burchell a fourni le plus d'assistances, soit 75. Béliveau a obtenu 63 assistances, tandis que Burchell a compté 49 buts.

Bernard Geoffrion, qui a fait le saut avec les Canadiens avant la fin de la saison, a terminé en troisième position des compteurs avec 98 buts. Il fut le deuxième meilleur de la ligue pour les buts, avec 54 en 36 parties. René Pepin, ailier-droit du Trois-Rivières, et Ray Makila, des Citadelles de Québec, ont terminé eux aussi la saison sur un pied d'égalité en quatrième position avec chacun 82 points.

Jean-Jacques Bernaquez, des Reds, a connu sa meilleure saison chez les juniors pour se classer cinquième avec 75 points et devancer par seulement 2 points son coéquipier Marcel Bonin choisi la recrue de l'année.

Guy Talbot, des Reds de Trois-Rivieres, s'est révélé le vilain de la ligue avec 136 minutes passées au banc de punition. Son plus proche rival fut Maurice Benoit, du National, avec 126 minutes.

	P	B	A	Pts	Pun
Béliveau, Québec	43	61	63	124	122
Burchell, National	45	49	75	124	46
Geoffrion, National	36	54	44	98	80
Pépin, Trois-Rivières	46	50	32	82	13
Makila, Québec	43	37	45	82	107
Bernaquez, Tr-Rivières	41	33	42	75	19
Bonin, Trois-Rivières	44	30	43	73	73
Guay, Québec	43	32	33	65	23
Pronovost, National	43	24	38	62	15
Gendron, Trois-Rivières	45	30	29	59	34
Haworth, Québec	46	27	30	57	47
Marshall, Canadiens	37	21	34	55	6
Pallie, National	45	12	43	55	16
Joannette, T-Rivieres	45	20	34	54	48
Henry, Québec	45	25	24	49	28
McCready, Canadiens	41	22	26	48	18
Lapointe, Verdun	41	23	21	33	38
Scullion, National	44	21	23	44	12
Sinnett, Canadiens	44	18	25	43	82
Pawchuck, National	44	21	20	41	22
Gervais, Québec	42	16	21	37	14
St-Pierre, Verdun	41	16	22	40	61
Nadon, Canadiens	44	19	20	39	30
Leyte, Québec	45	11	27	38	93
Hudson, Québec	42	6	37	37	106
Lamonde, Québec	44	6	29	35	61
Moore, Canadiens	31	12	21	33	58
Brillant, Trois-Rivieres	45	16	17	33	41
Cline, Québec	48	11	20	31	4
Borwick, Royal	42	14	16	30	34
Jacques, Royal	32	13	16	29	20
Talbot, Trois-Rivieres	44	7	22	29	136
Proctor, Royal	36	15	13	28	25
English, Canadiens	31	13	15	28	12
Germain, Tr-Rivieres	46	9	19	28	33
Broden, Royal	29	12	15	27	15
Rousseau, Verdun	41	6	21	27	17
Goyette, National	45	6	20	26	18
Hayes, Trois-Rivieres	46	2	21	23	83
Goyette, R. National	43	9	13	22	4
Bouchard, Verdun	35	5	17	22	63
McElheron, Royal	41	10	11	21	2
MacKay, Canadiens	44	7	14	21	2
Plante, Québec	42	6	14	20	97
Beaupré, Verdun	19	10	9	19	18
McAvery, Canadien	47	7	12	19	83
Constable, National	17	7	12	19	7
Lamirande, National	18	6	13	19	8
Hollingworth, Canadiens	43	3	15	18	121
Hodges, Verdun	42	7	11	18	44
Pilon, Verdun	38	6	11	17	65
McCann, Royal	15	9	8	17	2
Naylor, Royal	41	9	7	16	8
Bourgie, Verdun	25	5	11	16	20
Bartlett, Verdun	37	8	8	16	92
Mudie, Trois-Rivieres	36	7	9	16	37
Dubuc, Trois-Rivieres	41	8	8	16	24
Benoit, National	43	5	11	16	126
Rousseau, Verdun	39	7	8	15	14
Bolleau, Verdun	40	5	9	14	8
Legault, Québec	33	8	6	14	38
McMahaman, Royal	38	6	7	13	25
Watson, Royal	42	4	9	13	64
Lozinski, Verdun	36	5	8	13	73
Larochelle, Québec	41	6	6	12	4
McGowan, Canadiens	33	5	7	12	61
Larocque, National	40	4	8	12	96
Bumbacco, T-Rivieres	43	2	10	12	72
Gagnon, National	40	3	8	11	117
Petty, Royal	38	2	9	11	84
Tremblay, Québec	37	4	7	11	14
Divinéy, Québe	43	4	7	11	97
Kiddle, Canadiens	36	8	2	10	7
Rochford, Canadiens	19	4	6	10	14
Michelin, T-Rivieres	44	4	8	10	93
Golden, Canadiens	18	5	4	9	8
Chasle, Canadiens	43	6	3	9	24
Amodio, Québec	45	3	6	9	23
Auger, Verdun	15	2	7	9	0
McKinney, Royal	42	2	6	8	57
Mackuns, National	37	3	5	8	91
Rogers, Verdun	40	3	4	7	52
McIntyre, Royal	41	0	6	6	88
Mordas, National	45	2	4	6	82
Hardy, National	28	3	3	6	10
Sierant, Verdun	27	2	2	5	24
Skeates, Canadiens	18	2	3	5	8
Savard, T-Rivieres	5	3	1	4	2
Labelle, Verdun	40	1	3	4	84
Desbiens, T-Rivieres	9	2	1	3	0
Gravel, T-Rivieres	34	1	2	3	10
St-Jean, T-Rivieres	20	2	1	3	0
Provost, National	10	1	2	3	4
Savard, National	4	0	3	3	12
St-Cyr, Royal	17	1	2	3	0
Sheppard, Verdun	14	1	1	2	0
St-Onge, National	8	1	1	2	0
Bawman, Canadiens	28	2	0	2	14
Grigg, Canadiens	13	2	0	2	4
Holmes, Canadiens	3	1	0	1	0
Lalonde, National	1	1	0	1	0
Charbonneau, Verdun	33	0	1	1	12
Crawley, Royal	16	0	1	1	12
Campbell, Royal	6	0	1	1	4
Dorion, Royal	6	0	1	1	7
Ward, T-Rivieres	13	0	1	1	35
Trottier, T-Rivieres	4	0	1	1	0
Labadie, Québec	3	0	1	1	0

Dates choisies pour les séries éliminatoires de la Nationale

New-York, 15. (PC) Les directeurs de la ligue Nationale de hockey ont pris en considération certaines critiques sur la cédule de 70 parties que doivent jouer les différentes équipes du circuit, et au cours d'une réunion tenue, hier, ils ont décidé de discuter sérieusement de la chose au cours d'une prochaine assemblée.

On décidera alors si la ligue conservera la cédule de 70 parties ou si elle sera écourtée. Si elle est écourtée, il est probable qu'on reviendra à l'ancien système de 60 parties. La cédule de 70 parties fut introduite pour la saison 49-50. Avant cela, les clubs jouaient seulement 60 parties au cours de la saison régulière.

Au cours de la réunion tenue hier, les magnats de la ligue Nationale ont arrêté les dates des séries éliminatoires de la coupe Stanley. On a aussi décidé qu'un système rotatif, pour les arbitres, sera en vigueur, dans les deux semi-finales. Deux arbitres seront assignés pour chacune des deux séries et alterneront à chaque partie.

Comme d'habitude, les deux séries seront de 4 de 7, et le club qui aura terminé la saison au premier rang, jouera contre le club de troisième position, tandis que le deuxième sera opposé au quatrième.

Les dates suivantes ont été décidées en prenant pour acquis que Détroit terminera la saison en tête et que les Maple Leafs de Toronto se classeront au deuxième rang, Boston, Montréal et New-York se disputent toujours les troisième et quatrième positions, et des dates ont été choisies pour chacune des trois équipes.

Si les Rangers de New-York participent aux éliminatoires, ils seront forcés, à nouveau, de jouer seulement deux parties devant leurs partisans, le 28 mars et le 1er avril. Le Madison Square Garden sera ensuite occupé par le cirque et les Rangers devront jouer les autres parties de la série sur la glace de leurs adversaires ou sur une glace neutre.

L'an dernier, les Rangers se rendirent en finale contre les Red Wings de Détroit, et jouèrent deux parties à Toronto. Voici les dates des séries.

Série A (si Boston finit en troisième place) :

Boston à Détroit, 27 et 29 mars, 5 et 10 avril.

Détroit à Boston, 1, 3 et 8 avril.

(si New-York finit en troisième place) :

Détroit à New-York, 28 mars et 1er avril.

New-York à Détroit, 31 mars, 3, 5, 8 et 10 avril.

(si Montréal finit en troisième place) :

Montréal à Détroit, 27 et 29 mars, 5 et 8 avril.

Détroit à Montréal, 31 mars, 3 et 7 avril.

Série B (si Boston finit au quatrième rang) :

Toronto à Boston, 27 mars, 1 et 5 avril.

Boston à Toronto, 29 et 31 mars, 3 et 7 avril.

(Si New-York finit au quatrième rang) :

Toronto à New-York, 28 mars et 1er avril.

New-York à Toronto, 31 mars, 3, 5, 7 et 10 avril.

(si Montréal finit au quatrième rang) :

Montréal à Toronto, 28 et 31 mars, 7 et 12 avril.

Toronto à Montréal, 3, 5 et 10 avril.

Les dates de la finale 4 de 7 seront déterminées au terme des deux séries de la semi-finale.

Match d'exhibition

Dimanche matin, à 11 heures, aura lieu une partie d'anneaux à 19 rue Chenier, entre un All-Stard et les As de Sylvio Marceau de la classe A. Les deux capitaines, Bouthiette et Berthelot, ont complété leur alignement pour cette importante rencontre. Voici les joueurs des deux équipes; All-Stard; Maurice Fiset, T. Boucher, J. C. Plante, Henri Garant, Paul Lachance, et Roland Gingras; As de Sylvio Marceau; Alfred Moisan, Lucien Langlois, Ernest Deschamps, L. P. Garneau, G. Chevrette, Achille Fortin et Albert Langlois

Les curlers du club Québec fêteront la St-Patrice de façon grandiose

Selon la tradition du club de curling Québec, les membres ont élaboré un programme fort chargé à l'occasion de la célébration de la St-Patrice samedi. Le président du comité des joutes Bill Delany, a organisé pour la circonstance une rencontre opposant les équipes de l'Irlande à celle du Monde.

Les parties débuterons à 2 h. 30 dans l'après-midi et se termineront dans la soirée. Plus d'une trentaine d'équipes y prendront part, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Les concurrents et les membres du club participeront, le même jour, à un dîner typiquement irlandais. L'organisation a été confiée à T. J. A. Hunter, du comité de réception. A cette occasion, il y aura une conférence par Me Lawrence Corgiveuses agapes.

Voici les noms des joueurs de chacune des équipes en lice:

IRLANDE	MONDE
W. E. Brodie	L. H. Falardeau
Dr W. Delaney	Dr A. Grenon
Vin. Andrews	C. Henderson
Maj. R. B. Whyte	E. G. Kokesch
Skip	Skip
W. G. Brown	J. P. Amyot
R. G. Currie	J. O. S. Angus
G. Archer	E. Altherr
J. K. Hackett	Chs Pyon
Skip	Skip
S. Wilson	R. Collette
L. Carpenter	J. D. Busquet
J. C. Champion	F. C. Bell
J. J. Marnell	E. St-Amand
Skip	Skip
A. C. Hamilton	J. Pouliot
H. Mayhew	M. Laberge
H. E. Hatch	J. Irving
W. G. Delaney	A. Rawland
Skip	Skip
M. J. O'Brine	M. Pollack
H. G. Hatch	C. Lepage
R. H. Kennedy	D. Blouin
J. T. A. Hunter	G. Amyot
Skip	Skip
H. Collins	J. E. Beaudin
J. A. Dion	J. St-Hilaire
L. Corcoran	L. Lefebvre
C. J. Whyte	G. Clegg
Skip	Skip
A. Pepper	A. Fiset
W. Pike	E. H. Drolet
A. H. DeRome	T. F. Duchêne
C. Eagan	C. Nelson
Skip	Skip
E. Richards	Dr S. Pollack
A. Stevens	J. Gray
B. Girard	B. Girard
J. E. Gorman	John Dorais
Skip	Skip
H. S. Lougheed	P. Archambault
E. G. Smith	G. MacWilliam
P. Cribb	Dr A. Beaudin
Capt. J. Houghton	Hon. G. Martineau
Skip	Skip
T. S. Burns	D. Desjardins
P. Carswell	C. Desourdy
W. J. Hadden	J. Bastien
J. Grogan	T. H. Stewart
Skip	Skip
J. Hurley	J. A. Drolet
T. Byrne	C. G. Michaud
P. Johnson	J. R. Morissette
Dr W. W. Martin	F. R. Thompson
Skip	Skip
R. Malenfant	Capt. Larsen
P. G. Lane	Jos. Laflamme
H. G. Kelly	C. H. Henderson
P. Mathie	P. E. Findlay
Skip	Skip
L. Laverty	J. A. Bernabe
W. J. Giroux	A. MacMillan
F. W. Devlin	L. McIntyre
G. Hogan	A. Demers
Skip	Skip
P. Roberts	R. DeRosa
R. G. Hatch	J. G. Couture
P. Martin	R. Giguère
E. E. Doyle	H. Duchêne
Skip	Skip
J. O'Neil	J. E. Fortier
W. P. Power	P. Godin
A. Egan	J. Hamel
B. J. Kaine	J. P. Ruel
Skip	Skip
W. Guerin	C. Baillargeon
B. Grésfils	J. M. Clement
W. J. McDonald	P. A. Chaput
Rev. W. Davis	Peter Dale
Skip	Skip
J. J. O'Brine	L. P. Sirois
P. McAvoy	M. J. Scott
P. McKnight	En. Vandry
J. W. Hatch	P. S. Stocking
Skip	Skip
J. H. Young	J. Broussau
T. Vézina	G. A. Ross
C. Thorn	L. P. St-Hilaire
W. O'Connor	D. S. Scott
Skip	Skip
J. Bigaouette	J. A. Courteau
L. Corriveau	J. Charette
M. Delaney	W. E. Aves
R. F. Cream	Vern. Andrews
Skip	Skip
R. Lovett	H. Gagnon
A. F. Miller	G. Bergeron
A. J. Round	W. G. Richardson
J. H. Brady	J. R. DesChamps
Skip	Skip
J. W. Martin	Dr R. Royer
L. McCullen	C. W. Rogers
M. Parent	J. A. Saucier, M.P.P.
A. H. Hunter	Jos. Lemieux
Skip	Skip
G. Dubeau	J. E. Trottier
T. Grabroski	R. Gaulin
O. D. Laurie	H. Aversham
W. Q. Stobo	H. Stonehouse
Skip	Skip
Ed. Bourroughs	J. W. Côté
J. C. Dawson	H. Vance
J. Wing	T. S. Ross
J. G. Wright	Maj. Thienstien
Skip	Skip
M. Fagan	L. P. Thibault
A. Pugh	H. St-Hilaire
K. McConomy	G. Vallerand
T. D. Beatty	Nap. Rousseau
Skip	Skip
A. E. Brown	J. Coutts
P. Holden	M. Daoust
W. Little	R. Blanchet
W. L. Bennett	Col. C. Young
Skip	Skip
R. Maher	O. Gagnon
J. K. Monks	L. Barnabé
L. C. Moore	L. A. Dion
T. H. Delany	F. J. Hobbs
Skip	Skip
Ed. Boudreau	A. R. Lemelin
R. Thivierge	E. Picher
J. Capt. Snow	O. D. Laurie
Thos. Kell	A. Petrie
Skip	Skip
M. J. O'Brine	L. Frenette
C. J. Waller	E. Piché
J. R. Lemire	R. Sabourin
E. Carbaugh	L. Fusk
Skip	Skip

Importante réunion au Casting Club

Les amateurs de chasse aux oiseaux migrateurs de Québec et du district sont invités à se rendre ce soir au local du Casting Club 38, Chemin Ste-Foy, où une grande assemblée sera tenue pour discuter des dates appropriées pour la chasse aux canards, oies, outardes, bécassines pour l'automne prochain.

Cette assemblée est très importante et les amateurs de cette chasse sont invités à se rendre en très nombre afin d'obtenir l'opinion de la majorité et de préparer le rapport qui sera ensuite transmi aux autorités.

Nonobstant l'assemblée des oiseaux migrateurs, il y aura quand même pratique et concours de casting comme à l'ordinaire

Résultats du tir au Casting Club

Dans les concours de la ligue de tir du Casting Club qui eurent lieu la semaine dernière, les résultats ont été les suivants: l'équipe Lavigueur a défait Martineau par le score de 458 contre 455 tandis que l'équipe Lavigne l'emporta sur Lajoie par le score de 152 contre 437.

A la suite de ces concours l'équipe Lavigueur reste en tête de la ligue et rencontrera pour la finale, qui aura lieu c

Nouvelles propositions fédérales révélées par l'hon. M. Duplessis

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec a révélé hier à l'Assemblée législative les nouvelles propositions du gouvernement fédéral pour modifier la constitution en vue de l'amélioration du système des pensions de vieillesse.

Les autorités d'Ottawa seraient autorisées à légiférer au sujet des pensions de vieillesse; mais les administrations provinciales n'en garderaient pas moins le droit de légiférer dans le même domaine.

Dimanche dernier, le premier ministre a répondu à M. Garson que la nouvelle proposition constitue une amélioration sur la première, mais qu'elle n'est pas encore convenable. Elle n'est pas assez riche. Il n'y est pas question d'âge, ni de l'importance des pensions. Il ne faut pas non plus asservir la législation provinciale à la législation fédérale.

M. Duplessis répète ce qu'il a déjà dit au cours de la session: il serait contraire à la dignité des provinces d'accepter qu'Ottawa puisse lever autant d'impôt qu'il veut et que les autorités provinciales n'aient le droit que d'imposer une taxe indirecte de 3 pour cent.

—"A notre avis, une taxe de 3 pour cent, ce n'est pas assez. Je n'ai pas d'objection à ce que l'on modifie la constitution en donnant aux provinces le droit d'imposer une taxe indirecte à l'échelon de la vente au détail, mais cette taxe devra être perçue sur les articles de consommation courante et il ne faudrait pas q u eselpvroni)er ne faudrait pas que les provinces soient traitées différemment les unes des autres".

Pour conclure, le premier ministre répète que l'important actuellement est de répartir une fois pour toutes les pouvoirs de taxation entre les gouvernements d'Ottawa et des provinces, car il est essentiel que les administrations provinciales aient les revenus nécessaires pour pouvoir garder leur autonomie.

Les plaques d'auto en aluminium

Les plaques d'automobiles sont cette année en aluminium. Elles présenteront l'avantage d'être légères et de ne pas rouiller. C'est la remarque faite par l'hon. Onésime Gagnon, Trésorier de la province, à M. C.-C. Marler, chef de l'Opposition, qui venait de rappeler la mauvaise qualité des plaques l'année dernière. Certaines de ces dernières plaques sont entièrement rouillées.

M. Gagnon a déclaré que de mauvaises plaques avaient été échangées aux frais des fabricants et donc sans frais pour l'administration provinciale.

Mort de l'hon. juge Alfred Duranleau

Montréal, 15. (PC). M. le juge Alfred Duranleau, C.R., juge de la Cour Supérieure pendant plus de 15 ans, est mort hier à sa résidence. Il était âgé de 80 ans. Les funérailles auront lieu samedi. M. le juge Duranleau était né à Farnham. Il avait étudié le droit à l'Université Laval et était admis au Barreau à Granby, en 1897. Il a été député de Montréal-Laurier à Québec, de 1923 à 1927; puis député fédéral de Chambly-Verchères de 1930 à 1935; il fut ministre de la Marine sous le gouvernement Bennett.

Déclaration de l'Hon. Lapointe

Hull, 15. (PC) Le ministre des Anciens combattants, l'hon. Hugues Lapointe, a déclaré, hier, que le gouvernement canadien en assumant son programme de défense, n'a pas l'intention d'abandonner "quoi que ce soit d'essentiel dans la réalisation de ses vastes programmes de sécurité sociale et économique".

"Nous avons des obligations envers nous-mêmes qui doivent se concilier avec nos obligations internationales", dit le ministre dans un discours prononcé devant le club Richelieu de Hull.

Il ne servirait de rien pour le Canada de contribuer à la défense ou au bien-être économique des autres pays si, en agissant ainsi, on se trouve à renverser notre économie domestique et abaisser les standards de notre sécurité sociale.

Le gouvernement a l'intention, dit l'hon. Lapointe, de trouver une balance équitable, sans rien abandonner de ses vastes programmes de securité sociale et économique.

Parlant du gouffre qui sépare l'idéologie communiste de la civilisation chrétienne, il a dit: "Mais nous avons cru et nous désirons encore vivre de chaque côté du golfe sans nous mêler des affaires des autres".

La charité de Dieu pour le pécheur est la clef de l'oeuvre de Mauriac

A cause de l'intervention de la Providence que l'on y retrouve l'oeuvre de Mauriac est une oeuvre chrétienne, a affirmé hier soir l'éminent orateur sacré, le R. P. H.-C. Chéry, o.p., en conclusion d'une intéressante et susbstantielle analyse de la contribution littéraire de ce grand romancier français contemporain. Le P. Chéry a prononce cette conférence sous les auspices de l'Association des Femmes universitaires, à la salle des promotions de l'Université Laval.

Dans un jugement d'ensemble sur Mauriac, le distingué conférencier a d'abord signalé quatre dangers. Le romancier par excellence de la vie intérieure semble d'abord ignorer la liaison entre la vie intérieure et la vie sociale. Ses personnages sont des repliés et pas un seul d'entre eux n'est intéressé aux problèmes sociaux ou aux problèmes de la nation. D'autre part l'individualisme religieux développe l'obsession et centre l'attention sur le seul souci du salut personnel. La lecture de Mauriac developpe chez quelques-uns le goût de l'introspection: c'est pourquoi cet auteur est à déconseiller aux âmes inquiètes.

Quant à l'attention exagérée attachée aux passions charnelles, on a, selon le P. Chéry trop insisté là-dessus. La peinture du mal chez Mauriac n'est pas excitante; le mal y est triste et ceux qui s'y adonnent y étouffent.

Comme quatrième danger, qui est peut-être le plus vrai, c'est que de donner l'impression qu'une fatalité pèse sur les personnages et que seul un miracle peut les tirer du mal où ils étouffent. On peut s'imaginer qu'il n'y a rien à faire qu'il n'y a qu'à laisser faire. Il y aussi le caractère excessif du "Tout ou Rien".

Cependant l'oeuvre de Mauriac contient de réelles valeurs chrétiennes bien que certains lui dénient ces valeurs. Mauriac nous jette en plein dans le drame humain. Chacun de ses romans nous contraint à considérer le caractère tragique de notre destinées. L'importance de ce drame humain-divin réside dans ce dilemme: il faut choisir entre le bien et le mal.

Il y a aussi l'impitoyable lucidité de Mauriac. Il n'ignore rien des bas instincts qui travaillent l'homme de l'adolescence à la vieillesse. Il met le doigt sur nos plaies les plus cachées. Et cette lucidité ne s'accompagne d'aucun mépris, tout comme le Christ fut plein de miséricorde pour les pécheurs. La charité de Dieu pour l'âme pécheresse est la clef du christianisme et de l'oeuvre de Mauriac.

Le P. Chery avait longuement analysé les trois grandes étapes de l'oeuvre de Mauriac. La première qui peut être considéré comme une adolescence prolongée jusqu'à la veille de la 1ère grande guerre. La seconde période débute véritablement en 1922, alors qu'il écrit les principaux romans parus avant sa conversion, romans où on trouve une terrible absence de Dieu dans les misères qui sont exposées. Enfin la 3e étape où les romans d'un Mauriac converti futigent les chrétiens sans amour.

Cette conférence était sous la présidence d'honneur du recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry. C'est Mlle Simone Paré, présidente des Femmes universitaires, qui présenta le conférencier.

Double meurtre et suicide d'une mère

Pittsburgh, 15. (PA) Une mère de 39 ans a coupé la gorge de deux de ses enfants avec un couteau de boucher et s'est ensuite enlevé la vie, a relaté la police. Il s'agit de Mme Rose Hewitt et de ses deux filles, Rose-Marie Hewitt, 13 ans, sourde-muette, et Bonnie Kay, deux ans.

Prorogation . . .

(Suite de la 1ère page)

tion, a déclaré:

"Je remercie le premier ministre des sentiments qui nourrit à mon endroit. Je le prie de croire que c'est réciproque. Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues de l'Opposition officielle de leur loyauté et de la part qu'ils ont prise à la discussion des projets. Je remercie également les députés indépendants, lesquels remplissent un rôle très utile en cette Chambre. Le premier ministre a fait l'éloge de la députation de l'Union Nationale; les louanges ne manquent pas aujourd'hui. C'est d'ailleurs comme ça depuis le début de la session, de la part de chacun des ministres et des partisans du gouvernement. Ca ne surprend pas quand l'on sait que la méthode de l'Union Nationale, c'est de flatter. Evidemment l'Opposition ne pense pas comme eux, et le peuple non plus. Il n'y aura pas d'élections cette année, a dit le premier ministre, aussi attendons-nous 1952 avec impatience!", conclut M. Marler.

M. René Chaloult

Le député du comté de Québec s'est dit très touché des paroles du premier ministre.

—"Celui-ci, ajoute-t-il, nous a donné, aussi bien qu'à l'Opposition toute la latitude d'exprimer nos idées au cours de la session. Je dirai au premier ministre qu'il s'améliore; il ne s'est fâché qu'une fois au cours de la session. Je crois que cette dernière a été fructueuse. Je dois ajouter que la Chambre admire la haute conscience avec laquelle le chef de l'Opposition a accompli son travail".

Discours du Trône

L'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a clos la session par le discours du Trône que voici:

Honorables messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative, "Aujourd'hui se termine la troisième session de la vingt-troisième législature. Remarquable par les lois fructueuses que vous avez adoptées, cette session témoigne une fois de plus, du désir sincère de mon gouvernement que notre législation soit parfaitement adaptée à nos saines traditions religieuses et nationales et corresponde au progrès et à la prospérité durables de notre province".

Messieurs de l'Assemblée législative, "Au nom de Sa Majesté, je vous remercie d'avoir voté les subsides nécessaires à l'administration de la province".

Honorables messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative, "En prorogeant la législature, je demande au Bon Dieu de bénir notre chère province et d'accorder au monde une paix juste et durable, fondée sur les préceptes évangéliques".

Toux de Fumeur?

SOULAGEMENT RAPIDE EN 3-PHASES!

1. Soulagent la gorge enrouée par la fumée.
2. Calment les muqueuses irritées de la gorge.
3. Aident à éliminer le flegme.

P.S. Elles aromatisent aussi l'haleine!

seulement 10¢

Pastilles contre la toux NOIRES SMITH BROTHERS

J'pense rien qu'à manger des crêpes avec du sirop CROWN BRAND

GRATIS: les recettes Crown Brand de Jane Ashley
Ecrivez à Jane Ashley, The Canada Starch Company Limited
Case postale 129, Montréal, P. Q. CBF36

Séisme en Europe occidentale; effondrements; nombreux blessés

Francfort, Allemagne, 15. (PA). Un violent tremblement de terre, centré dans les montagnes de Rhénanie, a terrifié des millions d'Européens hier. Les restes de bâtiments détruits par des bombardements se sont effrondrés et un grand nombre de personnes ont été blessées.

Les premières suppositions du public furent que la secousse avait été provoquée par l'éclatement d'une bombe atomique dans le secteur soviétique. Mais la rumeur fut démentie par les personnalités officielles de l'observatoire de Stuttgart. Le professeur Wilhelm Hiller a déclaré que les enregistrements ont montré que l'épicentre du séisme se situait près d'Euskirchen, dans la zone d'occupation anglaise de Rhénanie. Il l'a localisé à la chaine de montagnes volcaniques Eifel près de Cologne, une région qui a connu beaucoup de petits tremblements de terre dans le passé.

La secousse a été ressentie en Allemagne, en Hollande et en certaines régions de Belgique.

La terre a tremblé pendant six secondes. Des chocs d'une violence moindre ont été enregistrés à Stuttgart pendant 15 minutes. Le tremblement de terre était accompagné d'un grand vent qui a secoué les fenêtres et ébranlé les édifices. Ils n'ont pas subi cependant de grands dommages.

Un directeur de l'institut de géophysique de Gottingen a dit que la secousse est la plus forte encore enregistrée à cet endroit. A Bonn, capitale de l'Allemagne occidentale, des centaines de personnes ont téléphoné aux journaux. Elles demandaient s'il s'était produit une explosion atomique.

Plusieurs ruines de guerre se sont écroulées à Cologne et des citoyens de Leverkuen se sont réfugiés dans un abri anti-aérien du temps de guerre au moment où la terre a commencé à trembler. Des murs se sont fissurés à Neueharr, Remagen et Euskirchen. Le choc a eu lieu à 4 heures 45 ce matin, heure de l'est.

De fortes vagues ont déferlé sur la côte sud de l'Angleterre et la côte française, mardi soir et aujourd'hui. Les navires se sont réfugiés dans les ports, au cours des 24 heures les plus inclémentes que les Européens ont connues cet hiver.

La mer était si grosse que le plus gros paquebot du monde, le "Queen Elizabeth", a dû demeurer au large de Cherbourg. Le navire est arrivé mardi soir pour prendre à son bord 350 passagers avant la traversée pour New-York.

Le "Washington", paquebot de 23,000 tonnes, le second en importance des paquebots américains, a été retardé par la violence de la tempête dans la Manche. Il se rendait de New-York à Hambourg. Le capitaine a fait connaitre par radio qu'il serait en retard d'au moins deux heures.

Cette température ne pouvait mieux convenir à huit de ses passagers; ils se rendent au congrès mondial de météorologie à Paris.

Un "replacement"?

A New-York, le R. P. Joseph Lynch, directeur de l'observatoire de l'université Fordham, a déclaré qu'à son avis la secousse sismique rapportés entre Bonn et Bruxelles est "très certainement" d'un type commun à cette région. Ce genre de tremblement de terre est du type des "replacements" et la situation de la secousse entre Bonn et Bruxelles montre bien sa nature.

Le R. P. Lynch a noté que le séismographe de l'université n'est pas assez sensible pour enregistrer les tremblements de terre de replacement qui ont lieu outre-Atlantique ou les explosions.

Restrictions . . .

(Suite de la 1ère page)

Ces restrictions, en vigueur depuis le 1er novembre dernier, sont administrées par M. J.-G. Bertrand, autrefois de Montréal. Au début de la seconde grande guerre, M. Bertrand s'installa à Ottawa en sa qualité de sous-administrateur du rationnement, à la Commission des Prix. Il est maintenant attaché au ministère des Finances.

M. Abbott a noté que les restrictions imposées au Canada ne sont pas aussi sévères que les restrictions américaines.

En réponse à une question de J.-M.MacDonnell, prog.-cons., de Toronto-Greenwood, il a dit qu'elles n'ont eu jusqu'ici qu'un "effet modéré". Elles n'ont point réduit subtantiellement le volume des achats à crédit.

Enfin, M. Abbott a rappelé que la Banque du Canada et les banques à charte ont pris récemment des mesures pour enrayer l'expansion inflationnaire des crédits bancaires.

Se méfier de nouveaux trucs

Des voleurs toujours habiles à tromper le public s'attaquent maintenant aux membres du clergé et trompent leur bonne foi. On nous rapporte à ce sujet deux faits significatifs.

Un curé d'une paroisse de la banlieue reçoit un individu désireux de faire chanter un service anniversaire de première classe pour son oncle défunt. Il présente un chèque au montant plus élevé que les frais du service et reçoit la différence. Le matin du service, le larron n'est pas là et l'on découvre la supercherie.

Dans une autre paroisse, un jeune homme se présente au bresbytère et explique au prêtre que, le matin même, il a versé un $10 à la quête alors qu'il ne voulait donner qu'une piastre. Le prêtre lui fait confiance et lui rembourse le $9.00.

Espérons qu'il n'y aura pas d'autres victimes de ces mécréants.

Ethelbert, Man. (CP) Les camions de la brigade des incendies de Ethelbert, décorés de banderoles blanches, les hommes avec de vieilles chaussures et des bidons d'étain, ont escorté le chef de la brigade, Alexandre Shewcrook, jusqu'à l'église le jour de son mariage.

La Politique de "BAS PRIX, PETIT PROFIT" de A&P

Vous aidera à épargner avec facilité

A&P

Le Coin du Client

Il n'y a pas de place pour le gaspillage dans notre effort national de défense.

Ceci s'applique aux épiceries aussi bien qu'aux usines de défense.

Nous sommes fortunés à l'A&P de posséder 92 années d'expérience à combattre le gaspillage de toute sorte — que ce soit des aliments, du temps ou efforts — dans notre effort constant pour épargner de l'argent à nos clients.

Vous pouvez nous aider à faire notre part dans cette urgence nationale en attirant notre attention, à n'importe quelle pratique de gaspillage que nous aurions manqué de remarquer. S.V.P., écrire au

DEPT. DES RELATIONS DU CLIENT
Magasins d'Aliments A&P
Casier no 9, B.P. St-Henri
Montréal, Québec

ONLY 1¢ PROFIT ON A DOLLAR

Pour vous donner une valeur maximum, A&P prend seulement qu'un sou de profit par piastre.

Pour vous aider à épargner dans chaque département, A&P offre des bas prix partout.

Pour vous protéger contre la hausse des prix, A&P garantit tous les prix annoncés pour toute une semaine.

Pour vous aider à voir ce que vous dépensez, A&P les item et vous donne une liste additionnée de la caisse.

Viandes de Haute Qualité A&P

Boeuf Marque Rouge et Bleue

Longes de porc	lb	51c
Bien préparées, entières ou moitiés, n'importe quel bout		
Portions de poulet pour frire		
CLASSE PAR LE GOUVERNEMENT, CATEGORIE "A"		
Cuisses lb 89c — Poitrines lb 95c		
Rôti de casserole	lb	55c
Désossé, poitrine maigre		
Saucisse à déjeuner	lb	45c
Petits bouts		
Bacon sans couenne	lb	59c
Tranché sur demande		
Tranches de flétan	lb	49c
De choix, tranché sur demande		
Filets de sole	lb	49c
Enveloppe cello		
Filets fumés lb 37c — Poisson blanc	lb	39c
Doré — Fumé (Ciscoes)		

FRUITS et LEGUMES

Pommes Newtown	lb	11c
De Colombie-Britannique, extra de fantaisie		
Oranges	douz	45c
Navel de Californie, sucrées, grosseur 252		
Pamplemousses	4 pour	29c
Marsh, sans pépins de Floride, gros, grosseur 96		
Concombres	cha.	29c
No 1, longs, verts, culture de serres chaudes		
Epinards	pqt cello 10 ozs	19c
"Wonder Pack", prêts pour cuisson		
Patates	sac 50 lbs	89c
Du Nouveau-Brunswick, no 1 du Canada		
Carottes	3 lbs	29c
No 1 du Téxas, sans coeurs, fraiches du jardin		
Pruneaux	gros 40-50 lb 26c — gros 70-80 lb	22c
De Californie		
Bananes	lb	17c
Jumbo, mûres et dorées		

Cire en pâte Johnson	bte 1 lb	63c
Macaroni Coupé prêt Catelli	pqt 16 ozs	15c
Sauce Chili Clark	btle 10 ozs	19c
Caramels Jersey	pqt 12 ozs	40c
Lushus Shirriff Bonbons frais A&P	3 pqts	28c
Poudres à gelée		
Confiture aux prunes Iona (avec pectine)	jarre 64 ozs	26c

PAIN AU LAIT	Ann Page Blanc ou brun, tranché	pain 16 ozs	10¢
FEVES LIMA	Baby, Marque York	bte 20 ozs	13¢
NIBLETS DEL MAIZ	Grains de maïs	bte 14 ozs	17¢
DINER KRAFT	2	pqts	27¢
MELANGE à GATEAU	Chocolate ou blanc Ogilvie	pqt	35¢
GRUAU PURITY		pqt 2½ lbs	25¢
RITZ CHRISTIE		pqt 1 lb	34¢
SOUPES CLARK	Tomates, légumes ou bouillon écossais 2	btes 10 ozs	17¢
FROMAGE FORT BLANC		lb	45¢
SAUMON ROSE	de fantaisie	bte 1 lb	42¢

Essayez — A&P Super Markets
THE GREAT ATLANTIC AND PACIFIC TEA COMPANY

Cette Famille Heureuse Prend du 'SEL DE FRUIT' ENO'S

Une famille heureuse est une famille en bonne santé . . . et, partout, les familles heureuses comptent sur le 'Sel de Fruit' d'ENO comme relâchant doux. Si des maux de tête sourds ou un abattement se font sentir, peut-être sont-ils dus à la *constipation*. Une dose de 'Sel de Fruit' d'ENO pétillant tous les matins, quand vous en avez besoin, peut aider à supprimer ces conditions de l'organisme. Rendez votre famille heureuse — grâce à ENO. Achetez le grand flacon économique chez n'importe quel pharmacien aujourd'hui!

Le "Sel de Fruit" d'ENO est employé dans le monde entier depuis plus de 75 ans.

Antiacide Doux — Laxatif Bénin

Sans piliers

La salle d'Earl's Court, à Londres, est considérée comme étant la plus vaste salle sans piliers du monde. Elle a une surface de 260,000 pieds carrés.

Brûlures • Échaudures
Appliquez une pâte de Soda à Pâte et d'eau et recouvrez d'un linge humide.

SODA À PÂTE COW BRAND

Pour les Gros RHUMES DE POITRINE

La *chaleur* pénétrante, calmante de la Ouate Médicamentée THERMOGÈNE est si douce et si réconfortante . . . merveilleuse pour les enfants.

Aide à soulager les rhumes de poitrine, maux de gorge, bronchites, névralgies, et autres douleurs.

Prenez des fumigations de Baume THERMOGÈNE, *un produit apparenté, pour aider à soulager les rhumes de cerveau. Achetez les deux chez votre pharmacien aujourd'hui!*

4-50F

OUATE MÉDICAMENTÉE
THERMOGENE

Me Raymond Maher devient président

Me Raymond Maher, jeune avocat de Québec, a été élu président du Club Optimiste, pour les années 1951-1952, à l'issue du déjeuner hebdomadaire tenu au Château Frontenac, mercredi midi.

Le nouveau président qui dirige également les destinées de la division québécoise de la Légion Canadienne succède à M. Léo-T. Julien, industriel de St-Malo.

Le bureau de direction entrera en fonction au début d'avril et il sera officiellement intronisé par le lieutenant - gouverneur du district 29, M. Léo-T. Julien au retour de ce dernier du Mexique.

Les élections présidées par M. Philippe Gismael ont donné les résultat suivants: à la vice-présidence MM. Louis Paré, Fernand Tanguay et Simon Wilson; secrétaire, M. Robert De Coster; trésorier, M. Jacques Cloutier. Les six nouveaux directeurs sont MM. Omer Barbeau, Marc Fortier, Robert Cook, Laval Emond, Dominique Chamberland et Lorenzo Drolet.

Dans son allocution d'appréciation pour l'honneur que les membres lui conféraient, Me Maher s'est dit fier de son élection parce que le club Optimiste de Québec était "à juste titre reconnu comme le plus actif de la cité". En terminant il assura ses confrères qu'il ferait son possible pour se montrer digne de la confiance qu'on lui témoignait et de ses prédécesseurs.

Le Club Optimiste consacrera cette année la somme de $2,700 à "l'oeuvre de la bouteille de lait" chez les écoliers de la ville. Cette somme a été prélevée par la vente d'un programme-souvenir à une récente joute des Citadelles, au Colisée Ce rapport a été présenté au dernier dîner, par M. Emond Laval, le responsable de cette souscription.

Sur la scène fédérale

Ottawa, 15. (PC) Le premier ministre St-Laurent a informé les Communes, hier, que des mesures préconisées par le gouvernement occuperont bientôt la majeure partie du temps des députés. Il a en effet déposé une motion accordant la priorité aux mesures du gouvernement, les mercredis, à partir de mercredi prochain.

Le Sénat, encore cette année, scrutera les crédits du gouvernement. La Chambre Haute a en effet adopté une motion dans ce but, présentée par le sénateur Wishart Robertson.

Le Sénat a donné son approbation finale, ier, au bill des pouvoirs d'urgence réclamés par le gouvernement, mais le sénateur John-T. Haig, leader progressiste-conservateur, a déclaré qu'il n'aimait pas ce bill en disant qu'il n'a jamais aimé les contrôles.

Les aciéries canadiennes, selon un rapport du bureau des statistiques, ont, en janvier, produit 299,-410 tonnes d'acier, comparativement à 283,894 tonnes en janvier 1950 Le précédent record mensuel avait été celui de mars 1949 avec 287,-885 tonnes.

Les usines canadiennes ont expédié un total de 39,204 nouveaux véhicules-moteurs en janvier, établissant un nouveau record si l'on compare ce chiffre avec 30,738 en décembre 1950 et 28,527 en janvier 1949.

Les usines canadiennes ont, en 1950, produit plus de réfrigérateurs électriques qu'en 1949, mais moins de lessiveuses. Un rapport du bureau des statistiques indiquait, hier, qu'on a produit 346,608 réfrigérateurs en 1950, comparativement à 177,854 en 1949. Par contre, on a produit 281,643 lessiveuses en 1950 et 350,884 en 1949.

Les instituteurs du Canada ont lancé une nouvelle campagne pour obtenir l'aide fédérale à l'éducation. On a préparé des milliers de fascicules qui seront distribués aux députés, au gouvernement et aux législatures provinciales pour obtenir le support de toute la nation en faveur de cette requête.

Les 1,000 premières bouteilles de plasma sanguin destinées aux forces armées du Canada seront présentées au ministre de la Défense nationale, l'hon. Brooke Claxton, ce matin, par la Croix-Rouge canadienne.

$275 pour enlever un arbre

Toronto, 15. (PC) Dans l'âge atomique, il n'est pas facile de se débarrasser d'un arbre.

Le conseil de ville de Mimico croyait ne payer que $25 pour faire disparaître un arbre de 100 pieds de hauteur.

Mais il n'avait pas compté que quatre hommes prendraient trois jours de travail pour émonder les branches qui nuisaient aux lignes électriques.

Puis les équipes du département des travaux publics qui mirent quatre jours à scier l'arbre pour s'apercevoir en fin de compte que leur scie était trop petite pour terminer le travail.

On acheta une nouvelle scie du coût de $100.

Le coût total s'éleva à $275.

Femmes jurés au Manitoba ?

Winnipeg, 15 (PC) Lloyd Stinson, (C.C.F. — Winnipeg sud), a introduit, à la législature, un bill qui permettrait aux femmes de servir comme jurés au Manitoba. Ce service serait optionnel, tandis que les hommes sont obligés de remplir cette fonction quand la cour les y appelle. M. Stinson a dit que la Colombie Canadienne, l'Alberta et le Saskatchewan permettent déjà aux femmes d'être membres de jury et que l'Ontario a maintenant un bill semblable a présenté à sa législature. Les débats sur le bill ont été ajournés par le procureur-général C. Rhodes Smith.

Fameuse collection exposée à Montréal

Montréal, 15 (PC) Une partie de la fameuse collection de timbres du cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, sera exposée à la sixième exposition philatélique de l'Union philatélique de Montréal, qui se tiendra en fin de semaine.

L'exposition de trois jours, qui commémore le centenaire du premier timbre canadien, sera officiellement ouverte vendredi par le ministre des Postes l'hon. Edouard Rinfret.

Une causerie de M. Pallascio-Morin

"La vie nous force à mettre en valeur nos talents de comédiens", disait hier soir M. Ernest Pallascio Morin dans une conférence qu'il prononçait au Palais Montcalm à la demande de l'Association des anciens de Lévis à Laval et dans le but de souscrire à l'oeuvre "Trois-quarts de millions" du Collège de Lévis.

En puisant dans les grandes figures de l'histoire, M. Morin s'est plu à citer nombre d'exemples aussi ridicules les uns que les autres prouvant bien que de tout temps la comédie a joué un rôle de premier ordre dans les différentes classes de notre société. Si nous prenons bien le temps d'étudier nos lois, nous en venons vite à la conclusion qu'elles nous forcent parfois à commettre ce péché qui devient routinier et continue toujours sa redoutable existence en nous empêchant d'être nous-mêmes, de nous montrer tels que nous sommes. Après avoir joué la comédie à tout le monde, on finira bien par nous la jouer à nous-mêmes et qu'en résultera-t-il si nous avons toujours préféré le côté de la miséricorde à celui de la justice. Inévitablement l'arbre tombe du côté où il penche et comment croyons-nous pouvoir jouer la comédie devant Dieu. En sa présence nous reconnaîtrons bien vite la faiblesse de vos talents puisque toute vérité sera mise à jour Pour n'être pas surpris dans l'au-delà songeons dès maintenant qu'une multitude d'anges assisteront à notre procès et alors la comédie prouvera toute son impuissance à nous trouver des excuses.

Pour en venir à la réalité, avouons que la situation n'a rien de comique dans le monde. L'heure est grave, et il importe plus que jamais de défendre nos convictions. Au grand désir de paix nous répondons malheureusement par des préparatifs de guerre et il en est ainsi pour tous les problèmes difficiles que nous avons à solutionner Qui nous redonnera notre vrai rôle, celui que nous devons remplir avec franchise et conviction. Pour plus de sagesse, dit le conférencier en terminant, efforçons-nous de devenir les comédiens de la grâce et qui sait, Dieu nous embauchera peut-être un jour.

Présenté par M Luc Lessard, e.s.s., secrétaire des Anciens de Lévis à Laval, le conférencier fut remercié par M. Gabriel Pelletier, é.e.d., et rédacteur en chef au Carabin.

Accompagnée au piano par Mademoiselle Françoise Gauthier, Mademoiselle Solange Alain, diseuse, apporta son concours à la partie récréative de cette soirée fort goûtée de l'assistance.

Cette même conférence avait été prononcée dans l'après-midi à la Salle des Promotions de l'Université Laval sous la présidence d'honneur de M. André Desgagné, é.e.d., et président de l'Association Générale des Etudiants de Laval.

M. Morin est un ancien élève du Collège de Lévis.

Bien connu dans le monde radiophile et littéraire il a écrit et réalisé plusieurs pièces de très bonne revue. Une fois de plus, il a su charmer et faire passer des heures agréables à ceux qui sont venus l'entendre. Ce soir, à 8 h. 30, à l'Institut Canadien, M. Morin prononcera une autre conférence intitulée: "Rideau à 8 h. 30 p.m ".

Echos de . . .

(Suite de la page 3)

Coeur en vue de discuter de l'achat d'un terrain pouvant servir à l'aménagement d'un nouveau marché.

L'incinérateur

Le comité de l'incinérateur doit siéger demain après-midi après la séance du conseil municipal. Un ingénieur de la ville doit participer au débat. On s'attend que des questions importantes soient abordées, car la ville doit songer très prochainement à agrandir l'incinérateur actuel ou à en construire un plus grand. Il est possible aussi que de nouveaux moyens de se défaire des déchets soient abordés.

Paiement autorisé

Une dépense de $22,287.22 a été autorisée par le comité administratif pour payer l'intérêt sur les obligations échues le 1er avril 1950. Un autre montant de $7,086.64 sera versé comme contribution au fonds d'amortissement.

Le No 7

M. l'échevin Henri Gagnon a demandé que le comité de l'autobus fasse enquête la semaine prochaine sur les changements qui ont été apportés ces jours derniers au circuit des autobus No 7. M. Gagnon a déclaré avoir reçu plusieurs plaintes à ce sujet.

Les nouveaux fonctionnaires

A la suite d'une discussion au comité administratif sur les candidats présentés par les échevins en vue de les embaucher à l'hôtel de ville, il a été décidé que ces candidats seront présentés à l'avenir à M. Paul Simard, directeur du personnel, qui fera rapport à leur sujet au comité de compétence.

Quai flottant

Le quai flottant le plus important du monde, d'une longueur d'un mille et demi, se trouve dans le port de Liverpool, Angleterre.

Calme la douleur. Renforcit les organes.
FEMOL
Adolescence - Maternité - Retour d'âge

BRASSO
POUR LAITON • CUIVRE • CHROME

Du nouveau, Messieurs!

Elégance...

qualité anglaise...

le tout pour un dollar!

Des cravates provenant du plus célèbre manufacturier d'Angleterre. Les cravates Tootal sont lavables et résistent au froissement. Confectionnées pour les Canadiens dans un ravissant tissu Tootal pour cravates. En vente dans toutes les bonnes maisons. Venez les admirer . . . elles vous plairont!

CRAVATES TOOTAL
DÉPOSÉE

Pour tous renseignements:
BROADHURST LEE CO. LTD.
Dept. No Q-23—648 Craig Street West, Montréal, Que.

Marquées "Tebilized", elles résistent au froissement

BLT-3501F

SI VOUS AVEZ BESOIN
D'argent Comptant Maintenant

(Un auxiliaire de Traders Finance Corp. Ltd)

empruntez de

TRANS CANADA CREDIT

sans embarras ni bureaucratie

- Si vous avez un emploi stable dans la région de Québec.
- Si vous voulez faire un emprunt pour acheter une auto ou un camion.
- Si vous voulez faire un emprunt sur votre present auto ou camion.
- Si vous désirez emprunter sur vos meubles, fourniture de bureau, etc.

Venez nous voir.

Téléphonez ou venez aujourd'hui. Un conseiller compréhensif de Trans Canada Credit vous aidera à choisir l'emprunt le plus approprié à vos besoins — rapidement et privément.

- Pour votre protection, les prêts jusqu'à $1,500, aux emprunteurs éligibles, jouissent d'une assurance-vie gratuite.

UNE COMPAGNIE STRICTEMENT CANADIENNE AVEC SUCCURSALES D'UN OCEAN A L'AUTRE.

106 Edifice du Boulevard, 400 boulevard Charest
Téléphone : 2-4723

Trans Canada Credit
CORPORATION LIMITED
ARGENT DEMANDE VITE ACCORDE

AVIS

est donné à toute notre clientèle qu'en rapport avec les nouvelles restrictions sur vente à tempérament annoncées de 1-3 comptant au lieu de 20% comptant, et ces nouvelles conditions à prendre effet ce prochain lundi le 19 courant, vous êtes invités pour ces quelques jours qui vous restent à hâter vos achats dans tous nos rayons, **AMEUBLEMENT DE TOUS GENRES, CONFECTIONS POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS** et bénéficier des conditions actuelles

20% COMPTANT Seulement

balance en conformité des restrictions actuellement en vigueur.

WOODHOUSE & Cie Ltée
65 De La Couronne

75 St-Joseph — Maurice POLLACK Limitée — 178 Blvd Charest

VOUS AIMEREZ LA
Winchester
ELLE EST SI DOUCE!
VOUS L'AIMEREZ
AUJOURD'HUI - DEMAIN - TOUS LES JOURS!

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE!

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ: 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et de l'Allier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gaston, président et directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

TARIF AU COMPTANT

des annonces classifiées

L'EVENEMENT-JOURNAL

TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35. 6 insertions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18.
Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points, chaque titre comptant pour une (ligne), .35
Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, funérailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel $0.03. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion, suivant la formule.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de facturation.

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evenement-Journal": Québec, Lévis, Sillery et Ste-Foy: livraison à domicile: 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Etats-Unis: un an $8.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, un mois $1.00.
Ailleurs au Canada: un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.2.., un mois $1.00.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non responsabilité.

ARGENT A PRÊTER

Obtenez Un Prêt Sur Votre Auto Sans Endosseurs

Votre signature suffit à la Trans Canada Credit Corporation. Vous pouvez obtenir de $50 en montant le jour même — après une entrevue accueillante et courtoise. En cas de décès une assurance-vie, accordée sans frais supplémentaires, rembourse tout emprunt inférieur à $1,000.
CREDIT CORPORATION LIMITED
Dans Québec et Banlieue
TRANS CANADA
400 Blvd Charest, Ch. 106, Québec
Tél.: 2-4723
13—E

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp Ltd. 61 RUE D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.
ACA-13-G75193—E

Bois de construction

BOIS DE PIN à vendre, Bois de toutes dimensions. S'adresser JOSEPH-P. REDMOND, Woburn, P. Q.
IR—25—G76616—E

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE avec tapis, eau chaude, usage téléphone, permis cuisine, monsieur de préférence. TEL.: 4-6915.
CLA—40—G76804—E

DIVERS

NOUS ACHETONS

POCHES de toutes sortes, toile d'emballage, etc. QUEBEC SACKS SUPPLY, 100 Mgr GAUVREAU, TEL.: 3-4353.
HRA—C.D.H.—G73982—E

COMMERCES A VENDRE

MANUFACTURE de LIQUEURS douces, à vendre, avec maison privée, garage, entrepôt, camion, très avantageux, cause de décès. S'adresser: Mme GEORGES TRAVERSY, Pierreville. TEL.: 21.
CIA—84—G76617—E

DIVERS A VENDRE

A VENDRE — Four Moffatt modèle 55-1, Malaxeur Hobart de 20 pintes, modèle A-200, aussi Frigidaire G. E. 32 P.C., neuf, en parfaite condition. Abandon des affaires pour raisons de santé. Royal Trépanier, 58 St. Jean Baptiste, Victoriaville, Que.
CIA—61—G76644—E

Mort de madame F.-A. Bédard

On apprendra avec regrets la mort de Mme veuve François-Augustin Bédard née Emélina Bernard, décédée hier matin à sa résidence de la rue Durocher à l'âge de 76 ans et 4 mois. Mme Bédard était une femme de bien et sa disparition affecte une famille estimée.

La regrettée défunte laisse quatre fils et quatre filles: MM. J.-Auguste, Louis-Philippe, Jean-Baptiste et le R. P. Albert, (Albert), e.c., Mlles Alvina, Alice et Marie-Anna Bédard, Mme P.-E. Tendland (Antoinette); ses bru, Mme J.-A. Bédard (Mary Lepire), Mme L.-P. Bédard (Florida Langlais), Mme J.-B. Bédard (Rachel Audibert); son gendre, M. P.-E. Tendland; ses petits-enfants, Noël, Suzanne, Michel et Francine Bédard Denise, Jacques, Nicole et Lisette Tendland.

Mme Bédard était la soeur de MM. Arthur Bernard, de Loretteville et de Alphonse Bernard, de Joliette ainsi que la belle-soeur, de M. Jos. Chantal, Mme Alphonse Bernard, M. Alphonse Bédard, M. Victor Bédard M. et Mme Jos. Bell.

Les funérailles auront lieu samedi à St-Sauveur. D'ici là les restes mortels sont exposés aux salons de la maison J.-Wilfrid Dubois, 2 rue Durocher.

Nos condoléances à la famille en deuil.

ELEVES DEMANDES

LECONS DE PIANO. Attention spéciale aux enfants. Prix $1.50 l'heure, quatre leçons $5. CHARLES HERRICK, 52 rue St-Jean. TEL.: 3-6785.
CEA—70—76280—E

HOMMES DEMANDES

BELLE OPPORTUNITE pour vendeurs expérimentés. Directement au client. Vendez les nationalement fameuses chemises Stetson faites sur mesures. Commissions généreuses. Plusieurs commandes répétées. Ecrivez: STETSON SHIRT COMPANY, Station postale C., Montréal
89—G75219—E

DEMANDE: — Homme pour voyager régulièrement parmi consommateurs, dans le Lac St-Jean, Montmagny, Lotbinière. Contrat permanent avec manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh's Dept. ML-C-590-131, Montréal.
89—G74348—E

LE SERVICE PUBLIC DU CANADA DEMANDE DES COMMIS AU RECENSEMENT

qui seront affectés

AUX ECRITURES ET AUX TRAVAUX A LA MACHINE

pendant 6 à 12 mois

Emploi à Ottawa ou Montréal

$160 PAR MOIS

Quelques surveillants au recensement, qui toucheront $200 par mois, et des surveillants senior au recensement, qui toucheront $225 par mois, seront choisis d'après la liste des candidats heureux.

Les femmes mariées peuvent établir une demande. Les postulantes doivent être âgées d'au moins 18 ans et posséder deux années d'expérience du travail de bureau. Pour certains emplois, il sera utile de connaître la dactylographie.

Les détails et les formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux de la Commission du service civil, aux bureaux du Service national de placement et aux bureaux de poste.

DES INSPECTEURS DES NAVIRES, $4.212-$4,524, en divers centres.
DES STENOGRAPHES ET DES DACTYLOGRAPHES, traitements allant jusqu'à $174 par mois, à Ottawa et en divers centres.
DES MECANICIENS DE MACHINES FIXES (CHAUFFAGE OU ELECTRICITE) $2,280-$2,580, en divers centres isolés.
DES PREPOSES D'USINE DIESEL, $2,160-$2,460, en divers centres isolés.
DES COMMIS, $130-$174 par mois, en divers centres isolés.
DES RELIEURS, $1.50 par heure, à Ottawa.
DES TELEPHONISTES, $128-$157 par mois, en divers centres isolés.
DE NOUVELLES AUGMENTATIONS APPLICABLES A CERTAINES ECHELLES DE TRAITEMENTS SONT ACTUELLEMENT A L'ETUDE.
DANS CERTAINS CENTRES ISOLES ON ACCORDE DES ALLOCATIONS.

Les détails et les formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux du Service national de placement, aux bureaux de la Commission du service civil et aux bureaux de poste.

HOMME ET FEMME

CONCIERGES CLASSE 2, à MONTMORENCY, P.Q.

Les détails et les formules de demande d'emploi peuvent être obtenus à la Commission du service civil du Canada, au bureau du Service National de placement et au bureau de poste.

90 — — — — — — — —

LOGEMENT A LOUER

LOGEMENT 4 pièces, plus chambre bain aussi 2 chalets à louer, Gaston Beaupré, CAP-ROUGE.
IR—107B—G75530—E

MATERNITES

HOPITAL LA MISERICORDE éprouve du feu, chambres privées, semi-privées, salle. Surveillance médicale permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission à l'avance. MERE DIRECTRICE, 682, CHEMIN STE-FOY Tél: 7-4411.
YR—128—G76600—E

MEDECIN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 5½ ST-JOSEPH, 4-4061, 10 à 11, 2 à 4, Soirs: lundi, mercredi, vendredi 7 à 8.
HAA—CDR—G74209

PERSONNELLES

CELIBATAIRES, VEUFS, VEUVES demandés pour notre cercle de correspondance. CHERCHEZ et vous trouverez. Renseignements pour un timbre. Cercle Cupidon Enrg., Casier postal 101, Station Delorimier, Montréal.
SSA—139—G73997—E

CULTURE PHYSIQUE. Beauté, pousser cheveux. Grandir, maigrir, améliorer vue, débarrasser lunettes, tabac, alcool. Envoyez 10c Evans, Case 141 Sta. C. Montréal.
LR—139—G75691—E

VOLAILLES

NOUS SOMMES EN mars — le nom est Bray quand il est question de mars et d'achat de poussins. Procurez-vous le catalogue et la liste de prix. Livraison rapide, d'un jour, en croissance; poulettes, mêlés, grand choix. Sauvez du temps. Commandez ici par nous. La Maison Lanvein 140 de la Couronne tél: 3-0619. Ezéar Boiduc, Valle Ville; Hervey Côté, St-Appolinaire.
2 ins 168B—G75527—E

Les pertes anglaises en Extrême-Orient

Londres, 15. (AFP) Les pertes subies en Corée par les forces britanniques, d'août 1950 au 28 février 1951, s'élèvent, selon une déclaration officielle du ministre de la guerre, à 139 tués, 445 blessés, 20 disparus et 91 prisonniers.

En Malaisie, les pertes anglaises s'élèvent à 28 tués et 341 blessés.

Amusements

AUJOURD'HUI et DEMAIN — A 8 h. 30

SPECTACLE FORMIDABLE (à la scène) AU CINEMA LAURIER

Louise Lindon, charmante et talentueuse chanteuse américaine, qui fait sensation présentement au fameux "Restaurant Coronet", sera à la scène du Cinéma Laurier, ce soir et demain soir en personne, avec une pleiade d'artistes de Montréal et de la Vieille Capitale. En plus deux grands films à l'écran.

PRINCESSE

EN COULEURS, grand film de l'Ouest:

"THE CARIBOO TRAIL"

avec

Randolph Scott et Karin Booth

Aventure dramatique:

"THREE CAME HOME"

avec

CLAUDETTE COLBERT et PATRICK KNOWLES

IMPERIAL

Excellente comédie:

"PANIQUE A L'HOTEL"

avec LES FRERES MARX

Film policier:

"JE CHERCHE LE CRIMINEL"

avec

Greta Gynt et Hugh Williams

LAURIER

A la Scène — Ce soir à 8.30 hrs

LOUISE LINDON

Artiste venant directement de l'Amérique du Sud

LEN BOILY

Chanteur Romantique

YVETTE CHANTAL

Diseuse

J.-P. BEAULIEU

Instrumentiste

MISTER PAT

Chanteur fantaisiste et M. C.

A l'écran—Aujourd'hui et Demain

Version Française

Glenn Ford — Janis Carter

"TRAQUÉE"

Second Film:

June Allyson — Peter Lawford
Margaret O'Brien — Janet Leigh

"LITTLE WOMAN"

(en technicolor)

CARTIER

DERNIER JOUR

Jose Iturbi, Jane Powell et Jeannette MacDonald dans

"3 Daring Daughters"

TECHNICOLOR

Aussi

Barbara Stanwyck, Van Heflin, Ava Gardner, James Mason

"East Side, West Side"

COMM. DEMAIN

2 bons films en primeur

"SADDLE TRAMP"

TECHNICOLOR

Joel McCREA, Wanda HENDRIX

Second film

"DEPORTED"

Marta TOREN, Jeff CHANDLER

CAPITOL

MATINÉE 40¢ SOIR 55¢

UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS

DERNIER JOUR

à 1h. 35, 3h.55, 9h.15

ANNA NEAGLE

HUGH WILLIAMS

"ELIZABETH of LADYMEAD"

Couleurs par Technicolor

Second film à 1h.10, 4h.25, 7h.10

"IT'S A SMALL WORLD"

COMMENÇANT VENDREDI

Continu de 1h. à 11 h. **"THE MUDLARK"** à 1h.55, 4h.30, 6h.55, 9h.25. L'histoire fabuleuse d'un bambin qui voulait s'asseoir sur le trône de la reine! Un film joué à Londres à la demande de Leurs Majestés!

Aussi à 1h., 3h.35, 6h.05, 8h.30

"WHY KOREA"

et autres attractions.

CLASSIC

DERNIER JOUR

"LE ROUGE ET LE NOIR"

EN FRANÇAIS

COMMENÇANT DEMAIN

SON ACTION EST TERRIFIQUE

—Walter Winchell

VERSION FRANÇAISE de "KISS OF DEATH"

"CARREFOUR DE LA MORT"

Victor Mature
Brian Donlevy
Coleen Gray
aussi sujets courts

SPECIAL DIMANCHE

I WONDER WHO'S KISSING HER NOW

June Haver -- Mark Stevens

"PIRATES OF THE HIGH SEA"

série avec Buster Crabbe

(tous les jours)

SERVICE de TABLE "Souci" — AUX DAMES — LÉGER, SUPPLÉMENT POUR CHAQUE SERVICE

Mort de la Rev. Sr Marie-Suzo

Le couvent Jésus-Marie de Sillery vient d'être éprouvé par la mort d'une de ses religieuses les plus connues parmi les anciennes élèves de l'institution.

La R. Mère Henri Suzo, née Cécile Bédard, est décédée hier à l'âge de 70 ans, après 45 années de profession religieuse. Elle était la fille de M. et Mme Henri Bédard, décédés.

Elle laisse dans le deuil, ses soeurs Mlle Léontine et Zora Bédard ainsi que Mme J.-A. Mousseau (Antoinette); sa belle-soeur, Mme Henri Bédard. Elle était la tante de MM. Henri-Philippe, Paul Robert et Louis Bédard, de la R. S. St-Robert (Marie-Laure), des Soeurs de la Charité de Québec, de Mlles Jeanne, Marie-Louise, Denise, Thérèse, Suzanne et Monique Bédard.

Mère Suzo était depuis plusieurs années directrice de l'Oeuvre du prêtre de Jésus-Marie dont elle a été la fondatrice. Nombreuses sont les vocations sacerdotales qu'elle a favorisées.

La levée du corps de la défunte aura lieu demain soir et les funérailles samedi en la chapelle du couvent.

A la communauté ainsi qu'à la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Négociations au sujet de Trieste

Londres, 15. (PA) La Grande-Bretagne a incité l'Italie à négocier avec la Yougoslavie un accord au sujet de Trieste, selon des sources officielles.

Les informateurs ont précisé que le premier ministre Attlee a fait connaître les vues de la Grande-Bretagne au premier ministre italien Alcide de Gasperi et au ministre italien des Affaires étrangères, Carlo Sforza, au cours d'une discussion qui s'est prolongée pendant toute la journée sur les problèmes mondiaux et anglo-italiens. Herbert Morrison, secrétaire du Foreign Office, était présent.

Moshe Pijade, l'un des bras droits du maréchal Tito, se trouvait également en Grande-Bretagne à titre de leader de la délégation parlementaire yougoslave.

Attlee aurait réaffirmé que la Grande-Bretagne s'en tient toujours à la déclaration anglo-franco-américaine de 1948 qui proposait le retour de Trieste et de son territoire libre à l'Italie. Mais, disent les informateurs, il a ajouté que la Grande-Bretagne croit que l'Italie et la Yougoslavie devraient utiliser la déclaration des trois puissances comme base de négociations en vue d'un règlement favorable à l'esprit de conciliation.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs. It's a Small World (74 min.) : 1.05, 4.30, 7.55 hrs. Elisabeth of Ladymead (en technicolor) (97 min.) : 2.30, 5.55, 9.26 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Actualités françaises : 12.10 hrs. Le Dolmen tragique : 12.20, 4.13, 8.06 hrs. La Maternelle : 2.04, 5.47, 9.40 hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC :— Le Rouge et le Noir : 1.00, 3.15, 5.25, 7.40, 9.50 hrs. Petit Jour Grande Nuit : 2.25, 4.40, 6.55, 9.00 hrs Chansons illustrees : 2.45, 5.00, 7.15, 9.25 hrs. Pirates of the High Sea : 2.55, 5.10, 7.25, 9.35 hrs. Fin : 11.20 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — Musique en conserve : 2.00, 4.10, 6.25, 8.40, 10.50 hrs. Skung Is Beleiving : 2.15, 4.30, 6.45, 8.55 hrs. Dancing Shoes : 2.30, 4.40, 6.55, 9.00 hrs. 13 Rue Madeleine : 2.35, 4.50, 7.00, 9.15 hrs Fin : 11.16 hrs. Continuel tous les jours.

CARTIER : — Three Daring Daughters : 12.45, 4.10, 7.50 hrs. East Side, West Side : 2.25, 5.50, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.35 hrs. Fin : 11.20 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — The Sleeping City : 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.25, 5.20, 8.15 hrs. Woman on the Run : 2.35, 5.30, 8.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 hr à 11.10 hrs.

IMPERIAL :— Représentation continuelle Panique à l'Hôtel : 1.00, 4.00, 7.00, 9.40 hrs. Sujets courts : 2.17, 5.17, 8.17 hrs. Je Cherche le Criminel : 2.36, 5.45, 8.19 hrs.

LAIRET : — Nouvelles : 2.14, 5.13, 8.12 hrs. La Passagere : 2.29, 5.28, 8.27 hrs. A la belle fregate : 1.00, 3.59, 6.58, 9.57 hrs. Fin : 11.11 hrs. Continuel tous les jours.

LAURIER : — Traquée (Version française) : 1.15, 4.50, 9.35 hrs. Nouvelles : 2.30, 6.05, 8.25 hhrs. Little Woman : 2.50, 6.25 hrs. Artistes à la Scene : 8.30 hrs. Continuel tous les jours.

PIGALLE : — Actualités françaises : 12.20, 3.08, 5.56, 8.44 hrs. Sorcier du Ciel : 1.11, 3.59, 6.47, 9.35 hrs. Parade d'oiseaux : 12.30, 3.18, 6.06, 8.54 hrs. Grande Chasse d'Afrique : 12.44, 3.32, 6.20, 9.08 hrs. Fin : 11.22 hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE : — Représentation continuelle. Three Came Home : 1.00, 4.32, 8.04 hrs. The Cariboo Trail : 3.03, 6.35, 9.50 hrs. Sujets courts : 4.24, 7.56 hrs.

RIALTO : — Le Justicier de la Sierra : 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 hrs. Nouvelles : 2.35, 5.25, 8.15 hrs. Haute Lutte : 2.40, 5.30, 8.20 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — Never a Dull Moment : 12.45, 3.50, 6.50, 9.55 hrs. Gambling House : 2.10, 5.30, 8.35 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.20, 8.25 hrs. Continuel tous les jours de 12.45 à 11.30 hrs.

BIENVILLE : — Angel on the Amazon : 6.30, 9.55 hrs. Nouvelles : 7.55 hrs. La Charge Fantastique : 8.10 hrs.

CANADA : — Joe Palooka meets Humprey : 6.55, 9.55 hrs. Sujets courts : 8.00 hrs. Les Passagers dans la Nuit : 8.15 hrs. FOTO-NITE : 9.45 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — The Black Hand : 6.30, 9.35 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. La Knockout (français) : 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — Le Reveil de l'Amour : 7.30 hrs. Le Passage du Canyon (en couleurs) : 9.20 hrs.

Dans "Marie-Madeleine, pécheresse"

Le Cinéma de Paris et le Cinéma Pigalle présenteront à partir de samedi, deux films spécialement adaptés aux jours saints ; "Marie-Madeleine, pécheresse" et "Thérèse Martin" la vie de la petite sainte de Lisieux. On sait que pour cet exceptionnel spectacle, toute la famille est admise à ces deux salles.

Rialto JUSQU'A VENDREDI SOIR

★ *Anna LEE*
"HAUTE LUTTE"
("High Conquest")
avec Gilbert ROLAND
— 2 Versions Françaises! —
★ *Rod CAMERON*
"LE JUSTICIER DE LA SIERRA"
("Panhandle")
avec Cathy DOWNS

Laret AIR CONDITIONNÉ JUSQU'A VENDREDI SOIR

★ *Georges MARCHAL*
"LA PASSAGERE"
avec Dany ROBIN
— 2 films français —
"A la Belle Frégate"
avec René DARY et Michèle ALFA

THEATRE CANADA LEVIS

2 attractions sensationnelles
AUJOURD'HUI et DEMAIN
VERSION FRANÇAISE en primeur
"LES PASSAGERS DANS LA NUIT"
avec HUMPHREY BOGART
LAUREEN BACALL
Au même programme
"JOE PALOOKA MEETS HUMPHREY"
avec Joe Kirkwood
CE SOIR
Votre présence vaudra $310.00 à FOTO-NITE

PIGALLE
A L'AFFICHE

CINEMA de PARIS
A L'AFFICHE

EMPIRE
Aujourd'hui dernier jour

THE SLEEPING CITY
RICHARD CONTE · COLEEN GRAY

Au Bienville

Constance Bennett et Brian Aherne dans le film dramatique "ANGEL ON THE AMAZON" (en primeur) à l'affiche jusqu'à vendredi soir avec Errol Flynn et Olivia De-Havilland dans "LA CHARGE FANTASTIQUE".

VICTORIA
DERNIER JOUR
"NEVER a DULL MOMENT"
Irene Dunn, Fred MacMurray, aussi Victor MATURE dans
"GAMBLING HOUSE"
COMM.: DEMAIN
Programme double
Dan DURYEA, Herbert MARSHALL, Gale Storm dans
"UNDERWORLD STORY"
autre attraction
SHIRLEY TEMPLE
DAVID NIVEN
"A KISS FOR CORLISS"
AUX DAMES — SERVICE de TABLE Deauville — LÉGER, SUPPLÉMENT POUR CHAQUE SERVICE

AU THÉATRE CAPITOL
le 28 mars 1951 à 8 h. 30 p.m.
LES CHANTEURS DE ST-DOMINIQUE
PRESENTENT dans son unique récital à Québec cette année
LE CELEBRE TENOR DU METROPOLITAN ET DE L'OPERA DE PARIS
Raoul JOBIN
AU PIANO D'ACCOMPAGNEMENT JEAN BEAUDET
PRIX DES BILLETS — ORCHESTRE : $2.75, $2.00, $1.50, taxe incluse. — BALCON : $2.00, $1.50, $1.00, taxe incluse — LOGES : $3.00 taxe incluse.
LES BILLETS SONT EN VENTE DANS LES DEPOTS SUIVANTS : Procure de Musique, 92 d'Aiguillon — C. Robitaille Inc., 320 St-Joseph — PHARMACIE J.-L. EAST, 594, 3ième Avenue — PHARMACIE PASTEUR, 178 St-Jean — PHARMACIE LACHANCE, 144 Cartier — TABAGIE DU PARC, 120 Bourlamaque, ainsi que les membres de la chorale des Chanteurs St-Dominique — ADRIENNE JOLICOEUR, 98 de la Couronne.

3 DERNIERS SOIRS
pour voir et entendre au
Restaurant CORONET
l'incomparable chanteuse
LOUISE LINDON
YVON GOULET M.C.
JULES LAVOIE et son ensemble

Chez Gérard
"l'endroit choisi pour bien dîner et se distraire"
présente :
NICOLE VERNON
BRILLANTE CHANTEUSE FRANÇAISE
FERNAND ROBIDOUX
ETOILE DE LA SCENE ET DE LA RADIO
• JACQUES LAROCHELLE, baryton et m.c.
• ROBERT MARCOUX et son orchestre
RES : 4-0549

CAMBRAI
DERNIER JOUR
James CAGNEY
13 RUE MADELEINE
Commençant DEMAIN

VERSION FRANÇAISE

JIGGS par Geo. McMANUS

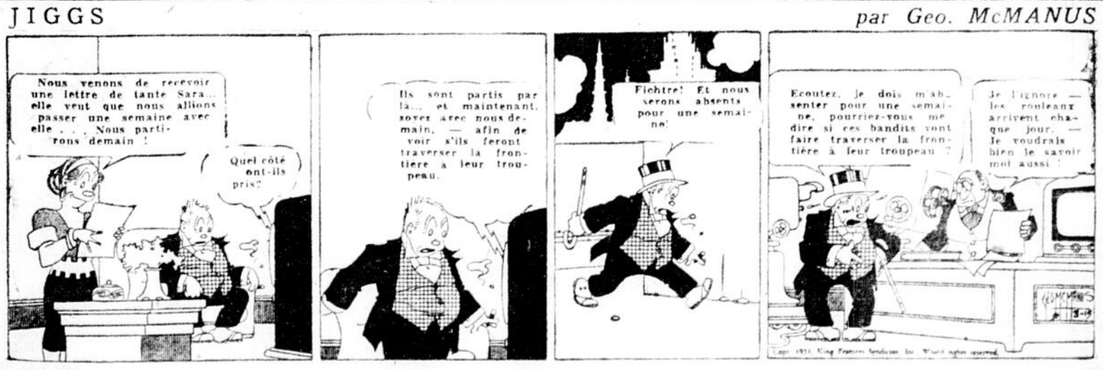

DICK TRACY

Décès de monsieur Thomas Maurice

C'est avec regret que l'on a appris le décès, à l'âge de 76 ans, de M. Thomas Maurice, le 12 mars dernier à l'hôpital Général de Québec. Le défunt était le père du Dr Ovide Maurice, géologue au ministère des Mines de la province de Québec.

Il laisse dans le deuil outre le Dr Maurice deux autres fils: MM. Adrien et Marcel Maurice, d'Amos, Abitibi; ses filles: la R. S St-Thomas, de l'hôpital Général de Québec, Mmes Eugène Parent (Dorina), de Kapuskasing, Ont., Alfred Hébert (Valenthie), de Rochester, N.-Y., Alcide Lussier (Léonide), de Québec, C.-R. Perreault (Laurenza), de Malartic, Oliva Laval'ée (Elva), Lucien Fillion (Gertrude) d'Amos, Zoël Dionne (Germaine), de Welland, Ont.; sa belle-fille Mme Ovide Maurice (Simonne Rouleau); ses gendres: MM. Wilfrid Hébert, Eugène Parent, Alcide Lussier, C.-R. Perreault, Oliva Lavallée, Lucien Fillion, Zoël Dionne ainsi que plusieurs frères, beaux-frères et belles-soeurs: dont la R. S. Marie de l'Ange-Gardien, de l'hôpital Général de Québec, et de nombreux neveux et nièces au nombre desquels on remarque les noms des RR. SS. Dolorès Parent, de l'hôpital Général de Québec et Dolorès Lussier, des Soeurs Grises de St-Boniface.

Les funérailles auront lieu ce matin en la chapelle de l'hôpital Général de Québec et l'inhumation se fera au cimetière de l'hôpital.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Décès de madame Vve Georges Perrin

C'est avec regret qu'on nous apprend la mort de Mme Vve Georges Perrin, décédée mardi, chez son fils, M. Georges Perrin de St-Jean Deschaillons. Elle était âgée de 97 ans et 2 mois.

Elle laisse dans le deuil, son fils, M. Georges Perrin, ses petits-fils: Georges, Edouard et Arthur Perrin; ses petites-filles, Mme Joseph Boulanger (Marguerite Perrin), Mme Camille Poulin (Cécile Perrin); ses arrières-petits-enfants, le Révérend Frère Christian des Frères des Ecoles Chrétiennes (Gérard Boulanger), Magella, Raymonde, Monique, Jean-Yves, Jean-Marc, Roland, Eudore, Benoit, André, Michel, Jacques Boulanger, Jeannine et Carmelle Poulin, Louise et Michel Perrin; ses neveux, MM. Joseph et Wilbrod Matte; ses nièces, Mme J.-L. Boulanger, la Révérende Soeur St-Narcisse (Dolora Blais), Mme Alexandre Plante et Mme Jules Gagnon.

Les funérailles de Mme Perrin auront lieu samedi matin en l'église de St-Sauveur et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles. D'ici là les restes mortels sont exposés aux salons funéraires de la Maison Wilfrid Laberge Enr, 185 ave des Oblats.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Loi ontarienne anti-discriminatoire

Toronto, 15. (PC) Un projet de loi gouvernemental pour supprimer la discrimination de race, de religion ou de couleur pour l'emploi dans l'Ontario a été approuvé en principe mais pas avant que l'opposition ait fait un effort déterminé, mais sans succès, pour élargir ses articles.

L'approbation finale a été unanime. Un vote enregistré a fait suite à une division sur la motion de H.L. Walters (C.C.F.-Toronto Bracondale) pour que le comité du Travail de la législature réécrive le bill. La motion du C.C.F. a été défaite par 45 voix contre 43. Agnès Machail, (C.C.F.-York Est), a déclaré que le bill aurait dû assurer la suppression de la discrimination de l'emploi contre les femmes. Ce manque, a-t-elle dit, prouve que le gouvernement n'a pas l'intention d'assurer la complète égalité aux femmes, qu'il a proclamé dans son bill, approuvé lundi, pour que les femmes obtiennent le même salaire que les hommes à travail égal.

Le bill prévoit que les employeurs, les agences d'emploi ou les syndicats ne feront pas de discrimination contre les individus à cause de leur ace, leur religion, leur couleur, leur nationalité, leurs ancêtres ou leur lieu de naissance. Il bannirait aussi les expressions de discrimination de ce genre dans les annonces d'emplois.

La grève des débardeurs

Aukland, N.-Z., 15. (PC) Le gouvernement néo-zélandais a suspendu l'entrainement militaire pour les jeunes de 18 ans afin de procurer plus de bras au débardement des cargos.

C'est le dernier acte du gouvernement en rapport avec la grève des débardeurs. Il a annoncé que les jeunes s'en retourneront chez eux afin que les instructeurs puissent aider aux ports. Deux vaisseaux de guerre ont aussi été rappelés des manoeuvres afin que leurs équipages participent au travail des docks.

Pendant ce temps, les débardeurs montrent des signes de faiblesse. Ils demandent une plus forte augmentation de salaire que celle accordée récemment par l'arbitrage. Après 21 jours de grève, les chefs ouvriers indiquaient lundi leur intention d'accepter la conciliation, sous certaines conditions.

Cependant, le ministre du Travail a précisé hier que le gouvernement rejetait l'offre et répété la détermination du gouvernement de ne pas accorder l'entente sans la garantie d'un meilleur rendement dans les ports. Cette grève affecte toute la Nouvelle-Zélande.

On croit que les débardeurs abandonneront leur union actuelle qui a été réprimandée par la fédération centrale du Travail.

La potasse est cancérigène

Paris, 15. (AFP) On sait que le cancer est devenu plus fréquent qu'autrefois. De 66,000 cas mortels en 1936, on est passé à 75,000 l'an dernier. Le professeur Pierre Delbet, en rappelant cette constatation à l'Académie de médecine, y a apporté hier après-midi des statistiques, lesquelles paraissent établir un rapport certain entre le cancer et la plus ou moins grande richesse du sol en magnésium.

C'est ainsi que dans les département dont le sol est riche en magnésium, la fréquence du cancer serait de 66 pour 1,000, alors qu'elle atteindrait 101.31 pour 1,000 dans ceux — comme la Seine — qui en sont moins bien pourvus.

"Si l'on n'emploie pas les engrais magnésiens, a dit M. Delbet, si l'on continue à abuser des engrais potassiques, qui sont cancérigènes, la fréquence du cancer augmentera encore.

Il a suggéré, en outre, d'augmenter la ration magnésienne alimentaire dans les nombreux pays où elle est insuffisante.

Le professeur Carl Ferdinand Cori, de l'école de médecine de l'université Washington, St-Louis, Missouri, et M. Jose Manuel Da Costa, de Lisbonne, ont été élus correspondants dans la section des sciences biologiques.

Sept mineurs sauvés après avoir passé 35 heures sous un éboulis

Gateshead, Angleterre, 15 (Reuters) Sept mineurs de charbon emmurés depuis 35 heures ont été dégagés hier soir. Tous sont sains et saufs et ont pu regagner leurs domiciles après un bref examen médical.

Leur seule source d'aération et d'alimentation durant cet emprisonnement forcé était un tuyau de 4 pouces qui les reliait au sol.

Vers midi, ils étaient à deux pieds de la liberté, mais un autre glissement de terrain les enfouit de huit pieds. Durant les travaux de sauvetage, les sept hommes pouvaient entendre, parler et même voir leurs sauveteurs à l'aide du tuyau qu'on avait réussi à passer jusqu'à eux.

On leur descendit du thé chaud et des sandwitches et ils réussirent à garder un très bon moral durant tout le temps que durèrent les opérations. Ils encourageaient même leurs sauveteurs.

"Nous sommes tous bien" disait un vieux mineur de 58 ans, "mais, bon Dieu, sortez-nous d'ici avant que le Newcastle compte un point" (Le NewCastle est une équipe de football).

Un autre, plus jeune, se plaignait du froid et demandait qu'on transmette ses "amitiés" à sa fiancée qui l'attendait là-haut. Ils doivent se marier samedi.

Thomas Hook, dont il est question ci-haut, raconta que lui-même et ses compagnons travaillaient d'arrache-pied pour se libérer et aidaient ainsi les sauveteurs. Cependant, quand les vivres arrivèrent par le tuyau, ils abandonnèrent tout pour un certain temps.

La mine où ils travaillent, South Birtley, n'emploie que 13 hommes et fournit le charbon à une briquetterie voisine.

Arme robot sous-marine

Ottawa, 15. (PC) La marine du Canada a été gardée au courant des développements anglais d'armes sous-marines, y compris un nouveau cerveau mécanique qui localise, attaque, vise l'objectif et tire automatiquement.

Une porte-parole de la marine a déclaré que les experts contre les attaques sous-marines sont complètement familiers avec la nouvelle découverte et grandement intéressés aux essais qu'elle subis actuellement en mer.

La marine canadienne, principalement une marine contre les attaques sous-marines, est équipée d'un grand nombre d'armes de type anglais et les garde à jour. Pour cette raison, si la nouvelle découverte remplit ses promesses, elle servira probablement en temps voulu dans la marine.

Un porte-parole du gouvernement a abordé une série de suppositions sur la nouvelle découverte dans une brève déclaration au parlement anglais à Londres. Les correspondants de journaux ont rapporté plus tard qu'il s'egit d'un perfectionnement du "squid", un mortier à plusieurs canons. Le "squid" a été employé par les Canadiens pendant la dernière guerre. Les rapports disent que la nouvelle adaptation est une grande amélioration, permettant d'épargner des calculs et des erreurs dans le combat contre les sous-marins.

Faux billets encore en circulation

Toronto, 15. (PC) M. F.-E. Anthony, surintendant de la gendarmerie royale, a estimé que "plusieurs milliers de dollars" en faux billets américains de $10 circulent encore dans l'est du Canada malgré le fait que la réseau de fauxmonnayeurs a été détruit l'an dernier.

Le réseau a pris origine dans le nord de l'Etat de New-York et plusieurs de ses chefs ont été emprisonnés. Depuis leur arrestation, a déclaré M. Anthony, aucun nouveau contingent de faux billets n'a été passé dans le public. Mais, a-t-il ajouté, les billets qu'ils ont distribués au début continuent à être écoulés, habituellement au rythme de un par jour. Beaucoup ont été passés de personne à personne, soit involontairement, soit parce que le possesseur ne voulait pas être dupe en gardant un faux billet.

Incendie de $1,000,000

Houston, (Texas), 15) (AFP) Un incendie a détruit mardi une usine de guerre où étaient assemblés des générateurs de forces pour l'armée américaine. Les dégâts sont estimés à un million de dollars. La "Stewart and Stevenson Company" avait été construite pendant la guerre pour la fabrication de générateurs de force électrique. Fermée à la fin des hostilités, l'usine avait été remise récemment en service pour servir exclusivement à la défense nationale. On ignore encore la cause du sinistre.

Le pont de Valleyfield

Ottawa, 15. (PC) Une législation pour autoriser le gouvernement du Québec à construire un pont de trafic sur le St-Laurent à Valleyfield ou dans les environs a été adoptée en troisième lecture au Sénat hier. Le premier ministre Duplessis a annoncé l'intention de construire un tel pont, mais il faut le consentement du parlement fédéral, du fait que ce pont enjambe une voie navigable. Suivant cette législation, le Québec devra soumettre les plans du pont au gouvernement fédéral pour être approuvés.

Me Beaulieu au Etudes Juridiques

"Ainsi le droit absolu au bornage judiciaire serait la faculté de refuser sans raison, même par entêtement, après une mise en demeure préalable, de borner, si ce n'est sous l'autorité du pouvoir judiciaire, et ceci, sans être tenu de payer les frais de l'action" telle était la définition qu'exprimait hier soir devant la Société des Etudes Juridiques, Me M. L. Beaulieu, définition établis d'après les affirmations du juge Létourneau.

Dans son exposé intitulé "Le droit au bornage judiciaire", le conférencier, cite l'affaire Palmer vs Connolly. Me Beaulieu dit "Cette cause permetait à l'hon. juge Létourneau de "partir, son mouvement pour réaffirmer de plus en plus le droit absolu au bornage judiciaire: "C'est là, disait l'hon juge, en somme, si je comprends bien, notre juris-prudence véritable, l'interprétation que les plus hauts tribunaux de notre province ont donnée aux articles 504 et 504-a et je ne vois pas qu'il y ait lieu de nous écarter de cette opinion".

Mais il y a dissidence de juge Tellier et lors de causes ultérieures, la théorie du droit au bornage judiciaire est de plus en plus ébranlée. Vers 1940, la question était controversée et la jurisprudence "mêlée". Et le conférencier de signaler: "Comme je l'ai rappelé (amendements du code civil en 1945 par 9 Georges VI, ch. 66) cette question de droit au bornage judiciaire est grosse de conséquences au point de vue des frais".

Puis Me Marie-Louis Beaulieu termine en posant la question: "Quel est l'état actuel du droit?" et il ajoute: "Voici la note explicative que nous lisons au bill 55: Beaucoup de gens sont d'opinion que e droit absolu au bornage judiciaire peut être combattu avec beaucoup de chances de réussite tant qu'on n'aura pas un texte plus clair, et surtout tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas amendé le Code de procédure à l'article 1059.

Le conférencier avait été présenté par le président de la Société des Etudes Juridiques, le notaire Donat Demers et fut remercié par M. J.-P.-A. Gravel, professeur à la Faculté de Droit.

IN MEMORIAM

COTE — A St-David, rang de la Rivière, le 13 mars 1951, à l'âge de 57 ans et 8 mois, est décédée dame Marie-Rose Foberge, épouse de M. Pierre Côté.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 16 mars, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, rang de la Rivière, à 9 heures 30, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.

14 mars 2 fs—G76822—E

MONAGHAN — A Québec, le 13 mars 1951, à l'âge de 49 ans 4 mois, est décédé M. William-G. Monaghan, gérant de United Cigare Store, carré d'Youville, époux de dame Eva Girard, demeurant au no 186 d'Aiguillon.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Courtier & Fils, no 146 rue St-Cyrille, à 9 heures pour l'église St-Patrick Grande-Allée et de là au cimetière St-Patrick.

14 mars 2 fs—G76809—E

POLIQUIN — A Portneuf village, le 11 mars 1951, à l'âge de 61 ans 8 mois, est décédée dame Stella Lépiney, épouse de M. Onesime Poliquin.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9.30 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9.15 heures, pour l'église de Portneuf village, et de là au cimetière de la paroisse.

12 mars 4 fs—E

12 mars 4 fs—G76516—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES SPÉCIALISÉS

J.-WILFRID DUBOIS, INC.
TEL.: 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué, L.-H. BUREAU, pres.-gérant. 2 DUROCHER, tél. 7-5781.
IR—S.S.H.—G76663—E

Résolutions de la ligue arabe

Le Caire, 15.-(AFP)- Après examen de l'"Affaire marocaine", le Comité politique de la Ligue arabe en est arrivé aux résolutions suivantes :

1. Envoi d'une note au gouvernement français, au nom de tous les pays arabes, demandant le règlement de la question du Maroc de façon à éliminer tout malentendu.

2. La ligue demandera aux gouvernements des pays islamiques et orientaux de se joindre à cette démarche auprès du gouvernement français.

3. Si ses efforts n'étaient pas couronnés de succès, la Ligue presenterait l'ensemble de la question marocaine à la prochaine assemblée generale de l'O. N. U.

4. Dès maintenant la Ligue demandera au secrétariat général de l'O. N. U. d'inscrire la question du Maroc au programme de le petite assemblée en vue d'un débat possible devant l'assemblée générale.

5. Le secrétariat de la Ligue arabe est chargé de réunir toutes informations utiles et de procéder à une enquête complète sur tous les aspects du problème marocain.

6. Le comité politique de la Ligue devra se réunir avant la reunion de l'assemblée de l'O. N. U. pour étudier l'attitude du gouvernement français, à la suite des démarches qui seront faites près de lui en faveur du Maroc.

Ces resolutions seront soumises au conseil de la Ligue arabe qui se réunira le 17 mars prochain pour la session ordinaire de printemps. Cette session devait commencer le 31 mars, mais en raison de la présence au Caire des délégations des pays arabes, il a été decidé d'en avancer la date.

Seul RCA VICTOR vous donne TOUS les 3 à leur meilleur

PARCE QUE *Seul* RCA VICTOR vous donne un changeur "45" séparé

Avec le "45" vous dites adieu au "tâtonnement" des tiges et l'empilage "un à la fois". Prenez une pile de disques entre deux doigts et, les yeux fermés, laissez-les tomber sur la bobine centrale. Pressez un bouton . . . c'est tout! C'est la *méthode moderne* de jouer des disques — et seul un reproducteur "45" vous offre TOUS les avantages "45".

PARCE QUE *Seul* RCA VICTOR vous donne un deuxième changeur exclusivement pour les disques "33⅓" et "78".

N'exige pas d'entraînement! Pas de machins à sortir, mettre de côté ou perdre — pas de méli-mélo! Exige moins d'ajustements que tout mécanisme 3-vitesses. Fixez-le à la vitesse désirée, empilez les disques . . . c'est tout, car il est automatique!

Aucun autre Radio-phono peut jouer TOUS les disques si parfaitement, si simplement, si facilement

Surveillez la démonstration de votre marchand des disques des trois vitesses sur le nouveau RCA Victor. Voyez comme le changeur "45" séparé est facile à manoeuvrer. Un tour du commutateur change du "45" à la table tournante des "78" ou "33⅓". Voici enfin une méthode *agréable* de vous réjouir des disques que vous voulez, de n'importe quelle vitesse.

RCA VICTOR V-309

Deluxe en beauté — en rendement!

$409.00
En noyer.
En acajou à léger supplément

Dessin distinctif inspiré du Chippendale, magnifique sonorité 'Gosier d'or', et superbe rendement 3-Vitesses. Très puissant radio 9-lampes, avec bandes d'ondes ordinaires et courtes.

V-307 RCA VICTOR

Le Système Simplifié 3-Vitesses RCA Victor de Reproduction de Disques dans un beau radio-phonographe aux lignes modernes et distinctives. Puissant radio 7-lampes, à ondes ordinaires et courtes . . . avec sonorité 'Gosier d'or' et contrôle sonore personnel.

$299.50
En noyer.
En acajou ou bois pâle à léger supplément

RCA VICTOR
Leader mondial en radio . . . premier en musique sur disques
Premier en télévision

FORTUNE CARRÉE (49)

Roman d'aventures de J. KESSEL
(Dessins de ROSEMBERG.)

Après une sanglante bataille contre les troupes yéménites, Igricheff, vainqueur de Moulai Ibn Ager, s'apprete a rejoindre le défile zaraulg quand, derrière lui, Hussein, blessé, roule au bas de son mehari.

Le réflexe d'Igricheff est instantané. Il fait volter et agenouiller Chaitane pour ramasser son fidèle chaouch. Mais il a oublié que son étalon n'a pas le dressage des chevaux cosaques.

(*Copyright by France-soir and Scoop*).

Il perd quelques secondes à la manoeuvre et dix Yéménites ont le temps de se jeter sur lui. « Prenez-le vivant ! », crie Moulai Ibn Ager. Etourdis de coups, le Moscovite et Hussein sont ligotés et portée inanimés vers le camp.

Quand ils reprennent connaissance, ils se retrouvent sous une tente en poil de chameau et aperçoivent deux visages noirs, cruels et bestiaux qui ricanent au-dessus d'eux. « Nous sommes perdus », murmure Hussein à Igricheff, impassible et qui d'instinct réserve ses forces.

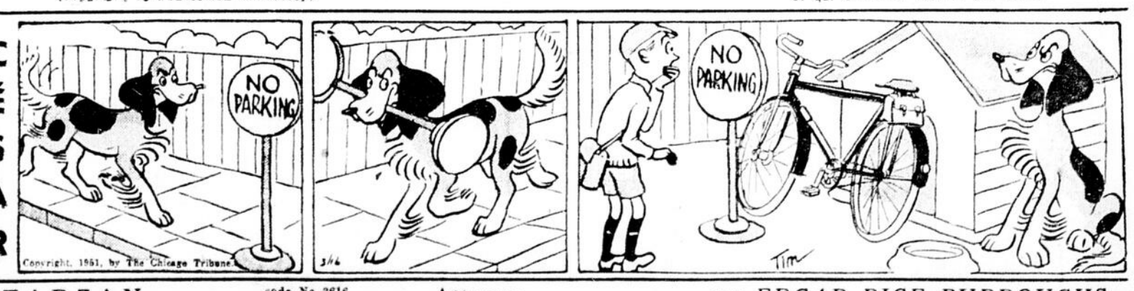

TARZAN — sode No 3616 — Attaque — par EDGAR RICE BURROUGHS

LA CIE PAQUET LTEE 157, rue St-Joseph Tél.: 4-8481	**R. BERGERON DISQUES ENR.** 301-303 de la Canardière, Québec (angle 3e Avenue) Tél.: 3-7760	**LAVIGUEUR & HUTCHISON** LIMITEE 81-85, rue St-Jean, Tél.: 2-2123	**EDMOND PAQUET & FILS** 44 de la Normandie. Tél.: 5-8525
HEBERT INC. Vente — Réparation — Radios — Accessoires 1567, Canardière Tél.: 2-4837	**C. ROBITAILLE INC.** 320, rue St-Joseph Tél.: 5-8167	**WILLIS & CO. LIMITED** 67, rue St-Jean Tél.: 4-3573	**VALIN ENR.** GASTON BROCHU, prop. 238 rue St-Jean Tél.: 2-8365
CONSULTEZ TOUJOURS LES ANNONCES DE L'EVENEMENT-JOURNAL	**LEMIEUX AMUSEMENTS** 1114 rue St-Vallier Tel.: 7-2524	**NOREAU ELECTRIQUE** ENR. 8 rue St-Louis, Lévis Zone 5-069	**CONSULTEZ TOUJOURS LES ANNONCES DE L'EVENEMENT-JOURNAL**

Comment tenir les plus fermement en place DENTS ARTIFICIELLES

Vos dents artificielles vous ennuient et vous embarrassent en glissant, tombant, ou branlant quand vous mangez, riez ou parlez? Soupoudrez un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette poudre alcaline (non-acide) fait tenir les dents plus fermement et plus confortablement. Aucun goût ou sensation de gommant, de pâteux, ni de gluant. Ne sûrit pas. Prévient l'"odeur de dentier" (haleine de dentures). Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie. (a)

Mesdames, craignez les tacots

Six citoyens ont formulé des plaintes hier au bureau municipal de la circulation contre des automobilistes qui les ont éclaboussés au passage. Cela porte le total à près de vingt-cinq depuis le début de la semaine.

Le service que dirige le chef adjoint Gérard Girard a déjà pris trois actions devant le recorder à ce sujet; on note cependant que certains plaignants ne fournissent pas le numéro de licence de l'inculpé, rendant ainsi toute procédure impossible.

On remarque également que les infractions se commettent surtout sur la Grande-Allée, sur la rue St-Jean et sur la rue St-Joseph. Ce sont surtout des automobiles démodées qui sont en cause, laissant entendre que les chauffeurs des autos neuves sont plus prudents.

On demande des Brodeuses (SMOKING)

pour la robe d'enfants aussi des couturières pour robes de bébés et d'enfants. Veuillez apporter un échantillon avec vous. S'adresser à

251 ST-JOSEPH
Chambre 303 Quebec.

RHUMES SOULAGES PROMPTEMENT

avec Glyco-Thymoline. Si agréable et facile à prendre. Adoucit, soulage, rafraîchit. Neutralise l'acidité buccale. Employé et recommandé par les médecins et dentistes. Essayez-le. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien!

GLYCO-THYMOLINE

le rince-bouche au goût agréable

Réunion des locataires à Saint-Sauveur

La Ligue des Locataires, incorporée, de Québec, tiendra une assemblée demain soir, le 16 mars, à 8 heures un quart, en la salle du Sacré-Coeur, 137 avenue des Oblats, nous annonce M. Elzéar Wathier, assistant-secrétaire. Il sera question de l'établissement d'un comité local de la ligue.

Approbation

Washington, 15. (PA) Le stabilisateur économique Eric Johnston a refusé, hier soir, d'approuver une augmentation de salaire de 11 cents l'heure pour 220,000 ouvriers des salaisons américaines. Il a déclaré que cette majoration enfoncerait le plafond limitant les augmentations de salaire, en général, à 10 pour cent au-dessus du niveau des salaires payés en janvier 1950. Ralph Helstein, président de l'union des employés des salaisons (C.I.O.), a déclaré qu'une grève aura lieu plus tard si l'augmentation demandée n'est pas accordée

Plus de parfum

Yorkton, Sask., (CP) Un des principaux objectifs des planteurs de glaïeuls est de développer une variété odorante de cette fleur, a déclaré lors d'un discours, M. H.-J. Briggs, de la Société d'Horticulture de la Saskatchewan.

Hommage de la Chambre haute à l'honorable sénateur J. Nicol

Le Conseil législatif a rendu hommage hier à l'un de ses membres les plus distingués à l'occasion de son anniversaire: l'hon. Jacob Nicol, sénateur, conseiller législatif de Bedford, ancien président du Conseil législatif, ancien trésorier de la province.

Les hon. Edouard Asselin, leader du gouvernement, Hector LaFerté, leader de l'Opposition, Elysée Thériault et Wilfrid Bowey ont offert tour à tour leurs voeux et ceux de la Chambre Haute à M. Nicol.

M. Asselin : — "Il me fait plaisir d'offrir mes félicitations et celles de toute la droite au représentant de la division de Bedford, l'un des membres les plus éminents de cette Chambre, qui célèbre son anniversaire de naissance. Le représentant de Bedford a eu une carrière longue et distinguée dans la vie parlementaire, l'administration publique et le journalisme. Il a brillé partout grâce à ses talents et ses mérites. Il conserve encore la verdeur et la vigueur de la jeunesse et il est évident que la Providence lui réserve encore de longues années. Nous sommes heureux de lui offrir nos félicitations sincères et nos voeux d'excellente santé".

M. LaFerté a suivi M. Asselin et évoqué quelques souvenirs qui le rattachent à la vie parlementaire de M. Nicol.

M. LaFerté : — "Il me fait énormément plaisir de me joindre au leader de la droite pour souhaiter au représentant de Bedford longue vie et bonheur. J'ai connu M. Nicol en 1921, exactement, alors que je siégeais depuis cinq ans déjà à l'Assemblée législative. Le représentant de Bedford est venu alors nous rejoindre, non pas seulement comme simple député mais d'emblée comme Trésorier de la province. Comme tel, il a fait un immence succès de l'administration de nos finances et nous a annoncé des surplus qui étaient toujours des surplus véritables. Plus tard, il a quitté l'Assemblée législative pour venir siéger ici.

Il s'est d'abord distingué, comme Orateur de la Chambre haute, par son impartialité, sa bienveillance et sa grande hospitalité. Il a rempli, ensuite, avec brio, le rôle de leader de la Chambre. Depuis lors, le représentant de Bedford a continué de s'intéresser activement à nos travaux et a contribué énormément à alléger ma tâche, surtout par ses suggestions constructives. Puisse la vie continuer de lui sourire aimablement".

M. Thériault a ajouté aussitôt son hommage.

M. Thériault: "Il arrive, parfois, que je ne partage pas toutes les idées exprimées, ici, mais je veux, cette fois, que l'hommage soit complet et unanime. Il me fait donc plaisir d'appuyer les paroles que viennent de prononcer les deux leaders. Le représentant de Bedford est l'un des hommes marquants non seulement de cette Chambre mais du Canada tout entier. Je ne crois pas qu'il y ait ni Ottawa ni à Québec d'hommes mieux doués que lui. Il possède les deux cultures et de jeunes avocats m'ont dit que rarement on a fait d'études légales comparables à la sienne. Notre collègue est, en même temps, le plus grand propriétaire de journaux que nous ayons jamais eu dans la province. Dois-je ajouter que ce qui couronne toutes ses belles qualités, c'est sa bonne humeur, sa grande simplicité qui font de lui un grand démocrate. Suivant la formule qu'employait notre regretté collègue en pareille circonstance, feu Sir Thomas Chapais, je lui dis: Ad multos et faustissimos annos".

Le col. Wilfrid Bovey a dit, de son côté:

M. Bovey: "Mes souvenirs sur le représentant de Bedford remontent au temps où il était trésorier de la province et où j'avais l'occasion de lui soumettre les demandes de l'université McGill. Je me suis toujours rappelé sa grande bienveillance et sa compréhension de nos problèmes. Je lui souhaite longue vie et espère qu'il continuera de jouir d'une excellente santé".

M. Nicol a pris, ensuite, la parole aux applaudissements de ses collègues.

M. Nicol : "Je suis profondément reconnaissant aux deux leaders de la Chambre ainsi qu'à mes collègues de Kennebec et de Rougemont de leurs paroles aimables. Elles me vont réellement droit au coeur. Dire que j'aime l'atmosphère de cette Chambre, serait superflu. Le fait que je vienne siéger ici chaque fois que je le puis, et c'est presque toujours, indique bien comment j'apprécie le travail qu'on y fait. Je me sens heureux, en cette Chambre, et j'aime le travail de législation civile que nous sommes appelés à y accomplir parce qu'il touche à la vie intime de la province. J'aime y venir, aussi, parce que c'est mon devoir et, ensuite, parce que j'y rencontre quelques-uns des collègues les plus estimables qu'il m'ait été donné d'avoir connus dans les divers postes que j'ai occupés. Nous passons ici, à la vérité, des jours très agréables. Tant que la Providence me prêtera vie, je continuerai donc à fréquenter cette Chambre".

M. Nicol a reçu, ensuite, les félicitations de vive voix de tous les conseillers législatifs présents à cette dernière séance de la session.

Réunion et conférence

CONGRES DES PECHERIES.- Assemblée annuelle de l'Association des producteurs et exportateurs de poisson du Québec et du nord du N.-B., dans la salle des bills publics, au parlement, toute la journée. Déjeuner à midi chez Kerhulu. Conférencier, l'hon. Dr C.-E. Pouliot.

FEMMES CANADIENNES.- Conférence de M. Paul-Emile Nagglar sur la diplomatie moderne, au Château Frontenac, à 8h. 15 p.m.

CHAMBRE DE COMMERCE.- Mise en nomination des administrateurs, au restaurant Kerhulu, à 6h. p.m.

PERE M.-M. DESMARAIS.- Dernière conférence sur "le coeur et ses trésors", au Palais de l'Agriculture, à 8h. 30 p.m.

INSTITUT CANADIEN.- Conférence de M. Pallacio-Morin, à 8h. 30 p.m. Sujet: "Rideau à 8h. 30".

CERCLE DEBUSSY. Recital de Mlle Rachel Fournier et de M. Louis Roberge au Pavillon Mgr Vachon, à 8h. 30 p.m.

CERCLE ESPAGNOL DE QUEBEC. Réunion de conversation à 130 Grande-Allée, à 8h. 30 p.m.

ST-DOMINIQUE.- Cours de préparation au mariage en la salle paroissiale, 8h. 15 p.m. Conférence du Père H.-D. Chéry sur "les fiancés".

MADAME ROSTRA.- Conférence au Conservatoire de musique, 30 avenue St-Denis, à 8h. p.m. Sujet: "Reflexions sur la grandeur inspirée par Fidelio de Beethoven".

Gérard Couillard
NOTAIRE
131 Marie de l'Incarnation
EDIFICE CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO
Tél.: Bur.: 4-8955 Rés.: 3-0054

Régalez la famille avec Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE

INGENIEURS EN OUTILLAGE DEMANDES

DOIT ETRE CAPABLE D'ETABLIR MARCHE DE FABRICATION SUR TOUT GENRE DE TRAVAIL MECANIQUE
DEVRA ETRE DIPLOME D'UNE ECOLE TECHNIQUE OU L'EQUIVALENT
EXPERIENCE EN MECANIQUE ABSOLUMENT NECESSAIRE

Bonne conditions de travail et bon salaire.

S'adresser en personne ou écrire à
Gérant du Personnel
SOREL INDUSTRIES LIMITED
SOREL, P. Q.

ESTIMATEUR EN FORGEAGE

DOIT ETRE CAPABLE D'ESTIMER TOUT GENRE DE FORGEAGE, ETABLIR MARCHE DE FABRICATION SUR PIECES FORGEES
EXPERIENCE DE "DROP FORGE" NECESSAIRE
BONNE CONNAISSANCE DE METALLURGIE UTILE

Bonnes conditions de travail et bon salaire pour personne qualifiée.

S'adresser en personne ou écrire au
Gérant du Personnel
SOREL INDUSTRIES LIMITED
SOREL, P. Q.

AIR CANADA

demande une secrétaire parfaitement bilingue à son bureau de Québec dont l'ouverture aura lieu le 16 avril. Semaine 40 heures, pension, plan d'hospitalisation, salaire très attrayant. Personne intéressée doit faire application par écrit donnant détail complet d'âge, éducation et expérience au soin du gérant de Québec, **T. C. A. chambre 110, édifice Aviation Internationale, Montreal, P. Q., TRANS-CANADA AIRLINES.**

COURS de PROSPECTION
DU 3 AVRIL AU 6 MAI 1951

COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministere des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.

SUJETS : Prospection, geologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.

CONDITIONS : $15. Aucun examen d'admission.

Pour renseignements supplementaires et inscription, on est prie de s'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculte des sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 23 mars

AUBAINE

A VENDRE machinerie au complet pour fabriquer capsules de bière et de liqueurs douces, comprenant 1 presse double action, pouvant produire 35,000 bouchons à l'heure.

1 presse
1 Machine à assembler
2 machines pour préparer le metal
Prix coûtant actuel **$24,000.00**

$5,000.00 comptant pour acheteur immediat.

Acheteurs sérieux seuls devront se presenter. Raison de vente, conversion de notre usine à la production de guerre.

S'adresser à 2 **Avenue Larochelle Levis, P. Q.**
Telephone : Zone 5-724.

A compter de lundi - 19 mars 1951

d'après la nouvelle ordonnance publiée ce matin même en première page de ce journal

LES CONDITIONS DE PAIEMENT SERONT AUGMENTÉES COMME SUIT:

33⅓% COMPTANT (versement initial minimum de $10) **$10. PAR MOIS** (minimum)

12 MOIS pour payer le solde

Profitez de ces 3 jours qui vous restent:

AUJOURD'HUI, VENDREDI et SAMEDI

pour bénéficier des Conditions de paiement Avantageuses encore en vigueur actuellement, si vous avez projeté d'acheter quelques-uns des articles suivants :

- POELE à bois et charbon
- POELE ELECTRIQUE
- POELE A GAZ
- FOURNAISE A L'HUILE
- BRULEUR A L'HUILE
- RADIOS de toutes sortes
- GLACIERE
- REFRIGERATEUR
- CARROSSES DE BEBE
- BICYCLETTE
- ACCESSOIRES ELECTRIQUES
- ENSEMBLE D'ALUMINIUM
- ENSEMBLE D'ACIER INOXYDABLE
- MEUBLES ET MOBILIERS de toutes sortes
- LITS, SOMMIERS, MATELAS
- TAPIS ET PRELART
- ENSEMBLE DE VAISSELLE, COUTELLERIE, VERRERIE

CONDITIONS EN VIGUEUR ACTUELLEMENT:

20% COMPTANT $5.00 PAR MOIS, ou $1.25 PAR SEMAINE
(Dépôt initial minimum $5.00) (au minimum)

JUSQU'À 18 MOIS pour payer le solde

HEURES D'AFFAIRES

Pour la commodité de nos clients, NOTRE MAGASIN RESTERA OUVERT
AUJOURD'HUI : de 8 h. 30 à 6 h. p.m.
VENDREDI : de 8 h. 30 à 10 h. p.m.
SAMEDI : de 8 h. 30 à 6 h. p.m.

COMMANDES POSTALES

Adressez-nous vos commandes postales immédiatement. Les dernières commandes acceptées seront celles qui auront été postées samedi, le 17 mars.

NOUS PAYONS LES FRAIS DE TRANSPORT

Henri Turcotte LTÉE
MARCHAND DE MEUBLES
80, ST-JOSEPH-QUÉBEC-TEL. 5-5125

Toujours rafraichissant ... surtout l'après-midi
THÉ "SALADA"

JEUNE DÉBUTANT COMPTABLE DEMANDÉ

Jeune, demande pour remplir la position d'assistant comptable. Devra être bilingue, bonne personnalité, belle écriture. De préférence quelqu'un ayant complété son cours commercial. Références exigées, position d'avenir, salaire intéressant.

S'adresser au gérant général
WELCH MOTOR SALES LTD.
1100 Avenue Royale, Beauport-Est
Tél.: 66-3504, Québec

FAITES VITE! GAGNEZ UN MANTEAU DE VISON!

Participez au Concours Swiftning Tout Canadien de **$40,000.00!**

Vous, dans un manteau de vison! Voici votre chance de gagner LE manteau de vos rêves, dans le plus grand concours qui ait jamais été fait! Ces magnifiques manteaux de vison portent l'étiquette exclusive "Algonquin" et sont faits par Schipper-Freifeld, qui a gagné des prix dans les concours de mode et dont la renommée est internationale.

TOUS LES 3 MOIS une femme chanceuse recevra un manteau de $4,000 en vison naturel de ferme d'élevage canadienne. Une autre, un manteau de $1,000 en mouton de Perse gris. Une troisième recevra un manteau de $500 en dos de rat musqué canadien, teint de la nuance du vison. Chacun de ces manteaux est un vêtement de fourrure "Algonquin," fini aux mesures de la gagnante.

Cinquante autres femmes chanceuses recevront des écharpes en écureuil "Algonquin"... $5 prix *tous les trois mois!*

Participez à ce grand concours dès maintenant! Participez-y souvent!

TOUS LES MOIS une femme chanceuse recevra une écharpe de $500 en zibeline de Russie croisée; une autre, une écharpe en écureuil de Russie teint brun. Et les gagnantes de ces superbes prix peuvent encore gagner un grand prix à la fin de la période de trois mois!

Pour participer, tout ce que vous avez à faire est d'envoyer vos nom et adresse avec un dessus de carton de Swiff'ning ou un disque d'une boîte métallique de Swiff'ning, ou un fac-simile raisonnable de l'un ou de l'autre. Plus vous participez de fois, plus vous avez de chance de gagner un de ces prix magnifiques.

PREMIER CONCOURS TRIMESTRIEL—MARS 1 À MAI 31, 1951

Voici les Règles Simples

1. Prenez le dessus d'un carton d'une livre, ou un disque d'une boîte métallique d'une livre ou de trois livres de Swift'ning, ou un fac-simile raisonnable de l'un ou de l'autre. (Une boîte de trois livres contient trois disques et vous donne droit à participer trois fois.

2. Ecrivez vos nom et adresse en lettres moulées au dos et envoyez à Swift'ning Pur Coal Contest, P.O. Box 446, Terminal A, Toronto, Ontario.

3. Envoyez autant de participations que vous le désirez. Ayez soin d'envoyer un dessus de carton, ou un disque, ou un fac-simile raisonnable avec chaque participation. *Perte compte participation séparément.*

4. Tous les trois mois, on demandera à 75 concurrentes chanceuses d'écrire pas moins de 25 mots sur le sujet : "Pourquoi les Bonnes Cuisinières Adoptent le Swift'ning". De plus, pour le mois la même opportunité sera offerte à 4 concurrentes pour gagner un prix mensuel. Les prix mensuels et trimestriels seront décernés par ordre de mérite. La décision du juge sera définitive.

5. Aucune correspondance ne peut être entreprise au sujet du concours. Toutes les participations deviennent la propriété de la Swift Canadian Co. Limited.

6. Ce concours est ouvert à toutes les personnes habitant le Canada, sauf aux employées de la Swift Canadian Co. Limited ou de ses agences de publicité et à leurs familles.

**Swift'ning est la marque déposée du shortening amélioré de la Swift Canadian Co. Limited.*

Lisez Attentivement ... *ceci peut vous aider à gagner un Manteau de Vison!* **PLUS DIGESTIBLE!** Le Swift'ning est *plus* digestible et vous assure de meilleures fritures et de meilleures pâtisseries! Pour des gâteaux plus légers et des croûtes de tartes plus feuilletées, employez le Swift'ning—le shortening qui vous permet de faire toute votre pâtisserie plus vite et plus facilement. Et rappelez-vous qu'aucun shortening n'est plus digestible! Pas surprenant qu'au Canada les bonnes cuisinières adoptent le Swift'ning! Demandez du Swift'ning aujourd'hui, en cartons d'une livre, et en boîtes métalliques d'une ou de trois livres.

Les Bonnes Cuisinières Adoptent le **SWIFT'NING**